

La péninsule Ibérique et le monde

(années 1470-années 1640)





Proposé par la Société des historiens modernistes des universités françaises, ce livre, consacré à *La péninsule Ibérique et le monde (années 1470-années 1640)*, met en évidence l'importance des avancées historiographiques concernant la colonisation. Les relations entre l'Ancien et le Nouveau Monde sont analysées à des échelles très diverses, allant de l'étude de cas à l'histoire globale, et en prenant en compte « l'appel de l'Est » aussi bien que « le virage vers l'Ouest ».

Pour échapper aux idées reçues, le processus de la *conquista* est abordé dans sa dimension dynamique, en considérant la transposition de la *Reconquista* outre-mer et les différents modes de colonisation, et en portant une attention particulière aux parcours des conquistadors et des colons. La conquête étant placée sous l'égide du religieux, la papauté s'affirme comme instance médiatrice entre les puissances européennes et le monde extra-européen par des interventions sur les questions missionnaires et par la mise en place d'un catholicisme tridentin extra-européen. Rome s'affirme comme centre d'une chrétienté occidentale aux dimensions du monde.

Longtemps réduites à un face à face entre colons et Indiens, les rébellions coloniales sont revisitées et montrent comment la judiciarisation du politique a permis de mettre au pas les Indes de Castille. En s'interrogeant sur la « conscience-monde », les historiens modernistes écrivent ainsi une page de l'histoire de la mondialisation, qui n'occulte ni l'intérêt chrétien et national mis en avant par les conquérants, ni la recherche de l'or, ni la « vision des vaincus », qui dévoile l'envers de la conquête, soulevant la question de l'esclavagisme et des bouleversements engendrés par le développement de la première traite atlantique.

Couverture : *Codex Azcatitlan*, Mexique, XVI^e siècle, dessin à l'encre de Chine, Paris, Bibliothèque nationale de France, Mexicain 59-64, fol. 22v : Hernán Cortés entrant dans Mexico © akg-images/De Agostini Picture Library

ISBN 978-2-84050-957-8



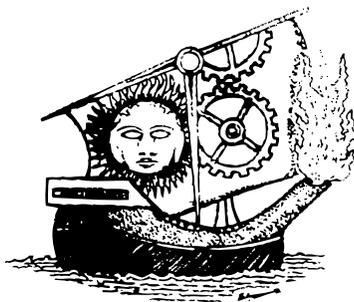
9 782840 509578

SODIS
F387514



12 €

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE ET LE MONDE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

DANS LA MÊME COLLECTION

*Les Monarchies française et espagnole
(milieu du XVI^e siècle-début du XVIII^e siècle)*

La Renaissance

*Révoltes et révolutions
en Amérique et en Europe (1773-1802)*

Les Sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^e siècle

Les Paysages à l'époque moderne

*Les Affrontements religieux en Europe
1500-1650*

*Turcs et turqueries
(XVI-XVIII siècles)*

*L'Opinion publique en Europe
1600-1800*

*Les Circulations internationales en Europe
(1680-1780)*

*Les Universités en Europe
(1450-1814)*

La péninsule Ibérique et le monde

(années 1470-années 1640)

Préface de Lucien Bély



Ouvrage publié avec le concours de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

© Sorbonne Université Presses, 2018

ISBN : 978-2-84050-957-8

ISBN DU PDF GLOBAL : 979-10-231-1054-8

Maquette et réalisation : 3D2S
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

sup@paris-sorbonne.fr

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

fax : (33)(0)1 53 10 57 66

PRÉFACE

La mondialisation a contribué à changer notre façon d'écrire l'histoire du monde. Des perspectives nouvelles s'ouvrent, des méthodes inédites s'ébauchent, des champs historiques se dévoilent. En abordant les relations entre la péninsule Ibérique et le monde, cet ouvrage invite à découvrir la rencontre entre des univers qui ne se connaissaient pas ou se connaissaient mal. Bien sûr, Fernand Braudel, Pierre Chaunu ou Frédéric Mauro, pour ne citer que ces trois historiens français aujourd'hui disparus, ont déjà entraîné leurs lecteurs sur les routes de la mer. Aujourd'hui, nous suivons une nouvelle génération de chercheurs qui nous révèlent les approches qui structurent les enquêtes récentes sur les territoires où se sont installés des Espagnols ou des Portugais. Le travail de l'historien se transforme depuis qu'il cherche à regarder le monde à la fois avec les yeux de ces Européens qui ont quitté le Vieux Continent et avec ceux des populations qui ont vu arriver ces voyageurs venus d'ailleurs. Bien sûr, une part précieuse de la documentation vient des archives de l'Ancien Monde, mais les historiens savent désormais s'émanciper des préjugés et des cadres mentaux qui limitaient parfois leur démarche.

Longtemps, ils ont cherché à connaître les conditions des échanges entre les continents, les circuits commerciaux, l'évolution de la conjoncture, le rôle des métaux précieux, l'impact des épidémies. L'école historique française a fait des merveilles dans ce champ de l'économie-monde. Notre temps est sans doute plus sensible aux connaissances qui s'élaborent au moment des découvertes et après elles, aux représentations de la présence européenne à travers le monde, aux confrontations et aux interactions entre les cultures des pays abordés et celles des nouveaux venus. Désormais, la dimension religieuse de cette confrontation retient souvent l'attention. Le regard nouveau porté sur cette rencontre transforme également l'analyse des sociétés qui en sont

issues, si originales et si vivantes. La notion de métissage devient un fil directeur pour aborder et comprendre les relations sociales et les cultures qui s'inventent loin de l'Europe. Enfin, la traite des esclaves tient une place essentielle tant elle a transformé la population des Amériques et bouleversé l'Afrique. Pour mieux traiter ces problématiques complexes et difficiles, l'histoire, à tous les niveaux, s'appuie sur les acquis de l'anthropologie et des autres sciences humaines et sociales.

8 Ce livre nous invite à voir loin et large. C'est tout le mérite des auteurs d'avoir su associer des études sur de vastes espaces à l'analyse des sociétés locales. Pour la communauté des modernistes, ce livre constitue une étape. Depuis la seconde guerre mondiale, les historiens modernistes ont appris à penser et à écrire de plus en plus à l'échelle de l'Europe, sans cesser de travailler à des échelles diverses sur la France. Aujourd'hui, ils acceptent un nouveau dépassement en abordant une histoire qui tient compte des mondes lointains et révèle les liaisons visibles, discrètes ou invisibles qui les unissent au nôtre. C'est aussi l'occasion de fortifier le dialogue avec les collègues d'autres disciplines, spécialistes des « civilisations », qui s'intéressent à la péninsule Ibérique et aux terres qu'Espagnols et Portugais ont parcourues.

Notre association ne peut qu'exprimer notre gratitude à Nicolas Le Roux, son secrétaire général, d'avoir organisé cette rencontre à Nanterre, à nos collègues de l'université Paris-Ouest-Nanterre de nous y avoir reçus et à Françoise Dartois-Lapeyre, notre secrétaire générale adjointe, d'avoir préparé cette publication.

Lucien Bély

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE ET LE MONDE.
QUESTIONS POUR AUJOURD'HUI

Serge Gruzinski
CNRS/EHESS

Il me semble que l'enseignement de l'histoire, chaque fois qu'il traite d'époques ou de régions lointaines, se justifie d'autant mieux qu'il cible des questions qui font sens aujourd'hui. Je suis convaincu que l'expérience ibérique des autres mondes donne matière à réfléchir à plusieurs de ces questions et que celles-ci peuvent contribuer à décentrer l'histoire classique de l'Europe et à revisiter l'émergence de la modernité. J'appuie cette observation sur une expérience pédagogique menée dans un lycée, expérience sur laquelle je conclurai.

L'APPEL DE L'EST OU LE VIRAGE VERS L'OUEST

Un livre publié en 2010, *Death in Babylon*, de Vincent Barletta, nous rappelle à quel point l'ombre d'Alexandre le Grand a constamment accompagné l'expansion portugaise¹. Le tropisme est ancien. Les hommes de l'Antiquité et du Moyen Âge avaient les yeux rivés vers l'Est. C'est cette direction qui attire les pèlerins et les croisés de toute la chrétienté latine, les marchands italiens et les navigateurs portugais qui descendent les côtes d'Afrique. Les espoirs fous déclenchés par les invasions mongoles, la Chine racontée par Marco Polo, l'Éthiopie rêvée du Prêtre Jean, plus tard l'Inde atteinte par Vasco de Gama et les

¹ Vincent Barletta, *Death in Babylon: Alexander the Great and Iberian Empire in the Muslim Orient*, Chicago, The University of Chicago Press, 2010.

projets de conquête de la Chine ne cessèrent de raviver ce tropisme de la chrétienté. Quand les chroniqueurs portugais racontent l'expansion, ils écrivent les *Décadas da Asia*. Lorsqu'ils se lancent dans la poésie épique, ils chantent l'Asie des *Lusiadas*. En 1614, l'évêque portugais Antonio de Gouveia compare la liaison maritime Lisbonne-Goa au pont de bateaux qu'avait jeté Xerxés sur l'Hellespont, et lance la devise *Rursum Asia Europae*².

10

Les horizons commencent à basculer avec la traversée de l'Atlantique par les Castillans. Ceux-ci ne se contentent pas de franchir les limites fixées par les Colonnes d'Hercule. Ils entreprennent en quelques dizaines d'années de reconnaître et de conquérir un autre hémisphère vite baptisé *novus orbis* (Pierre Martyr d'Anghiera). Dès lors, l'Ouest cesse de n'être qu'une simple direction de l'espace, le point inaccessible où se couche le soleil, pour acquérir la réalité physique et humaine de terres, de fleuves, de forêts et d'humanités et de civilisations nouvelles³. Cet *orbe* cesse également d'être considéré comme une extrême Asie, même si des esprits comme Bartolomé de Las Casas continuent de le croire. En 1574, dans sa *Géographie et description universelle des Indes*, le cosmographe Juan López de Velasco définit le *Nuevo Mundo* comme un « hémisphère ou moitié du monde de 180 degrés de latitude [...] et de longitude⁴ ».

L'Ouest ne cessera plus de se charger des convoitises et des attentes d'une partie des populations européennes. C'est vers l'Ouest que s'embarqueront conquistadors, missionnaires, aventuriers, fonctionnaires, artisans et artistes. Certains, comme le peintre anversois

2 Serge Gruzinski, *Les Quatre Parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004, p. 129.

3 La littérature mexicaine du XVII^e siècle entérine cette métamorphose sous la plume de la poétesse Sor Juana Inés de la Cruz. Dans le prologue du *Divin Narcisse*, l'Occident s'incarne dans la figure d'un Indien « galán », coiffé d'une couronne, tandis qu'à ses côtés une Indienne représente l'Amérique : voir Carmen Bernand, *Genèse des musiques d'Amérique latine*, Paris, Fayard, 2013, p. 272).

4 Juan López de Velasco, *Geografía y descripción universal de las Indias* [1574], Madrid, Atlas, 1971, p. 1.

Simon Pereyngs, n'iront pas y découvrir ou conquérir des terres nouvelles mais, plus prosaïquement, y vivre de leur art.

L'Ouest a donc fait une entrée fracassante dans l'histoire européenne, que ce soit sous la forme d'un espace de pillages et de devastations, quand le dominicain Las Casas dénonce la « *destrucción de las Indias* » dans un traité qui fait le tour de l'Europe, ou comme terre d'espérance religieuse, de missions, voire d'attentes messianiques et millénaristes. On se souvient qu'en 1578 le dominicain Francisco de la Cruz fut brûlé à Lima pour avoir, entre autres, annoncé le transfert de l'Église de Rome vers les nouvelles Indes. Enfin, c'est aussi vers l'Ouest que, du XVI^e au XIX^e siècle, des millions d'Africains furent déportés dans les conditions que l'on sait.

Le virage vers l'Ouest mis en œuvre par les Castillans est crucial pour comprendre la gestation de l'Occident moderne dans ses dimensions atlantiques. La destruction des mondes indigènes, le recours continental à l'esclavage (des Noirs sur tout le continent et des Indiens dans la seule Amérique portugaise), la mise sur pied sans précédent de sociétés coloniales, l'exploitation des richesses minérales, le développement des arts et des lettres importées du Vieux Monde ont des répercussions directes sur l'édification de l'Europe. Ni périphérie, ni horizon lointain à n'évoquer qu'à l'occasion de sa « découverte », les Amériques ibériques doivent être considérées comme l'un des moteurs de la modernité qui s'édifie de part et d'autre de l'Atlantique. Ce n'est pas le cas de l'Est portugais. Il vaudrait la peine d'approfondir la confrontation, car au fur et à mesure que l'Ouest se met en place, l'Orient se définit comme tel, et l'Europe par contrecoup précise ses contours en tant qu'entité sociale, intellectuelle et religieuse. Comme le montre l'ouvrage majeur de Jean-Michel Sallmann, elle cesse de n'être que l'extrémité occidentale du monde de Ptolémée, c'est-à-dire de la masse continentale formée par l'Afrique et l'Eurasie⁵.

5 Jean-Michel Sallmann, *Le Grand Désenclavement du monde, 1200-1600*, Paris, Payot, 2011.

UN GLOBE À PARCOURIR EN TOUS SENS, À PRENDRE ET À INVENTORIER

Cette autre dimension de la modernité appartient aussi bien aux Portugais qu'aux Castellans. Elle découle du traité de Tordesillas (1494) et des bulles pontificales qui l'ont précédé. Mais comme Jeremy Brotton l'a rappelé, c'est véritablement le traité de Saragosse, conclu en avril 1529 entre la Castille et le Portugal, qui ferme la boucle et crée « l'image globale définitive » du monde, celle que l'on retrouvera, par exemple, sur le fameux tableau *Les Ambassadeurs* de Holbein⁶.

12

La question des Moluques, que la carte du monde de Diogo Ribeiro, en 1527, situe à l'extrême gauche du plan, dans le secteur castillan et donc occidental, est l'un des déclencheurs de ce processus. Elle pèse de manière déterminante tant sur l'évolution de la cartographie européenne que sur la conception même des notions d'Occident et d'Orient. C'est aussi qu'elle oppose les royaumes ibériques dans un premier conflit planétaire : Jean III et Charles Quint ne se combattent-ils pas de deux manières en même temps, par les armes sur l'archipel asiatique, par les cartes et la plume dans la péninsule ?

Cette prise en main du globe se manifeste de façon spectaculaire dans le *Tratado dos descobrimentos* d'Antonio Galvão (1490-1557)⁷, qui fut le représentant de Lisbonne dans les Moluques, comme capitaine de l'archipel et gouverneur du fort de Ternate. Il décrit année par année la progression des Portugais et des Castellans autour du globe, du xv^e au milieu du xvi^e siècle. En plaçant les « *descobrimentos modernos* » – de 1492 à 1550 – dans la perspective des « *descobrimentos antigos* » – depuis l'Antiquité –, il choisit la longue durée pour rendre compte de la prise en tenaille du monde. L'ordre chronologique lui permet ainsi d'alterner description des entreprises espagnoles et évocation des voyages portugais : « En 1497, le roi Ferdinand donna l'ordre à Colomb de retourner aux Antilles ; en ce même an de 1497 est parti Vasco de Gama⁸ ». En 1513, c'est à la fois la découverte du Pacifique par Balboa

6 Jerry Brotton, *Trading Territories: Mapping the Early Modern World*, London, Reaktion Books, 1997, p. 147.

7 Publié en 1563 à Lisbonne, traduit en anglais par Richard Hakluyt en 1601.

8 António Galvão, *Livro dos descobrimentos das Antilha e India* [1563], Lisboa, João da Barreira, 1731, p. 34.

et l'entrée dans la mer Rouge de Alfonso de Albuquerque⁹. L'année 1517 voit le départ de Tome Pires pour la Chine depuis Malacca et celui de Francisco Fernandez de Córdoba vers le Mexique depuis l'île de Cuba.

La course vers les Moluques, qu'elle soit entreprise via l'Orient ou via l'Occident, par les Portugais ou par les Espagnols, est l'un des fils conducteurs du *Tratado*. Galvão achève son ouvrage en donnant une série de chiffres particulièrement éloquents, car il calcule non seulement les espaces découverts, mais il estime surtout les espaces encore à découvrir sur la planète¹⁰.

Cette prise en tenaille finit par se heurter à la Chine. Un de nos meilleurs spécialistes de l'expansion ibérique, Pierre Chauvu, observait en 1969 :

La découverte de l'immense univers chinois constitue le fait majeur du milieu du xvi^e siècle. L'étrange simultanéité de la construction d'un réseau de pénétration depuis Macao et d'un réseau depuis Manille, la chronologie qu'elle impose à l'esprit [...] n'ont jamais été dégagées à ma connaissance. En effet, cette histoire a toujours été décrite dans le découpage artificiel et inadéquat des États européens¹¹.

Il va de soi que l'Empire Ming constitue une pièce de choix dans les rapports de la péninsule Ibérique au reste du monde, ne serait-ce que parce que dès le xvii^e siècle une partie de l'argent extrait des mines

9 « *O primeiro capitão português que dou informação daquelle mar e do da Persia* » (*ibid.*, p. 48).

10 « *Com tudo eu tenho que são dezasete largas, em que sahem o ambito da terra em seis mil e duzentas. Como que seja toda he descuberta e navegada de Lesteoeste, quasi por onde o sol anda, mas de sul ao norte ha muita differença, porque contre elle não se acha mais descoberto que ate setenta e sete, ou setenta e oito graos daltura, em que se montaõ mil e trezentas e tantas legoas. E da parte do sul ate novecentas por ser descoberto cincoenta e dous, ou cincoenta e tres grãos, que o Estreito por onde o Magalhães passara, juntas todas fazem em soma duas mil e duzentas, tiradas de seis mil e duzentas ficão por descobrir quatro mil legoas* » (*ibid.*, p. 99).

11 Cité dans Serge Gruzinski, *L'Aigle et le Dragon. Démesure européenne et mondialisation au xvi^e siècle*, Paris, Fayard, 2012, p. 407, n. 1.

américaines au travers de la machine coloniale castillane se retrouve dans les caisses chinoises¹².

14

La prise en tenaille du globe s'accompagne d'une mise en mots et d'une mise en images. En 1938, Martin Heidegger écrivait que « le processus fondamental des Temps modernes c'est la conquête du monde en tant qu'image conçue¹³ ». La formule s'applique parfaitement à nos Ibériques. Dans le sillage des navires de Lisbonne et de Séville, la Terre apparaît pour la première fois non seulement comme un globe et une réalité tangible, mais aussi comme un espace navigable de part en part, à la fois physiquement connaissable, mesurable et représentable, et par conséquent partout prenable. Les productions des cartographes portugais viennent immédiatement à l'esprit, qu'ils aient œuvré au service de la Couronne portugaise ou de la Couronne castillane. La mise en carte de l'ensemble du globe est d'abord ibérique et surtout portugaise. Elle prend diverses formes, depuis les grandes cartes murales destinées aux princes et aux prélats jusqu'aux instruments de navigation qu'on mettait à l'abri des collectionneurs indiscrets et surtout des rivaux européens. Où se faire une idée de l'image que la péninsule Ibérique produit du monde ? Dans deux laboratoires privilégiés : la *Casa da Guiné, Mina e India* de Lisbonne, et la *Casa de la Contratación*, ouverte à Séville en 1503 et conçue sur le modèle de la précédente.

L'image de ce rapport au monde se déploie sur différents supports : la mappemonde de Juan de la Cosa (1500), la carte volée par Alberto Cantino en 1502 et plus encore le *Padrón Real* de Diogo Ribeiro (1527), première représentation du monde fondée sur une observation des latitudes, sans oublier le planisphère portugais de Andreas Homem (1559 ; 1,5 x 3 m) ou encore l'étrange carte en fuseaux de Bartolomeu Velho, dite *Carta general do orbe* (1561)¹⁴.

12 Je renvoie à l'abondante littérature qui, autour d'André Gunder Frank, Bin Wong et Kenneth Pomeranz, a exploré les rapports respectifs de l'Amérique avec l'Europe et l'Asie.

13 Martin Heidegger, *Chemins qui ne mènent nulle part*, trad. fr., Paris, Gallimard, 1962, p. 123.

14 <<http://expositions.bnf.fr/marine/arret/03-3.htm>>.

Cartes et atlas se multiplient bien avant celui d'Abraham Ortelius, publié à Anvers, hors de la péninsule Ibérique mais au cœur des Pays-Bas espagnols, sur les presses de Plantin, et qui est parvenu à éclipser tous les autres. On songe aux travaux d'un cosmographe métis de l'Inde portugaise, Fernão Vaz Dourado. Le recueil qu'il offre en 1571 au roi Sébastien est un atlas universel de dix-sept cartes dont deux sont exclusivement consacrées au Brésil : la côte orientale et la partie méridionale de l'Amérique du Sud¹⁵. Les Européens du XVI^e siècle apprennent donc littéralement à tenir le monde entre leurs mains, autant pour satisfaire des ambitions politiques et commerciales que pour se forger une vision planétaire où le local se retrouve automatiquement pris dans un cadre global.

L'expérience ibérique nous enseigne aussi qu'une différence d'un degré sur une carte peut devenir un enjeu diplomatique et économique ; c'est bien pour cette raison que le rôle politique des géographes et des cartographes s'affirme pour la première fois avec autant de force dans la construction des empires maritimes européens. Plus généralement, les rapports de la science, de la guerre et de la politique prennent alors en Europe un cours radicalement nouveau.

Ajoutons que c'est aussi parce que les cosmographes ibériques travaillent sur un axe Est-Ouest que Gerard Mercator le prend pour repère pour établir sa fameuse projection en 1569. En effet, en représentant avec un maximum de précision les territoires situés de part et d'autre de l'équateur, l'invention de Mercator favorise les zones contrôlées ou fréquentées par les Ibériques ; elle privilégie le réseau global de leurs navigations. Et bien sûr, en parvenant à représenter le globe sur un plan de manière presque satisfaisante, la projection de Mercator marque une nouvelle étape dans une saisie globale du monde.

Mais d'autres entreprises d'inventaire peuvent retenir l'attention, comme la *Suma Oriental* de Tomé Pires, premier précis européen de géographie économique consacré aux pays de l'Asie. En 1511, il quitta Lisbonne pour occuper diverses fonctions en Orient, dont celle de

15 Ronald Raminelli, *Viagens ultramarinas. Monarcas, vassalos e governo a distancia*, São Paulo, Alameda, 2008, p. 30.

« facteur des drogueries » : il était chargé de l'achat des épices pour le compte de la Couronne du Portugal. Pires achève sa *Suma* autour de janvier 1515¹⁶, à laquelle fait pendant pour l'Amérique une œuvre moins méconnue, le *Sumario de la natural historia de las Indias*, dans lequel Gonzalo Fernández de Oviedo présente les Indes nouvelles en 1526.

On rattachera à ces entreprises de description générale, d'inventaire et de mise en chiffres *La Geografía y descripción universal de las Indias* de Juan López de Velasco (1574), les fameux questionnaires lancés pour préparer la rédaction des relations géographiques des Indes, et ces mêmes relations qui constituent un autre massif foisonnant de données, dont on peut avancer qu'il correspond au premier catalogue systématique d'une partie de la planète, à la première enquête statistique commandée par un État européen. Avec toujours cette distinction majeure dans l'esprit des Ibériques, et tout particulièrement des Castellans, entre ce qui est conquis et connu, et ce qui n'est pas encore connu (*terra nondum cognita*) et donc à prendre – distinction qui deviendra le leitmotiv de l'expansion européenne jusqu'au XIX^e siècle¹⁷.

La géographie est donc pratiquée avant tout comme un instrument de gouvernement, et même d'anticipation politique. Dans sa *Géographie et description universelle* (1574), López de Velasco intègre le Brésil dans la description des Indes de Castille, tout en reconnaissant que cette terre est portugaise, mais le conseil des Indes fait barrer cette mention. De la même façon, la côte de la Chine est annexée à la démarcation castillane¹⁸. « La Chine, écrit López de Velasco, appartient à la démarcation des rois de Castille même si jusqu'ici nul ne l'a découverte ou n'en a pris possession

16 On se reportera à la traduction en anglais d'Armando Cortesão (éd.), *The Suma Oriental of Tomé Pires and the Book of Francisco Rodrigues*, [1978], New Delhi/Madras, Asia Educational Services, 1990.

17 Peter Sloterdijk, *Le Palais de cristal. À l'intérieur du capitalisme planétaire* [2005], trad. fr., Paris, Maren Sell, 2006.

18 « *Aunque la provincia y tierra del Brasil es de los Reyes de Portugal* » (Juan López de Velasco, *Geografía y descripción universal de las Indias*, op. cit., p. 286).

au nom des rois de Castille¹⁹ ». Peu après, un Napolitain au service de Philippe II, Giovanni Battista Gesio, renchérit en élargissant encore l'Atlantique et en rétrécissant le Pacifique pour complaire à Madrid. Les experts de la Castille sont accoutumés à déplacer l'hémisphère espagnol aux dépens des Portugais en manipulant les chiffres sur une échelle planétaire. Leurs rivaux portugais en font autant.

L'inventaire des sociétés, de la faune et de la flore extra-européennes fait partie de ces entreprises. En 1569, le dominicain portugais Gaspar da Cruz publie son traité sur « les choses de la Chine », une première dans l'édition européenne. Un an plus tard s'achève la grande enquête du franciscain Bernardino de Sahagún, qui aboutit à la rédaction de l'*Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne* (1570). Celle-ci trouvera son pendant au début du XVII^e siècle dans l'œuvre accomplie par un autre franciscain, portugais cette fois, Frey Cristovão de Lisboa, autour d'une histoire naturelle et morale de l'Amazonie, dont les illustrations sont d'une qualité exceptionnelle pour l'époque²⁰.

CONSCIENCE-MONDE : CONSCIENCE IMPÉRIALE OU CONSCIENCE CRITIQUE ?

Les Ibériques se sont retrouvés face à la plupart des grandes civilisations du globe et à des myriades de populations que l'on a longtemps qualifiées de primitives²¹. La simultanéité des contacts et des intrusions me paraît être ici une donnée essentielle : la découverte de Mexico-Tenochtitlan et sa description par Hernán Cortés est contemporaine de la visite que rend le Portugais Domingo Paes à Hampi, capitale du royaume de Vijayanagar où règne Krishna Deva Raya comme Moctezuma règne

19 *Ibid.*, p. 300 ; Serge Gruzinski, *L'Aigle et le Dragon*, *op. cit.*, p. 366. Juan Bautista Gesio critiquera les cartes de López de Velasco afin d'annuler les prétentions portugaises sur le Brésil, de libérer la Castille de ses engagements sur les Moluques et d'ouvrir la Chine, le Japon et les Philippines à la colonisation. Dans la *Geografía*, Velasco calcule la position du Brésil à partir de Mexico, et non pas de Lisbonne.

20 Cristovão de Lisboa, *História dos animais e arvores do Maranhão*, éd. Jaime Walter, Lisboa, Comissão Nacional para as Comemorações dos Descobrimentos Portugueses, 2000.

21 Serge Gruzinski, *L'Aigle et le Dragon*, *op. cit.*, p. 203.

à Mexico. Les Ibériques sont les seuls Européens à s'offrir les fastes de la civilisation aztèque et les splendeurs de la civilisation hindoue. La même simultanéité préside à la rencontre du Portugais Tomé Pires avec l'empereur Ming Zhengde et à celle de Moctezuma avec Hernán Cortés²².

Le parallélisme et l'accélération de ces prises de contacts – qui démultiplient l'autre et les face-à-face – orientent le rapport des Ibériques à la planète. Ce rapport se construit sur l'accroissement sans précédent des connaissances géographiques, scientifiques et « ethnographiques », sur la remise en cause des certitudes héritées de l'Antiquité et du Moyen Âge, avec l'ouverture en continu de nouvelles voies de circulation et d'échange. Les perspectives planétaires offertes aux marchands comme aux missionnaires modèlent cette relation au monde, qui suppose toujours une énorme prise de risques. C'est pourquoi, comme Carl Schmitt l'a souligné, l'expansion ibérique modifie l'interprétation juridico-politique du rapport entre espace et politique. Et ce sont les théologiens qui, dans les mondes ibériques, réfléchissent aux implications de la mise en place d'un ordre spatial global²³.

On peut donc s'interroger sur l'émergence d'une conscience-monde en insistant sur le rôle de la théologie politique et des horizons/aspirations universalistes dont elle est porteuse alors qu'à la même époque, dans le reste de l'Europe, les théoriciens du pouvoir temporel raisonnent sur des espaces limités et circonscrits où s'exercent le pouvoir politique et la souveraineté. D'où la place majeure de l'université et de dominicains comme Francisco de Vitoria et Bartolomé de Las Casas ou de jésuites comme José de Acosta et Antonio Vieira.

« Conscience-monde » : la formule peut sembler excessive. Elle désigne l'effort pour construire une image cohérente du globe qui tienne compte de la dilatation des horizons européens et qui fasse sens. Les Ibériques doivent apprendre à se positionner et à orienter leur action face aux dimensions changeantes du monde. On construit des objets nouveaux toujours inscrits dans notre horizon contemporain – le Mexique du franciscain Bernardino de Sahagún, la Chine du dominicain Gaspar

²² *Ibid.*

²³ Carl Schmitt, *Le Nomos de la Terre*, trad. fr., Paris, PUF, 2001.

da Cruz, les Indes occidentales de José de Acosta – et on les situe par rapport au monde connu des Européens. Ces opérations de construction soumettent invariablement les autres parties du globe aux catégories de la cosmographie, de la chorographie et de l'histoire élaborées dans le Vieux Monde. Elles contribuent également à définir l'identité des visiteurs ibériques en ratifiant leur supériorité (face aux Américains) ou leur position de faiblesse et d'insécurité (face aux Chinois).

Quelle conscience les Ibériques et leurs hôtes respectifs prenaient-ils de la dilatation de leur présence à l'échelle du globe ? Quel regard et, éventuellement, quel regard critique étaient-ils à même de porter sur les rapports qui se créaient avec d'autres régions du monde ? La prise de conscience est progressive et cumulative. L'irruption des Portugais dans l'Inde d'Alexandre le Grand, la découverte par Cortés d'une civilisation sur l'*altiplano* mexicain, la traversée du Pacifique et le retour par l'océan Indien des survivants de l'entreprise de Magellan posent les jalons majeurs d'une perception de la diversité et de la globalité du monde²⁴. On peut en repérer les traces dans les récits portugais sur l'Afrique (Gomes Eanes de Zurara en 1453), les lettres du Milanais Pierre Martyr d'Anghiera (*De Orbe Novo*) et celles de Hernán Cortés, les écrits d'Antonio Pigafetta, le *De Moluccis Insulis* de Maximilien Transylvain (1523), consacrés au premier tour du monde, ou encore la *Somme orientale* de Tomé Pires.

Ces pionniers européens sont relayés par des observateurs postés en différents carrefours du globe : les Caraïbes et l'île de Santo Domingo pour le chroniqueur Gonzalo Fernández de Oviedo et le dominicain Las Casas ; Lima pour le jésuite José de Acosta ; Goa pour Diogo do Couto ; le Cap-Vert avec André Donelha ; Salvador de Bahia pour le jeune jésuite Antonio Vieira ; l'Amazonie pour Estácio da Silveira, etc.

Au sein de cette conscience-monde, l'exaltation de la Monarchie catholique, ou du rôle providentiel du peuple portugais, joue toujours

24 Voir les deux essais majeurs de Giuseppe Marocci, *L'invenzione di un impero. Politica e cultura nel mondo portoghese (1450-1600)*, Roma, Carocci, 2011, et *A consciência de um império. Portugal e o seu mundo (sécs. xv-xvii)*, Coimbra, Imprensa da Universidade de Coimbra, 2012.

un rôle majeur. Avec parfois une dimension critique qui peut atteindre le radicalisme d'un Bartolomé de Las Casas. Le dominicain définit ce que doivent être les relations de l'Espagne de Charles Quint et de la chrétienté avec les habitants des Indes : il pense le monde amérindien dans sa totalité et, surtout, il fait du thème de la destruction – un classique, sinon une obsession sur la péninsule Ibérique – le leitmotiv de sa représentation de l'Amérique et du monde. Les Castillans détruisent les Indes et en retour la destruction risque de s'abattre sur la Castille. Il faut donc à tout prix éviter « la perte absolue de tant de gens et le dépeuplement de terres si étendues [...]. Il faut empêcher les fléaux que Dieu inflige et infligera à cause d'eux à toute l'Espagne²⁵ ».

20

Un autre continent, l'Afrique, n'est pas oublié. Au début du premier livre de son *Historia de las Indias*, le dominicain dénonce avec la même virulence la conquête et la mise en esclavage de cette partie du monde.

On retrouve un siècle plus tard, cette fois du côté portugais, à Bahia et en Amazonie, en la personne du jésuite António Vieira, une voix aussi percutante. Les fameux sermons de Vieira contiennent un double plaidoyer en faveur des Indiens et des Noirs. En 1633, Vieira prêche dans un moulin à sucre de la région de Bahia et s'adresse aux esclaves africains avec des formules et des images saisissantes : « Alors que les autres naissent pour vivre, ceux-ci naissent pour servir [...] ; un navire arrive d'Angola et pond le même jour cinq cents, six cents et peut-être mille esclaves²⁶ ». Non seulement Vieira se forge une idée globale de la *conquista*, mais il met en parallèle le mouvement de découverte du monde enclenché par les Portugais et l'envolée des savoirs provoquée par le dévoilement des secrets du monde : « Les Portugais sont allés avec l'épée là où l'intelligence de saint Augustin n'a pas su arriver ». Mais Vieira, sans conteste la figure majeure du XVII^e siècle portugais, n'est pas Las Casas. Il ne jette pas l'opprobre sur le Portugal, il préfère au contraire projeter son peuple dans le futur radieux du Cinquième Empire.

25 « La total pérdida de tantas gentes y despoblación de tan luengas terras [...] impedir los azotes que Dios da e há de dar por ellos a toda España » (Bartolomé de Las Casas, *Tratados*, Mexico, FCE, 1997, vol. 1, p. 457-458 : « *Tratado tercero. Disputa o controversia* »).

26 António Vieira, *Essencial*, São Paulo, Companhia das Letras/Penguin, 2011.

Il faudrait aussi évoquer d'autres voix, comme celle du chroniqueur Diogo do Couto que l'on entend à Goa, capitale de l'Inde portugaise, lorsqu'il s'en prend à la machine coloniale portugaise dans son ensemble. Le *Soldado pratico – Le Soldat expérimenté* – constitue l'un des textes majeurs pour comprendre les rapports du Portugal à l'Inde portugaise et les failles de la présence coloniale en Asie. Ce n'est plus la voix de l'Église, mais celle des Portugais laissés pour compte de la colonisation²⁷.

On trouve encore d'autres témoins de la dilatation des espaces connus des Européens et de cette mondialisation embryonnaire dans les rangs des lettrés indigènes et métis du Nouveau Monde, qui font eux aussi partie des mondes ibériques : chez le Chalca Chimalpahin qui, au début du xvii^e siècle, situe son Mexique, la Nouvelle-Espagne, par rapport aux autres continents, et prend la plume pour réagir aux nouvelles de la France ou du Japon ; ou encore chez le péruvien Guaman Poma de Ayala, qui puise dans *Le Livre des coutumes de tous les gens du monde et des Indes* de Johan Boemus de quoi situer le Tawantisuyu sur la planète. Guaman Poma compare les Indiens des Andes à ceux de Mexico et aux « Indiens de l'empereur de Chine²⁸ ». À ses yeux, les Noirs de Guinée et les Andins ont les mêmes droits sur les terres qu'ils habitent²⁹. Il n'oublie pas l'Afrique tandis que dans son *Bref traité des fleuves de la Guinée du Cap Vert*, Alvares de Almada, un mulâtre trafiquant d'esclaves et chevalier du Christ, se révèle pleinement conscient de l'inclusion de l'Afrique portugaise dans les réseaux atlantiques.

Enfin, on ne peut plus aujourd'hui s'interroger sur les rapports de la péninsule Ibérique au reste du monde sans donner la parole aux autres, pas seulement, *political correctness* oblige, aux représentants des sociétés colonisées, mais aussi aux témoins extérieurs : le grand livre de George Elison, *Deus Destroyed: The Image of Christianity in Early Modern Japan*, reste incontournable³⁰, auquel j'ajouterai l'extraordinaire vision offerte

27 Diogo do Couto, *O soldado práctico*, éd. Reis Brasil, Lisboa, Publicações Europa-América, 1988.

28 Serge Gruzinski, *Les Quatre Parties du monde*, op. cit., p. 234.

29 *Ibid.*, p. 239.

30 George Elison, *Deus Destroyed: The Image of Christianity in Early Modern Japan*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1988.

par une chronique anonyme d'Istanbul, le *Tarih-i Hind-i garbi*³¹, qui décrit par le menu la découverte, la conquête et la colonisation des Indes de Castille et propose les moyens de remédier à cette monstruosité qu'est aux yeux d'un croyant musulman la christianisation des Indiens³². Comment aujourd'hui, dans notre pays et dans nos collèges, ignorer un point de vue musulman sur la conquête espagnole et portugaise de l'Amérique ? La mappemonde de l'amiral ottoman Piri Reis est non seulement le témoin d'une carte perdue de Christophe Colomb, mais aussi la première carte de la côte brésilienne à indiquer Cabo Frio et Rio de Janeiro.

MONDES MÊLÉS ET NAISSANCE D'UNE SPHÈRE GLOBALE

Le temps manque pour évoquer d'autres questions suggérées par l'expansion ibérique. Celle-ci est davantage qu'une entreprise de conquête, de colonisation et de christianisation. Elle s'emploie à transformer les sociétés conquises en les occidentalisant, nous tendant ainsi un miroir de la modernité européenne en gestation. À l'occidentalisation, les sociétés soumises réagissent en produisant des métissages qui sont bien autre chose que des phénomènes culturels. Je n'y reviendrai pas. Surtout, n'oublions pas que la légende noire a expulsé l'histoire ibérique de la mémoire européenne au nom de l'extermination des populations indigènes, mais aussi par mépris des sociétés métisses, donc impures, qu'Espagnols et Portugais avaient laissées sur leur passage. De grands historiens anglo-saxons ont été jusqu'à mettre au compte des métissages, et donc de la dégénérescence et de l'impureté raciale, le déclin de l'empire portugais³³.

31 Accessible dans la traduction de Thomas Goodrich, *The Ottoman Turks and the New World: A Study of Tarih-i Hind-i Garbi and Sixteenth-Century Ottoman Americana*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1990.

32 Serge Gruzinski, *Quelle heure est-il là-bas ? Amérique et islam à l'orée des Temps modernes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

33 « *Perhaps today, ironically, it is the Portuguese, with their messy, hybrid histories of commercial, cultural and sexual exchanges with different cultures, who have come to more adequately define the ethos of the early modern world* » (Jerry Brotton, *Trading Territories, op. cit.*, p. 47-48).

Entre le reste du monde et la péninsule Ibérique se développent des espaces intermédiaires qui ne sont périphériques que vus d'Europe. Ces espaces mobiles, médians, échappent en partie au contrôle des Couronnes et de l'Église de Rome. Dotés d'une relative marge de manœuvre, ils précèdent donc l'apparition de la sphère publique dont Jürgen Habermas fait remonter l'émergence au XVII^e et plus encore au XVIII^e siècle européens³⁴.

Ces espaces de sociabilité se multiplient tout au long du XVI^e siècle. Ils regroupent pêle-mêle des marchands, des missionnaires, des militaires originaires de la péninsule Ibérique, avec des mandarins chinois, des nobles japonais, mexicains, péruviens, des marchands gujarati et malais, des trafiquants d'esclaves et des princes africains, auxquels s'ajoutent tous les rejetons métis nés de ces rencontres et tous les intermédiaires et passeurs qui prolifèrent dans ces marges. S'improvisent alors des communautés d'intérêts qui ne s'alignent pas forcément sur les politiques de Lisbonne ou de Madrid, dont voici deux exemples. Au début du XVII^e siècle, des contacts diplomatiques se nouent entre le shogun et des créoles de Mexico afin de développer les échanges transpacifiques, comme en témoigne la rencontre de Rodrigo de Vivero avec Hidetada Tokugawa³⁵. Dans les années 1640, les grandes familles de Rio (Salvador Correa de Sa) traversent l'espace de l'Atlantique sud et font, loin du regard de Lisbonne, la reconquête de l'Angola tombé aux mains des Hollandais³⁶.

Des îles, des marchés, des ports, des navires, mais aussi des couvents de réguliers et des collèges jésuites, des hôpitaux, des jardins botaniques accueillent ces réseaux proliférants et cette sociabilité nouvelle bricolée, développée autour d'intérêts partagés, de savoirs nouveaux et de pratiques communes dans le cadre de « *troublingly unfamiliar encounters*³⁷ ».

34 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* [1962], trad. fr., Paris, Payot, 1978.

35 Rodrigo de Vivero, *Du Japon et du bon gouvernement de l'Espagne et des Indes*, éd. Juliette Montbeig, Paris, SEVPEN, 1972.

36 Charles Ralph Boxer, *Salvador de Sá and the Struggle for Brazil and Angola, 1602-1686*, [1952], Westport (Conn.), Greenwood Press, 1975.

37 Jerry Brotton, *Trading Territories*, *op. cit.*, p. 82.

Initiatives diplomatiques et économiques, productions littéraires et scientifiques (Garcia da Orta à Goa), échanges continus d'informations et de techniques, nouvelles formes de solidarité et de coopération prêtent à cette sphère nouvelle qui s'ébauche sur une partie de la planète une importance et une autonomie que l'on ne devrait pas négliger. Les pilotes musulmans sur les vaisseaux portugais, les truchements qui accompagnent partout les Ibériques ne sont qu'une composante de cette sphère pragmatique qui s'organise au contact de la présence ibérique en Afrique, en Amérique et en Asie. Manille devient ici, au même titre que Macao, un port où des Européens s'initient au monde chinois et où des Chinois se familiarisent avec les sociétés et les pratiques ibériques.

24

Ces échanges sont le plus souvent occultés ou gommés. Les fameuses cartes de Cantino et de Caverio sont pourtant impensables sans ces échanges incessants, sans les emprunts à des savoirs locaux et musulmans, notamment en ce qui concerne le calcul des latitudes et les descriptions territoriales³⁸.

L'auteur de *Peregrinação*, le portugais Fernão Mendes Pinto, reste le témoin irremplaçable de la pénétration de Lisbonne en zone chinoise et japonaise³⁹. Si les données historiques qu'il transmet sont souvent confuses ou manipulées, ses descriptions nous sont précieuses car elles demeurent sans équivalent. En effet, Mendes Minto décrit les mécanismes clandestins qui dans les années 1540 organisent la collaboration des marins de Lisbonne avec leurs divers partenaires asiatiques. L'île de Liampo, au large de la ville chinoise de Ningbo, au sud-est de la région de Shanghai, offre une image vivante de cette sphère embryonnaire, où l'on oublie le choc des civilisations au profit des affaires, où les obstacles linguistiques, culturels, religieux sont tous escamotés en faveur d'une convivialité unanimement vouée à la recherche du profit. La rade discrète de Liampo accueille contrebandiers chinois, gens de Patane, de Malacca, pirates japonais et évidemment aventuriers portugais. Mais autant que cet îlot chinois, les navires de la mer de Chine constituent

38 *Ibid.*, p. 82.

39 Fernão Mendes Pinto, *The Travels of Mendes Pinto* [1614], éd. Rebecca D. Catz, Chicago, The University of Chicago Press, 1989.

des microcosmes où coexistent diverses religions, où l'on parle plusieurs langues et où l'on jongle avec les techniques de navigation, où l'on se partage les butins.

Pour conclure, je dirai un mot d'une expérience menée au sein d'une classe de seconde, au sein du lycée Jean Rostand, à Roubaix, la ville la plus pauvre de France, par un de nos collègues. Le programme de classe de seconde proposait de choisir entre la Chine et le Mexique. Leur professeur d'histoire, Laurent Guitton, a jugé que l'ouvrage que nous avons consacré aux deux entreprises de Cortés et de Pires qui confrontèrent les Ibériques avec deux civilisations majeures du globe, la Chine et la Mésoamérique, pouvait susciter l'intérêt, la curiosité, voire une appropriation de la part d'une population scolaire particulièrement défavorisée, en majorité fils et filles de l'immigration. Ramener la scène historique du XVI^e siècle à ce quadruple affrontement est certainement une simplification abusive du passé, nul ne le contestera. Mais cela a été aussi le moyen de familiariser un public de collégiens avec un moment historique déterminant pour le cours de l'histoire moderne, tous continents confondus⁴⁰. Puis, en mai 2013, les collégiens ont porté sur la scène du théâtre Pierre de Roubaix l'affrontement des Espagnols avec les Aztèques et celui des Chinois avec les Portugais, après avoir réfléchi une année durant sur les mérites comparés de deux entreprises de colonisation, le choc des cultures et les images d'un autre qui se révèle être duel. Cette expérience roubaisienne m'a confirmé que la riche période que couvre la question proposée au concours est fertile en débats et en matériaux de ce type, et je me réjouis qu'un grand concours de recrutement lui concède enfin l'importance qu'elle mérite.

40 Et ce fut aussi l'occasion de rompre avec les dualismes et les clichés qui encombrant la maigre mémoire que nous avons de cette période.

PREMIÈRE PARTIE

**Conquête et gestion
de nouveaux espaces**

QU'EST-CE QUE LA *CONQUISTA* ?

Bernard Grunberg
Université de Reims Champagne-Ardenne
(EA 2076 HABITER)

Écrire l'histoire de la *conquista* n'est pas chose aisée. Le thème est en effet très connoté de part et d'autre de l'Atlantique. Hormis l'affirmation d'un jugement de valeur (la *conquista* fut « bonne » ou « mauvaise »), qui n'est pas le propos de l'historien, certains s'attachent à la *codicia* (la soif de l'or) des conquistadors, qui ont traversé l'océan en quête de gloire et de richesses, en suivant notamment les affirmations d'un Bartolomé de Las Casas ; d'autres y voient l'extension d'une croisade, ou n'hésitent pas à faire un contresens en parlant de génocide ; enfin cette entreprise a parfois été interprétée comme une épopée fabuleuse, qui vit la lutte acharnée entre le monde « civilisé » espagnol et les « barbares » et les « sauvages » du Nouveau Monde, qui permit à la monarchie espagnole de se doter d'un empire qui allait s'étendre à travers le monde. Face à de telles affirmations, voire de contre-vérités, l'historien se doit de contextualiser la *conquista* en la replaçant dans son cadre, l'Espagne de la fin du xv^e siècle et du début du xvi^e siècle, et en privilégiant l'étude des documents contemporains, qu'ils soient espagnols ou indigènes, comme l'ont fait les grands historiens de la *conquista* : Demetrio Ramos, Silvio Zavala, Francisco Morales Padrón, Francisco de Solano et James Lockhart.

Dans le dictionnaire de Covarrubias de 1611, on ne trouve pas d'entrée à *conquista* ; seul le verbe *conquistar* (conquérir) y figure, avec pour définition : « *Tâcher d'obtenir par les armes un royaume ou un État* ». L'auteur ajoute à la suite : « *conquista, conquistadores* ». Il peut sembler

paradoxal qu'un tel dictionnaire ne développe pas cette entrée, ni celle de *conquistador*. En réalité, il n'en est rien : le mot et ses acceptions ont évolué en moins d'un siècle. D'emblée, il faut noter qu'il serait plus juste de parler de *conquistas* car, même si chacune obéit aux mêmes règles et processus, le cadre géographique, les populations rencontrées et les hommes qui y participent ne sont pas toujours les mêmes : la *conquista* de Mexico, comme celles du Guatemala, du Pérou, du Chili, de Colombie, etc., ont chacune des caractéristiques propres. Il n'est pas question ici de développer ce thème mais d'aborder notre sujet, en essayant de définir ce qu'est la *conquista* de façon générale, ce que sont les hommes qui y ont participé (les conquistadors), avant de voir quelle fut l'évolution de la terminologie de la *conquista* tout au long du XVI^e siècle.

30

La *conquista* – nous garderons le mot espagnol, qui permet d'en mieux cerner le sens – doit être incluse dans un long processus, qui commence par la découverte (*descubrimiento*) (1492-ca 1516)¹, qui se poursuit par la prise de possession (*toma de posesión*), suivie par la *conquista* (ca 1516-1568/1573), et qui s'achève par la colonisation (*población*)², chacune de ces phases ayant ses propres caractéristiques.

LE PRÉAMBULE NÉCESSAIRE À LA *CONQUISTA* : LA PRISE DE POSSESSION

Pour s'emparer d'un territoire et pour que la guerre soit légitime et justifiée au regard du droit, il fallait que celui qui allait employer la force ait des droits légitimes à faire valoir. L'acte qui concrétise ce droit est la prise de possession (*toma de posesión*)³, qui tire son origine du droit romain et du droit germanique⁴, et qui marque juridiquement l'acquisition d'une souveraineté sur un territoire déterminé.

1 Les découvertes (*descubrimientos*) ne s'arrêtent naturellement pas en 1516 ; elles se poursuivent ensuite, notamment dans le Pacifique.

2 Les contemporains parlaient plutôt de « peuplement » (*población*).

3 Francisco Morales Padrón, « Descubrimiento y toma de posesión », *Anuario de estudios americanos*, vol. 12, 1955, p. 321-380.

4 Silvio Zavala, *Las instituciones jurídicas en la conquista de América*, México, Porrúa, 1971, p. 135-136.

Dès son premier voyage, Christophe Colomb prend possession des terres nouvelles pour affirmer la souveraineté espagnole en Amérique⁵, car un territoire ne peut être occupé sans un acte de prise de possession qui « représente l'acquisition positive de la souveraineté sur un territoire déterminé. Il est l'acte par lequel la souveraineté théorique, dont la Couronne de Castille prétend jouir, devient réelle et effective par l'entrée dans le pays⁶ ». Cependant, ce n'est qu'en 1493 que la prise de possession tirera sa légitimité de la donation pontificale faite par le pape Alexandre VI par la bulle *Inter Caetera* du 4 mai 1493 :

En vertu de l'autorité du Dieu tout-puissant que nous avons reçue par le bienheureux Pierre, et de celle qui est attachée aux fonctions de vicaire de Jésus-Christ que nous exerçons sur la terre, nous donnons, concédons, transférons à perpétuité, aux termes des présentes, ces îles et ces continents, avec toutes leurs dominations, villes, places fortes, lieux et campagnes, droits et juridictions, à vous et à vos héritiers et successeurs, les rois de Castille et de Léon ; et nous vous en faisons, constituons et estimons maîtres, vous et vos susdits héritiers et successeurs, avec pleine, libre et entière puissance, autorité et juridiction. Mais c'est notre volonté que notre présente donation, concession et assignation, ne puisse ni être censée avoir été mise en question ou détruite, ni détruire les droits des princes chrétiens qui auraient effectivement possédé lesdites îles et lesdits continents jusqu'au jour précité de la nativité de notre Seigneur Jésus-Christ⁷.

- 5 « El Almirante [...] dijo que le diesen por fe e testimonio como el por ante todos tomaba, como hecho tomo, posesión de la dicha isla por el Rey y por la Reina sus señores » (Cristóbal Colón, *Textos y documentos completos. Relaciones de viajes, cartas y memoriales*, éd. Consuelo Varela et Juan Gil, Madrid, Alianza, 1995, p. 110 ; trad. fr. : Christophe Colomb, *Œuvres complètes*, éd. C. Varela et J. Gil, Paris, La Différence, 1992, p. 63-64).
- 6 José Miranda, *Las ideas y las instituciones políticas mexicanas (1521-1820)*, México, UNAM, 1978, p. 35.
- 7 Josef Metzler, *America Pontificia. Primi saeculi evangelizationis, 1492-1592. Documenta pontificia ex registris et minutis praesertim in Archivo Secreto Vaticano existentibus*, Città del Vaticano, Libreria editrice Vaticana, 1991, vol. 1, p. 79-83 ; trad. fr. : Alphonse Gourd, *Les Chartes coloniales et les constitutions des États-Unis*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, p. 199, repris dans Bernard Grunberg et Julian Montemayor (éd.), *L'Amérique espagnole (1492-1700). Textes et documents*, Paris, L'Harmattan, à paraître.

La prise de possession est unique, elle ne peut être remise en question. Elle est cependant parfois l'objet de litiges. Le premier qui prit possession du Mexique fut Juan de Grijalva⁸. Un an plus tard, Hernán Cortés fit de même sous la menace de Francisco de Garay⁹, un concurrent dangereux qui avait envoyé de la Jamaïque un petit groupe d'hommes pour prendre possession de ce pays, en son nom propre et au nom du roi d'Espagne¹⁰. Cette rivalité souligne l'importance d'un tel acte. En effet, le chef de l'expédition qui effectue la prise de possession en retire des récompenses royales et la possibilité d'accomplir la conquête à sa guise et souvent à son profit.

32

La prise de possession, en accord avec le droit romain et le droit germanique, revêt partout le même cérémonial : le chef de l'expédition plante une bannière dans le sol nouvellement foulé¹¹ et entaille de trois coups d'épée un arbre en proclamant qu'il prend possession de cette terre au nom du roi d'Espagne¹². L'exemple de la prise de possession de la mer du Sud, le Pacifique, par Nuñez de Balboa, illustre bien ce cérémonial :

8 Juan Díaz, *El itinerario de la armada del rey católico*, dans *La conquista de Tenochtitlan*, éd. Germán Vázquez, Madrid, Historia 16, 1988, p. 29-57, ici p. 39 ; Bernardino Vázquez de Tapia, *Relación de meritos y servicios del conquistador Bernardino Vázquez de Tapia*, éd. Jorge Gurría Lacroix, México, UNAM, 1972, p. 26 ; Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. Carmelo Sáenz de Santa María, Ramón Iglesia et al., Madrid, Instituto Gonzalo Fernández de Oviedo, 1982, t. I, chap. XIII (trad. fr. : Denis Jourdanet, *Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, avec introduction et choix des textes par Bernard Grunberg, cartes de Pierre Simonet, Paris, FM/La Découverte, 1980).

9 Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. XXXI.

10 *Ibid.*, chap. LX.

11 Juan Díaz, *El itinerario de la armada del rey católico*, op. cit., p. 39.

12 « [...] fue desta manera, que desenvainada su espada, dio tres cuchilladas, en señal de posesión, en un árbol, que se dice ceiba, que estaba en la plaza de aquel gran patio, e dijo que si había alguna persona que se lo contradijese que él se lo defendería con su espada, y una rodela que tenía embrazada ; y todos los soldados que presentes nos hallamos cuando aquello pasó dijimos que era bien tomar aquella real posesión en nombre de su Majestad » (Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. XXXI, p. 59).

Le capitaine Vasco Nuñez, au nom du sérénissime et très catholique roi don Fernando, cinquième du nom, et de la reine sérénissime et catholique doña Juana, sa fille, et pour la couronne et le sceptre royal de Castille, prit dans la main un drapeau et l'enseigne royale de leurs altesses, sur laquelle était peinte une image de Notre-Dame, la Sainte Vierge Marie, avec dans ses bras son précieux Fils, notre Rédempteur, Jésus Christ ; au pied de l'image se trouvaient les armes royales de Castille et Léon. L'épée dégainée et une rondache dans les mains, il entra jusqu'aux genoux dans l'eau de la mer salée et commença à se promener en disant : Vive les très hauts et très puissants rois don Fernando et doña Juana, rois de Castille, Léon et Aragon etc., au nom desquels et pour la couronne royale de Castille, je saisis et prends présentement possession réelle et en personne des mers, terres, côtes, ports et îles australes, avec toutes leurs annexes, royaumes et provinces qui leur appartiennent ou viendraient à leur appartenir, sans qu'il y eût aucune contradiction – sous quelque raison, manière ou titre qui soit, ancien ou moderne, du temps passé, présent ou à venir. Si quelqu'autre prince ou capitaine, chrétien ou infidèle, ou de quelque loi, secte ou condition qu'il soit, prétend avoir quelque droit sur ces terres et mers, je suis prêt et en condition de le contredire et de le défendre au nom des rois de Castille, présents ou futurs, auxquels appartiennent cet empire et seigneurie de ces Indes, îles et Terre-Ferme septentrionales et australes, avec leurs mers aussi bien dans le pôle arctique que dans l'antarctique, de part et d'autre de la ligne équinoxiale, dans ou hors des tropiques du Cancer et du Capricorne en vertu de ce que, plus amplement, tout ou partie de cela appartient et dépend de leurs majestés et de leurs successeurs. Ainsi que je le fais par écrit plus longuement, je déclare que maintenant, tout le temps et tant que le monde durera jusqu'au jugement dernier des mortels on dira ou pourra dire cela et l'alléguer en faveur de leur patrimoine royal. Il fit ainsi ses actes de prise de possession sans aucune contradiction et selon le droit¹³.

13 Gonzalo Fernández de Oviedo, *Historia general y natural de las Indias*, éd. Juan Pérez de Tudela Bueso, Madrid, Atlas, 1959, t. III, livre XXIX, chap. 3, p. 214-215 ; trad. fr. dans Bernard Grunberg et Julian Montemayor (éd.), *L'Amérique espagnole (1492-1700)*, *op. cit.*

Ainsi, avec la prise de possession, la *conquista* se trouve justifiée. La fondation de villes espagnoles dans le Nouveau Monde établira concrètement cette prise de possession. Désormais, le conquistador sera avant tout l'homme qui fera reconnaître par les armes le droit de l'Espagne et de l'Église sur les terres qui appartiennent à la Couronne.

Alors que la prise de possession vise en premier lieu la terre, l'occupation totale n'est pas nécessaire. La *conquista* va procéder par bonds successifs et se résigner « à des demi-dissidences, acceptant de ne pas s'occuper de vastes régions à l'intérieur du domaine qui a été annexé¹⁴ ». En effet, une fois la prise de possession effectuée, le roi d'Espagne intègre ces nouvelles contrées à son patrimoine et à la Couronne royale¹⁵ et, de ce fait, comme l'avait bien observé Pierre Chaunu, « la *conquista* n'implique aucune action sur le sol ; elle n'entraîne aucun effort en profondeur pour entamer un nouveau dialogue entre l'homme et la terre. La *conquista* ne vise pas la terre mais uniquement les hommes¹⁶ ». C'est pourquoi les populations indigènes seront ensuite incorporées dans un pacte de vassalité¹⁷.

34

LA CONQUISTA : UN PROLONGEMENT DE LA RECONQUISTA OUTRE-MER

La *conquista* est, en partie, une sorte de transposition de la guerre de la *Reconquista* en Amérique, non sans quelques modifications¹⁸. Tous les Espagnols ont été marqués par la prise de Grenade, qui est encore très

14 Pierre Chaunu, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes (xvi^e siècle)*, Paris, PUF, 1969, p. 161.

15 *Recopilación de leyes de los reynos de las Indias mandadas imprimir y publicar por la Magestad Católica del Rey Don Carlos III Nuestro Señor* [1691], Madrid, Imprenta nacional, 1998, livre IV, titre 12, loi 14.

16 Pierre Chaunu, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes (xvi^e siècle)*, op. cit., p. 135.

17 Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. Cl.

18 Charles Verlinden, *Précédents médiévaux de la colonie en Amérique : période coloniale*, Mexico, Éditorial Fournier, 1954 ; Charles Gibson, « Reconquista and conquista », dans Raquel Chang-Rodríguez and Donald A. Yates (dir.), *Homage to Irving A. Leonard: Essays on Hispanic Art, History, and Literature*, [Ann Arbor], Latin American Studies Center, Michigan State University, 1977, p. 19-28 ; Luis Weckmann, *La herencia medieval de México*, México, El Colegio de México, 1984.

présente dans les esprits. En effet, la lutte contre les musulmans, qui prit des formes de guerre de reconquête et de religion tout à la fois, modela les structures sociales et eut un impact très fort sur tous les habitants de la péninsule. Cette victoire sur les musulmans fut interprétée comme une faveur divine, qui impliquait, dans l'esprit des conquistadors, une légitimation de la *conquista* dans le Nouveau Monde. Le terme *conquistador* remonte d'ailleurs à l'époque de la *Reconquista*, lorsqu'en 1238 le roi d'Aragon, Jaime I, libère Valence de l'occupation musulmane et reçoit le titre honorifique d'*El Conquistador* pour son exploit¹⁹.

Cet environnement de la *Reconquista* se retrouve en Amérique, où les Espagnols, lorsqu'ils découvrent les premières pyramides indiennes, les appellent mosquées (*mezquitas*)²⁰. Bernal Díaz nous parle de leurs *atabales*, qui étaient des tambours de guerre dont se servaient les Maures²¹. Et n'oublions pas l'histoire de Pedro Carbonero, reprise par Cortés, Bernal Díaz et López de Gomara²². Il faut ajouter à cet environnement

19 Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. CCVII.

20 Hernán Cortés, *Cartas y documentos*, éd. Mario Hernández Sanchez-Barba, México, Porrúa, 1963, t. I, p. 23-24, et t. II, p. 73-74.

21 Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. XXXI.

22 Pedro Carbonero, natif d'Ecija, était à la tête d'un groupe de douze bandits qui, sur les frontières entre régions arabo-musulmanes et chrétiennes, enlevait des Arabes pour les rançons ou pour les revendre aux chrétiens. Capturé par les Maures, il se vit proposer la vie sauve contre sa conversion, mais il refusa et fut tué. Pour Bernal Díaz, cette histoire racontait qu'en certaines circonstances difficiles, Pedro Carbonero savait fort bien où il était, mais qu'il ignorait le moyen de s'en sortir (*Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. LXIX) ; Hernán Cortés, *Cartas y documentos*, éd. cit., t. II, p. 42 ; Andrés de Tapia, *Relación de algunas cosas de las que acaecieron al muy ilustre señor don Hernando Cortés*, dans *La conquista de Tenochtitlan*, éd. cit., p. 92. Il y a encore d'autres références à la *Reconquista* : « Que dirai-je de la grande réception que nous fîmes à Cortés avec des arcs de triomphe, des fêtes où l'on simulait des surprises entre Maures et chrétiens, et d'autres réjouissances avec des feux d'artifice » (Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. CLXXIV, p. 512). On trouve quelquefois des descriptions comparatives qui reprennent des éléments du monde arabe, notamment de vêtements : « *ciertas ropas labradas de seda a la morisca de las que llaman almaizares* » (Juan Díaz, *El itinerario de la armada del rey católico*, éd. cit., p. 49). Cf. Hernán Taboada, *La sombra del Islam en la conquista de América*, Madrid, UNAM-FCE, 2004.

que nombreux sont ceux qui ont lu des ouvrages sur les guerres menées dans la péninsule²³. Il n'y a qu'à se reporter à Bernal Díaz, qui évoque *Amadis de Gaule*, Roland, la *Reconquista*, et il faut aussi rappeler l'attrait des romans de chevalerie, déjà très en vogue dans la péninsule. De plus, le cri de ralliement des conquistadors sera « Santiago ! », qui, de *Santiago matamoros* (le tueur de Maures) se transformera tout naturellement en *Santiago mataindios* (le tueur d'Indiens).

Avant de parvenir aux Indes, la *conquista* passe d'abord aux Canaries : ces îles seront un véritable laboratoire pour la *conquista* dans le Nouveau Monde. Fernando de Pulgar, chroniqueur royal des Rois catholiques, rapporte, dans sa *Crónica de los señores Reyes Católicos*, qu'en 1478

36

[L]e roi et la reine décidèrent de faire une flotte sur mer et de l'envoyer conquérir les îles de la Grande Canarie, celles qui étaient rebelles et n'étaient pas sujettes à leur royaume [...]. Ils envoyèrent comme leur capitaine dans cette conquête un chevalier natif de la ville de Xérès de la Frontera Pedro de Vera, homme bien courageux et expérimenté dans les choses de la guerre. Celui-ci descendit aux îles de la grande Canarie et lutta de nombreuses fois contre les gens barbares qui y demeuraient. Cette conquête dura pendant trois ans où il eut continuellement des guerres avec ces gens. Le roi et la reine y firent beaucoup de dépenses parce qu'ils envoyaient continuellement des gens de guerre et d'autres grandes provisions de vin, toiles, fer, drap et toutes autres choses nécessaires à l'entretien des gens qui, par leur ordre, participaient à cette conquête. À la fin elles furent mises sous la sujétion du roi et de la reine [...]. Le roi et la reine envoyèrent dans ces îles des frères et des clercs pour les convertir à la foi de notre sauveur [...]²⁴.

23 Irving A. Leonard, *Los libros del conquistador*, México, FCE, 1979 [1949].

24 Fernando del Pulgar, *Crónica de los señores Reyes Católicos Don Fernando y Doña Isabel de Castilla y de Aragón*, Valencia, Benito Monfort, 1780, 2^e partie, chap. 76, p. 135-136. Sur cet aspect, on se reportera aux travaux suivants : Francisco Morales Padrón, *Descubrimiento, toma de posesión, conquista (Canarias: una modesta América)*, Las Palmas de Gran Canaria, Ediciones del Cabildo de Gran Canaria, 2009 ; Alfonso García Gallo, « Los sistemas de colonización de Canarias y América en los siglos XVI y XVII », dans Francisco Morales Padrón (dir.), *I Coloquio de Historia Canario-Americano*, Las Palmas de Gran Canaria, Ediciones del Cabildo de Gran Canaria, 1977, p. 425-442.

Des Canaries, la *conquista* traverse l'Atlantique. C'est d'abord au Mexique qu'elle manifeste clairement des caractéristiques de la *Reconquista*. L'exemple de la bataille de Mexico l'illustre bien. Les Castillans, lors de la guerre de Grenade, préféraient employer le blocus prolongé d'une ville ou d'un château pour réduire par la faim les défenseurs, car ils hésitaient à lancer des assauts, souvent hasardeux et aux résultats médiocres. Cortés fera le siège de Tenochtitlan durant plus de quatre mois. Comme ses prédécesseurs, il utilisera l'artillerie pour abattre toutes les défenses de ses adversaires et détruire progressivement Mexico. Ces bombardements ressemblent en partie à ceux de l'artillerie chrétienne pour faire chuter les murailles de Malaga (1486-1487) et de Grenade (1491). Cortés tentera, comme à l'époque de la *Reconquista*, certains assauts contre la capitale aztèque pour accélérer la victoire, mais il sera souvent battu par les Mexicains et devra poursuivre inexorablement une lente progression, avec l'aide de ses canons. De même, comme les soldats de la péninsule, Cortés préfère dévaster de manière quasi systématique les alentours de Mexico-Tenochtitlan pour décourager l'ennemi. En frappant fort et en terrorisant les populations, il oblige ses adversaires à préférer la soumission à la destruction totale. Nous retrouvons ici ces pratiques appelées *talas*, qui prenaient la forme d'actions de dévastation, visant à décourager l'adversaire par une destruction totale, à l'instar de ce qui se pratiquait lors de la *Reconquista*. Pensons aussi à ces raids en terre musulmane, désignés par les mots *cavalgada*, *algara*, *corredura*, *azaria*, que les conquistadors reproduiront eux aussi : les expéditions de *conquista* sont appelées *incursions* ou *conquêtes* (*entrada*, *cabalgada*, *guazavara* ou *conquista*).

À l'époque de la *Reconquista*, les chefs d'expédition recevaient le titre d'*adelantado*. Ils exerçaient le gouvernement des territoires incorporés à la Couronne avec des fonctions politiques, administratives et militaires. En Amérique, le monarque accorde ce titre aux chefs des conquistadors qui prennent possession des nouveaux territoires²⁵. L'*adelantado* obtient

25 Le premier *adelantado* fut Bartolomé Colomb ; par la suite ce furent essentiellement des conquistadors : Juan Ponce de León, Vasco Núñez de Balboa, Francisco de Garay, Francisco de Montejo, Pánfilo de Narváez, Pedro de Alvarado, Francisco Pizarro, Diego de Ordaz, Sebastián de Belalcázar, Diego de Almagro, Hernando de Soto, Francisco de Orellana, Miguel López de Legazpi, etc.

ainsi une juridiction suprême dans le domaine militaire, judiciaire et politique. Son rôle sera surtout de mener des expéditions, de fonder des villes, d'administrer une région. Avec les lois de 1573, l'*adelantado* verra ses pouvoirs réglementés. À la fin du XVI^e siècle, l'*adelantado* deviendra un simple titre honorifique.

38

Pour comprendre la *conquista*, il est important de rappeler que les hommes qui y participèrent sont essentiellement des Espagnols nés dans les dernières décennies du XV^e siècle, au sein d'une société qui avait été « organisée pour la guerre²⁶ ». La *Reconquista* a donné naissance à une aristocratie guerrière, d'autant plus que, surtout en Castille, certains hommes qui s'étaient distingués par leurs exploits avaient pu accéder à l'*hidalguía*²⁷. À la fin du Moyen Âge, c'est donc le système de valeur de la noblesse qui s'est imposé dans la péninsule. Ainsi, il ne fait aucun doute que le modèle de l'hidalgo guerrier est dans l'esprit de tous les hommes qui partent vers le Nouveau Monde pour y trouver une vie bien meilleure que dans la péninsule²⁸, et cela d'autant plus que la *Reconquista* a donné naissance à de nouvelles coutumes, dont la récompense pour services rendus à la Couronne, avec le partage des terres prises à l'ennemi. Les Espagnols qui partent pour l'Amérique ont donc pour objectif essentiel de tirer profit de la *conquista*, comme leurs aïeux lors de la *Reconquista*.

UNE ENTREPRISE PRIVÉE

La *conquista* présente d'autres caractéristiques médiévales, notamment par son caractère « privé ». Tout chef d'expédition aux Indes a besoin

26 Elena Lourie, « A Society Organized for War: Medieval Spain », *Past and Present*, n° 35, 1966, p. 54-76.

27 Philippe Contamine, *La Guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1980.

28 Nous pouvons le constater dans les revendications faites par les conquistadors après la *conquista*. Bernal Díaz del Castillo s'inscrit tout à fait dans cet état d'esprit quand il affirme que « la plupart d'entre nous étaient hidalgos ; quelques-uns, peut-être, n'appartenaient pas aux descendanceles les plus claires » (« *eramos todos los más hijosdalgo, aunque no pueden ser de tan claros linajes* » : *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. CCVII). Au début de sa chronique, parlant de ses premiers compagnons, il affirme qu'il y avait « certains hidalgos et soldats » (« *ciertos hidalgos y soldados* » : *ibid.*, chap. I, p. 5).

d'une autorisation qui lui permette d'explorer, de découvrir, de conquérir ou de coloniser. Cependant ces campagnes, comme toute entreprise ou service public, ne peuvent être menées que dans le cadre d'une capitulation, c'est-à-dire une sorte de contrat établi entre le monarque et l'entrepreneur mais qui n'engage en rien le souverain. Ce système contractuel n'est pas nouveau et préexiste à la découverte. En Amérique et dans le Pacifique, « les capitulations ont pour objet non seulement de réaliser des explorations, des découvertes et des *conquistas* mais aussi de fonder des villes, d'établir des pêcheries, vider des lagunes, creuser des tombes²⁹ ». Comme le souligne Francisco Morales Padrón, la Couronne étant dans l'impossibilité économique ou matérielle d'effectuer ces entreprises, elle doit accepter de collaborer avec un entrepreneur privé. Sauf cas particulier, elle ne participe pas économiquement et c'est donc l'entrepreneur qui apportera l'argent et les hommes, qui prendra les risques et qui accomplira le travail. En cas d'échec, la monarchie ne perdra rien ; dans le cas contraire, elle en tirera de grands profits et l'entrepreneur en obtiendra des bénéfiques, si l'entreprise réussit et suit les règles édictées dans les capitulations.

L'expédition elle-même est montée sur le modèle de la *compañía* : une association des participants qui mettent tout ce qu'ils possèdent en commun en vue de partager les bénéfices de l'entreprise en fonction des coutumes et des lois et non en fonction d'un contrat juridique. La *conquista* se fait grâce à l'apport de chacun de ses membres. Ainsi, lors de l'expédition de Cortés, le gouverneur de Cuba fournira environ un tiers du montant total de l'expédition³⁰. Outre Diego Velázquez et probablement derrière lui les mêmes hommes qui ont investi dans les deux premières expéditions, on trouve Andrès de Duero, secrétaire du

29 Francisco Morales Padrón, *Teoría y leyes de la conquista*, Madrid, Ediciones Cultura Hispanica del CIC, 1979, p. 218.

30 Hernán Cortés, *Cartas y documentos*, éd. cit., t. I, p. 11. En 1520, Alonso Hernández de Puertocarrero déclare sous serment que D. Velázquez a fourni trois navires, des vivres et 1800 pesos, alors que Cortés a investi dans cette expédition 5 000 pesos, dont 2 000 prêtés par Velázquez, et sept navires (*Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de ultramar*, Madrid, Establecimiento Tipográfico Sucesores de Rivadeneyra, 1898, t. XVIII, p. 27 sq.).

gouverneur de Cuba, Amador de Lares, trésorier royal, et un groupe de marchands, qui vont avancer l'argent et fournir une partie de l'équipement nécessaire, le tout gagé sur les bénéfices futurs³¹. Quant à Hernán Cortés, il a obtenu une avance de 2 000 pesos en or et diverses marchandises grâce à ses deux amis négociants³².

LES HOMMES DE LA *CONQUISTA* : LES CONQUISTADORS

40

Il est nécessaire de le rappeler et de ne pas l'oublier, le conquistador est l'homme qui fait reconnaître par les armes le droit de l'Espagne et de l'Église sur les terres appartenant à l'Espagne, à la suite de la donation pontificale. Notons que même si l'on retrouve ce terme employé dans les récits de l'époque, les acteurs de la *conquista* se désignent généralement par les mots *soldados*, *españoles*, *cristianos*, *compañeros*.

Le conquistador est tout d'abord un homme jeune, critère logique dans la mesure où il doit être en condition d'affronter des populations qui ne sont pas disposées à se soumettre. La majorité des participants ont une vingtaine ou une trentaine d'années : près des deux tiers des conquistadors de Mexico et les trois quarts des hommes de Cajamarca ont moins de trente ans. Pour la *conquista* de Mexico, on trouve une bonne proportion de jeunes gens âgés de moins de vingt ans (28 %) mais aussi 8 % d'hommes âgés de plus de quarante ans (dont près du quart a plus de cinquante ans).

31 Francisco Cervantes de Salazar, *Crónica de la Nueva España*, éd. Agustín Millares Carlo, Madrid, Atlas, 1971, t. II, p. 12 ; Bartolomé de Las Casas, *Historia general de las Indias*, éd. Juan Pérez de Tudela Bueso, Madrid, Atlas, 1957-1961, t. III, p. 114 ; Juan de Torquemada, *Monarquía indiana*, éd. Miguel León Portilla, México, Porrúa, 1975-1983, t. IV, p. 6-7 ; Pierre Martyr d'Anghiera, *De orbe novo*, trad. fr. Paul Gaffarel, dans Charles Schefer et Henri Cordier (dir.), *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIII^e jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, Paris, E. Leroux, 1897, t. IV, p. 6 ; Gonzalo Fernández de Oviedo, *Historia general y natural de las Indias*, éd. cit., t. II, livre XVII, p. 19-20 ; Francisco López de Gomara, *La conquista de México*, éd. José Luis de Rojas, Madrid, Historia 16, 1987, chap. VII-VIII ; Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. XIX-XX ; Hernán Cortés, *Cartas y documentos*, éd. cit., t. I.

32 Francisco López de Gomara, *La conquista de México*, éd. cit., chap. VIII.

Les origines des conquistadors varient en fonction des expéditions et de l'époque. Si l'on note une forte présence andalouse au début du XVI^e siècle car on a surtout besoin de marins, celle-ci sera moins importante par la suite. La première région d'origine des conquistadors de Mexico demeure cependant l'Andalousie avec 32 %, suivie du Léon avec 17 %, de l'Estrémadure avec 15 %, de la Vieille-Castille avec 12 % et de la Nouvelle-Castille avec 7,1 %. Cette diversité s'explique surtout par un recrutement fait essentiellement dans les îles et par l'arrivée de nouvelles vagues de migrants en provenance de la péninsule. Pour la *conquista* du Pérou, la Castille d'Or n'étant pas en mesure de fournir seule les hommes nécessaires à l'expédition de conquête, Francisco Pizarro dut partir en Espagne, non seulement pour obtenir les capitulations de Tolède (26 juillet 1529), mais aussi pour recruter surtout des hommes natifs de sa région d'origine, l'Estrémadure, ce qui explique que parmi les hommes présents à Cajamarca, une majorité provient de l'Estrémadure, notamment de Trujillo, Cáceres, Badajoz. Il faut souligner que très peu de conquistadors sont originaires de l'Espagne orientale, conformément au fait que les Indes sont du ressort de la Couronne de Castille et que les territoires de la Couronne d'Aragon restent encore tournés vers la Méditerranée. Dans les rangs des conquistadors, on compte également quelques étrangers, malgré les cédules discriminatoires (prises au début du XVI^e siècle) qui leur interdisent de passer outre-mer³³. Les plus nombreux sont les Portugais, suivis par les Italiens (surtout des Génois), dont plus du quart sont des marins. Ces deux nationalités forment plus de 80 % des non-Espagnols dans la *conquista* de Mexico (soit 6 % de la totalité des conquistadors). On trouve aussi quelques Grecs (surtout originaires de Rhodes) et un Flamand. En Colombie et au Venezuela, il y aura aussi des Allemands, les *Welser-Konquistadors*.

33 *Recopilación de leyes de los reynos de las Indias*, op. cit., livre IX, titres 26 et 27 ; Diego de Encinas, *Cedulario indiano, recopilado por Diego de Encinas* [1596], Madrid, Ediciones de Cultura Hispánica, 1945-1946, t. I, fol. 440-462 ; Richard Konetzke, « La legislación de extranjeros en América durante el reinado de Carlos V », dans *Charles-Quint et son temps*, Paris, Éditions du CNRS, 1959, p. 93-108.

Si la *conquista* est une affaire d'hommes, il ne faut pas oublier la présence de femmes aux côtés des conquistadors : une vingtaine au Mexique, comme Maria de Estrada³⁴, un petit nombre pour l'expédition du Rio de la Plata et du Paraguay³⁵. Ce sont souvent des filles ou épouses de conquistadors, et elles participent activement à la *conquista*, les armes à la main. Il y a aussi des Noirs, comme Juan Garrido³⁶, souvent des affranchis, et l'on trouve un conquistador indien, Diego de Balbuena, qui était un cacique de Cuba et qui passa en Nouvelle-Espagne avec ses vassaux ; il fut un des premiers conquistadors de la Nouvelle-Espagne³⁷. Enfin, malgré les interdits, il y eut quelques judaïsants dans les rangs des conquistadors³⁸.

42

Contrairement à une idée très répandue, le nombre de conquistadors hidalgos demeure faible : 6 % pour ceux de Mexico. Selon James Lockhart, ceux du Pérou sont plus nombreux et forment le quart de l'expédition. Ce cas particulier est probablement à mettre en relation avec le recrutement opéré par Pizarro. Pour le Mexique, les conquistadors ont des métiers variés : plus du tiers sont liés à la mer (marins, pilotes), 28 % proviennent du commerce (marchands) et de l'artisanat (forgerons, charpentiers, tailleurs) ; on trouve aussi 12 % de *letrados*, notaires ou secrétaires, sans oublier quelques prêtres et moines, des médecins et des pharmaciens. Cependant, malgré

34 Bernard Grunberg, « Beatriz Bermúdez Velasco et Beatriz Palacios, deux femmes conquistadores exemplaires », dans Frédéric Gugelot et Bruno Maes (dir.), *Passion de la découverte, culture de l'échange. Mélanges offerts à Nicole Moine et Claire Prévotat*, Langres, Dominique Guéniot, 2006, p. 101-111.

35 *Carta de doña Isabel de Guevara a la princesa gobernadora doña Juana, exponiendo los trabajos hechos en el descubrimiento y conquista del Río de la Plata por las mujeres para ayudar a los hombres, y pidiendo repartimiento para su marido. Asunción, 2 de julio de 1556*, dans *Cartas de Indias*, Madrid, Atlas, 1974, p. 619-621.

36 Bernard Grunberg, « Les conquistadores noirs », dans Nathalie Ragot, Sylvie Peperstraete et Guilhem Olivier (dir.), *La Quête du serpent à plumes. Arts et religions de l'Amérique précolombienne. Hommage à Michel Graulich*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 445-458.

37 Bernard Grunberg, *Dictionnaire des conquistadores de Mexico*, Paris, L'Harmattan, 2001, n° 103.

38 *Id.*, *L'Inquisition apostolique au Mexique. Histoire d'une institution et de son impact dans une société coloniale (1521-1571)*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 110-112.

l'absence de mention précise, les paysans semblent constituer une partie importante des effectifs des conquistadors³⁹.

Quant aux soldats, si 16 % des conquistadors sont présentés comme tels au Mexique, contrairement, là aussi, à l'idée généralement répandue, il n'y a qu'un petit nombre de véritables soldats de métier⁴⁰, car les vrais soldats, ceux qui ont eu une réelle expérience des champs de bataille, représentent à peine plus de 1 % de l'ensemble des conquistadors de Mexico (quelques-uns ont servi en Italie, d'autres contre les Maures en Afrique, contre Barberousse, ou lors des guerres de Grenade⁴¹). Et, au Pérou, on ne trouve que deux vétérans des guerres européennes. En outre, seul un petit nombre de conquistadors ont vécu aux Indes plusieurs années avant la conquête et ont une expérience militaire contre les Indiens. Parmi cette minorité, on trouve surtout les chefs : Cortés est aux Indes depuis quinze ans ; Pizarro, Belalcazar et Soto ont passé plus de vingt ans à Panama. En fait, la très grande majorité a acquis des notions militaires en arrivant dans le Nouveau Monde et, plus généralement, les conquistadors se sont formés au contact du monde indien.

LES MOTIVATIONS

La formule, souvent répétée, de « service de Dieu et service de sa Majesté » montre que les conquistadors justifient leurs actions sur ce double plan indissociable, où l'intérêt chrétien et l'intérêt « national » se rejoignent, et où la morale chevaleresque héritée du passé impose de tenir sa foi et engage l'honneur des conquistadors. Certes la conquête

³⁹ Le licencié Lucas Vázquez de Ayllon précise en janvier 1520 que, parmi les hommes de Narváez, il y avait des fermiers, des porchers (*Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, op. cit.*, t. XXXV, p. 65).

⁴⁰ Nous trouvons des fusiliers, des arbalétriers ou des artilleurs (près de 8 % de l'expédition de Cortés), qui sont, plus ou moins, de vrais professionnels. Bernal Díaz del Castillo indique que dans l'expédition de Cortés, il y avait 617 hommes, dont 109 marins et 45 fusiliers et arbalétriers (*Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. XXVI, p. 48).

⁴¹ Bernard Grunberg, « La guerre des *conquistadores* », dans Marcel Bazin, Catherine Fournet-Guérin et Stéphane Rosière (dir.), *De Recife à Reims : récits géographiques. Mélanges offerts à Pernelle Grandjean*, Reims, EPURE, 2013, p. 239-256.

était placée sous le contrôle de la monarchie : chaque action était soigneusement enregistrée par des écrivains ou notaires royaux, qui usaient abondamment de cette formule. Mais celle-ci n'est ni ambiguë ni vide de sens, comme le montre l'ensemble de la documentation. La mission des conquistadors consiste essentiellement à inciter les indigènes à l'abandon de leur religion et de leurs coutumes et à obtenir la reconnaissance de la domination espagnole.

44

Si la recherche de l'or fut l'un des moteurs de la découverte de la Nouvelle-Espagne, progressivement ceux qui restèrent aux Indes voulurent surtout coloniser et exploiter la terre sous le régime de l'*encomienda*. Dans un premier temps, l'*encomienda* a permis de rétribuer quelque peu le conquistador, sans mettre la monarchie à contribution. L'évolution de la colonisation passera cependant par la concession de terres, en pleine propriété, aux conquistadors et aux colons. Dès le début des années trente, devant les demandes pressantes des conquistadors (et des colons) la monarchie espagnole leur concède des terres (*mercedes de tierra*). Mais ces hommes attendent aussi la reconnaissance de leurs services par l'obtention d'armoiries, d'un poste de magistrat ou de conseiller municipal, voire d'une gratification pécuniaire ou fiscale.

Les conquistadors sont peu différents des autres Espagnols ; ce sont avant tout des hommes qui ont tenté de trouver ailleurs ce qu'ils ne pouvaient obtenir chez eux, comme le résume, mieux que quiconque, Bernal Díaz del Castillo : « Nous résolûmes d'aller à nos risques et périls découvrir des terres nouvelles où nous pussions trouver l'occasion d'employer nos personnes⁴² ». La plupart étaient venus en Amérique dans l'espoir d'y faire fortune ou d'y trouver une vie meilleure, certains sans projet de retour, d'autres avec l'intention de retourner en Espagne, fortune faite, pour fonder une famille. Alors qu'au Mexique peu d'hommes purent s'enrichir, les trésors du Pérou permirent à une soixantaine de conquistadors de retourner en Espagne, alors que seule une dizaine de conquistadors de Mexico regagna la métropole.

42 Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. I, p. 5.

Avant la découverte de l'Amérique, les termes *conquista* et *conquistar* conservent leur sens traditionnel, tel que le reprendra plus tard Covarrubias dans son dictionnaire. C'est le cas, non seulement pour la *Reconquista*⁴³, mais aussi pour la conquête des Canaries en 1478⁴⁴. On retrouve le même sens dans le traité d'Alcáçovas, notamment pour la conquête du royaume de Fez (1479-1480)⁴⁵.

Le mot *conquista* apparaît aussi dans les traités de Tordesillas (7 juin 1494). Les roi et reine de Castille, de Léon et d'Aragon et le roi de Portugal et des Algarves s'engagent à ne pas « contracter pour lesdites terres ou îles, les acheter ou *conquérir* en manière quelconque » dans la partie qui ne leur appartient pas (article 2). Dans la partie qui leur est accordée, « chaque fois que leurs altesses ou leurs successeurs le voudront ou trouveront à propos, leurs vaisseaux iront par les chemins droits depuis leurs royaumes vers toutes les parties qui sont en dedans de la ligne ou limite susdite où ils pourront envoyer, découvrir et *conquérir* » (article 4). Ces traités empruntent tout naturellement le terme *conquista*, s'agissant de territoires inconnus dont les souverains souhaitent s'emparer⁴⁶.

Dans les tout premiers textes concernant précisément le Nouveau Monde, on n'emploie pas le mot *conquista*. On ne trouve quasiment que les expressions *découvrir* et *coloniser* (*poblar*), comme l'illustre la

43 « Pour cela nos enfants aimés dans le Christ, Ferdinand et Isabelle, rois de Castille et de Léon, illustres entre les autres rois chrétiens, ont conquis par la grâce [...], nous leur avons concédé que, dans les lieux conquis et à conquérir du royaume de Grenade, ils puissent édifier des églises, des monastères » (bulle *Ortodoxae fidei propagationem*, reprise dans Antonio Garrido Aranda, *Organización de la Iglesia en el Reino de Granada y su proyección en Indias: siglo XVI*, Sevilla, EEHA-CSIC, 1979, p. 262-264 ; trad. fr. dans Bernard Grunberg et Julian Montemayor [éd.], *L'Amérique espagnole [1492-1700]*, op. cit.).

44 « Le roi et la reine décidèrent de constituer une flotte et de l'envoyer conquérir les îles de la Grande Canarie » (Fernando del Pulgar, *Crónica de los señores Reyes Católicos Don Fernando y Doña Isabel de Castilla y de Aragón*, op. cit., 2^e partie, chap. LXXVI, p. 135-136).

45 Francisco Morales Padrón, *Teoría y leyes de la conquista*, op. cit., p. 41-43.

46 *Ibid.*, p. 199-211 ; trad. fr. dans Frédéric Schoell, *Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie*, de Christophe Guillaume Koch, Bruxelles, Méline, Cans et Cie, 1837, t. I, p. 405-408, repris dans Bernard Grunberg et Julian Montemayor (éd.), *L'Amérique espagnole (1492-1700)*, op. cit.

capitulation de Juan Ponce de León pour la Floride (1512)⁴⁷. De même le mot *troc* (*rescate*) est souvent associé à l'un de ces termes, voire aux deux. Pedrarias de Avila reçoit des instructions (le 11 août 1513) pour « peupler et pacifier cette terre » de Terre-Ferme (régions de l'isthme)⁴⁸. C'est véritablement avec la découverte du Mexique que le mot *conquista* va être utilisé dans son propre contexte⁴⁹. En novembre 1518, Diego Velazquez obtient des capitulations pour la *conquista* du Yucatan, après le voyage de découverte de Francisco Hernandez de Cordoba (1517)⁵⁰. Désormais, et pendant un demi-siècle, on parlera de *conquista*, c'est-à-dire de la prise de possession d'un territoire et de la soumission des populations amérindiennes à la Couronne d'Espagne.

46

Le mot *conquistador* semble avoir été utilisé aux Indes auparavant. On le trouve dès 1514 (mais peut-être un peu plus tôt), pour Saint-Domingue et pour la Terre-Ferme⁵¹. En 1516, dans une cédula royale en faveur des premiers *conquistadors* et *pobladores* d'Hispaniola, il est fait référence aux « *conquistadores* de l'île Espagnole qui furent avec l'Amiral, l'ancien, il peut y avoir 22 ans », qui ont été lésés par les répartiteurs des Indiens de cette île. La monarchie demande alors aux autorités « que l'on avantage ces *conquistadores* et premiers colons avec les répartitions d'Indiens par rapport à ceux qui sont venus par la suite dans cette île⁵² ».

47 Marta Milagros del Vas Mingo, *Las capitulaciones de Indias en el siglo XVI*, Madrid, Ediciones Cultura Hispanica, 1986, p. 162-165.

48 « *poblar e pacificar la dicha tierra* » (Archivo General de Indias, Séville [désormais AGI], *Audiencia de Panama*, 223,1, fol. 35v^o-44r^o : *Real Cédula dando a Pedrarias Dávila, capitán general y gobernador de Tierra Firme, las instrucciones que ha de seguir desde su salida con la armada de la ciudad de Sevilla hasta llegar a aquella tierra y después en el desempeño de su gobernación*).

49 Bernal Díaz del Castillo, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España*, éd. cit., chap. I-II. Notons cependant qu'il pourrait y avoir une exception : on trouve la mention de « *conquista* des îles caraïbes et des Caraïbes », mais le document n'est pas daté. Cf. AGI, *Patronato Real*, IV, 4, 28.

50 Marta Milagros del Vas Mingo, *Las capitulaciones de Indias en el siglo XVI*, op. cit., p. 169-172.

51 AGI, *Patronato Real*, CL, 1.

52 Cédula royale (Madrid, 18 novembre 1516) ; cité dans Luis Arranz Márquez, *Repartimientos y encomiendas en la isla Española (el repartimiento de Albuquerque de 1514)*, Madrid, Fundación García Arévalo, 1991, p. 410-411 ; trad. fr. dans Bernard Grunberg et Julian Montemayor (éd.), *L'Amérique espagnole (1492-1700)*, op. cit.

En fait, c'est surtout avec la conquête des grandes régions du continent américain que les mots *conquista* et *conquistador* vont connaître une grande utilisation. En juin 1519, la première lettre des hommes de Cortés comporte les deux termes⁵³. En juillet 1519, on retrouve ce mot de conquistador dans les instructions données par le *cabildo* de Veracruz aux procureurs F. de Montejo et A. Hernández de Puerto Carrero :

Vous supplierez et demanderez de notre part à leurs altesses royales qu'elles nous fassent la faveur (*merced*) que les Indiens de ces lieux soient répartis perpétuellement et, pour cela, qu'elles donnent des provisions royales audit Fernando Cortés pour qu'il les répartisse et les donne en encomienda perpétuelle aux *premiers conquistadores* et colons, en respectant la qualité des personnes et les services que chacun a effectués ou effectuée, parce qu'il convient ainsi au service royal⁵⁴.

Le terme, dont on a vu qu'il qualifiait les premiers conquérants des grandes îles de la Caraïbe, va servir également à désigner ceux qui se sont emparés des grandes régions du Nouveau Monde mais, en plus, les Espagnols feront une distinction notable entre les « premiers conquistadors » et les autres. On le comprend aisément car ce sont les premiers qui ont livré les plus dures batailles, les suivants n'ont souvent fait que récolter les bénéfices des actions de leurs prédécesseurs.

Si l'on prend l'exemple des conquistadors de Mexico, on peut donner une définition : un conquistador est un homme libre qui a débarqué au Mexique entre 1517 (expédition de F. Hernández de Cordoba) et le 13 août 1521 (date de la chute de Mexico-Tenochtitlan). Cette définition concorde avec celle que l'on trouve dans les actes du *Cabildo* de Mexico dès 1524 et qui emploie même le terme de « premier conquistador⁵⁵ ». Cette définition sera

⁵³ AGI, *Audiencia de México*, 95, 1, fol. 31^o.

⁵⁴ *Instrucción del cabildo de Veracruz a los procuradores Francisco de Montejo y Alonso Hernández de Puerto Carrero* (juillet 1519), cité dans *Documentos cortesianos*, éd. José Luis Martínez, México, FCE, 1990, t. I, p. 79-80.

⁵⁵ Les actes du conseil municipal de Mexico garderont, eux aussi, la même définition du conquistador, qualifié dans les premières années de la colonie de « *primer conquistador* » : cf. *Actas de cabildo de la ciudad de México*, México, 1889-1906, t. I (1524-1528).

reprise par le président de la seconde Audience de Mexico, Sebastián Ramírez de Fuenleal, pour qui est conquistador de Mexico tout homme qui était en Nouvelle-Espagne avant la chute de Mexico⁵⁶. La Couronne gardera la même définition, comme le montre la cédule royale du 1^{er} mai 1543 : « Nous déclarons comme premiers conquistadors de ladite Nouvelle-Espagne ceux qui gagnèrent et reprirent ladite ville de Mexico et les premiers qui entrèrent dans cette province au moment de sa découverte et de sa conquête, Don Fernando Cortés, Marquis del Valle, étant notre capitaine général lors de la découverte et de la conquista⁵⁷ ». Et l'on peut reprendre la même définition pour les conquistadors du Pérou, c'est-à-dire tout homme libre qui a pris part à l'expédition de Francisco Pizarro. Et, là aussi, on fait la distinction entre les premiers conquistadors et les autres. En fait, cette définition se généralisera à l'ensemble des Indes : le conquistador étant l'homme libre qui participe à une expédition qui découvre et/ou s'empare d'un territoire plus ou moins grand, par la voie des armes entre la date de la découverte et/ ou la prise de possession et le début de l'implantation du pouvoir espagnol sur ce même territoire. On retrouvera cela jusqu'aux Philippines⁵⁸.

48

56 *Carta de Sebastián Ramírez de Fuenleal a Carlos V (10/7/1532)*, dans *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de América y Oceanía, sacados de los archivos del reino, y muy especialmente del de Indias*, éd. Joaquín Francisco Pacheco, Francisco de Cárdenas et Luis Torres de Mendoza, Madrid, Imprenta de Manuel de Quiros, t. XIII, 1864, p. 224-230.

57 « *Declaramos por de los primeros conquistadores de la dicha Nueva España los que se hallaron en ganar y recobrar la dicha ciudad de México, y los que primero entraron en la dicha tierra al principio que se descubrió y conquistó, siendo nuestro Capitán general del dicho descubrimiento y conquista Don Hernando Cortés, Marqués del Valle* » (Diego de Encinas, *Cedulario indiano*, op. cit., t. II, p. 13). On notera une différence notable dans la *Recopilación de leyes de los reynos de las Indias*, Madrid, 1681, livre IV, titre 6, loi 1 : « *Declaramos por primeros descubridores de la Nueva España á los que primero entraron en aquella provincia quando se descubrió, y a los que se hallaron en ganar, y recobrar la Ciudad de México, siendo nuestro capitán general, y descubridor Don Fernando Cortés, Marques del Valle* » (« Nous déclarons comme premiers découvreurs de la Nouvelle-Espagne les premiers qui entrèrent dans cette province au moment de sa découverte, et ceux qui gagnèrent et reprirent la ville de Mexico, avec notre capitaine général et découvreur Don Fernando Cortés, Marquis del Valle ») ; en effet, il fallait remplacer *conquistadores* par *descubridores*, du fait de l'interdiction d'utiliser ce terme après 1573.

58 AGI, *Filipinas*, XXIX, 2, *Carta de los oficiales reales pidiendo mercedes*, fol. 10-11.

Avec l'application des *Lois nouvelles* (1542), le mot continue à avoir la même signification. L'article 27 stipule : « Et, comme nous sommes informés qu'il y a, en ladite Nouvelle-Espagne, certaines personnes faisant partie des *primeros conquistadores*, qui ne détiennent aucun repartimiento d'Indiens, nous ordonnons que le président et les auditeurs de ladite Nouvelle-Espagne s'informent au sujet des personnes de cette qualité [...] ». L'article 31 est encore plus explicite : « Et comme il est juste que ceux qui ont servi à la découverte desdites Indes et aussi ceux qui ont aidé à les peupler qui ont là-bas leurs épouses soient préférés dans les rétributions, nous ordonnons que nos vice-rois, présidents et auditeurs de nos dites Audiencias, préfèrent, pour la désignation des corregimientos et n'importe quelle autre concession, les *primeros conquistadores* et après eux, les colons mariés [...] »⁵⁹ ». Ici les « premiers conquistadors » sont aussi assimilés à des découvreurs. La provision royale du 4 juin 1543 (Valladolid), qui modère les *Lois Nouvelles* utilisera six fois le terme de « premiers conquistadors » (article 40) dans le même contexte et avec le même sens que la loi précédente⁶⁰.

Mais tout va changer avec les ordonnances sur les nouvelles découvertes et colonisations de 1573. L'article 29 ne peut pas être plus explicite : « Que les découvertes n'aient pas nom et titre de conquêtes (*conquista*), car devant être réalisées si pacifiquement et charitablement, selon notre désir, que nous ne voulons pas que l'appellation serve de prétexte ou de motif pour violenter les Indiens ou leur faire du tort »⁶¹ ». Cette loi sera reprise en 1621. Par la suite dans

59 Francisco Morales Padrón, *Teoría y leyes de la conquista*, op. cit., p. 435-437 ; trad. fr. dans Bernard Grunberg et Julian Montemayor (éd.), *L'Amérique espagnole (1492-1700)*, op. cit.

60 *Real provisión. Valladolid, 4 de junio de 1543*, dans Francisco Morales Padrón, *Teoría y leyes*, op. cit., p. 442-443.

61 « *Los descubrimientos no se den con título y nombre de conquistas pues haiendose de hazer con tanta paz y caridad como deseamos no queremos que el nombre de ocasión ni color para que se pueda hazer fuerça ni agrauio a los Indios* ». Idem en 1621 : « *El mismo ordenanza 29. de Poblaciones. D PH IV en Madrid a 11 de junio de 1621. D. Carlos II y la Reina Gobernadora. : Por justas causas, y consideraciones conviene que en todas las capitulaciones que se hicieren para*

la *Recopilación de leyes de los reynos de las Indias*, les mots *conquista*, *conquistar*, *conquistador* disparaissent du vocabulaire officiel et ils sont remplacés par les mots *descubrimiento*, *descubrir* et *descubridor*⁶². Il n'y a plus qu'une seule occurrence du mot *conquista* (article 29) dans cette *Recopilación*. Cela signifie bien que, pour la monarchie, en 1573, la phase de conquête est achevée et que celle de colonisation doit désormais être prioritaire.

50

Cependant aux Indes, le terme continuera à être utilisé, non pas dans les textes officiels mais dans les écrits privés. En effet, les conquistadors, très souvent partis de rien, qui n'ont obtenu, pour la plupart, aucun véritable enrichissement aux Indes, n'ont d'abord gagné que le titre de *conquistador*, qui souligne leur valeur militaire et leur héroïsme, et ils tiendront par-dessus tout à le conserver. Par la suite, avec l'obtention d'*encomiendas*, ils deviendront des *encomenderos*, ce qui les assimilera à des seigneurs obtenant des revenus (tribut) des indigènes. Ils partageront ces prérogatives, jusqu'à un certain point, avec les premiers colons (*pobladores*). C'est donc cette double distinction *conquistador/encomendero* qui va diviser la future société coloniale, non plus, comme en Espagne, sur des critères de lignage, mais sur des critères de mérite militaire, d'ancienneté et de richesse. Les *conquistadors* (et avec eux les premiers colons) constitueront de ce fait une des catégories sociales supérieures en Amérique.

Nous avons décrit l'un des côtés de la *conquista*, celui de l'Espagne. Tout naturellement, la *conquista*, comme l'implique la terminologie employée, ne montre que la vision espagnole. Si la très grande majorité des conquistadors ressentent une grande fierté d'avoir accompli cette entreprise « au service de Dieu et de sa majesté » et valorisent, quand ils

nuevos descubrimientos se excuse esta palabra conquista y en su lugar se use de las de pacificacion y poblacion, pues habiendose de hacer con toda paz y caridad, que aun este nombre interpretado contra nuestra intencion, no ocasiona, ni de color a lo capitulado para que se pueda hazer fuerza ni agrauio a los Indios. »

62 Compilation de la législation concernant l'Amérique et les Philippines et promulguée par les souverains espagnols, réalisée par Antonio de León Pinelo et Juan de Solórzano Pereira, et approuvée par Charles II en 1680.

le peuvent, leur participation à la *conquista*, d'autres, fort peu nombreux il est vrai, font un terrible bilan de leurs actions, comme le montre la lettre que Cindo de Portillo, devenu frère Jacinto de San Francisco, adressa à Philippe II :

En reconnaissance des services rendus à votre majesté sur ces terres [qui] m'ont été confiées en encomienda au nom de votre majesté [...]. En employant ces derniers [Indiens] et de nombreux esclaves à l'extraction de l'or, je pensais contenter ma conscience, d'autant que je prêtais quelque attention à l'exécution de cette tâche et que je nourrissais de bonnes intentions. Or Dieu, notre Seigneur, voulut me montrer par une voie qu'il serait bien long de décrire qu'en tenant ces gens dans l'esclavage et qu'en conservant des *repartimientos*, mon âme s'acheminait vers la condamnation aux flammes éternelles de l'enfer. Notre Seigneur me le montra avec tant de clarté que je me déterminai aussitôt à renoncer aux *repartimientos*. Quant aux esclaves, quoiqu'ils fussent fort nombreux, je les affranchis. En guise de pénitence pour les fautes du passé, je pris l'habit de notre glorieux père saint François, et cela fait maintenant plus de trente-trois ans que j'appartiens à ce saint ordre⁶³.

L'histoire de la *conquista* ne s'arrête pas à la perception espagnole. Il ne faut pas oublier l'autre côté de la *conquista*, c'est-à-dire la vision qu'en ont eue les populations indigènes, qui l'ont, bien entendu, vécue et ressentie très différemment, ce que Angel María Garibay K. et Miguel León-Portilla ont qualifié de « vision des vaincus », également appelée l'« envers de la *conquista* »⁶⁴. Comment les populations indigènes ont-elles perçu l'arrivée des Européens, quelles furent leurs

63 Archivo histórico nacional (Madrid), *Diversos*, XXIV, 51 (*carta de fray Jacinto de San Francisco al rey Felipe II*). Le texte a été publié dans le *Codice franciscano. Siglo xvi. Informe de la provincia del Santo Evangelio al visitador lic. Juan de Ovando. Informe de la provincia de Guadalajara al mismo. Cartas de religiosos, 1533-1569*, México, Imp. de F. Díaz de Leon, 1889, t. II, p. 217-228 ; trad. fr. dans Bernard Grunberg (dir.), *Enjeux et difficultés d'un modèle européen dans les sociétés coloniales*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 224-234.

64 Miguel León-Portilla, *Visión de los vencidos. Relaciones indígenas de la conquista [1959]*, México, UNAM, 2007 ; trad. fr. : *L'Envers de la conquête*, trad. Angel María Garibay K., Lyon, Fédérop, 1977.

attitudes et leurs réponses à l'agression dont elles furent victimes, comment interprétèrent-elles leurs défaites et l'écroulement de leur monde ? Des études ont été entreprises depuis quelques décennies, mais toutes les populations amérindiennes n'ont pas eu une attitude identique, ce qui a compliqué l'analyse et a conduit un certain nombre d'historiens à centrer leurs études sur telle ou telle région, tel ou tel peuple, souvent sur le temps long⁶⁵, mais il nous manque encore l'essentiel : des études sur les premières années de la rencontre des deux mondes.

52

Sans vouloir développer ce thème, nous devons noter que la fragilité des grands empires amérindiens, les défections de certaines populations, avides d'indépendance et de vengeance, mais aveugles face à la politique espagnole, et les ravages causés par le « choc microbien » précipitèrent la chute de ces empires. Les populations indigènes nomades (Chichimèques, Araucans) surent bien mieux s'adapter et contenir l'avancée espagnole. Si les causes de la défaite de ces empires se conjuguèrent tout au long de la *conquista*, il nous apparaît cependant aujourd'hui de plus en plus que c'est le fossé culturel qui engendra la disparition de ces empires, essentiellement d'ailleurs par le heurt de deux conceptions de la guerre radicalement opposées, et le fait qu'ils ne pouvaient comprendre l'obligation d'abandonner leurs dieux ancestraux et de se soumettre à un souverain qu'ils ne connaissaient même pas.

65 Nathan Wachtel, *La Vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole (1530-1570)*, Paris, Gallimard, 1971 ; Tzvetan Todorov, *La Conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1982 ; Serge Gruzinski, *L'Amérique de la conquête peinte par les Indiens du Mexique*, Paris, Unesco/Flammarion, 1991 ; Stephanie Wood, *Transcending Conquest: Nahuatl Views of Spanish Colonial Mexico*, Norman, University of Oklahoma Press, 2003 ; Ruud Van Akkeren, *La vision indigène conquista*, Guatemala, Serviprensa, 2007 ; Florine G. L. Asselbergs, *Conquered Conquistadors: The Lienzo de Quauhquechollan: A Nahuatl Vision of the Conquest of Guatemala*, Boulder, University Press of Colorado, 2008 ; Antonio Aimi, *La «verdadera» visión de los vencidos. La conquista de México en las fuentes aztecas*, Alicante, Universidad de Alicante, 2009.

Le récit d'un cacique maya

Puis vint l'adelantado, don Pedro de Alvarado, avec tous ses soldats, et ils arrivèrent par Churaal. Avec eux venaient deux cents Tlaxcaltecas, et ils bouchèrent les fosses et les tranchées qu'avaient creusées les Indiens de Churaal, et ainsi les Espagnols tuèrent tous les Indiens de Churaal, les Espagnols en tuèrent au moins trois mille. Ils avaient aussi attaché deux cents Indiens de Xetulul, et tous ceux de Churaal qu'ils n'avaient pas tués, et ils les tourmentèrent tous pour leur faire dire où était leur or. Alors les Indiens suppliciés dirent aux Espagnols de ne plus les tourmenter, car ils avaient beaucoup d'or, d'argent, de diamants et d'émeraudes, qu'avaient les capitaines Nehaib Ixquin, Nehiab l'aigle et le lion. Alors ils se rendirent aux Espagnols et ils restèrent avec eux, et ce capitaine, Nehaib, offrit à manger à tous les soldats espagnols et ils leur firent manger des oiseaux et des oeufs de cette terre. Puis, le lendemain, il envoya un grand capitaine du nom de Tecum appeler les Espagnols, pour leur dire qu'il était courroucé qu'on lui eût tué trois mille vaillants soldats. Dès qu'ils surent cela, les Espagnols se levèrent et virent qu'il avait amené le capitaine indien Ixquin Nehaib, et ils commencèrent à lutter avec le capitaine Tecum. Et l'adelantado demanda au capitaine Tecum s'il voulait se rendre, pour la paix et le bien. Et le capitaine Tecum répondit qu'il ne le voulait pas, qu'au contraire il voulait voir le courage des Espagnols.

Alors les Espagnols commencèrent à lutter avec les dix mille Indiens que ce capitaine Tecum avait amenés. Et ils ne faisaient que s'éviter, à peine s'étaient-ils écartés d'une demi-lieue qu'ils se retrouvaient. Trois heures durant, ils luttèrent, et les Espagnols tuèrent un grand nombre d'Indiens. On ne sut jamais le nombre de ceux qui furent tués, aucun Espagnol ne périt, tous étaient des Indiens qui étaient venus avec le capitaine Tecum, et le sang coulait, le sang des Indiens que les Espagnols tuèrent. Cela eut lieu à Pachah. Puis le capitaine Tecum prit son vol, il s'était transformé en aigle, couvert des plumes qui naissaient de lui, qui n'étaient pas fausses. Il avait des ailes qui naissaient aussi de son corps, et trois couronnes étaient sur sa tête, l'une d'or, l'autre de perles,

l'autre enfin de diamants et d'émeraudes. Ledit capitaine Tecum avait l'intention de tuer le Tunadiù qui venait à cheval. Voulant atteindre l'adelantado, il trancha la tête du cheval avec sa lance. Sa lance n'était pas de fer, mais faite de petits miroirs, et c'est par magie que le capitaine y parvint. Voyant qu'il n'avait pas tué l'adelantado, mais son cheval, il prit de nouveau son vol, s'élevant très haut pour s'abattre sur l'adelantado et le tuer. Alors celui-ci l'attendit avec sa lance et il transperça le grand capitaine Tecum Umàn.

54

Puis vinrent deux chiens, qui n'avaient point de pelage, ils étaient nus, ces chiens s'emparèrent de cet Indien pour le mettre en morceaux. Dès que l'adelantado vit que cet Indien avait belle allure, et qu'il avait ces trois couronnes d'or, d'argent, de diamants, d'émeraudes et de perles, il vint le défendre contre les chiens, et il le regarda lentement. Il était couvert de quetzals et de plumes fort belles, et ce village reçut le nom de Quetzaltenango, car c'est ici que mourut ce capitaine Tecum [...] ⁶⁶.

La relation de Tuti Cusi Yupanqui, fils de Manco II

[Les Incas] avaient vu arriver à leurs terres des hommes très différents de nous par l'allure et les vêtements, ils semblaient des Huiracochas, c'est là le nom que nous avons coutume de donner au Créateur de toutes choses, Teci Huiracochan, ce qui veut dire principe et auteur de tous ; et ils nommèrent ainsi ces gens qu'ils avaient vus, d'abord parce qu'ils différaient beaucoup de nous par le vêtement et les traits, et aussi parce qu'ils les voyaient aller sur d'immenses animaux, dont les pieds étaient d'argent [...]. Quand tous furent morts, ils conduisirent mon oncle Atahualpa à une prison, où ils le gardèrent une nuit entière, nu, une chaîne au cou [...]. Que faites-vous donc ici avec notre Inca, l'entraînant chaque jour à droite et à gauche, l'arrêtant aujourd'hui, le tourmentant demain, l'insultant un autre jour ? Que vous a donc fait cet homme ? Est-ce ainsi que vous lui payez le grand service qu'il vous a rendu en vous

66 *Titulos de la Casa Ixquin Nehaib, Señora del Territorio de Otzoya*, dans Adrián Recinos, *Cronicas indígenas de Guatemala*, Guatemala, Universidad de San Carlos, 1957, p. 85-92 ; trad. fr. dans Miguel León-Portilla, *L'Envers de la conquête*, *op. cit.*, p. 85-90.

faisant entrer sur sa terre contre notre volonté ? Que voulez-vous de lui, que peut-il faire de plus que ce qu'il a fait ? Ne vous a-t-il pas laissé entrer sur sa terre en toute paix et quiétude, avec grand honneur ? Ne vous a-t-il pas fait mander à Cajamarca ? Et les messagers que vous lui avez envoyés, ne vous les a-t-il pas renvoyés avec beaucoup d'or et d'argent, avec nombre d'hommes ? N'y allèrent-ils pas, et n'en revinrent-ils pas en litières, portés par ses gens ? À Cajamarca, n'avez-vous pas pris deux maisons pleines d'or et d'argent qui lui appartenaient, et plus encore, ce qu'Atahualpa vous donna, qui appartenait à mon Inca, et tout ce qu'il vous envoya d'ici à Cajamarca, et ce fut une grande quantité d'or et d'argent ? De Cajamarca à ici, sur les cent trente lieues de chemin ne vous a-t-on pas bien traités, vous donnant à boire et des gens pour vous aider ? N'est-il pas venu en personne vous accueillir à six lieues d'ici, à Xaquixaguana ? Par respect pour vous, n'a-t-il pas brûlé la figure principale de toute sa terre, Challcochima, à peine veniez-vous arriver ? Ne vous a-t-il pas donné des demeures et des sièges, des serviteurs, des femmes, des champs ensemencés ? N'a-t-il pas mandé tous ses gens pour qu'ils vous versent un tribut ? Ne vous l'ont-ils pas versé ? Si, si, et si. [...] Et nous, les nobles, et tout le monde, ne nous avez-vous pas pris nos femmes, nos fils, nos filles ? Et à tout cela, nous ne répondons rien, parce qu'il le veut pour le bien, et pour ne pas lui faire de peine. Nos gens ne vous servent-ils pas jusqu'à ôter de leurs capes la saleté de vos chevaux et de vos demeures ? Que voulez-vous de plus ? Toutes les fois que vous avez dit, donne-moi de l'or, donne-moi de l'argent, rassemble cela, réunis ceci, encore, ne l'a-t-il pas fait, allant même jusqu'à vous donner ses serviteurs, ceux qui le servent ? Que demandez-vous de plus à cet homme ? Vous-mêmes, ne l'avez-vous pas trompé en lui disant que vous veniez avec le vent, sur l'ordre de Huiracocha, que vous étiez ses fils, et vous disiez que vous veniez pour servir l'Inca, l'aimer très fort, le traiter comme vos propres personnes, lui et tous ses gens ? Vous savez très bien, et vous le voyez, si vous voulez regarder avec attention, qu'en tout vous avez failli [...] ⁶⁷.

67 Titu Cusi, *Instrucción del Inca don Diego Titu Cusi Yupanqui*, éd. Alessandra Luiselli, México, UNAM, 2001, p. 53-54 et 65-66 ; trad. fr. dans Miguel León-Portilla, *L'Envers de la conquête, op. cit.*, p. 141-144.

ESPAGNOLS ET INDIENS EN NOUVELLE-ESPAGNE
(ANNÉES 1520-ANNÉES 1640)

Nadine Béliand

Université Lumière-Lyon 2 / Larhra (UMR 5190)

On a assez peu étudié les relations complexes entre Indiens et Espagnols dans les mondes ruraux au cours du long siècle qui a suivi la conquête du Mexique, jusqu'à la consolidation du régime colonial. Cela tient essentiellement au caractère éclaté de la documentation historique, à la difficulté pour les historiens de multiplier les approches qu'impose le passage de la documentation indigène à celle que produisent les hispano-créoles, et vice-versa, et surtout au fait que les études sur les mondes indigènes ont adopté le point de vue de leurs acteurs, en mettant l'accent sur les transformations, adaptations, réponses et luttes engendrées par les nouveaux cadres institutionnels et politiques. L'historiographie a donc eu tendance à séparer l'histoire des maisons seigneuriales, des caciquats et républiques indiennes, la perte progressive de la propriété des *pueblos*, de celle de la formation de l'hacienda, des grands domaines et de l'histoire économique globale. Ajoutons que la tâche n'est pas aisée ; les synthèses sont rares, car la plupart des recherches sur les seigneuries indigènes et leur devenir aux lendemains de la conquête se sont concentrées sur des groupes de même appartenance ethnique, qui partageaient des destins communs¹.

1 Charles Gibson, *Los aztecas bajo el dominio español 1519-1820* [1964], trad. esp., México, Siglo XXI, 1967 ; William B. Taylor, *Landlord and Peasant in Colonial Oaxaca*, Stanford, Stanford University Press, 1972 ; Mercedes Olivera, *Pillís y macehuales. Las formaciones sociales y los modos de producción de Tecali del siglo XII al siglo XVI*, México, Centro de Investigaciones Superiores del INAH, 1978 ;

Le terrain le plus fécond pour envisager une histoire des interactions entre Indiens et Espagnols est celui de l'incorporation des territoires à la Monarchie catholique et des modalités de gouvernement, radicalement transformées suite à l'introduction des principales institutions d'origine hispanique, qui favorisent le développement de deux mondes qui se retrouvent face à face : les *pueblos de indios* et les propriétés rurales hispano-créoles et, dans leur voisinage, les *villas* et *ciudades* créées pour les Espagnols².

Dans le domaine de la recherche sur les seigneuries indigènes et leur évolution après 1521, il faut tout d'abord citer le livre de Charles Gibson, somme monumentale consacrée à la possession foncière dans la vallée de Mexico sur les trois siècles de la colonisation, et dont le thème majeur est l'impact du régime colonial sur les structures institutionnelles – gouvernement et territoire – et le profil central de la république indigène (*pueblo de indios*) qui se substitue à la seigneurie indigène (*altepetl*) et devient la base de l'organisation politique des sociétés indiennes à partir de l'administration du vice-roi Antonio de Mendoza (1535-1549)³. Gibson a analysé deux phénomènes essentiels que d'autres auteurs ont repris par la suite : la perte des prérogatives et privilèges de la noblesse indigène, et les conséquences de la rupture qu'a impliqué le passage du gouvernement du seigneur naturel héréditaire à celui de gouverneur indigène élu par les membres de la noblesse et les tributaires, placé à la

58

Hildeberto Martínez, *Tepeaca en el siglo xvi. Tenencia de la tierra y organización de un señorío*, México, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, 1984; Nancy M. Farriss, *Maya Society under Colonial Rule: The Collective Enterprise of Survival*, Princeton, Princeton University Press, 1984; Bernardo García Martínez, *Los pueblos de la Sierra. El poder y el espacio entre los indios del Norte de Puebla hasta 1700*, México, El Colegio de México, 1987; Margarita Menegus Bornemann, *Del Señorío a la República de indios. El caso de Toluca 1500-1600*, Madrid, Publicaciones del Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, 1991; Sergio Quezada, *Pueblos y caciques yucatecos 1500-1800*, México, El Colegio de México, 1993; Thomas Calvo, *Vencer la derrota. Vivir en la Sierra Zapoteca de México (1674-1707)*, Zamora/Michoacán/México, El Colegio de Michoacán, Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos, 2010.

- 2 La *villa* est plutôt un gros bourg, alors que la *ciudad* regroupe une population plus importante et est dotée de privilèges, dont les armoiries.
- 3 Charles Gibson, *Los aztecas bajo el dominio español 1519-1820*, op. cit.

tête du gouvernement municipal (*cabildo*). Le constat du déclin rapide des caciquats a été nuancé dans des travaux postérieurs ; comme l'ont montré William B. Taylor et John K. Chance pour la région d'Oaxaca, le régime colonial a eu des incidences moindres dans certaines seigneuries où la nature pacifique de la conquête, la faible emprise de l'*encomienda* et le besoin de la Couronne d'utiliser les seigneurs mixtèques et zapotèques comme collecteurs de tributs, ont contribué à maintenir les seigneurs à la tête des municipalités indigènes⁴.

De ces bouleversements successifs, il ressort une première périodisation. Entre 1519 et 1540, les conditions de l'incorporation se mettent en place autour de deux prérogatives : réduire le pouvoir des seigneurs naturels et faciliter l'administration des populations indigènes. Entre 1540 et 1590, le gouvernement des républiques indigènes est consolidé autour d'un gouverneur et de son conseil municipal ; les chefs-lieux politiques sont choisis pour réduire les populations (*congregaciones*) et deviennent ainsi des *cabeceras de doctrina* (paroisses). Le droit castillan s'applique à tout type de propriété rurale dès 1567, et bien que la législation des Indes mette au point une série de mesures visant à favoriser la protection des communautés indiennes, elle ne peut freiner l'expansion des *estancias*, terres consacrées à l'élevage, et l'évincement des possesseurs indigènes, fragilisés par la catastrophe démographique. La troisième période, des années 1590 aux années 1640, est caractérisée par un second mouvement de réduction des populations, de 1595 à 1605, puis par le recours systématique aux juges de la cour supérieure de justice (*Audiencia*) pour protéger les territoires des *pueblos de indios* ; une avalanche de plaintes rédigées par les républiques indiennes ont pour objectif l'obtention de la pleine propriété que le roi, moyennant quelques arrangements financiers, était disposé à accorder aux *hacendados*.

4 William B. Taylor, « Cacicazgos coloniales en el Valle de Oaxaca », *Historia Mexicana*, vol. 20, n° 1, 1970, p. 1-41 ; John K. Chance, *Race and Class in Colonial Oaxaca*, Stanford, Stanford University Press, 1978. La « décadence », est plus tardive ; elle date du XVIII^e siècle et est due à l'acculturation des élites indigènes, phénomène analysé par Rodolfo Pastor, *Campesinos y Reformas. La Mixteca 1700-1856*, México, El Colegio de México, 1987.

C'est un fait bien connu que dans un discours qu'il adressa à sa noblesse, Moctezuma aurait présenté Hernán Cortés comme le messager d'un roi dont l'ancêtre avait été chassé de l'Anahuac, la terre des Nahuas, et qui pour autant devait être tenu pour leur seigneur naturel⁵. Cet abandon « volontaire » de souveraineté a été considéré par la suite comme un acte formel de soumission, et il permit à Cortés d'argumenter que l'acquisition n'avait pas été faite par les armes mais par une « cession volontaire et pacifique⁶ ». Cortés avait obtenu ce qu'il souhaitait : le transfert de l'empire tributaire de Moctezuma à Charles Quint⁷. Les vassaux de Moctezuma devenaient ainsi les vassaux héréditaires de la Couronne de Castille. Or, et Cortés le savait fort bien, il y avait non pas un royaume à intégrer, mais une multitude de principautés, pour un total d'environ 1 500 seigneuries⁸. Plus qu'une conquête, la domination du Mexique se décline en des centaines de soumissions dont l'expression la plus aboutie est l'*encomienda*, seul moyen de conserver la terre ; pour que la *translatio imperii* devienne réelle, il fallait s'appuyer sur les seigneurs locaux ; pour minimiser leur pouvoir, il fallait gouverner et administrer, ce qui est davantage que représenter le roi. Au total, la *translatio imperii* ne pouvait se faire que dans la continuité et la négociation avec les élites indigènes, les *tlahtoque*, seigneurs héréditaires des *tlahtocayotl*. En effet, beaucoup d'États étaient demeurés en marge de cet empire tributaire : le Yucatan, la principauté de Tlaxcala, les seigneuries mixtèques, le Michoacán, et dans

5 *Carta Segunda enviada a su Sacra Majestad el emperador nuestro señor por el capitán general de la Nueva España, llamado Hernando Cortés* (30 octobre 1520), dans Hernán Cortés, *Cartas de Relación de la conquista de México*, México, Espasa-Calpe, 1989, p. 33-110, ici p. 66-67.

6 La chute de Tenochtitlan, un an et demi plus tard (13 août 1521) alors que Moctezuma n'est plus, n'était justifiée, selon Cortés, que pour rendre à l'empereur ce qui lui appartenait de plein droit.

7 Cela dit, il ne put jamais présenter aucun document en faisant foi : voir John H. Elliott, *Empires of the Atlantic World: Britain and Spain in America 1492-1830*, New Haven/London, Yale University Press, 2006, p. 5.

8 Bernardo García Martínez, « Nueva España en el siglo XVI: territorio sin integración, "reino" imaginario », dans Oscar Mazín et José Javier Ruiz Ibáñez (dir.), *Las Indias occidentales. Procesos de incorporación a las Monarquías Ibéricas*, México, El Colegio de México, 2012, p. 243-254.

les principautés indigènes comme dans les *encomiendas* ce qui prévalait était un critère d'association personnelle, sous la forme de tributs et services personnels, et non une association de type territorial. Le démantèlement de ces structures au bénéfice d'unités compactes, fidélisées à un monarque invisible et lointain, n'allait pas se faire aussi simplement.

L'empire aztèque consistait en une mosaïque de seigneuries tributaires intégrées à la Triple Alliance : Tenochtitlan, Tacuba et Texcoco. La formation d'une province tributaire, préalablement conquise, avait pour corollaire le partage des tributs entre les seigneurs de la Triple Alliance dont on confiait la collecte au seigneur naturel de la juridiction. Autrement dit, les conquêtes de la Triple Alliance n'avaient pas rompu les liens qui unissaient les seigneurs naturels à leurs sujets et Tenochtitlan avait seulement imposé un second flux tributaire qui se superposait au flux existant à l'échelle de la seigneurie. En revanche, quand le pouvoir seigneurial de la contrée conquise était vacant, les vainqueurs nommaient un gouverneur mexica, conservaient pour eux-mêmes des terres patrimoniales et désignaient des collecteurs de tributs issus de l'empire : les *calpixque*. Par exemple, dans la vallée de Toluca, le seigneur matlatzinca ayant pris la fuite au moment de la conquête aztèque, les seigneurs de la Triple Alliance s'adjudgèrent les terres patrimoniales de Chimaltecuhtli, seigneur naturel des Matlatzinca, nommèrent un gouverneur et deux *calpixque*. Enfin, dans les zones frontalières avec ses ennemis, notamment les Tarasques, Moctezuma maintenait des garnisons, comme celle d'Oztuma.

Pour la Monarchie catholique, l'enjeu était d'une autre nature ; il lui fallait légitimer le transfert du pouvoir politique des seigneurs au bénéfice de la Couronne, indépendamment de la situation antérieure. Elle ne pouvait toutefois atteindre ses objectifs qu'en respectant les privilèges des seigneurs naturels et de la noblesse, ce qui n'était pas sans poser de nombreux problèmes dans les provinces tributaires dépourvues d'« autorités naturelles » et gouvernées par des représentants du *tlatoani* de Tenochtitlan⁹. Pour réaliser ce transfert, encore fallait-il

9 Cortés a résolu en grande partie cette question en soustrayant aux seigneurs de la Triple Alliance les terres et les tributs obtenus dans les régions récemment conquises (entre 1470 et 1502).

pouvoir se concerter avec les seigneurs. Ainsi, sous le régime colonial, les « seigneurs naturels », désignés comme caciques, ne versent pas le tribut à la Couronne, ou aux *encomenderos*, et ne prêtent pas de service personnel ; les seigneurs de Tlaxcala disposent de privilèges spécifiques comme alliés des Espagnols. Mais ces accords tacites sont toujours fragiles ; les ambassades envoyées à Madrid ont pour objectif de resserrer le pacte ; ainsi en est-il des délégations de princes tlaxcaltèques qui eurent une entrevue avec l'empereur Charles Quint en 1527, puis en 1540, ou encore de don Pedro, fils de Moctezuma, qui fit le voyage jusqu'en Espagne en 1532-1533¹⁰. En outre, le Conseil des Indes ne disposait probablement pas de toutes les informations nécessaires sur les noblesses indigènes ; l'activité la plus importante des *Audiencias* a longtemps été de régler des contentieux entre les noblesses et les Péninsulaires, et peu de dossiers requéraient l'arbitrage du roi, à l'exception de ceux qui concernaient les noblesses ou bien des particuliers, dans des moments spécifiques de conflit avec la Couronne¹¹. Dans les systèmes seigneuriaux antérieurs à la conquête, il existe une hiérarchie sociale : tout d'abord les *tlabtoque*, seigneurs suprêmes, puis les *teules*, placés au service des premiers ; les *calpulleque*, chefs des différents *calpulli* qui forment une seigneurie¹², et enfin les *pipiltzin*, fils des *tlabtoque*. La couche

10 Andrea Martínez Baracs et Carlos Sempat Assadourian (dir.), *Tlaxcala, textos de su historia. Siglo XVI*, Tlaxcala/México, Gobierno del Estado de Tlaxcala/Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1991, vol. 6 ; Jovita R. Baber, *The Construction of Empire: Politics, Law and Community in Tlaxcala. New Spain, 1521-1640*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

11 Après la conjuration de Martín Cortés et la confiscation des biens de son marquisat de la Vallée de Oaxaca, les Indiens de San Mateo Atenco constituèrent un dossier contre lui pour récupérer leur statut de *pueblo* : voir Nadine Béliand, *Entre lagunas y volcanes. Una historia del Valle de Toluca (fines del siglo XV-fines del siglo XVIII)*, México, El Colegio de Michoacán y Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos, à paraître, chap. 9.

12 La seigneurie indigène est composée de plusieurs *calpulli*, des groupes familiaux gouvernés par les *calpulleque*, qui versent un tribut à leur seigneur naturel (*tlatoani*). Les *calpullalli*, terres du *calpulli*, étaient mises en valeur par chaque famille du *calpulli* ; celles qui n'étaient pas cultivées étaient redistribuées par les *calpulleque* ; elles permettaient de nourrir la population non paysanne comme les artisans et les commerçants. Les Espagnols les ont désignées sous l'expression « terres de répartition » (*tierras de repartimiento*).

intermédiaire de la société comporte les paysans du *calpulli* (*macehuales*), des artisans et des commerçants. La couche inférieure regroupe les *mayeque* (*terrazgueros*), qui cultivent les terres patrimoniales de leurs seigneurs, et les esclaves. Dans le régime colonial, les *tlahtoque* ont été progressivement remplacés par des gouverneurs indigènes¹³, les *teules*, reconnus par la Couronne, devinrent des fonctionnaires indigènes au sein des *repúblicas de indios*. Les *calpulleque* ont subsisté, mais sous la houlette d'une autorité espagnole; enfin les *mayeque* ont été fondus dans la catégorie des tributaires (*macehuales*).

Avant l'arrivée du premier vice-roi de Nouvelle-Espagne, Antonio de Mendoza, en 1535, une bonne partie du territoire est déjà répartie. En outre, Cortés a fragmenté les terres patrimoniales de Moctezuma en plusieurs *encomiendas* pour récompenser les faits d'armes des conquistadors. Malgré tout, le gouvernement indigène est encore largement détenu par les seigneurs naturels, surtout dans les *altepeme* de taille moyenne. La législation des Indes développa une politique d'incorporation des seigneuries. À travers le « pacte » conclu entre Charles V et ses vassaux des Indes, dont le modèle est celui de la grâce royale en échange de la fidélité et de l'obéissance des sujets, la Couronne de Castille s'attribua la possession de tous les territoires, tout en reconnaissant la légitimité des formes de possession, collectives et patrimoniales, antérieures à la conquête. Ainsi, la Couronne se réserva le domaine éminent (*realengo*) de toutes les terres et laissa les Indiens libres de « profiter de leurs terrains¹⁴ ». Les *pueblos de indios* entrèrent dans la catégorie d'usufruitiers du *realengo*, c'est-à-dire que les droits coutumiers

13 Dans les trois *cabeceras* (chefs-lieux de seigneurie) de la Triple Alliance (Tenochtitlan, Tacuba et Texcoco), le titre de gouverneur a été concédé aux *tlahtoque* pendant une période de transition, puis on leur a retiré la charge de gouverneur. Les nouveaux élus appartenaient à la classe des *principales*; la plupart du temps, ce sont des personnages extérieurs, désignés par les vice-rois; par exemple, des *principales* (nobles) originaires de Xochimilco et Tlaxcala furent gouverneurs des *cabeceras* de la Triple Alliance. Voir Charles Gibson, *Los aztecas bajo el dominio español 1519-1820, op. cit.*, p. 174.

14 Manuel Fábila, *Cinco siglos de legislación agraria en México (1493-1940)*, México, Talleres de Industrial Gráfica, 1941, p. 26-27.

furent progressivement unifiés par le droit castillan. Ensuite, les tributs qui avaient échappé aux conquérants-colons de la première génération furent collectés pour le bénéfice de la Couronne par les officiers du roi, *corregidores* et *alcaldes mayores*, qui détenaient un pouvoir judiciaire dans des juridictions de taille variable¹⁵.

64

Comme tous les sujets du roi, les Indiens nobles pouvaient demander, pour eux-mêmes ou leurs communautés, des concessions (*mercedes*) de terres ; c'était dorénavant le roi, en tant que propriétaire éminent du sol, qui légalisait les possessions foncières des seigneurs et des républiques indigènes. Or, la noblesse héréditaire n'était plus la seule noblesse ; la Monarchie catholique avait créé une nouvelle « noblesse de privilèges », bien différente de la noblesse ancienne, pour sa part dotée de biens inaliénables agrégés à la seigneurie (*tlahtocayotl*) et de terres patrimoniales. Le Conseil des Indes octroya le titre de « cacique » aux Indiens qui avaient collaboré à la « conquête des infidèles ». Ainsi, dès les années 1530, les seigneurs otomis de Xilotepec, envoyés en région chichimèque en vue de pacifier la frontière, furent désignés comme « caciques » ou « capitaines ». Par exemple, Pedro de Granada obtint le titre de cacique et des armoiries. Parmi les biens de son *cacicazgo*, il cite le village de San Luis de la Paz, créé à la frontière chichimèque : en 1571, il fonda l'hacienda de Fixi, sur des terres obtenues par grâce royale et, en 1574, il possédait des terres d'élevage près du village d'Acambay ; vingt ans plus tard, on le retrouve possessionné dans la juridiction de Chapa de Mota. Des titres de capitaines furent également décernés aux seigneurs de la région de Oaxaca¹⁶. On l'aura compris, la titulature est purement honorifique ; le gouvernement, tout comme les services rendus et le flux tributaire, leur échappent ; ce sont des caciques qui n'ont pas la faculté de *caciquear*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas la juridiction (*cacicazgo*) sur les Indiens d'une seigneurie déterminée. Ce phénomène n'est pas étonnant, car en Espagne existe une noblesse

15 De dix à quarante *pueblos de indios*.

16 Margarita Menegus Bornemann, « El cacicazgo en Nueva España », dans Margarita Menegus Bornemann et Rodolfo Aguirre Salvador (dir.), *El cacicazgo en Nueva España y Filipinas*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 2005, p. 13-69.

de sang ou de privilège, créée par le monarque pour services rendus ; la noblesse peut s'acquérir par les armes, par les lettres ou par les charges municipales. Ainsi, les seigneurs détiennent-ils souvent des droits anciens et des droits nouveaux. Parallèlement, entre 1537 et 1550, la plupart des seigneurs naturels voient leurs prérogatives réduites ; en effet, l'administration espagnole décide de transformer la charge héréditaire de *tlatoani* (seigneur suprême) en une charge élective : le *gobernador*. En introduisant la municipalité indigène (le *cabildo*), tous les Indiens, en théorie, pouvaient se porter candidats au poste de gouverneur, y compris les Indiens issus de la masse des tributaires (*macehuales*). L'analyse des *Ordenanzas para el buen gobierno* de Tepeaca par exemple (1550), a montré que les seigneurs de Tepeaca ont continué à dominer le *cabildo*, selon un système rotatif qui existait déjà, pour la simple raison que les terres du *calpulli* étaient leurs propres terres et que les « tributaires » étaient en réalité leurs serfs (*mayerque*)¹⁷.

C'est précisément dans les années 1550-1551, que les seigneurs qui « ont des Indiens en propre » sollicitent des audiences auprès des cours supérieures de justice (*Audiencias*) pour conserver le flux tributaire et les services personnels de « leurs sujets » dans le cadre du *cabildo*, qui est l'unité sociale qui organise la captation des tributs et de la force de travail que chaque seigneurie est obligée de remettre à la Couronne selon un calendrier fixe (*tasación*). Une cédule royale de décembre 1553 incite les auditeurs – magistrats d'une *Audiencia* – à répondre à un questionnaire sur les « seigneurs et caciques », « caciques et principales » afin de différencier les seigneurs qui avaient juridiction sur les tributaires et ceux qui en étaient dépourvus. Une autre nouveauté est introduite par Philippe II dans les années 1560 : la charge de *gobernador indígena* donne accès à la noblesse, selon le schéma ibérique de l'anoblissement par la charge municipale. Ainsi, la plupart des gouverneurs non issus des lignages seigneuriaux se voient octroyer également le titre de seigneur et deviennent *caciques gobernadores*. Les armes sont portées sur les vêtements, sculptées sur les objets personnels et les façades des maisons ; les Indiens sont autorisés à monter à cheval et à porter des armes.

17 Hildeberto Martínez, *Tepeaca en el siglo XVI*, op. cit.

Tous les seigneurs de la Triple Alliance constitutive de l'empire aztèque, qui avaient juridiction sur les Indiens, virent leur patrimoine décliner, en particulier les héritiers de Moctezuma¹⁸. Dans la seigneurie de Tecali, les droits des seigneurs furent moins restreints et se sont maintenus jusqu'au XVIII^e siècle¹⁹. À Cholula, ou Tepeaca, on remarque que les seigneurs naturels sont dépossédés de leurs terres patrimoniales dès les années 1565-1570²⁰. Dans la région d'Oaxaca en revanche, les possessions se sont maintenues grâce à des dotations foncières royales (*mercedes de tierras*) qui rendaient légitime la possession de territoires héréditaires²¹.

Même sous leur forme réduite, les maisons seigneuriales continuaient à posséder des serfs qui, à la différence des tributaires, n'avaient pas de terres en propre, mais travaillaient celles de leurs seigneurs. Les serfs échappaient à la juridiction de la Couronne espagnole; ils ne versaient pas de tribut à la Couronne ou aux encomenderos, et n'étaient pas non plus soumis au travail obligatoire (*repartimiento*). Aussi, soit de manière simultanée, soit juste après la création des républiques indigènes dotées de *cabildos*, dans les années 1540-1550, une seconde offensive fut menée à l'encontre du pouvoir seigneurial : la Couronne fit son possible pour soustraire aux seigneurs toute juridiction sur leurs serfs. Suite aux réformes réalisées par le visiteur général de Nouvelle-Espagne Jerónimo Valderrama (1563-1565), le servage fut aboli, notamment dans les régions de Oaxaca et Tehuantepec²². En d'autres termes, toute forme de juridiction seigneuriale indigène était vouée à disparaître. Toutefois, dans les régions où l'emprise de l'*encomienda* était faible, les caciques purent

18 En 1528, lors de son quatrième mariage (arrangé par Hernán Cortés) avec Pedro Gallego de Andrada, Isabel Moctezuma, fille aînée de l'empereur, n'a récupéré que les tributs de la seigneurie de Tacuba, avec ses douze villages sujets, qui lui furent concédés en *encomienda*.

19 John K. Chance, « La hacienda de los Santiago de Tecali, Puebla. Un cacicazgo nahua colonial 1520-1750 », *Historia Mexicana*, vol. 47, n° 4, 1998, p. 689-734.

20 Norma A. Castillo Palma et Francisco González Hermosillo-Adams, « Nobleza indígena y cacicazgos en Cholula, siglos XVI-XVIII », dans Margarita Menegus Bornemann et Rodolfo Aguirre Salvador (dir.), *El cacicazgo en Nueva España*, op. cit., p. 289-354; Hildeberto Martínez, *Tepeaca en el siglo XVI*, op. cit.; Margarita Menegus Bornemann, *Del Señorío a la República de indios*, op. cit.

21 William B. Taylor, « Cacicazgos coloniales en Oaxaca », art. cit.

22 Margarita Menegus Bornemann, « El cacicazgo en Nueva España », art. cit.

préserver leur seigneurie : gouvernement, tributs, services personnels et serfs. À Tepexí, la majorité des serfs dépendaient de maisons seigneuriales : en 1571, une *cacica* disposait de 1610 serfs ; à Huexotzingo, 48 % de la population était formée de serfs, 10 % étaient nobles et 42 % tributaires ; à Cuauhtinchan, 57 % d'Indiens n'avaient pas accès à la terre²³.

ENCOMIENDA, HACIENDA ET PROPRIÉTÉ INDIGÈNE

Les années 1550-1590

Dans les cinq décennies suivantes, les modifications s'accélérent. En premier lieu, la population indigène a perdu environ 70 % de ses effectifs en 1560²⁴. Les paysages ruraux sont totalement métamorphosés : l'intensification du réseau urbain, l'exploitation agricole et minière, l'ouverture de routes reliant les principaux centres de production et les ports aux villes de l'intérieur, la captation des lagunes, des fleuves et des zones boisées, ainsi que la déforestation, dévorent l'espace et structurent le territoire dont l'administration repose désormais sur trois nouveautés.

Tout d'abord, dès les années 1530, puis de manière systématique dans les deux décennies suivantes, l'encadrement des républiques indigènes est chapeauté par les *corregidores* et *alcaldes mayores* qui veillent au bon versement des tributs, surveillent les élections au sein des *cabildos* indigènes et exercent la justice en première instance. Parallèlement, le pouvoir des seigneurs est épaulé (ou fragilisé) par l'élection de quelques juges (*alcaldes*) indigènes dans les principaux chefs-lieux.

Ensuite, dans les années 1550-1560, le regroupement des populations dans de gros bourgs, créés *ex nihilo* ou bien issus de villages remaniés

23 *Ibid.*

24 Plusieurs épidémies ont marqué le premier ^{xvi} siècle : la variole (1520-1521) qui a éliminé entre le quart et la moitié de la population indienne estimée à 15 millions d'individus, 17,5 millions en incluant la Mésoamérique aride ; la rougeole, combinée à la variole (1531-1532), qui élimine environ un quart des survivants et enfin la « grande pestilence » : peste, typhus et rougeole, qui provoque un tiers de décès parmi les survivants. Entre 1550 et 1560, la population indienne stagne à son seuil le plus bas et les naissances compensent à peine les surmortalités d'origine épidémique : peste ou typhus (1559), *cocoliztli*, « grande pestilence » (1576-1581), rougeole, typhus, oreillons (1595-1597). Vers 1600, la population indienne est d'environ 1,2 million d'habitants.

selon la *traza* urbaine qui suit un plan rectiligne en forme de damier, a pour objectif d'accélérer le processus d'évangélisation. Les réductions (*congregaciones*) deviennent donc les *cabeceras de doctrina*, en même temps que les chefs-lieux où siègent les *cabildos* récemment créés. Autrement dit, les républiques indigènes sont à la fois des entités territorialisées et gouvernées par un conseil municipal et des *cabeceras de doctrina* (paroisses). L'unification des statuts indigènes dans la catégorie de tributaires (*macehuales*) met un terme au binôme seigneurs naturels-serfs (*terrazgueros*), ce qui implique une distribution plus égalitaire des terres à cultiver, tout comme la disparition progressive de la hiérarchie au sein de la noblesse indigène²⁵. Suite aux épidémies de *cocoloztli* de 1547-1548, les *encomenderos* et, dans une moindre mesure, d'autres individus – juges, avocats, colons, membres de l'Audience, parfois le vice-roi lui-même – sollicitent, par le biais de grâces royales (*mercedes*) octroyées par le roi ou le vice-roi, les terres laissées « en friche » par les Indiens à cause des fortes surmortalités, et commencent à introduire des troupeaux ou à cultiver des fourrages et du blé, en s'insérant dans les espaces vides d'hommes ou bien en négociant directement avec les seigneurs survivants, à qui ils achètent, mais en quantité restreinte, quelques terres²⁶. Enfin, dans cette période, les vice-rois fixent les règles juridiques de cohabitation dans les territoires où « se côtoient » Indiens et Espagnols, pour sauvegarder les terrains de culture (*sementeras*) indigènes menacés par la croissance des troupeaux ; ainsi, la législation examine-t-elle dans le détail les distances à respecter entre les *estancias* des éleveurs et les *pueblos de indios* par exemple.

25 Sauf dans la région d'Oaxaca par exemple où les *terrazgueros* subsistent, selon Margarita Menegus Bornemann, jusqu'à la fin du XIX^e siècle : *La Mixteca Baja entre la Revolución y la Reforma. Cacicazgo, Territorialidad y Gobierno. Siglos XVIII-XIX*, Oaxaca/México, Universidad Autónoma Benito Juárez de Oaxaca/Universidad Nacional Autónoma de México, 2009.

26 La législation veille à ce que les *encomenderos* n'appliquent pas le droit de mainmorte sur les terres indigènes et fait en sorte que les réductions n'entraînent pas la perte des terres que les Indiens ont dû abandonner : « *Que los encomenderos no sucedan en las tierras vacantes por muerte de los indios* » (*Recopilación de leyes de los Reynos de las Indias* [1681], fac-similé, Madrid, Ediciones Cultura Hispánica, 1973, 4 vol., libro VI, título I, ley 30 [Charles Quint, 14 mai 1546]) ; « *Que a los indios reducidos no se les quiten las tierras que antes han tenido y otras* » (*ibid.*, libro VI, título III, ley 9 [Philippe II, 19 février 1560]).

La perte de juridiction des seigneurs naturels n'est pas qu'une question de droits et de statuts, mais plutôt la conséquence de changements qui sont déjà pleinement opératifs et que la législation se limite à entériner. Le premier ennemi des *tlatoani* et des *altepeme* ce n'est pas la loi, c'est la soif de terre, de la part des *encomenderos*, des *corregidores*, des membres de l'Audience. Voyons rapidement selon quel schéma.

Dans sa troisième *Carta de Relación*, Cortés fit part au roi de l'impératif de déposséder les seigneurs pour que les Indiens subviennent aux besoins des colons, et en 1524 il mit l'accent sur les bienfaits de l'*encomienda* pour les Espagnols qui s'enracineraient en Amérique. En 1529, on chercha des solutions ; les Indiens pourraient être vassaux de l'Espagne et assujettis au régime de la seigneurie. Dans le régime de l'*encomienda*, les Indiens ne sont pas les sujets directs du roi, la relation entre le roi et les Indiens est médiatisée par l'*encomendero*, matérialisée par l'abandon du tribut. Mais cette concession est temporaire et n'existe que par le bon vouloir du roi.

Comme nous le savons, l'*encomienda* est une institution qui ne donne pas accès à la terre : les titres d'*encomienda* ne comportent aucune mention de possession foncière, ni ne fournissent un moyen légal pour en acquérir²⁷. Bien que l'*encomienda* ne donne pas légalement accès à la terre, la plupart des *encomenderos* en possèdent, et parfois beaucoup, dans les limites de leurs *encomiendas*. Ainsi en est-il de Hernán Gutiérrez Altamirano, *encomendero* de Calimaya, Metepec et Tepemaxalco. En 1536, le vice-roi Antonio de Mendoza lui octroie deux *estancias* (terres d'élevage) de gros bétail, soit 3 511 hectares, à Xocotitlan et au nord de Xilotepec, puis des terres de culture dans le voisinage de ses *encomiendas*. En 1550, ses propriétés s'élevaient à environ 5 000 hectares. La plupart des acquisitions qu'il obtint, entre 1542 et 1546, sont liées à l'appui que lui octroya Jerónimo Ruiz de la Mota qui se trouvait alors à la tête du *cabildo* de Mexico et à sa situation privilégiée comme *encomendero* au cœur d'une région agricole très fertile.

27 Solórzano y Pereira la définit comme un droit à percevoir pour lui-même (*encomendero*) les tributs des Indiens, en échange de leur inculquer la foi et de défendre leur *encomienda*.

L'*encomienda* est avant tout une rente : l'*encomendero* perçoit des tributs et services personnels de « ses » Indiens. Il ne vit jamais sur place, visite son *encomienda* une fois par an, n'y a pas de résidence, tout au plus une cabane (*choza*) et des entrepôts. Le tribut, tout d'abord en nature et en travail, est commuté en des sommes et quantités fixes – pesos et grains – à partir des années 1550. Pour les *repúblicas de indios*, cela implique deux choses : consacrer une terre à la production du tribut, et continuer à cultiver les terres réparties à chaque famille (*sementeras de común repartimiento*) pour subvenir à ses propres besoins. *Grosso modo*, le changement n'est pas qualitativement significatif : dans l'organisation de la seigneurie indigène, une partie des terres réparties aux membres d'un *calpulli*²⁸ étaient réservées à la production du tribut pour leur seigneur, d'une part, pour la Triple Alliance, d'autre part, dans le cas des provinces conquises. En revanche, les modifications sont quantitatives, puisque le tribut exigé dans le cadre de l'*encomienda* est plus lourd que celui que percevaient les seigneurs naturels et la Triple Alliance réunis. De plus, comme les Espagnols portent un intérêt limité aux produits indigènes, ils recouvrent une partie des tributs sous forme de services personnels, pour eux-mêmes – domesticité, aliments, fourrage pour leurs animaux – et leurs entreprises – transports, mines, ateliers textiles et *estancias*²⁹. Enfin, tant que la noblesse héréditaire était maintenue à la tête des seigneuries, dans la période de transition, jusque dans les années 1540 environ, les Indiens continuaient à travailler les terres patrimoniales de leurs seigneurs et leur remettaient les fruits de leur production. L'éviction des autorités indigènes avait donc pour objectif de détourner la main-d'œuvre au bénéfice des particuliers ; dans la république indigène, la première mesure adoptée fut de séparer les terres liées aux charges seigneuriales, en vue de les redistribuer aux Indiens sans terre (*mayerque*) et surtout de disposer de davantage de terres cultivées pour la production du tribut destiné à l'*encomendero* ou à la Couronne.

²⁸ Voir n. 12.

²⁹ Silvio A. Zavala, *El servicio personal de los indios en la Nueva España*, México, El Colegio de México y El Colegio Nacional, 1984-1985, 2 vol.

La majeure partie des produits que vend l'*encomendero* provient des tributs et du travail libre des Indiens ; bon nombre d'entre eux possèdent des *estancias* mises en valeur par des Indiens détachés de leur communauté ainsi que par une main-d'œuvre permanente d'esclaves et de travailleurs salariés ; ils passent des contrats avec les Indiens de leur *encomienda* pour réaliser de gros travaux rémunérés, comme par exemple la construction des murs d'enceinte destinés à séparer les *estancias* de gros bétail des terrains de culture indigènes (fig. 1)³⁰.

La plupart des grands *encomenderos* possédaient des *estancias* qu'ils conservèrent durant toute la période coloniale. L'*estancia* apparaît en 1530, quand le *cabildo* de la ville de Mexico octroie des droits d'usage aux éleveurs sur les terres de pâturages ; ce droit exclusif n'induit pas la propriété. À partir des années 1540, le vice-roi ratifie la possession des *estancias* occupées depuis huit à seize ans (1524-1532), légalisant ainsi un état de fait. Le terme *hacienda* apparaît, pour sa part, dans les années 1590 et provient de la région céréalière du Mexique central³¹. C'est un mot savant qui se généralise vers le milieu du XVII^e siècle.

Les *encomenderos* ont créé les haciendas les plus grandes et les plus stables ; dans la vallée de Mexico, Gibson a comptabilisé 30 *encomiendas* et 160 haciendas. Dans le centre du Mexique, entre 1540 et 1620, 8 % des superficies réparties le furent à des Indiens et 92 % à des Espagnols, souvent avec des accès privilégiés aux ressources aquatiques (rivières, lagunes). Quant aux grâces royales, les Indiens en obtinrent 19 %, dont 60 % pour des nobles et 40 % pour des communautés, mais les différences étaient très marquées : dans la région d'Oaxaca, 44 % de ces dotations concernaient les Indiens, 32 % dans l'actuel État de Hidalgo et seulement 5 % dans la région de Puebla³². La Couronne tenta de limiter la dotation de terres au bénéfice d'un seul individu et empêcha l'acquisition de terres par l'Église, mais elle ne put éviter le trafic foncier : les legs à l'Église permirent la formation de domaines possédés par des ecclésiastiques.

30 Voir par exemple les travaux réalisés par les Indiens de la Vallée de Toluca en 1552 : Nadine Béligand, *Entre lagunas y volcanes, op. cit.*

31 Gisela von Wobeser, *La formación de la hacienda en la época colonial*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1983, p. 50.

32 *Ibid.*, chap. 1.

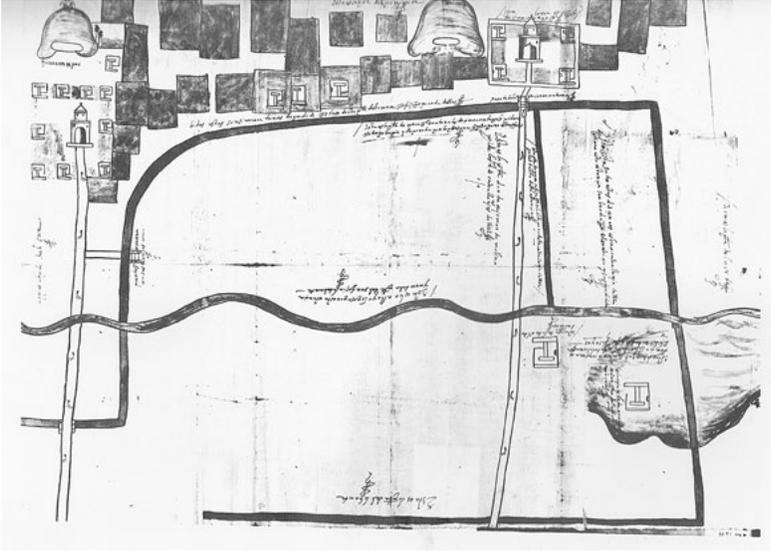


Fig. 1. Le village de San Lorenzo Cinacantepec et l'estancia des Talabera (représentée par deux petites maisons, en bas à droite) en 1579. L'estancia est entourée par un mur d'enceinte, pour éviter que le bétail pénètre dans les terres communautaires du *pueblo*³³.

Qu'y a-t-il donc de commun entre l'*encomendero* et l'*hacendado*? Bien qu'il ne soit pratiquement jamais sur place, le premier a des relais qui l'informent de tous les mouvements qui surviennent dans sa juridiction ; dans la plupart des cas, il est déjà possesseur d'*estancias*. L'*hacendado* pour sa part partage son temps entre la ville et son hacienda, qui est une sorte de forteresse-entrepôt. C'est là qu'il se replie, quand les temps sont durs, comme par exemple dans les années 1630-1650. Son administrateur (*mayordomo*) gère l'hacienda, se déplace en ville pour vendre des surplus, contracter des emprunts ; en dessous de lui se trouvent des *estancieros*, responsables de l'élevage. Qu'ils soient marins ou soldats, Noirs, mulâtres ou métis, tous vivent à la campagne, parlent espagnol et montent à cheval³⁴.

33 Source : Gisela von Wobeser, *La formación de la hacienda en la época colonial*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1983, p. 125 (Archivo General de la Nación [México], Tierras, vol. 2682, exp. 10, fol. 16).

34 Pour un portrait des mulâtres et *castizos* qui vivent dans les *estancias*, voir François Chevalier, *La Formation des grands domaines au Mexique. Terre et société aux XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Institut d'ethnologie, 1952, p. 142-144.

Les antécédents de l'hacienda sont surtout les moulins à sucre (*ingenios de azúcar*) introduits dès 1522 en Nouvelle-Espagne ; Hernán Cortés en possédait deux, à Cuernavaca et à Jalapa ; le vice-roi Antonio de Mendoza possédait aussi un *ingenio* et des estancias d'élevage³⁵. Les *encomenderos* ont commencé à accumuler des terres d'élevage (*estancias*) pour eux-mêmes dans les juridictions de leurs *encomiendas*, profitant des réajustements territoriaux consécutifs au déclin de la population indigène et à l'abandon de terres lié au manque de main-d'œuvre. Les haciendas en tant que telles sont créées dans les années 1590-1620, et résultent d'un processus assez long, entre 50 et 80 ans, d'accumulations foncières dans une région déterminée, avec pour stratégie de créer des domaines compacts. L'hacienda répond à la demande croissante en produits agricoles pour le marché local ; elle surgit aussi quand l'économie se régionalise, les marchés extérieurs se rétrécissent³⁶, les produits d'Europe deviennent trop chers ou bien arrivent d'Europe de manière irrégulière, et la population indigène atteint son seuil le plus bas, autrement dit, quand les *encomiendas* cessent d'être rentables. À la différence de l'*estancia*, pour l'élevage, ou des *labores*, pour l'agriculture, l'hacienda des années 1630 est une unité de production mixte – culture et élevage – qui se dote d'importants bâtiments : maison du maître (*casco*), chapelle, enclos, écuries, hangars, greniers, arènes, logements pour les travailleurs permanents. Le type social des *hacendados*, ce sont « *los hombres ricos y poderosos* » : des familles, des lignages, souvent unis les uns aux autres, capables de transformer un droit d'usage en droit de propriété absolue, c'est-à-dire de faire du *realengo* une propriété autonome, placée sous l'autorité de son propriétaire ou de son administrateur.

Entre *encomienda* et hacienda, il y a davantage une différence d'accent que de nature : les deux institutions font le lien entre la ville et la campagne ; la société espagnole se déplace de l'une à l'autre. L'idéal pour l'*encomendero*-seigneur de troupeaux est le *señorío* : le pouvoir de

35 *Ibid.*, p. 162 et 169-170.

36 William B. Taylor, « Landed Society in New Spain. A View from the South », *Hispanic American Historical Review*, vol. 54, n° 3, 1974, p. 387-413.

commandement et la terre. L'hacienda donne la terre mais pas le pouvoir politique ; en somme, les deux institutions ajoutent, spontanément, *de facto*, ce qui leur manque légalement. En effet, l'hacienda n'a pas pour seule finalité le profit (aucune comptabilité n'est tenue), mais le pouvoir et le prestige : les dons à l'Église, les créations de chapellenies, les fondations de chapelles funéraires dans les principaux monastères de la ville de Mexico, ceux de San Francisco et Santo Domingo en particulier, sont autant de marqueurs d'appartenance à l'aristocratie terrienne en pleine consolidation.

74

Le domaine rural est une unité qui fait le lien entre la ville espagnole en expansion et le village indigène en régression. Les trois éléments de l'histoire coloniale américaine, le village indigène, le grand domaine et la ville doivent être étudiés ensemble, dans leurs relations réciproques ; seul le village est vraiment rural et la ville vraiment urbaine ; le grand domaine est le médiateur entre les deux.

Haciendas et propriétés indigènes

Après chaque vague épidémique, les terres délaissées devenaient des *baldíos*, et les *encomenderos*, tel Gutiérrez Altamirano, en demandaient l'usufruit, au roi ou au vice-roi, non seulement pour consolider leurs possessions, mais surtout pour empêcher que de nouveaux migrants viennent s'insérer dans leur juridiction. L'*encomendero* de Zinacantepec, Andrés de Villegas, autre « seigneur de troupeaux », doté d'étendues de « terres aussi vastes qu'un État en Espagne », agissait de la même manière³⁷. Dans cette région, cohabitaient donc des éleveurs et des Indiens. Pour que les *repúblicas de indios* continuent à maintenir leur agriculture, il fallut construire une enceinte en dur de plusieurs kilomètres de long, qui fut payée par les éleveurs, mais régulièrement entretenue par les Indiens. Les possessions des Gutiérrez Altamirano s'agrandirent entre 1582 et 1591. En 1594, grâce à l'appui de son

37 Lettre de Francisco de Morales, *relator* de l'Audience de Mexico, à Philippe II, en 1563 : *Colección de Documentos Inéditos para la Historia de Ibero-América*, éd. Santiago Montoto, Madrid, Editorial Ibero-africano-americana, 1927-1932, 14 vol., t. I, p. 369-370.

beau-père, le vice-roi Luis de Velasco y Castilla³⁸, les possessions de Juan Altamirano y Castilla s'amplifièrent davantage (fig. 2). Son fils aîné, Fernando Altamirano y Velasco, obtint le titre de premier *conde* de Santiago Calimaya en 1616 ; à cette date, à proximité de ses *encomiendas* (détenues jusqu'en 1730), le *conde* possédait environ 18 000 hectares ; une partie des haciendas étaient divisées en *ranchos* qui étaient baillées à des preneurs de cens.

Dans la vallée d'Atlixco, le processus est plus tardif : en 1569 il y a encore peu de concessions, mais en 1599 la région est parsemée de dotations d'*estancias* et de terrains agricoles (fig. 3 et 4). À la différence des haciendas de la Vallée de Toluca, celles de Gabriel de Alvarado (Xopanac et Tepetzingo) ont été acquises par une autre stratégie : l'achat de petites parcelles à des caciques entre 1603 et 1607³⁹. Aux abords des villes, comme ici, au sud-ouest de Huexotzinco, le vide humain a favorisé l'absorption des petits villages dans les territoires des villes (*dehesas* et *propios*⁴⁰) et l'extension des haciendas. Vers 1600, l'espace est saturé et aucune dotation n'est plus possible ; le monde des éleveurs domine le marché de la viande. La vallée d'Oaxaca dévoile une autre dynamique économique. Les Indiens ont conservé la moitié des terres⁴¹ ; les Espagnols ont surtout saisi des terres de pâturages et l'hacienda y est très peu présente : les *ranchos* et *labores* caractérisent le paysage rural.

38 Vice-roi de 1590 à 1595, puis de 1607 à 1611.

39 Hanns Prem, *Milpa y hacienda. Tenencia de la tierra indígena y española en la cuenca del Alto Atoyac, Puebla, México (1520-1650)*, CIESAS, Fondo de Cultura Económica, Gobierno del Estado de Puebla, 1978.

40 Les *dehesas* désignent les terres communales d'une ville ou d'un village, à usage pastoral. Ce sont des terrains de vaine pâture où les colons conduisent leurs troupeaux après que les récoltes ont été levées : *Recopilación de leyes, op. cit.*, libro IV, título VII, ley 13. Les *propios* désignent les espaces publics d'une ville : abattoirs, aires de récréation, terrains de pâturage collectif (*ibid.*, libro IV, título XIII, ley 1).

41 William B. Taylor, « Landed Society in New Spain », art. cit., p. 397.

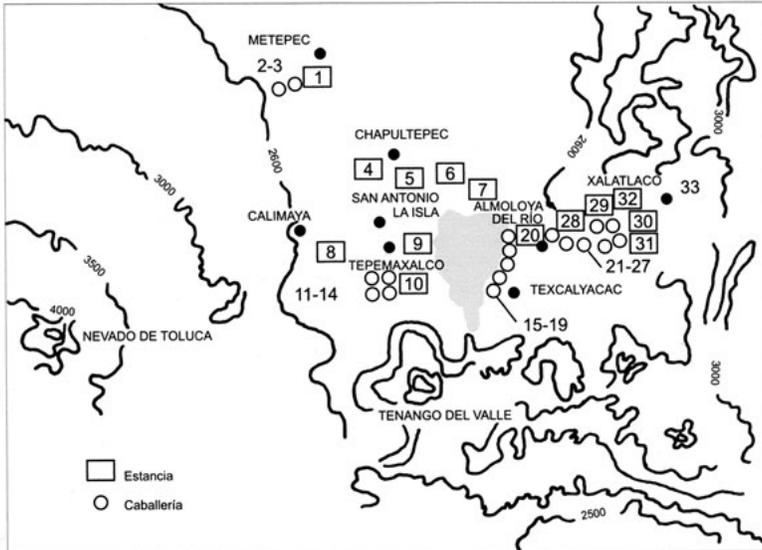


Fig. 2. Les possessions de Juan Altamirano y Castilla vers 1600, dans la juridiction de ses *encomiendas* de Calimaya, Metepec et Tepemaxalco⁴².

Légende :

1. Estancia de Metepec, obtenue par *merced* en 1550
- 2-3. Caballerías situées à Metepec (*merced* de 1594)
4. Estancia de Chiconahuatenco (vers 1600)
5. Estancia de Chapultepec (donation de 1538)
6. Caballería de Zazacuala (*merced* de 1545)
7. Estancia de Atenco, vers 1600
8. Estancia de Calimaya (date incertaine)
9. Estancia de Tepemaxalco (*merced* de 1530)
10. Estancia de Tepemaxalco (*merced* de 1582)
- 11-14. Quatre caballerías à Tepemaxalco (*merced* de 1582)
- 15-19. Cinq caballerías entre l'estancia de Almoloya del Río et le village de Texcalyacac (*merced* de 1594)
20. Estancia de Almoloya (date incertaine)
- 21-27. Sept caballerías situées près de Xalatlaco, achetées au vice-roi Luis de Velasco en 1586
32. Estancia située à Xalatlaco (date incertaine)
33. Une demi-caballería à Xalatlaco (*merced* de 1545)⁴³

⁴² Source : Nadine Béliand, *Entre lagunas y volcanes. Una historia del Valle de Toluca (fines del siglo xv-fines del siglo xviii)*, México, El Colegio de Michoacán y Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos, à paraître.

⁴³ Une caballería = 42,79 hectares ; une estancia = 1750 hectares pour le gros bétail et la moitié (875) pour le petit bétail.

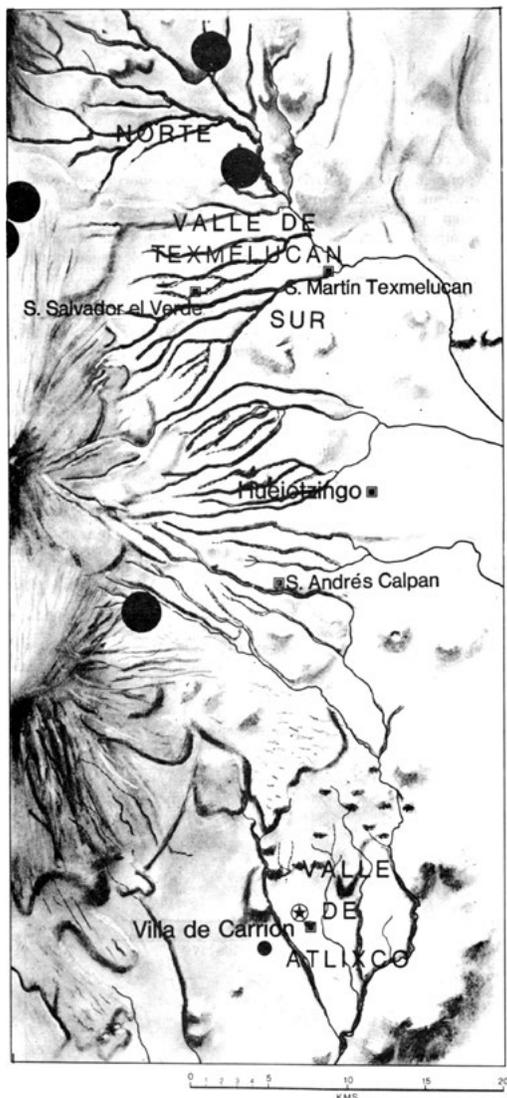


Fig. 3. Les propriétés espagnoles dans le bassin du Haut Atoyac (Puebla) en 1569. La superficie des cercles est proportionnelle aux terres octroyées. Le cercle noir indique une *merced* octroyée en 1569; le cercle blanc avec un astérisque une terre concédée sans *merced* et demandée dans l'année indiquée⁴⁴.

44 Source: Hanns Prem, *Milpa y hacienda. Tenencia de la tierra indígena y española en la cuenca del Alto Atoyac, Puebla, México (1520-1650)*, CIESAS, Fondo de Cultura Económica, Gobierno del Estado de Puebla, 1978, p. 157.

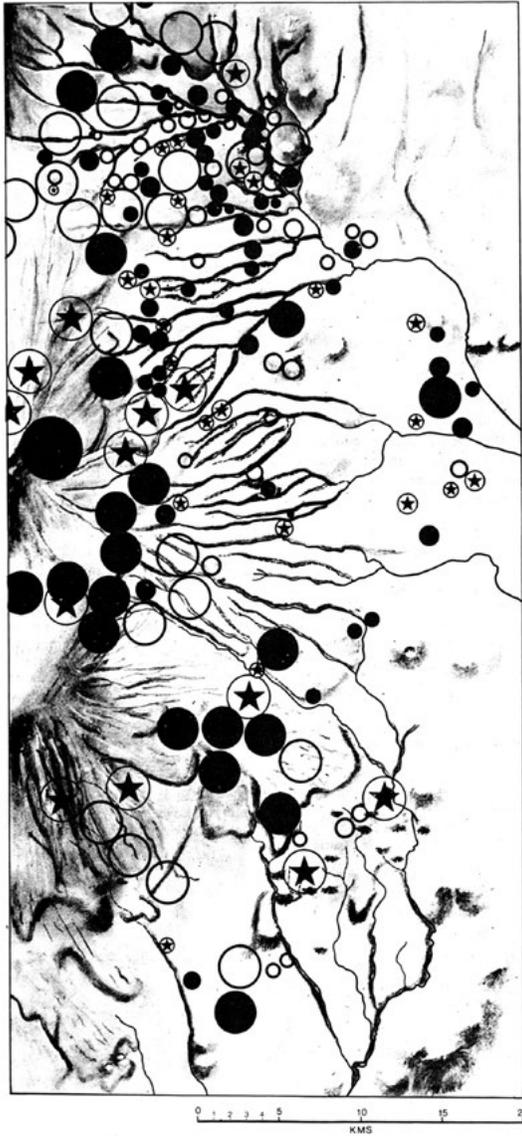


Fig. 4. Les propriétés espagnoles dans le bassin du Haut Atoyac (Puebla) en 1590-1599. Le cercle noir indique une *merced* octroyée dans la période 1590-1599 ; le cercle blanc une propriété qui existe déjà au début de la période et le cercle blanc avec un astérisque une terre concédée sans *merced* demandée dans cette période⁴⁵.

⁴⁵ Source : Hanns Prem, *Milpa y hacienda*, op. cit., p. 163.

Malgré l'adoption des bœufs, des charrues et d'outils agricoles d'origine européenne, les Indiens maintiennent leurs cultures traditionnelles (maïs, haricot, agaves) et résistent à l'introduction des plantes européennes ; lorsque la communauté doit livrer du blé en tribut, elle va l'acheter à l'extérieur. L'économie n'est pas non plus concentrée dans la capitale régionale d'Antequera (actuelle Oaxaca) et les communautés indiennes sont largement autonomes⁴⁶. Elles ont un marché propre, des cadres politiques, une hiérarchie traditionnelle conservée ; les Espagnols emploient des journaliers plutôt que des *peones*, et les communautés ne sont pas absorbées par l'expansion de l'hacienda. Malgré tout, l'économie espagnole impose certaines contraintes comme le *reparto de efectos* – monopole des *corregidores* sur certaines marchandises de leur juridiction –, ou *repartimiento de labor* – répartition de main-d'œuvre dans les propriétés rurales hispano-créoles. Des producteurs indépendants confectionnent des toiles de coton (*mantas*), cultivent le cacao, la cochenille et l'indigo pour l'exportation⁴⁷.

Les autres acteurs qui investissent dans la terre sont les *corregidores* ou *alcaldes mayores* qui se marient en Nouvelle-Espagne. Par exemple, Fernando Altamirano, qui a épousé la fille du vice-roi Luis de Velasco, ou encore Jorge Cerón Carvajal, corregidor de Huexotzingo en 1558 et 1598-1600 et de Tepeaca en 1580, et parent des Gutiérrez Altamirano, titulaires de trois *encomiendas* dans la vallée de Toluca. Les fonctionnaires de l'Audience, comme les secrétaires Martín López de Gaona et Francisco de Párraga y Rojas, ou bien des proches des membres de l'Audience, à l'instar de Gonzalo et Juan Gómez de Cervantes, frères du procureur général Alonso Gómez de Cervantes ; Alonso de Nava, corregidor de Tlaxcala (1579-1583, 1585-1592) possède également des *estancias*. Les plus hauts représentants de la Couronne devenaient possesseurs de terres, tel le vice-roi Luis de Velasco qui possédait 28 *caballerías*, soit 1 180 hectares de terres de culture⁴⁸, dans la province de Huexotzingo,

⁴⁶ William B. Taylor, *Landlord and Peasant in Colonial Oaxaca*, op. cit., p. 107 et 112-120.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ La *caballería* équivaut à 42,79 hectares. Ce sont des terres consacrées à l'agriculture et non à l'élevage.

biens qu'il vendit rapidement avant la fin de son mandat (1550-1564). Enfin, un ensemble de spéculateurs qui achètent la terre à deux pesos l'hectare et la revendent dix fois plus cher, d'autres qui achètent la terre de manière frauduleuse auprès des caciques, puis le groupe des agriculteurs, des laboureurs (*labradores*) qui ne sont pas possesseurs de la terre mais les prennent à cens. D'autres enfin épousent les héritières des *cacicazgos*; selon la loi, elles héritent le *cacicazgo* (les biens agrégés au titre) de leur père à la condition que le détenteur de la charge soit un homme. Pour autant, il y eut des caciques métis au début du XVII^e siècle, comme par exemple Pedro Martínez de Nuño, qui épousa la seule héritière de Bartolomé de Santa María, cacique de Calpan. Ses héritiers continuèrent à porter le titre de caciques de Calpan, alors que les mariages successifs se firent exclusivement entre Espagnols.

LES COMPOSICIONES DE TIERRAS ET LES RÉPONSES INDIGÈNES (1590-1640)

Dans les années 1590 et 1640 eurent lieu les changements les plus spectaculaires, dans un contexte où la population indienne était réduite à environ 10 % de ce qu'elle était en 1519 et où, par conséquent, le déséquilibre quantitatif initial était considérablement infléchi. Les villes s'agrandissent sur les terres de villages moribonds ou vidés d'hommes qui sont absorbés comme des quartiers des *villas* et *ciudades*, ou bien par les haciendas et surtout les terres d'élevage, alors en pleine expansion. De leur côté, les *pueblos* commencent à compiler la documentation juridique qui les protège, constituent leurs propres archives et produisent des documents visant à sauvegarder leurs territoires en s'appuyant sur la législation des Indes qui leur est favorable. Ainsi, vers 1630 s'achève un long XVI^e siècle : on assiste à la naissance d'un monde proprement colonial ; les statuts juridictionnels et politiques des Indes sont uniformisés⁴⁹ ; l'appareil monarchique et son administration acquièrent une plus grande efficacité. Ces années de consolidation ont souvent été qualifiées de « rupture du pacte » ou de premier *gran despojo*. La monarchie renforce aussi son contrôle sur un autre acteur, à qui elle

⁴⁹ *Recopilación de leyes de los Reynos de las Indias, op. cit.*

avait laissé les mains relativement libres jusqu'alors : les hispano-créoles, en leur imposant *de facto* la reconnaissance de son *realengo* à travers les *composiciones* de terres, des droits versés au monarque en échange de la cession de l'usufruit des terres *realengas*, c'est-à-dire du domaine éminent. De cette rupture du pacte avec les Indiens, de la croissance de la fiscalité, des intérêts opposés des *encomenderos*-colons, des officiers du roi et des Indiens vont naître une certaine distanciation entre la vice-royauté et la Couronne, ainsi qu'une dichotomie de plus en plus marquée entre les deux républiques (indigène, espagnole), mais aussi des réactions indigènes très fécondes, tout au moins pour les historiens.

Les *baldíos* et les *composiciones de tierras*

Les réductions (*congregaciones*) atteignent leur point d'orgue à deux moments : en 1550-1564 puis de 1595 à 1605, soit après les grandes vagues épidémiques. Lorsque les Indiens sont rassemblés dans les *doctrinas*, ils doivent abandonner provisoirement leurs terres ; ils s'y rendent environ une fois par semaine et plus régulièrement en périodes de semences et de récoltes ; pour permettre un renouvellement des sols, ils laissent une partie des terres en friches (*baldíos*). Lorsque les Espagnols obtiennent des grâces sur ces *baldíos*, les communautés n'ont guère la capacité de réagir ; la plupart du temps, elles sont impuissantes pour négocier et se défendre et se laissent gagner par un certain fatalisme, acceptant en somme leur condition inégale ; si les *repúblicas de indios* sont difficiles à convaincre, les individus ne le sont pas toujours autant, comme certains caciques désargentés, et ils sont nombreux. En outre, beaucoup d'entre eux se consacrent aussi au marché, au négoce, et ne dépendent plus de la rente foncière.

Lors de la seconde campagne de réductions (1595-1605), de nombreux villages, sujets des chefs-lieux, étaient très affaiblis, et jusque dans les années 1630 beaucoup d'entre eux virent leur population décliner au point de disparaître complètement ; les survivants devaient alors se regrouper dans le chef-lieu le plus proche. Alors que se produit ce déclin, certains agriculteurs et éleveurs commencent à ratifier leurs titres de possession, en versant une *composición* à la Couronne. La cédule de *composición*, qui date de 1591, avait pour objectif de répondre aux

besoins d'argent de la Couronne, en vue de protéger la *Carrera de Indias*. Le roi s'engageait à fournir des grâces royales (*mercedes*) sur les *baldíos*, terres non cultivées qui relèvent du domaine éminent du roi, par voie de *composición*, c'est-à-dire contre le versement de droits de la part des laboureurs et éleveurs. Ceux qui possédaient des titres (*mercedes*) devaient les présenter à l'Audience afin que celle-ci les confirme. Cette ratification conduisait le détenteur à verser une somme « raisonnable », proportionnelle à l'évaluation de ses biens⁵⁰. S'il s'avérait que les colons possédaient plus de terres (*demasías*) que ne le stipulaient leurs titres, ils devaient régulariser leur situation en versant une *composición* plus conséquente⁵¹. Parallèlement, le roi rédigea une seconde cédula, dans laquelle il ratifia le monopole de la Couronne sur toutes les terres des

82

50 « *La desorden que ha habido en la distribución y reparto de los baldíos y tierras de esas provincias que [...] como es notorio son mías, y la libertad con que se han entrado muchas personas, ha obligado a poner remedio en esto. [...] Y porque podría ser que algunas personas, aunque poseen algunas tierras, estancias y caballerías, con legítimo título de quien se lo pudo dar, pretendieron que de nuevo se las confirmáredes, con algunas cláusulas y firmezas que le parecieren necesarias para su seguridad, será bien que se las confirméis y concedáis, sirviéndome cada uno con lo que fuere razonable, conforme a la calidad y cantidad de la cosa y la necesidad de presente* » (« Le désordre qu'il y a eu dans la distribution et répartition des friches et des terres de ces provinces qui [...], comme cela est notoire, sont miennes, et l'audace avec laquelle beaucoup de personnes s'en sont emparées, ont obligé à y porter remède [...]. Et parce qu'il pourrait se trouver que quelques personnes qui, bien que possédant des terres, sites d'élevage et terres agricoles, avec des titres légitimes remis par qui de droit, pourraient prétendre qu'on les leur confirmât à nouveau, avec les clauses et les assurances qui sembleraient nécessaires à leur sécurité juridique, il conviendra de les leur confirmer et concéder, chacun m'en rendant grâce avec ce [la somme] qui paraîtra raisonnable, conformément à la qualité et quantité de la chose et des besoins actuels ») : Francisco de Solano, *Cedulario de tierras. Compilación de legislación agraria colonial (1497-1820)*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1991, p. 270 (cédula royale de Philippe II, El Pardo, 1^{er} novembre 1591).

51 « *Y si [...] hubieren entrado y ocupado lo que no se les dio, ni concedió por los dichos títulos, y quisieren que se les confirme lo que tienen justamente y que se les dé de nuevo, también se lo podáis conceder en la forma de suso declarada* » (« Et si [...] ils avaient envahi et occupé ce qui ne leur a pas été donné, ni concédé par lesdits titres, et souhaitaient qu'on leur confirme ce que précisément ils possèdent et qu'on le leur donne de nouveau, vous puissiez également le leur concéder dans la forme ci-dessous déclarée ») : *ibid.*, p. 271.

Indes : tous les biens possédés sans juste titre devaient lui être restitués⁵². Ce n'est qu'en 1618 que quelques personnages commencèrent à offrir des sommes un peu plus importantes pour qu'on leur reconnût la propriété de leurs domaines ; les preneurs des *baldíos* étaient à la vérité peu nombreux, bien qu'une cédule royale de 1617 les eût invités à réclamer des titres⁵³. En réalité, de nombreux agriculteurs et éleveurs dissimulaient leurs domaines aux yeux du fisc, en utilisant des prête-noms. Les grands propriétaires avaient utilisé ce procédé depuis les années 1590 pour se rendre maîtres de nouvelles *estancias*. En 1631, le programme de *composición* fut accéléré par une nouvelle cédule royale, puis réactualisé en 1635. Les besoins étaient d'autant plus pressants que Philippe IV venait de prendre la décision de constituer l'*armada* de Barlovento destinée à protéger la côte atlantique de la Nouvelle-Espagne.

La Couronne commença à saisir les biens que le marquis de la vallée d'Oaxaca avait usurpés. Il s'agissait de terres que des Indiens morts intestats ou sans héritiers avaient laissé en friches (*baldíos*). Conformément à ses droits seigneuriaux, le marquis pouvait offrir les terres vacantes en *merced*, les vendre, ou bien les proposer à cens perpétuel, mais il n'avait aucun droit sur les pâtures, les forêts, les lacs et les autres biens communaux. Le premier conflit de juridiction entre la Couronne et le marquis, Martín Cortés, eut lieu en 1567 : ses biens lui furent confisqués. En 1610, alors qu'il venait de récupérer le droit de répartir des terres vacantes dans son *marquesado*, Pedro Cortés fut accusé de disposer illégalement des biens mainmortables, et en 1625 la Couronne remit en question l'ensemble de ses droits. Ainsi, en 1627, Cortés perdit la faculté de répartir les terres vacantes dans son marquisat.

52 « *Por haber sucedido yo enteramente en el señorío que tuvieron en las Indias los señores que fueron de ellas, es de mi patrimonio y corona real, el señorío de los baldíos, suelo y tierra de ellas que no estuviere concedido por los señores reyes mis predecesores o por mí, o en su nombre o en el mío* » (« Parce que c'est moi qui ai succédé entièrement à la seigneurie qu'eurent dans les Indes les seigneurs qui furent de ces terres, la domination sur les friches, sols et terres des Indes qui n'auraient pas été concédés par les seigneurs rois mes prédécesseurs ou par moi-même, ou en leur nom ou au mien, relève de mon patrimoine et Couronne royale ») : *ibid.*, p. 273-274.

53 *Ibid.*, p. 154 (cédule royale du 17 juin 1617).

Jusqu'en 1640, la Couronne enquêta sur les titres de propriété des Espagnols dans les terres de son *marquesado*⁵⁴. C'est à cette occasion qu'il apparut que le marquis avait réalisé, en 1620, la distribution, sans précédent, de 150 propriétés rurales, et que 74 % des communautés proches de la *villa* de Toluca avaient été spoliées d'une partie de leurs terres cultivables pour ériger des moulins à grains, des *obrajes*, et des ranchos; neuf *pueblos* étaient complètement vides. La plupart des laboureurs et éleveurs possédaient des terres des communautés indigènes, les plus petits villages avaient même été complètement rayés de la carte. Les hispano-créoles occupaient 194 maisons dans six villages différents et seulement 291 maisons, réparties sur 34 villages, étaient encore occupées par des Indiens⁵⁵. Au total, 13 736 hectares avaient été distribués ou tenus en excès; le fisc royal collecta 44 446 pesos en transférant les cens du marquisat à la Couronne.

En 1638, la « *composición general* » s'appliqua à toute la vice-royauté. Chalco, marquée par une forte concentration foncière, fut soumise à la révision des titres la plus exacerbée qui fut: elle toucha 52 haciendas au début de l'année 1638. Puis, des années 1643 à 1645, les juges de l'Audience s'attaquèrent aux autres juridictions. Un ou deux propriétaires étaient élus par les *vecinos* pour rassembler les sommes correspondant aux estimations des domaines fonciers. Par exemple, à Tlalnepantla, deux figures locales réunirent la somme de 7 000 pesos de la part des « *vecinos*, propriétaires d'haciendas et autres », pour toutes les « terres et eaux » dont ils avaient l'usufruit. Les *composiciones* ont donc consolidé la société créole, l'hacienda et les villes; les éleveurs devinrent la pièce maîtresse de l'économie régionale.

Les cédulas de 1591 résultent d'une négociation entre la Couronne et le vice-roi et d'une réflexion sur la dépossession des terres indigènes (par l'acquisition des *baldíos*). Pour les *pueblos de indios*, la *composición* constituait une véritable menace; des terres possédées illégalement, certaines prises sur leur territoire, étaient régularisées par la Couronne.

54 Bernardo García Martínez, *El Marquesado del Valle. Tres siglos de régimen señorial en Nueva España*, México, El Colegio de México, 1969, p. 123-124.

55 Nadine Béligand, *Entre lagunas y volcanes*, op. cit., chap. 8.

Les Indiens n'étaient pas concernés par les *composiciones*, mais ils proposèrent de verser les mêmes sommes que les autres possesseurs, *por voluntad propia*, en vue de protéger les terres excédentaires, c'est-à-dire les *baldíos* qu'ils ne pouvaient pas cultiver à ce moment-là. Ainsi, le *cabildo* d'Ocoyoacac régularisa sa situation en 1648, « afin de sauvegarder ses anciennes propriétés, y compris les terres excédentaires destinées à l'agriculture, aux pâturages, au bétail et autres besoins⁵⁶ ». Les cédules royales de *composición* de 1591 ont donc transformé le sens qu'avait jusqu'alors la propriété indigène ; dans les *mercedes* remises aux Indiens dès les années 1535, aucune équation n'est établie entre le nombre de tributaires et l'étendue concédée, au contraire les terres sont confirmées pour la population actuelle et « les générations à venir ». La mortalité indigène qui se prolonge jusque dans les années 1630 a laissé un nombre considérable de *baldíos*. Or, le concept de *baldío* a changé ; il ne désigne plus une terre non cultivée, mais une terre « dépourvue de légitime propriétaire ». Pour les Indiens, ce manque de bras ne devait pas remettre en cause leur domination sur le territoire puisqu'ils avaient des titres en bonne et due forme. C'est ainsi qu'ils commencèrent à écrire des textes sur les origines de leur propriété, des « titres » que l'on appelle *primordiaux* car ce sont les plus anciens, dans lesquels ils ont compilé toutes sortes de documents légaux : *mercedes*, *vista de ojos*, actes de possession et même les testaments des « fondateurs » de leurs *repúblicas*. Ces manuscrits nous renvoient au pacte politique que fit Antonio de Mendoza avec les seigneurs naturels en 1535 ; ce pacte fut ratifié en 1605 : contre l'obéissance des sujets, la Couronne de Castille était reconnue légitime successeur de la monarchie mexicaine⁵⁷. Philippe II ne dit pas autre chose au début de la cédula de *composición* : « *Por haber sucedido yo enteramente en el señorío* » (Parce que c'est moi qui ai succédé entièrement à la seigneurie). La propriété émane d'une source de légitimité incontestable : « *el señorío de los baldíos, suelo y tierra de ellas que no estuviere concedido por los señores reyes mis predecesores* »

56 Archivo General de la Nación (Mexico), Tierras, vol. 1871, exp. 8, fol. 6v^o-7v^o.

57 José Miranda, *Las ideas y las instituciones políticas mexicanas*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1978, p. 26.

(la domination sur les friches, sols et terres des Indes qui n'auraient pas été concédés par les seigneurs rois mes prédécesseurs)⁵⁸. Le pacte est le suivant : les Indiens reconnaissent la souveraineté du monarque et lui versent un tribut ; le souverain, les reconnaissant comme ses vassaux, leur reconnaît le droit à la propriété.

Les Titres primordiaux

86

Les Titres primordiaux reprennent en détail ces prérogatives. Ceux de San Martín Ocoyoacac, par exemple, commencent par rappeler, au nom de don Martín Chimaltécatl, époux de María Quauhtototl, auteur des déclarations écrites, le « pacte » entre, d'une part, les républiques indiennes et, d'autre part, l'empereur Charles Quint et le pape, en évoquant leur village comme « *pueblo de nuestro señor el rey* » et « *templo de Dios* », acte légitimé par la présence d'un seigneur fondateur, en l'occurrence la *cacica* María Quauhtototl, bénéficiaire de la grâce foncière (*merced*) remise par le premier vice-roi Antonio de Mendoza⁵⁹. Dans ces manuscrits, la chrétienté est insérée comme un thème commun et récurrent : c'est le fondement du pacte avec les diverses nations de la Monarchie⁶⁰. Les auteurs rappellent que les fondateurs du village ont signé un pacte avec le roi⁶¹. À travers son représentant, le vice-roi, le monarque a reconnu la propriété foncière de la seigneurie et les Indiens, en échange, ont accepté sa souveraineté, en lui versant le tribut. Finalement le manuscrit décrit par le menu détail la réduction, qui date du milieu du xvi^e siècle, et la délimitation concomitante de son finage, l'emplacement des limites avec les villages voisins de Capulhuac et Tepexoyucan. Il met en scène la cérémonie de prise de possession des terres : les caciques

58 Voir n. 52.

59 « Títulos Primordiales de Ocoyoacac », dans Margarita Menegus Bornemann, *Antología de documentos sobre tenencia de la tierra en la época colonial*, mémoire de licence d'histoire, México, Tesis de Licenciatura, Universidad Iberoamericana, 1979, p. 53-64.

60 Les Titres primordiaux de Metepec par exemple mettent en scène une noblesse locale dont le principal souci est la préservation de la religion chrétienne au sein de la république.

61 « Nuestro gran rey, Carlos Quinto [nos] dio el señorío y patrimonio primero. » « Títulos Primordiales de Ocoyoacac », cit.

des trois *pueblos* se rencontrent, se saluent puis déposent des fleurs aux points de contiguïté, rituel spécifique aux cérémonies de prise de possession effectuées lors des délimitations territoriales des réductions : il s'agit d'unir le territoire aux formes d'organisation politique, la prise de possession corporelle répondant aux exigences juridiques. Les Indiens investissent le lieu de leurs personnes, de leurs noms, de leurs facultés à gouverner en respectant le pacte, c'est-à-dire la préservation de leur patrimoine foncier. En mettant en exergue les premières dotations, Philippe II apparaît comme celui qui a rompu le pacte en s'appropriant les *baldíos* pour les transférer à des tiers.

Les Titres primordiaux sont destinés aux générations futures qui devront se défendre contre de possibles usurpateurs, ce sont des mémoires testamentaires, le legs patrimonial d'un village. Ils résultent, comme les Codex Techialoyan qui en sont parfois l'exacte transcription, d'un long processus de légitimation territoriale, mais aussi cacicale et religieuse⁶². Ils témoignent d'une grande créativité, saisissent le monde qui les entoure et ce faisant permettent de boucler une incertitude documentaire que les revirements législatifs ne manquaient pas de susciter. Les Indiens d'Ocoyoacac avaient donc une très bonne connaissance du monde hispanique et de ses institutions, et surtout de la place qu'ils occupaient dans cet empire, depuis leur incorporation à la Couronne de Castille.

Au terme de ce survol, on s'aperçoit bien que les principales transformations survenues entre 1520 et 1640 sont contrastées. Après une première phase de transition (1520-1540), le paysage est marqué par la trame de l'urbanité. Même si le binôme villes et *pueblos* crée une ségrégation horizontale de la population, les deux secteurs sont interdépendants car les *villas* et *ciudades* dépendent des *pueblos* qui les approvisionnent en grains et en viande. Dans les régions agricoles les plus prospères, les dotations de terres aux Espagnols se font après que le pouvoir des seigneurs naturels a été réduit et que des communautés compactes, délimitées par des finages sont gouvernées depuis les *cabildos* indigènes. Les rythmes d'accapuration des terres diffèrent

62 Les Titres primordiaux de San Pedro Totoltepec sont une traduction espagnole des feuillets du Codex de San Pedro Tototepec rédigé en nahuatl.

selon les régions: les *estancias* puis les haciendas prennent très vite le relais des *pueblos* dans la vallée de Mexico. Au nord-ouest de Puebla, l'accumulation n'est significative que dans les premières décennies du XVII^e siècle; la substitution de la propriété indigène est totale en 1620: toute la terre est alors aux mains des Espagnols qui ont réussi à consolider des propriétés isolées en les unissant les unes aux autres. Ce qui apparaissait vingt ans plus tôt comme de petites propriétés disjointes finit par constituer de grands domaines. À Oaxaca, l'évolution est beaucoup plus ténue car les Espagnols sont largement dépendants de la production agricole indigène. La vallée de Toluca, pour sa part, présente une situation intermédiaire: la région n'est pas une mosaïque de seigneurs ethniques, la plupart des *pueblos* sont fondés dans des *altepeme* de taille moyenne; les *mercedes* de terres sont octroyées dès les années 1550, mais la présence de deux *encomenderos*, les Gutiérrez Altamirano et les Sámano, contribue à freiner l'expansion des propriétés hispano-créoles, car les *encomenderos* se réservent pour eux-mêmes la constitution de grands domaines; les *ranchos* se développent surtout sur les terres du *Marquesado del Valle*, autour de Toluca. Un nombre non négligeable de preneurs de baux sont aussi des métis, voire des Indiens qui se consacrent à l'approvisionnement des mines et des centres urbains. Vers 1640, en particulier dans le Mexique central, la dualité entre *pueblos* et villes n'existe plus; le paysage agraire se compose de *pueblos* et d'haciendas qui atteignent les limites des villes régionales et encerclent les finages communautaires.

D'une certaine manière, ces changements sont issus de la politique monarchique; la réactivation de la guerre, au début du XVII^e siècle, augmente la pression fiscale sur les colons⁶³. Ce faisant, la monarchie crée les conditions du développement de l'économie régionale autour de propriétés rurales dotées de titres en bonne et due forme dont la légitimité ne sera plus contestée. En obtenant, avec les *composiciones*, la pleine propriété du sol, les *hacendados* ne seront plus soumis aux arbitrages postérieurs de la Couronne, sauf face aux *pueblos*.

63 José Manuel Díaz Blanco, *Así trocaste tu gloria. Guerra y comercio en la España del siglo XVII*, Madrid, Marcial Pons Historia, 2012.

Pour les Indiens, le sens de l'histoire a été en quelque sorte inversé. Dans les Titres primordiaux, on a le sentiment qu'ils se réfugient dans le passé, dans l'âge d'or du pacte, pour tenter de dépasser les difficultés du temps présent. En réalité, ils se projettent dans l'avenir ; ils se plient aux exigences du temps, mais avec leur propre langage, leur propre écriture. Leurs *pueblos* non plus ne ressemblent en rien à ceux des années 1550 ; le prestige n'y est plus seulement que politique. Les activités se diversifient, les groupes se resserrent autour de leurs quartiers, fondent des confréries, investissent une partie de leur patrimoine foncier dans les terres des saints, tissent des réseaux au-delà de leurs cadres habituels, tout en essayant de résister au mouvement d'absorption auquel ils sont soumis. Dans le siècle qui suit, ils feront tout leur possible pour obtenir des titres qui freinent l'expansion de l'hacienda. C'est une autre histoire ? C'est la suite de l'histoire.

DÉSOMBÉISSANCES COLONIALES
ET GOUVERNEMENT DES INDES DE CASTILLE,
SECONDE MOITIÉ DU XVI^e SIÈCLE

Gregorio Salinero
Université Panthéon-Sorbonne

L'ampleur des mouvements de désobéissance qui fleurirent aux Indes durant la seconde moitié du XVI^e siècle a été très largement minimisée. La trahison de Martín Cortés, marquis de la vallée d'Oaxaca et fils légitime d'Hernán Cortés, est emblématique de ce mécanisme. Après sept ans de procès, la justice du roi établit sa culpabilité pour crime de lèse-majesté. Les contemporains eux-mêmes doutèrent qu'il ait ourdi un complot pour liquider les auditeurs de Mexico et se faire proclamer roi. Une convergence de facteurs historiques et politiques rend compte de ce processus de réduction mémorielle très largement assuré par les chroniqueurs fidèles au parti du roi. Au travers des publications des américanistes, il peut sembler que les rébellions du domaine colonial castillan ont été fomentées exclusivement par les populations indigènes. Ces travaux ont engendré des réussites remarquables¹. Pourtant, loin de

1 Pierre Duviols, *La Lutte contre les religions autochtones du Pérou colonial. L'extirpation de l'idolâtrie, entre 1532 et 1660*, Lima, Institut français d'études andines, 1971; Philip Wayne Powell, *La guerra chichimeca (1550-1600)* [1952], trad. esp., México, Fondo de Cultura Económica, 1984; Ángel Barral Gómez, *Rebeliones indígenas en la América española*, Madrid, Mapfre, 1992; José Manuel Zavala, *Les Indiens Mapuche du Chili. Dynamiques inter-ethniques et stratégies de résistance, XVIII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000; Christophe Giudicelli, *Pour une géopolitique de la guerre des Tepehuán (1616-1619). Alliances indiennes, quadrillage colonial et taxinomie ethnographique au Nord-Ouest du Mexique*, Paris, Presses de la Sorbonne-Nouvelle, 2003.

se limiter à un face à face entre colons et Indiens, les guerres du xvi^e siècle mettent couramment aux prises les Espagnols entre eux, le plus souvent épaulés par des alliances indiennes. Ce fait pourtant connu n'a guère suscité de travaux d'historiens.

En son temps Marcel Bataillon avait attiré l'attention sur ces phénomènes en appelant de ces vœux « pour cette investigation [...] un réseau international de laboratoires ou d'ateliers. Une constellation de ceux-ci pourrait être consacré à connaître à fond le mouvement pizarriste, ses antécédents, ses ramifications et ses répercussions au travers de l'Hispania des deux Mondes² ». Avec l'un de ses collaborateurs, Robert Klein, il avait entrepris de réaliser un fichier de personnages mêlés à ces événements, sans résultat probant. Quoiqu'il en soit, on ne saurait réduire la rébellion des colons à une réaction éphémère contre la publication des *Lois nouvelles* de 1542. Celles-ci visaient à faire disparaître l'esclavage des Indiens et à supprimer progressivement les *encomiendas*, les répartitions d'Indiens que la Couronne avait commis aux bons soins des conquistadors. Cette tutelle faisait obligation à son titulaire de veiller à évangéliser les indigènes, à les éduquer et à assurer leur protection. Les premiers Espagnols les avaient transmises à leurs enfants. La génération en charge des *encomiendas* durant la seconde moitié du xvi^e siècle était précisément celle de leurs héritiers. Les tenants de ces répartitions, les *encomenderos*, n'étaient pas propriétaires des terres indiennes de leurs villages, pas plus qu'ils ne détenaient de juridiction sur leurs Indiens.

L'*encomienda* n'était pas une seigneurie. Elle relevait de la justice royale assurée par les *corregidores* et les audiences. Qui plus est, la Couronne prévoyait de recouvrer progressivement cette tutelle. Sauf dérogation particulière, les *encomiendas* devaient lui revenir après la première transmission de celle-ci en héritage, *encomienda en segunda vida*. *A contrario*, les *encomenderos* qui aspiraient à devenir d'authentiques seigneurs à la manière péninsulaire réclamaient la perpétuité de leurs

2 Marcel Bataillon, « Interés hispánico del movimiento pizarrista (1544-48) », dans Franck Pierce et Cyril A. Jones (dir.), *Actas del primer Congreso internacional de hispanistas*, Oxford, Dolphin Books, 1964, p. 47-56.

répartitions et la juridiction personnelle sur les Indiens. L'application des Lois Nouvelles avait été suspendue depuis longtemps lorsque l'inquisiteur La Gasca, envoyé au Pérou en tant que commissaire du roi et président de l'audience de Lima, se saisit de Gonzalo Pizarro le 9 avril 1548 lors de la bataille de Xaquixaguana. En effet, dès l'automne 1545 Charles Quint avait fait marche arrière quant à l'application des Lois pour le secteur du Mexique en admettant la transmission des *encomiendas* en seconde vie. Leur suspension partielle ne mit pas un terme aux projets d'insurrection pas plus qu'elle ne fit disparaître l'esprit de désobéissance. Au Pérou sans nul doute, leur contestation fit office de déclencheur du mouvement insurrectionnel. Celui-ci déborda cependant très rapidement la simple protestation contre les mesures de la politique péninsulaire pour se muer en contestation radicale de l'autorité du roi de Castille. Toutes catégories confondues, la plupart des insurgés n'appartenaient pas aux rangs des *encomenderos*; beaucoup aspiraient tout au contraire à le devenir. On assistait à la conjuration de ceux qui voulaient des *encomiendas*. L'intérêt des plus aisés convergeait avec celui des Espagnols dépourvus d'Indiens. Cette confluence de vue formait le ciment d'une union spécialement dangereuse pour la Couronne.

S'ajoute que les mouvements de désobéissance ne s'apparentaient pas à de simples révoltes nobiliaires ou seigneuriales. Ils relevaient tout à la fois de l'émeute fiscale, puisque la révision du tribut demandée aux Indiens suscitait le mécontentement, et de la révolte paysanne, l'organisation des coups de force se tramant le plus souvent dans les villages des *encomiendas*. Là, les migrants de fraîche date étaient souvent aux gages des colons plus riches. La Couronne pouvait arguer que les *encomenderos* et leurs héritiers formaient le groupe des gâtés de la conquête; mais en réalité, elle percevait parfaitement que la cohorte des migrants pauvres et des soldats désœuvrés constituaient le gros de la troupe des mécontents.

Les revirements et l'apparente indécision de la Couronne en matière de réglementation faisaient planer une insupportable menace au-dessus de la tête des colons. Bien des conjurations des années 1550 et 1560 furent ourdies sur les bases incertaines de quelque rumeur concernant les mesures contradictoires de la péninsule. On se contentera ici de faire allusion à quelques unes des rébellions les plus marquantes. Les répliques

ne manquèrent pas au tremblement suscitées par l'insurrection de Pizarro, qui dura de 1544 à 1548 : rébellions de Sebastián de Castilla, d'Egas de Guzmán et d'Hernández de Girón, qui échouèrent en 1553 et 1554 ; rébellions de Rodrigo de Contreras et de ses fils au Nicaragua, au Costa Rica et au Panama, dont les poursuites judiciaires durèrent jusqu'en 1554 ; soulèvements à La Paz d'Antonio Carrillo et Francisco Boloña dans la mouvance d'Hernández de Girón ; périple de Lope de Aguirre et de ses complices poursuivis jusqu'en 1561 par les troupes du roi ; complot de Martín Cortés initié en 1565. Suivirent nombre d'échos lointains de ces mouvements : le complot métis des Maldonado à Huamanga en 1567 ; la tentative de rébellion de La Paz menée en 1576 par un certain Alonso de Mena, ou bien en 1583, à Quito, le mouvement du jeune Miguel de Benalcazar. Il était des rébellions internes aux rébellions, et chacune s'égrenait en poursuites durables qui faisaient sentir leurs effets jusque dans les villages de la péninsule Ibérique où les descendants d'un rebelle pouvaient être poursuivis à leur tour des années après les faits.

Le gouvernement des Indes s'efforçait désormais d'enquêter sur chaque suspect. Il est vrai que l'insurrection andine de Gonzalo Pizarro avait mobilisé au bas mot 1 500 Espagnols, et celle de Francisco Hernández de Girón au moins un millier d'entre eux. Au début des années 1550, ils n'étaient pourtant guère plus de 3 000 à 4 000 dans le Pérou colonial. Le dépouillement des milliers de procès politiques de la seconde moitié du XVI^e siècle permet de redonner toute sa place à cette Amérique séditeuse³.

3 Ce texte vise seulement à relever quelques aspects traités dans Gregorio Salinero, *La Trahison de Cortés. Désobéissances, procès politiques et gouvernement des Indes de Castille, seconde moitié du XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2014. Les procès dépouillés pour ces travaux se trouvent dans les séries Patronato et Justicia de l'Archivo general des Indias (désormais AGI), dans la série Diversos de Indias de l'Archivo histórico nacional (désormais AHN), et pour partie dans l'Archivo general de la nación à Mexico (désormais AGNM). Ils devraient être prolongés pour le XVII^e siècle et par un suivi accru de l'écho de ces affaires dans les archives notariales.

De la désobéissance passive, en passant par la désobéissance symbolique jusqu'à l'insurrection armée, toutes les formes d'insoumission à la Couronne étaient qualifiées de *rebelión*. Le Pérou est considéré comme la terre des traîtres, le pays où personne ne veut mourir pour le nom du roi. Aux premiers jours de l'accusation contre Martín Cortés, en juillet 1566, le prévenu se vit reprocher d'avoir constitué une ligue (*una liga*), dans le but de se soulever contre les autorités. Dès le 18 juillet, les auditeurs établirent les bases de l'accusation du marquis en un texte qui incriminait l'organisation active de la rébellion, *el trato de rebelión y levantamiento* de la Nouvelle-Espagne. La présomption se muait en incrimination argumentée. Plus tard, il fut question de *rebelión*, de *junta* et de *confederación*. Les termes restaient prudents. Le mot de *rebelión* demeurait le plus général.

Dans l'attente d'une qualification juridique précise, l'association malfaisante suffisait à justifier l'incarcération du marquis et de ses complices. La première accusation laissait de côté les prolixes efforts des juristes qui avaient commenté le *Corpus Iuris Civilis*, la grande compilation du droit romain. Ceux-là distinguaient la *coniuratio* de la *conspiratio* et de la *machinatio*⁴. La plupart pouvaient entrer dans la catégorie de la *proditio*, le crime de trahison doublé d'une alliance avec les ennemis du souverain. Événement avant sa conclusion, le complot de Cortés ne s'était pas soldé par une insurrection armée (*congregatio gentis armatae*). Le marquis n'en avait pas moins commis un attentat contre le service de Sa Majesté (*atentado al servicio de Su Majestad*). Seuls les documents très juridiques élaborés par le Conseil des Indes pour fonder la culpabilité de Martín Cortés établissaient le crime de *laesa maiestatis*. Néanmoins, le cumul des formes de désobéissances à la Couronne enregistrées contre le marquis aboutissait à qualifier son attitude de crime gravissime et très atroce, passible des châtiments

4 Mario Sbriccoli, *Crimen laesae maiestatis. Il problema del reato politico alla soglia della scienza penalistica moderna*, Milano, Giuffrè, 1974.

les plus sévères. Il avait offensé Sa Majesté et contribué à démolir la République⁵.

Lors des procès, les juges se montrèrent particulièrement attentifs aux formes de désobéissance symbolique. Le marquis, activement secondé par Alonso de Ávila, un jeune *encomendero* de ses proches, fut condamné pour avoir voulu liquider les auditeurs en l'absence de tout vice-roi, prendre la maison royale et projeté de se faire proclamer roi du pays. La ligue ourdie depuis l'automne 1565 avait connu des hauts et des bas. Les délateurs et autres témoins qui l'éventèrent s'accordaient sur l'implication d'Alonso de Ávila et de son frère Gil de Ávila. Au fil des témoignages, une centaine d'autres individus, *encomenderos* et migrants pauvres venus de la péninsule, du Guatemala et du Pérou, furent dénoncés.

96

À n'en pas douter, la maison du marquis était la tête d'un vaste réseau de complicités séditieuses étendu à l'ensemble de l'Amérique espagnole. Qui plus est, la ligue s'enracinait dans les villages indiens des *encomenderos* proches de Cortés. Enfin, les franciscains, et tout spécialement ceux du couvent de Tezcuco (Texcoco), soutenaient activement la ligue. À la mi-juillet 1566, la tension était à son comble, en sorte que le mardi 16 juillet les juges procédèrent à l'arrestation d'une vingtaine de suspects. Les condamnations répétées prononcées contre le marquis insistaient sur la convergence des signes démontrant que l'accusé se comportait déjà à la manière d'un roi : durant certains offices, il se faisait apporter le grand missel de l'autel, ce qui était réservé aux princes ; lors du baptême de ses jumeaux, il avait fait construire une galerie entre sa maison et l'église de Mexico à la manière d'un roi ; il usait d'un sceau plus gros que celui d'un marquis ; dans les villages de ses domaines, il avait fait enlever les armes du roi de Castille au profit des siennes.

Le repas indien offert à Martín Cortés par Alonso de Ávila le premier dimanche de novembre 1565 glaça d'effroi les auditeurs. À la nuit tombante, Ávila entra dans Mexico en compagnie de 24 à 30 cavaliers et arquebusiers déguisés en Indiens. Accompagnée de nombreux indigènes

5 « *ofendido a su real majestad y demolido contra la república* » (AGI, Patronato 211, R. 11, *Ejecutoria y otros papeles de las sentencias*, accusation du 26 juillet 1566).

venus des villages du ligueur, la troupe apportait une infinité de plats somptueux en offrande au marquis et à son épouse. Chose impensable pour un riche *encomendero*, les potiers indiens de Coautitlán réalisèrent pour l'occasion toute la vaisselle en terre dans laquelle fut servi le banquet. Verres et jarres portaient la lettre R en guise d'ornement. Les carafes comportaient l'anagramme « REIAS » surmonté d'une couronne. Un N se superposait à la lettre A de cette inscription qui selon les auditeurs signifiait *Reinarás* (« tu règneras »). Parmi les invités de marque figurait notamment le licencié Valderrama, commissaire du roi et visiteur de la Nouvelle-Espagne.

Des jours durant, les juges de Mexico furent convaincus que la fête sonnait l'hallali de l'audience. Aussi n'eurent-ils de cesse de savoir qui y avait assisté. Au-delà de la vulgate, les témoins fournirent une infinité de précisions. Le licencié Espinosa, qui avait préparé l'arrivée d'Ávila, expliqua que la joyeuse troupe avait fait halte dans la paroisse de Santiago. Ávila était déguisé en cacique indien, différemment des autres cavaliers. Il s'agenouilla devant le marquis au moment de l'accueil de la troupe – une scène qui singeait la soumission de Moctezuma à Hernán Cortés. Espinosa relata la réponse faite par Ávila à plusieurs chevaliers qui flattaient l'opulence du repas : « Que nous soyons bien remplis, allons-nous repaître ! Puisque le roi veut nous enlever le pain de la bouche faisons d'abord bombance ! » Le sens de la scène d'hommage du faux Moctezuma à Martín Cortés, pas plus que celui de la métaphore politique du repas pantagruélique, ne pouvaient échapper à personne. Au total, la soirée atteignit probablement la centaine de convives, hommes ou femmes, un nombre bien supérieur à ceux qui étaient dans la privauté du marquis. Les agapes terminées, la mascarade se poursuivit bruyamment dans les rues de Mexico. La démonstration était faite que les villages des *encomiendas* constituaient l'arrière-boutique de l'insurrection ; une frontière d'autorité, interne aux territoires de la Couronne, et au-delà de laquelle les agents du roi de Castille n'avaient plus aucun pouvoir. Le moment venu, les ligueurs n'auraient aucun mal à liquider les officiers du roi. Chacun de ces faits fut qualifié de *rebelión*.

La première accusation portée contre Cortés, le 26 juillet 1566, demandait son exécution pure et simple et la confiscation de l'ensemble

de biens. Le procès mexicain fut poursuivi à Madrid, cependant que le condamné était transféré dans la péninsule avec une dizaine d'autres accusés. Selon deux arrêts des 23 et 27 septembre 1571, le conjuré fut condamné à souffrir l'exil perpétuel des Indes, le service armée de Sa Majesté dix ans durant et la séquestration de ses biens. L'appel fut rejeté le 24 septembre 1572, en une *sentencia definitiva en grado de revista*. Les conditions selon lesquelles la peine devait être purgée furent précisées par divers *autos*. Martín se rendrait à Oran dans un délai de trois mois et paierait une amende de 50 000 ducats, ainsi que les frais de justice. La décision fut confirmée en mars 1573. D'autres textes fixèrent le détail des prélèvements et du montant des sommes dues en frais de justice⁶.

98

Après avoir pris le chemin d'Oran et avoir payé 20 lances pour servir contre les Maures, la peine du coupable fut réduite et le marquis put rentrer à Madrid au début des années 1580. Entre-temps, le Conseil des Indes avait affûté le couperet des audiences en développant leur argumentaire juridique.

Sans entrer ici dans l'extrême sophistication de ces textes castillans et latins, retenons l'argumentaire déployé contre le marquis dans la condamnation produite par le Conseil des Indes en 1571⁷. Ce fut l'un des rares textes à qualifier la *rebelión* de crime de *laesa maiestatis*. L'instruction démontrait la correspondance entre les preuves particulières et les preuves générales – la notoriété des faits – à charge contre le condamné : la conjuration avait bien eu lieu. Au titre de cette concordance, les délateurs étaient admis en tant que témoins recevables et leurs affirmations prévalaient sur toute difficulté concernant les preuves particulières. Les infractions symboliques au respect de l'autorité du prince étaient réelles. Elles attestaient de la préméditation et du caractère secret de la conjuration. Les plus importants auteurs de traités sur la

6 AGI, Patronato 208, R. 1, fol. 46-49 : accusation du procureur, le licencié Contreras, 26 juillet 1566; Patronato 211, R. 11 : *Testimonio presentado en México por el licenciado Arteaga Mendiola*, 1^{er} octobre 1573, sentences et leurs précisions; Patronato 171, N. 1, fol. 20.

7 AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1, fol. 116-126 : *La culpa que resulta contra don Martín Cortés*.

tyrannie s'accordaient sur ce point⁸. L'ignominie du délit se révélait d'autant plus remarquablement que celui-ci était commis dans un royaume éloigné de la personne du roi et qui avait vécu en paix jusqu'à l'arrivée du marquis. Qu'il ne soit pas parvenu à ses fins n'annulait pas la machination, à savoir la rébellion par le fait de parole définie notamment par le juriste pisan Bartolo de Sassoferrato. Il fallait alors procéder contre le traître à l'identique des cas les plus exécrables (« *in tracta quomo in crimi. les maiest.*⁹ »). Aux délits de parole s'ajoutaient les faits de complicités et la durée du complot qui permettaient de classer celui-ci parmi les conjurations les plus atroces. La gravité de tels cas fondait la légitimité du recours à la torture.

Les preuves mineures suffisaient alors à prononcer les peines ordinaires (« *minor probatio est sufficiens ad panam ordinariam doctri^a vulga¹⁰* »). De même, il permettait de recevoir tous les témoins, les serfs, les vassaux, les maures et jusqu'aux criminels (« *in causa conspirationis contra principem vet rempublicam admittuntur ad faciendam probationem omnes testes; servi ficdei, mauri, muheres, minores, criminosi et alia persone¹¹* »). La congrégation armée d'hommes de qualité aggravait irrémédiablement le délit. Le juriste milanais Bossi avait établi une gradation des catégories de rébellion reposant sur la prise en compte du rang des conjurés. Les juristes du Conseil des Indes jugèrent que la majorité des rebelles étaient *caballeros e hidalgos*, des gentilshommes qui appartenaient à des familles renommées. L'ordre social des nobles et des titres entrainait dans la Majesté conçue comme un ensemble hiérarchique¹². Élevée au rang d'attribut charismatique du pouvoir, celle-ci s'élargit au large champ de la *potestas*, celui de l'exercice de l'autorité du prince. Le droit du crime de lèse-majesté ne concernait donc pas seulement

8 *Ibid.*, fol. 137 : « *Ægidi Boffi. in sua practi. Crimi. intitu. de crimi. Les. Maiesta [...]; Hieroni Gigan. in tracta de crimi. Lesa. Maiesta...; Bar. in d. tracta de Tyranide* ».

9 AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1, fol. 116-126 : *La culpa que resulta contra don Martín Cortés*.

10 *Ibid.*

11 *Ibid.*

12 Yan Thomas, « L'institution de la Majesté », *Revue de synthèse*, n° 3-4, 1991, p. 331-386 ; Mario Sbriccoli, *Crimen laesae maiestatis, op. cit.*, 3^e partie.

la personne royale. La protection s'étendait bel et bien à la totalité du groupe de ceux qui détenaient une part du pouvoir du roi. Les élites et les représentants du souverain constituaient ainsi le ciment de la Majesté érigée en abstraction à caractère métaphorique. La rupture des relations de la Majesté constituait donc une forme gravissime du *crimen laesae maiestatis*. Le texte confirmait la recevabilité de toute déclaration faite *in articulo mortis*. Alonso de Ávila avait confirmé son accusation de Cortés au pied de l'échafaud. Selon les juges, ce type de proclamation ultime (*ultimo dicto et confessioni testis*) conservait toute sa force, spécialement quand il s'agissait d'une déclaration au seuil de la mort (*maxime in articulo mortis*) qu'elle soit ou non dûment enregistrée devant greffier¹³.

100

Enfin, les juges du Conseil des Indes ne manquèrent pas de souligner les incohérences du prévenu et de sa défense. Celles-ci démontraient que la culpabilité de Cortés ne faisait aucun doute. De son propre aveu, plusieurs témoins contre lesquels il retourna l'accusation de complot lui parlèrent de projets de rébellion. Sa culpabilité, passible des peines ordinaires les plus sévères, résidait dans le simple fait de n'avoir alors rien dénoncé, la *culpa sciencia*. D'autant qu'ils se trouvaient conjointement à de nombreuses manifestations, repas et autres jeux, ce qui excluait que le marquis puisse prétendre qu'ils étaient tous de ses ennemis jurés. Une attitude dissuasive qui révélait la grande duplicité du marquis. Cortés avait menti à diverses reprises et plusieurs de ses témoins avaient fait des déclarations mensongères, comme ceux qui accusèrent faussement Pedro de Aguilar du péché de sodomie (*pecado nefando*) afin de le récuser en tant que dénonciateur. La fuite en avant judiciaire de Cortés se retournait finalement contre lui. Toutefois, la *coniuratio* n'avait pas abouti à un trouble durable de l'ordre public tel que celui provoqué par l'insurrection de Gonzalo Pizarro au Pérou. Cette dernière, qui mit les Andes à feu et à sang près de quatre années durant, fut toujours qualifiée de *rebelión* par les contemporains. Ce ne fut qu'au XIX^e siècle, avec la publication de diverses chroniques des faits, quelle fut présentée en tant

13 AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1, fol. 137.

que guerre civile¹⁴. La péninsule qui avait conquis les Indes dut en faire la reconquête contre les Espagnols.

LIBERTÉ DES ESPAGNOLS DES INDES, TYRANNIE DE LA PÉNINSULE

Le contrôle de la monarchie indienne avait engendré la production d'une législation destinée à répondre aux questions posées par le traitement des indigènes, une forme de réglementation et de jurisprudence plus qu'un corpus juridique autochtone donc. Pour le reste, le droit commun (*derecho común*) régnait sur le monde hispanique. Forgé par les juristes italiens et dans une moindre mesure par les français, il faisait référence aux sommes du droit romain revisitées par les juristes de la fin du Moyen Âge¹⁵. La suprématie de ce droit consistait avant tout dans la nouvelle capacité de la Couronne de Castille à le faire appliquer d'un bout à l'autre des monarchies ibériques. Ainsi, un sujet originaire de Trujillo d'Espagne pouvait être jugé à Mexico. Un évadé des geôles sévillanes déporté de la Nouvelle-Espagne courait le risque d'être arrêté à Paris à la demande de l'ambassadeur espagnol, avant de souffrir à Anvers la peine de décapitation à laquelle il avait été condamné en première instance aux Indes. Il existait donc bien un cadre juridique et une justice couvrant l'ensemble des mondes hispaniques, et dont l'Europe était coutumière. C'est une facette négligée de la globalisation. Cette dimension offrait un écho spécialement étendu à tout mécanisme de publicisation du pénal.

C'était très précisément pour souligner leur volonté de s'affranchir de cette obligation d'obéissance et de l'emprise du droit, que les rebelles clamaient le nom de la « liberté ». D'ordinaire, le mot était associé aux paroles hostiles aux autorités. Parler librement revenait à parler trop, à parler mal ou tout au contraire à dire sans peur ce que chacun pensait tout bas. La liberté de parole alimentait les rumeurs. Pedro de Aguilar,

14 Pedro Gutiérrez de Santa Clara, *Quinquenarios, o Historia de la guerras civiles del Perú*, dans Juan Pérez de Tudela Bueso (éd.), *Crónicas del Perú*, Madrid, Atlas, 1963-1965, 5 vol., t. II.

15 Bartolomé Clavero Salvador, *Historia del derecho: derecho común*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 1994.

un délateur du complot de Cortés, évoquait le bruissement qui animait Mexico à l'automne 1565 : « certains jours, à travers la ville [...] [on parlait] du grand mécontentement des *encomenderos* contre [les] arrêts royaux [...], et quelques personnes parlaient librement et sans vergogne en disant qu'ils étaient prêts à mourir pour défendre leurs biens¹⁶ ». Le franciscain frère Cornejo fut dénoncé par l'avocat de Martín Cortés comme un agitateur peu fiable, un individu « instable, inquiet, jaloux, très relâché et très libre pour parler¹⁷ ». Les usages ordinaires et péjoratifs du terme ne manquaient pas d'être associés aux comportements des fêtards rangés dans les rangs des rebelles. Aux yeux des autorités, la liberté des agitateurs débordait le domaine politique ; elle n'était rien d'autre qu'inconvenances, provocations et désordres.

102

A contrario, les armées de Pizarro s'étaient baptisées *armada de la libertad*, un nom repris par la troupe du ligueur Hernández de Girón. Selon plusieurs délateurs du complot de Martín Cortés, le mot *liberté* signifiait bel et bien la rupture des colons avec la tyrannie de Philippe II. Dès le printemps 1566, le clerc Espinosa affirmait que « le dit don Luis Cortés [frère du marquis] ferait proclamer par voix publique à l'adresse des conquistadors et des fils de conquistadors de Nouvelle-Espagne : liberté, liberté contre la force et la tyrannie du roi don Philippe ! Puis, pour ce faire [...] ensuite toute la cité devait acclamer le marquis en tant que roi¹⁸ ». La liberté politique et judiciaire avait pour corollaire la liberté économique. Le roi de Castille refusant la perpétuité des *encomiendas*, l'autonomie économique que celle-ci aurait pu conférer aux colons se confondait avec la liberté politique à laquelle les rebelles faisaient allusion. Les deux plans se mêlaient toujours dans les proclamations de désobéissance. Ainsi, le délateur Pedro de Quesada témoignait des intentions des insurgés : « Il serait proclamé par la voix du crieur public que tous les conquistadors et les colons [qui se joindraient au mouvement et] viendraient jouir de la liberté [...] recevraient des villages et la perpétuité de ceux-ci [...] et que ceux qui ne le soutiendraient

16 AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1, fol. 22.

17 AGI, Patronato 211, fol. 15.

18 AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1, fol. 41v^o.

pas seraient privés de leurs villages indiens¹⁹ ». Les arrêts royaux visant à limiter les répartitions d'Indiens constituaient autant d'atteintes à la liberté des colons. En 1544, le commissaire Francisco Tello de Sandoval l'exprimait à sa manière pour la Nouvelle-Espagne en expliquant au roi qu'aux Indes, « quand les Indiens manquent, tout manque²⁰ ». Il est vrai qu'à la manière dont l'incrimination de lèse-majesté était mobilisée par les juges en défense contre les atteintes portées par les ligueurs aux officiers du roi, l'accusation de tyrannie était mobilisée par les rebelles contre ces mêmes officiers parachutés aux Indes – visiteurs, auditeurs et jusqu'aux vice-rois –, qui ne faisaient rien de plus que s'enrichir au détriment du pays²¹.

La conquête fondait le mérite des Espagnols qui l'avaient réalisée, et justifiait que la péninsule reconnaisse la pérennité de leurs droits sur les populations indigènes. La faveur du roi ne pouvait dépendre de considérations juridiques ou budgétaires. Le mérite, en effet, dépassait la dimension royale et s'étendait jusqu'à Dieu. La conquête avait été faite en son nom. Aussi, le virulent rebelle de Mexico Alonso de Ávila proclamait que « si Sa Majesté ne nous récompense pas de ses faveurs, Dieu lui y pourvoira²² ». Le recours aux armes contre le roi aurait une issue favorable : Dieu ne manquerait pas d'appuyer les insurgés. Le mérite justifiait à lui seul la rébellion. D'autant que celui des premiers conquistadors et les faveurs royales qui en découlaient s'étendait à tous ceux qui avaient contribué aux guerres indiennes. Il donnait corps à la liberté des Espagnols.

Le mouvement pizarriste eut ses théoriciens pour justifier l'insurrection par la tyrannie du roi de Castille. Le chanoine de Quito, Juan Coronel, était issu d'un lignage convers dont plusieurs membres participèrent à

¹⁹ AGI, Patronato 211, fol. 67.

²⁰ AGI, Patronato 211, R. 11, N. 24, fol. 68 : Sandoval au roi, Mexico, 26 mai 1544.

²¹ Bien entendu, ceux-ci qualifiaient de tyrans les capitaines rebelles. Sur l'incrimination judiciaire par la mobilisation de la qualification de tyrannie, voir Gregorio Salinero, *La Trahison de Cortés, op. cit.*, chap. VIII, « Les guerres de rébellion ».

²² AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1 : *Dichos de Baltasar de Aguilar*.

la rébellion péninsulaire des *comuneros*. Enthousiasmé par le souci de justifier la désobéissance de Gonzalo Pizarro, il rédigea un bref ouvrage en ce sens répondant au titre de *Bello Justo*. En juin 1548, l'évêque de Cuzco lui interdit d'exercer quelque fonction religieuse que ce soit, et le condamna à l'exil en Castille²³. Ses idées et ses textes n'en circulèrent pas moins parmi les ligueurs²⁴. Le dominicain Luis de la Magdalena fut condamné lui aussi en juin 1548, et il reçut publiquement la discipline à Lima. Il vitupérait en chaire contre les Lois Nouvelles et contre les autorités judiciaires : le roi de Castille prenait les ressources du pays pour les utiliser ailleurs, il n'écoutait pas ses sujets et ne reconnaissait pas leur mérite. En menant une politique aux antipodes de celle qu'il avait promise, il reniait sa parole et rompait le pacte de gouvernement tacitement passé avec ses sujets. Ce faisant, il se parait de tous les attributs de la tyrannie. En sorte que les Espagnols des Indes pouvaient lui faire une juste guerre, à lui et à ses représentants qu'il était légitime de liquider en tant qu'agents de la tyrannie péninsulaire.

Au Guatemala et en Nouvelle-Espagne, les idées de la doctrine pizarriste étaient tenues en haute estime par une bonne part des Espagnols, *encomenderos* bien dotés, comme pauvres migrants ou soldats sans compagnie. Luis Cal, gardien du couvent franciscain de Tezcuco et l'un des meilleurs soutiens de Martín Cortés, se faisait l'écho des pages du *Bello Justo*. Il ajoutait que ces principes de légitimation de la désobéissance se trouvaient répertoriés depuis longtemps dans les œuvres des juristes classiques tels que Domingo de Soto et sa somme juridique (*Summulae*) que Cal ne manquait jamais de citer. Il en distillait d'ailleurs une version radicale : « Se défendre est licite, tuer est licite ; et s'il est impossible de cesser de tuer, je ne commets pas de péché en tuant celui qui m'offense. Il fallait comprendre que si l'arrêt royal était

23 *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, Madrid, 1866, t. XLIX, « Documentos relativos al licenciado Pedro Gasca sobre la comisión que le dió Carlos V en 1545 para ir á pacificar el Perú, sublevado por Gonzalo Pizarro y los suyos », p. 403, lettre de La Gasca, 7 mai 1548.

24 Guillermo Lohmann Villena, *Las ideas jurídico-políticas en la rebelión de Gonzalo Pizarro. La tramoya doctrinal del levantamiento contra las leyes nuevas en el Perú*, Valladolid, Publicaciones de la Universidad de Valladolid, 1977.

appliqué, la cause serait justifiée [...] et les conquistadors pourraient alors défendre leurs villages²⁵ ». Sorte de théologien de la rébellion avant la lettre, le moine donnait ainsi l'absolution sans confession aux futurs meurtriers des officiers royaux.

Les Indiens n'étaient ni de la ligue ni du roi. Le parti légaliste comme celui de la ligue n'en oubliaient pas pour autant de se présenter en défenseurs et en alliés de ceux-ci. Les affaires politiques des Indes séparaient rarement en deux camps homogènes la république des Indiens et celle des Espagnols. L'insurrection andine menée par Francisco Hernández de Girón contre l'audience de Lima en 1553 et 1554 constitue à cet égard un cas exemplaire. Âgé d'environ quarante ans, il était né à Cáceres en Estrémadure, une ville spécialement liée à la conquête des Indes et qui alimentait copieusement les migrations vers le Nouveau Monde. Girón n'avait pas participé à l'échauffourée mythique de Cajamarca qui permit aux Espagnols de se saisir de l'Inca Atahualpa, le 16 novembre 1532. Francisco était arrivé deux ans plus tard, suffisamment tôt pour être reconnu en tant que représentant du cercle très fermé des « premiers conquistadors de ces royaumes ». Il contribua à la pacification et au peuplement des régions d'Arequipa, de Quito et de Popayán. À ce titre, il avait mené une rude guerre aux Indiens. Il assuma le rôle de lieutenant du gouverneur local. Doté d'une *encomienda* par Francisco Pizarro, il administrait le district de Popayán lorsque le vice-roi Nuñez de Vela l'invita à se joindre à ses troupes pour lutter contre l'insurrection de Gonzalo Pizarro. Ce dernier, qui l'avait capturé, le libéra après la mort du vice-roi. Il s'employa alors à pacifier la région de Popayán, troublée à diverses reprises par des insurrections indiennes. Dès son arrivée à Panama, le commissaire La Gasca le mobilisa pour continuer le combat contre Gonzalo Pizarro. Il rejoignit le président à Xauxa et l'épaula militairement jusqu'à la victoire finale de Xaquixaguana. En reconnaissance de ses services, La Gasca lui octroya la garde des Indiens que Pizarro détenait dans la province de Quito.

À Cuzco, le dimanche 12 novembre 1553, Francisco Hernández Girón avait pourtant gâché la fête du mariage d'Alonso de Loaysa, le neveu de

25 AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1, fol. 54^o-55.

l'évêque de Lima. Accompagné d'une vingtaine d'hommes, il s'y saisit du corrégidor Gil Ramírez. Il projetait de le réexpédier à Lima pour signifier aux auditeurs que le magistrat n'était pas le bienvenu à Cuzco. Girón fit aussi liquider le trésorier Juan de Cáceres. Comme la plupart des insurgés, Girón fondait sa légitimité sur son élection par le conseil de ville en tant que juge supérieur et représentant de Cuzco. Très vite, Girón disposa d'un millier d'hommes, dont 230 Noirs formés aux armes des Espagnols. À ceux-là vinrent s'ajouter un nombre très important d'Indiens, sans doute plusieurs milliers, mobilisés par le relais des caciques. La troupe des auditeurs de Lima fit de même. En sorte qu'au cours des combats, Girón fit pendre beaucoup d'Indiens appartenant aux troupes légalistes. Dès l'hiver 1553, le maréchal Alvarado demanda 7 000 Indiens aux caciques de la région de Charcas pour le service de la troupe mobilisée contre Girón. Ils constituaient principalement le personnel nécessaire à l'intendance des armées. Mieux que mouiller sa poudre, tuer les Indiens de l'ennemi revenait à le priver d'intendance.

Les insurgés s'avancèrent d'abord depuis Cuzco jusqu'aux portes de Lima, sans donner l'assaut à la ville. Une année durant, le conflit armé s'égreña en une succession d'escarmouches meurtrières, dont Francisco Hernández de Girón semblait toujours devoir sortir vainqueur. Mais il fut pris à Xauxa en décembre 1554, puis interrogé, jugé et décapité à Lima. Sa troupe souffrit une lente usure, ses hommes répondant progressivement aux offres de pardon et de récompenses lancées par le camp légaliste pour les pousser à désertir. Au bas mot, près de 500 Espagnols et de 2 000 Indiens trouvèrent la mort dans les mouvements insurrectionnels, depuis la rébellion de Sebastián de Castilla à Charcas en 1553, jusqu'à l'arrestation de Francisco Hernández de Girón en 1554. Selon toute vraisemblance, le bilan de l'insurrection antérieure de Pizarro dépassa à lui seul ces chiffres.

L'enrôlement dans les fonctions d'intendance n'empêchait nullement les groupes indigènes de jouer leurs propres cartes dans les conflits. Le chroniqueur Felipe Huamán Pomán de Ayala indique que son père prit la tête de ses Indiens Lucanas pour servir le roi de Castille. D'autres caciques de la région d'Andahuaylas, Apo Uasco Changa et Guamán Uachaca Lurinchanga, firent de même après la bataille de Chuquinga.

Les Lucanas infligèrent alors plusieurs défaites aux troupes d'Hernández de Girón. Selon la chronique, début décembre 1554 ce furent bien les Indiens qui contraignirent les rebelles à fuir plus loin encore vers le secteur montagneux de Xauxa. Ils furent vainqueurs de « 300 Espagnols et de 100 de leurs serviteurs métis et mulâtres de la ligue d'Hernández de Girón sur les hauts de Uachauapite ». Et Huamán Pomán de Ayala de préciser que les Indiens Xauxa se saisirent les premiers d'Hernández de Girón avant de le remettre aux Espagnols. Le chroniqueur métis tendait ainsi à dépeindre l'action des Indiens comme favorable au parti du roi de Castille. Quoi qu'il en soit, ils s'avaient parfaitement capables de servir l'un et l'autre des belligérants, ou bien d'attaquer tout à la fois l'ensemble des Espagnols. Profitant des combats entre colons, les Lucanas auraient ainsi détrossé les hommes du camp légaliste du capitaine Alvarado en marge de la bataille de Chuquina²⁶. Leurs attaques perdureront durant les années 1560 et 1570²⁷. À tout prendre, ils pouvaient légitimement couvrir des ressentiments multiples contre chacun des camps.

GOUVERNER LES INDES DE CASTILLE

Des années 1540 aux années 1580, la Couronne de Castille dut sans cesse lutter contre les désobéissances pour établir un gouvernement durable²⁸.

²⁶ Felipe Huamán Pomán de Ayala, *El Primer y Nueva Corónica y buen Gobierno*, Det Kongelige Bibliotek (Copenhague), GKS 22324, p. 433; « La Crónica de India », *La Prensa* (Lima), 20 novembre 1946; Raúl Porras Barrenechea, *El cronista indio Felipe Huamán Poma de Ayala (¿1534-1615?)*, Lima, Lumen, 1948, p. 7.

²⁷ Évocation de plusieurs attaques des Lucanas contre les troupes royales dans une information de Bartolomé de Pineda en 1577 : *Revista de Archivos y Bibliotecas*, t. I, p. 189, cité par Raúl Porras Barrenechea, *El cronista indio Felipe Huamán Poma de Ayala, op. cit.*, p. 8.

²⁸ En pratique, l'administration des Indes doit composer avec une infinité d'ajustements, de reculs et de contradictions, comme l'a spécialement bien montré Horst Pietschmann (*El estado y su evolución al principio de la colonización de las Indias*, México, Fondo de Cultura Económica, 1989). Plus récemment, dans le cadre d'une historiographie des savoirs d'État, et non sans quelques débats, Arndt Brendecke a mis l'accent sur les limites de l'information institutionnelle recherchée depuis la péninsule Ibérique (*Imperium und Empirie. Funktionen des Wissens in der Spanischen Kolonialherrschaft*, Köln, Böhlau, 2009).

La proclamation des Lois Nouvelles dans un contexte insurrectionnel est parfaitement révélatrice de ces difficultés. Trois principes y étaient affirmés avec force : ceux qui avaient maltraité leurs Indiens devaient en être privés, tout comme l'avaient été les rebelles du Pérou ; aucun vice-roi ni gouverneur ne pouvait désormais attribuer de répartition d'Indiens de son propre chef ; enfin, « à la mort d'un particulier possesseur d'Indiens, ceux-ci [revenaient] à la couronne²⁹ ». Bien qu'elles n'aient pas été maintenues, il ne faut pas réduire à néant les effets positifs et l'esprit des Lois Nouvelles. En une série de textes, la Couronne ordonna de libérer les esclaves indiens qui se trouvaient dans les mines, puis toutes les femmes et les enfants de moins de quatorze ans réduits en captivité³⁰. En mars 1551, le très actif Bartolomé Melgarejo, nommé procureur des Indiens, fut chargé de mettre tout en œuvre pour lutter contre les abus et parvenir à la libération des captifs. Environ 60 000 esclaves indiens constituaient la population servile de la Nouvelle-Espagne au milieu du siècle. Il semble donc réaliste de situer entre 20 000 et 30 000 le nombre de libérations qui y furent effectivement réalisées au début des années 1560³¹. Quoi qu'il en soit, les prescriptions des Lois Nouvelles accrurent l'autorité des auditeurs de manière extraordinaire. Ils enquêteraient désormais au point de connaître en détail l'état de la société coloniale, l'extension des *encomiendas* et le comportement même des colons. Une telle évolution ne pouvait qu'exacerber les tensions entre les officiers du roi et les familles des conquistadors qui se considéraient comme la seule aristocratie du pays.

108

-
- 29 Cortés avait distribué plus de 500 *encomiendas* sans en avoir expressément le pouvoir, ce qui lui avait été reproché par Charles Quint (Robert Himmerich y Valencia, *The Encomenderos of New Spain, 1521-1555*, Austin, University of Texas Press, 1991, p. 3) ; Francisco Pizarro avait fait de même.
- 30 *Cédula* du 16 avril 1550, renouvelée le 7 juillet 1551 et le 17 mars 1553 : Justina Sarabia Viejo, *Don Luis de Velasco. Virrey de Nueva España, 1550-1564*, Sevilla, Escuela de Estudios Hispano-Americanos, 1978, p. 303 sq. ; Silvio Arturo Zavala, *Los esclavos indios en Nueva España*, México, Colegio nacional Luis González Obregon, 1981, p. 123 sq.
- 31 L'estimation de 60 000 captifs a été faite par Lesley Byrd Simpson (*Many Mexicos* [1941], Berkeley, University of California Press, 1966, p. 58) et William L. Sherman (« Indian Slavery and the Cerrato Reforms », *Hispanic American Historical Review*, vol. 51, n° 1, 1971, p. 25-50).

En pratique, les audiences ne recevaient aucun moyen supplémentaire pour l'occasion. Elles n'étaient pas en mesure d'assurer cette police générale des questions indiennes, pas plus qu'elles n'étaient toujours désireuses de l'exercer. Ce faisant, bien au-delà de leurs fonctions judiciaires, elles assuraient le gouvernement effectif des monarchies indiennes. Aussi était-il souhaitable que les nouvelles lois soient portées par des hommes investis d'une autorité royale particulière. Dans ce but, Blasco Núñez de Vela fut nommé premier vice-roi du Pérou en mars 1544; fort de son expérience péninsulaire d'inquisiteur, Francisco Tello de Sandoval fut nommé *visitador* (commissaire) pour la Nouvelle-Espagne où il arriva en mars 1544; en tant que nouveau président, Alonso López de Cerrato fut chargé, au printemps 1548, de faire entrer la loi dans les faits pour l'audience de Guatemala, dite audience des Confins. Faute d'hommes, de moyens et de paix, l'application de cet ensemble législatif fut rapidement suspendue, sans qu'il soit pour autant aboli, en sorte qu'il continua d'inspirer la politique américaine de la péninsule et d'attiser diversement les mouvements de rébellions.

Une série de lettres du *licenciado* Francisco Tello de Sandoval au roi permet d'appréhender les obstacles à l'application des lois en Nouvelle-Espagne, la fragilité du gouvernement des Indes, et l'état d'esprit dans lequel s'y trouvaient les Espagnols³². Le visiteur soulignait les abus perpétrés à l'encontre des Indiens et suggérait que la réforme arrivait au mauvais moment, compte tenu de l'état général de faiblesse de l'administration royale. Les épidémies réduisaient l'activité du pays. On estimait à 160 ou 170 le nombre quotidien des décès dans les divers quartiers de Mexico. Chacun admettait que 200 000 Indiens, au bas mot, avaient péri depuis le début de la contagion. La production des mines était réduite. Les objets de consommation courante et les denrées alimentaires manquaient cruellement. Tout près de Mexico, les Indiens pensaient que leur *encomendero* était le roi du pays. Ils ne savaient pas ce qu'ils pouvaient attendre de la justice du roi de Castille. Logiquement, le commissaire affirmait la nécessité de renforcer le maillage des provinces et de le rendre plus cohérent. Les abus étaient

32 AGI, Patronato 211, R. 11, N. 24, fol. 68: Sandoval au roi, Mexico, 26 mai 1544.

aussi commis par les indigènes eux-mêmes. Selon Sandoval, le pouvoir des élites traditionnelles devait être réduit, tout comme les exactions des fils de conquistadors. Caciques et chefs principaux étaient coupables de se payer sur la part des tributs destinés aux communautés autochtones.

Les insuffisances de l'administration se traduisaient par le fait que le fisc ne parvenait pas à payer les salaires des officiers, rendant impossible tout renforcement de l'appareil judiciaire. La Couronne recevait des Indes plus qu'elle n'y payait. Sandoval suggéra d'affecter les rémunérations de certains officiers à l'amélioration des émoluments de ceux qui étaient moins bien payés. Il fallait faire entrer dans les faits le principe interdisant aux agents du roi d'avoir des intérêts personnels dans les affaires locales. Mais les finances n'étaient pas tout. Les charges devaient être occupées par des hommes de valeur, cultivés et désireux de bien faire, ce qui était loin d'être le cas. Ainsi, les conquistadors mariés dépourvus d'*encomienda*, mais gratifiés par la Couronne de charges de corrégidors, étaient parmi les plus cruels dans le traitement des indigènes. Chacun se souvenait aussi des déconvenues qui avaient émaillé les fondations des diverses audiences. Nuñez de Guzmán, le premier président de celle de Mexico, avait eu un comportement si détestable qu'il avait fallu le limoger en 1530. Les auditeurs devaient être « des lettrés, hommes de conscience et d'expérience, qui aient déjà exercé une charge de justice, car il manque des personnes expérimentées, ce qui a parfois entraîné des fautes dans la manière de rendre justice ». Les alcades des Indes, eux aussi, devaient être choisis avec plus de soin encore que ceux de Castille qui se trouvaient plus proches du roi.

Le soin porté à ces choix s'avérait d'autant plus crucial que l'occupation des charges était très irrégulière. Entre 1544 et 1547, quatre auditeurs seulement occupaient leurs charges. De 1534 à 1540, aucun procureur titulaire (*fiscal*) n'avait siégé à l'audience. Entre 1553 et 1556, la Nouvelle-Espagne ne fut dotée que d'un procureur par intérim. Il fallut attendre 1556 pour que le licencié Luis Maldonado s'y installe comme titulaire. Dans un contexte si délétère, la vice-royauté encourait de grands risques. À diverses reprises, Sandoval s'était étonné du calme relatif du pays et avait préconisé une politique d'accommodement : « C'est une chose remarquable que les affaires du Pérou n'aient pas engendré de troubles en Nouvelle-Espagne qui selon les gens est triste

et mécontente ; il faut prendre garde de lui donner bon espoir [à la Nouvelle-Espagne] d'autant qu'ils se considèrent comme de loyaux vassaux de Sa Majesté³³ ». Malgré ces mises en garde répétées, nombre de condamnés du Pérou furent maladroitement exilés au Mexique.

Loin de disparaître, ces insuffisances chroniques se prolongèrent diversement tout au long des décennies qui suivirent. Le mandat de Pedro de La Gasca, commissaire du roi doté de tous les pouvoirs et président de l'audience de Lima envoyé au Pérou pour venir à bout de la rébellion de Gonzalo Pizarro, est spécialement significatif des contradictions de la politique indienne de la péninsule. Le président remporta brillamment la bataille des armes. En revanche, son action se solda par une forme de capitulation politique et sociale. Depuis son arrivé à Panama en août 1546, il avait rallié à lui nombre de capitaines de Pizarro dissidents. Lors de la bataille de Xaquixaguana, il se saisit des derniers insurgés, puis fit décapiter Gonzalo Pizarro, le 9 avril 1548. La Gasca réunit une assemblée à Cuzco afin de procéder à la fixation du montant des redevances pour chaque *encomienda*, la *tasa de las encomiendas*. Suite au travail de 72 officiers du fisc, les *encomenderos* et les Indiens eux-mêmes furent informés des nouveaux tarifs arrêtés afin de prévenir les abus. Mais la nouvelle évaluation masquait de nombreux changements de main et la multiplication des dérogations aux Lois Nouvelles.

Les répartitions d'Indiens de très grande taille subsistaient et le nombre global d'*encomiendas* continua d'augmenter. Le 16 août 1548, après sa victoire, La Gasca procéda à une vaste redistribution d'Indiens. Lors du *reparto de Guaynarima*, il concéda à ses capitaines et à leurs soldats plus d'un million de pesos en revenus d'*encomiendas*. En 1540, il existait officiellement 274 *encomiendas* au Pérou ; en 1570, leur nombre atteignait les 464 répartitions. Dans la région de Cuzco, tout comme dans le secteur de Lima, celles supérieures à un millier d'Indiens étaient légion, et les prélèvements continuèrent à y dépasser les montants fixés³⁴.

33 *Ibid.*, p. 2.

34 Josep María Barnadas, *Charcas, 1535-1565. Orígenes históricos de una sociedad colonial*, La Paz, Centro de Investigación y Promoción del Campesinado, 1973 ; José de la Puente Brunke, *Encomienda y encomenderos del Perú*, Sevilla, Diputación provincial de Sevilla, 1992.

Faute d'armée royale aux Indes, la Couronne ne pouvait pas tout à la fois retirer les *encomiendas* aux Espagnols et rechercher leur soutien militaire. Sur le chemin du retour, en janvier 1550, La Gasca déclarait à qui voulait bien l'entendre que les Andes étaient pacifiées. Nombre de facteurs firent pourtant obstacle à l'établissement d'une authentique pacification. La politique de récompense ne suffit pas à contenter les ambitions des uns et la misère des autres. Ainsi, bien qu'il ait reçu en 1548 une bonne part des revenus de Gonzalo Pizarro pour le soutien qu'il avait apporté au parti légaliste, le capitaine Francisco Hernández de Girón conduisit en 1553 et 1554 l'une des rébellions les plus meurtrières que connurent les Andes.

112

Le commissaire avait néanmoins remporté la bataille du fisc en recueillant les impôts royaux. Il lui fallut plus de 1 500 lamas et près de 3 500 portefaix pour transporter les barres d'argent et d'or du roi vers les ports d'embarquement à destination de la Castille³⁵. Plus d'un million de pesos quittait ainsi les Andes au profit du dépensier Charles Quint, soit la somme la plus élevée jamais encaissée depuis les convois qui avaient suivis l'exécution de l'Inca Atahualpa. Cela ne fit que raviver le sentiment que le roi, qui négligeait les Indes, volait leur argent aux colons pour régler des affaires lointaines sans assurer au pays un gouvernement stable³⁶.

Disperser les hommes dangereux pour prévenir l'insurrection fut l'un des principes majeurs de la politique de La Gasca. Il fallait vider le pays des individus dangereux. Or, le flux des nouveaux arrivants ne cessait de grossir. En 1548, le maréchal de camp Alvarado estimait à 2 000 le nombre d'Espagnols dans les Andes. À la fin de l'année 1555, le marquis de Cañete estimait leur nombre à plus de 8 000, dont 480

35 Juan Calvete de Estrella, *Rebelión de Pizarro en el Perú y vida de Pedro Gasca*, éd. Antonio Paz y Meliá, Madrid, M. Tello, 1889.

36 Le vice-roi du Pérou, Blasco Núñez de Vela, avait été assassiné en janvier 1546; Antonio de Mendoza, arrivé en septembre 1551, était décédé en juillet 1552; Andrés Hurtado de Mendoza, marquis de Cañete, nommé en mars 1555, fut rappelé le 27 janvier 1559. Suivront Diego López de Zúñiga y Velasco, comte de Nieva, de 1558 à 1564, finalement convaincu de corruption, et Francisco de Toledo, de 1568 à 1580.

détenaient des répartitions d'Indiens. Et de conclure dans une lettre que « pas plus de 1 000 [Espagnols] ont de quoi manger ». Dans le même temps, selon un effet domino largement sous-estimé par le président, le bannissement des rebelles provoqua une contagion ligueuse sans précédent. Entre le printemps et l'hiver 1548, près de 400 prisonniers (pour plus de 700 condamnations) furent donc conduits depuis les Andes vers Arequipa afin d'y être embarqués. Sans doute plus de la moitié de ceux-là échappèrent promptement aux griffes de l'administration judiciaire, en sorte qu'un flux important de proscrits irrigua l'Amérique centrale. Très recherchée par les ligueurs, l'alliance avec ces hommes du Pérou cimentait toutes les insurrections. Après le départ de La Gasca, les rébellions reprirent de plus belle, mais avec une ampleur inférieure à celle du mouvement pizarriste.

Les rébellions de quelque importance disposaient de bases solides pour établir un gouvernement. Elles ne manquaient pas non plus d'un ensemble d'idées et de points de vue pour organiser à leur profit l'administration des Indes. Depuis qu'ils s'étaient saisis de l'Inca Atahualpa, les Pizarro n'avaient pas cessé de tenir le Pérou. La présence du premier vice-roi du Pérou Blasco Núñez de Vela ne fut qu'un court intermède : arrivé en 1544, il fut décapité le 18 janvier 1546, à l'issue de la bataille d'Iñaquito contre les troupes rebelles de Gonzalo Pizarro. *A contrario*, le clan de ceux-ci s'était profondément enraciné dans le pays. Faute de pouvoir s'octroyer des *encomiendas* en nom propre, le gouverneur Francisco Pizarro le fit en celui de ses épouses, de ses enfants, de ses frères et de multiples membres de son clan. Francisco et Hernando saisirent les secteurs les plus riches dans chaque domaine agronomique, pastoral et minier, avec le souci de cumuler les productions complémentaires. Il faut sans doute estimer à plus de 60 000 le nombre d'Indiens tributaires réunis dans les *encomiendas* des frères Pizarro en 1540³⁷. À elle seule, celle de Chuquiabo, proche du lac Titicaca, qui était aux mains de Francisco, réunissait en une vingtaine de villages indiens plus de 10 000 Aymaras. Tout comme le marquisat de Cortés

37 Rafael Varón Gabai, *La ilusión del poder. Apogeo y decadencia de los Pizarro en la conquista del Perú*, Lima, Institut français d'études andines, 1997.

– qui regroupait lui aussi bien plus d’Indiens que la Couronne n’en avait concédé au conquérant – le tout était bien loin de répondre à une simple logique d’accumulation, mais visait à assurer un contrôle politique et militaire du Pérou³⁸. La géographie de l’insurrection de Gonzalo s’appuyait partout sur les possessions des quatre frères. Les villages indiens, dont les revenus étaient considérables, servaient de lieux de regroupement discrets et de cache pour ceux qui préparaient un coup de force.

114

Le clan s’appuyait sur les conseils de villes fondés au moment de la conquête. Ils étaient peuplés de compagnons des Pizarro. Il en allait de même des charges de commandement locaux (*capitan, coronel, teniente de gobernador*) et de celles de gouverneurs militaires (*gobernador capitan general et adelantado*) conférées par la Couronne. Près de la moitié des hommes qui avaient participé à la prise de l’Inca Atahualpa eurent des fonctions municipales au Pérou. À Cuzco, treize étaient conseillers de la ville, dont deux appartenaient à la domesticité du gouverneur³⁹. Les Pizarro chérissaient l’ordre des dominicains et celui des frères de La Merci. Au Pérou, ils dotèrent leurs couvents d’aumônes et de rentes. Ce fut notamment le cas à Cuzco. Là, le frère Gaspar de La Merci, en charge de l’institution durant les années 1540, prêchait en faveur du clan et disait sans faillir une messe pour la vie et la santé de chacun des frères. Aux réseaux espagnols s’ajoutaient les alliances indiennes. Très tôt, percevant les fractures du monde indien, ils s’étaient rapprochés des groupes qui n’avaient pas soutenu l’accession au pouvoir de l’Inca Atahualpa. Ce fut notamment le cas des Cañaris. Le clan trouva aussi des alliés de choix chez les Indiens du secteur de la très riche vallée de Huaylas, dans le nord du Pérou. La rébellion de Gonzalo Pizarro s’alimenta en troupes indiennes aux mêmes sources.

38 Sur le marquisat de Cortés, voir Bernardo García Martínez, *El Marquesado del Valle. Tres siglos de régimen señorial en Nueva España*, México, Colegio de México, 1969.

39 James Lockhart, *The Men of Cajamarca: A Social and Biographical Study of the First Conquerors of Peru*, Austin, University of Texas Press, 1972 ; Guillermo Lohmann Villena, *Los regidores perpetuos del cabildo de Lima (1535-1821). Crónica y estudio de un grupo de gestión*, Sevilla, Diputación Provincial de Sevilla, 1983, p. 35-40.

Dans un premier temps en effet, entre l'automne 1544 et le printemps 1547, Gonzalo Pizarro réunit tous les suffrages et sembla devoir remporter toutes les victoires. Dès le mois de mai 1544, il fut nommé capitaine général puis délégué général, *procurador general*, de Cuzco. À la fin juin, il reçut les pleins pouvoirs et le titre de procureur de la ville (*justicia mayor*) ce qui lui permit de recruter une armée fournie de plusieurs centaines d'hommes. En septembre 1544, les partisans de Pizarro acclamèrent le *caudillo* à Huamanga en tant que gouverneur et libérateur du Pérou en lui donnant du « Votre Seigneurie ». Incité par une bonne part de sa troupe à se proclamer souverain du pays, Gonzalo Pizarro ne franchit jamais le pas. Il gouvernait au nom du roi de Castille contre les officiers locaux malfaisants et corrompus. Dans un second temps, entre le printemps 1547 et le printemps 1548, Pizarro abaissa le masque de la paix. Les exactions de ses capitaines, qui jouaient aux quilles avec les têtes des légalistes décapités, horrifièrent les Andes. Son régime était attaqué de toute part. Avec son arrivée à Lima, l'audience cessa de siéger. Le nouveau gouverneur exerçait tous les pouvoirs avec l'appui d'un conseil de proches, composé de lettrés et de capitaines. La tête de la rébellion ne distillait pas une doctrine cohérente ; en revanche, on l'a dit, elle ne manquait pas d'un ensemble composite de justifications pour légitimer l'exercice du pouvoir par les Espagnols des Indes.

Il fallait aux rebelles louer ce que serait leur pratique du pouvoir, pour rallier les populations et justifier un gouvernement reposant sur des bases différentes de celui de la péninsule. Le droit ancestral de la conquête et de la première colonisation constituait l'argument le plus communément mobilisé en défense du mouvement. Les témoins des différents procès exprimaient cette idée à satiété. Le mérite de la conquête se transmettait de père en fils et de frère en frère. Gonzalo Pizarro usait de cet argument, Martín Cortés fit de même. En 1585, le métis Miguel de Benalcazar prétendit gouverner la région de Quito et s'y faire proclamer roi, au motif que son père avait conquis le secteur de Popayan.

La défense de la stabilité d'un royaume pouvait bien légitimer le coup de force d'un simple capitaine. D'autant que l'histoire venait au secours du politique. L'auditeur Vázquez de Cepeda, qui rejoignit la ligue de Pizarro, prêchait que les rois de Castille avaient assis leur pouvoir sur une

vieille tyrannie. Il lisait à Pizarro l'*Historia Imperial y Cesárea*, l'histoire romaine de Pero Mexia. Le fils de l'auteur, répondant au nom de Hernán Mexía de Guzmán, était lui-même engagé dans la troupe de la ligue. L'ouvrage relatait la geste de Scipion l'Africain et celle de Pompée. Quelques autres personnages tels Jules César ou Diogène de Syracuse, qui gouverna la Sicile d'une main de fer, constituaient des références de choix évoquées par les lettrés de la ligue. Il existait à la racine du politique une violence fondatrice, parée ultérieurement de la grandeur et de la virginité nécessaires pour asseoir l'autorité des souverains. Les franciscains du couvent de Tezcuco, ainsi que l'*encomendero* Alonso de Ávila, qui attisaient le complot de Martín Cortés, prêchaient cette conviction fort répandue.

Une rhétorique du bon gouvernement fut secrétée par chacune des rébellions d'importance. L'exercice de la charge du pouvoir par les rebelles contre les auditeurs ou le vice-roi lui-même relevait de la nécessité. Le roi devait écouter ses sujets sans l'obstacle d'intermédiaires mal intentionnés. À cela s'ajoutait le principe exprimé au Pérou, en 1544, par le licencié García de León dans une lettre au roi. La dite *Representación de Huamanga* faisait figure d'authentique manifeste du courant pizarriste : ce qui concernait tous les individus devait être approuvé par tous. Castillane ou latine (« *quod omnes tangit, ab omnibus debet approbari*⁴⁰ »), les versions de celui-ci furent reprises à satiété par les conjurés de Mexico. Le bon gouvernement ne pouvait être que celui des Espagnols du pays : « Votre Majesté doit savoir que les juges nommés pour ces royaumes ne prennent aucun soin à rendre la justice [...]. Votre Majesté serait bien mieux servie en ordonnant que chaque royaume soit gouverné par ceux qui en sont originaires : dans ce pays, des hommes des Indes tout comme en Espagne il est pourvu aux offices par des Espagnols⁴¹ ». C'était là l'un des clivages toujours mobilisé par les colons à l'encontre des officiers royaux : connaissance du pays et mérites

40 AHN, Documentos de Indias, Diversos colecciones, 39, N. 1, fol. 116-126 : *La culpa que resulta contra don Martín Cortés*.

41 AGI, Patronato, 192, R. 1, N. 44, n.f., p. 5 : lettre de Benalcazar, gouverneur de Quito, au roi, septembre 1546.

étaient du côté des Espagnols des Indes ; ignorance et opportunisme de celui des lettrés fraîchement débarqués de la péninsule. Sous des formes diverses l'argument était repris par tous.

Les juristes espagnols tels que Francisco de Vitoria avaient défendu les idées du courant théocratique médiéval qui faisaient du pape le *Dominus Orbis*, le seul à pouvoir relever un rebelle de l'obéissance au roi de Castille. Le corpus castillan de *Siete Partidas* affirmait que la souveraineté d'un territoire pouvait être conférée par le pontife, dans la mesure où les domaines concernés ne relevaient de l'autorité d'aucun monarque chrétien. Or, par une série de bulles, Rome avait donné au roi de Castille la garde des territoires situés à l'ouest et au sud d'un méridien situé à 100 lieues des Açores et du Cap Vert, ainsi que le Patronage royal sur les Indes, c'est-à-dire l'administration et les nominations ecclésiastiques dans les nouveaux territoires⁴². Le franciscain Joost de Rickje avait néanmoins incité Gonzalo Pizarro à recourir au Saint-Siège afin que les sujets du Pérou soient délivrés de la souveraineté du roi de Castille. Une délégation présenterait au pontife la demande d'investiture au nouveau royaume faite par Gonzalo Pizarro, en l'accompagnant de l'offre d'une somme d'argent conséquente. La recherche d'un changement dans la garde des territoires et du Patronage confiés au souverain était aussi au cœur du complot du marquis Martín Cortés. Les témoins confirmaient le projet de Cortés d'envoyer au pape 20 000 ducats afin d'accompagner leur demande d'être investi du Patronage des Indes au détriment du roi de Castille⁴³. Les théologiens de la cause affirmaient que la démarche était licite. Le conjuré Baltasar de Aguilar précisait que « dans l'espace de deux ans après l'insurrection, il sera obtenu une grâce pontificale donnant l'absolution pour les événements du Mexique⁴⁴ ».

42 Les bulles *Inter Caetera*, du 4 mai 1493, et *Universalis Ecclesiae*, du 5 août 1508. « Toutes ces îles et les terres fermes découvertes... depuis cette dite ligne [à cent lieues] vers l'occident et le Midi [des Açores et du Cap Vert], qui ne seraient pas possédées par un autre Roi ou Prince Chrétien jusqu'à ce jour de la naissance de notre seigneur Jésus Christ de cette année 1493 [...], par l'acte présent, nous les donnons et concédons et assignons perpétuellement à Vous » (bulle *Inter Caetera*, AGI, Patronato 1, R. 3).

43 AGI, Patronato 205, R. 1, fol. 222v^o.

44 AHN, DIDC, 39, N. 1, fol. 11.

La souveraineté du futur prince serait reconnue sur l'ensemble du pays. Le doyen du chapitre de Mexico se rendrait clandestinement en Italie pour y recevoir du Pontife l'investiture du nouveau royaume.

Selon les témoins du complot de Cortés, les ligueurs espéraient l'avènement d'une monarchie du mérite appuyée sur la future noblesse des villes et sur les élites indiennes. L'ensemble étant doublé d'une nouvelle aristocratie titrée à laquelle accéderaient les plus illustres des hommes de qualité. La prise de Mexico ne pouvait suffire à tenir la Nouvelle-Espagne. Avec une troupe de gens d'armes expérimentés, don Luis Cortés occuperait San Juan de Ulloa et prendrait la flotte qui y mouillait. Un autre capitaine devait être dépêché au Guatemala. Don Martin tiendrait les mines de Zacatecas qu'il occuperait avec plusieurs centaines d'hommes.

118

Les rebelles plaidaient pour une politique indienne conservatrice. Si la Couronne recouvrait progressivement les Indiens, ses administrateurs ne manqueraient pas de négliger leur doctrine catholique et d'augmenter la charge des tributs à leur seul bénéfice. Les ressources du fisc, aussi bien que celles reversées aux communautés villageoises, s'en trouveraient fortement diminuées. Les rebelles servaient aussi ce discours aux indigènes. Ainsi, les juges soupçonnaient Diego Olarte, un franciscain de Tezcuco, d'avoir rallié les Indiens de Tlaxcala au complot de Cortés dans le but de grossir les rangs de l'insurrection. D'ailleurs, plusieurs de leurs caciques furent présentés au roi de Castille sans être écoutés. Néanmoins, « si les Indiens se rebellaient [contre le futur régime] il faudrait les pacifier en modérant les tributs qu'ils payent actuellement et ainsi tout rentrerait dans l'ordre ». Représentants indiens et espagnols souffraient également la tyrannie du roi, qui voulait lever tribut sur les caciques et les priver de leur part de la manne des *encomiendas*.

Le gouvernement né de l'insurrection prendrait en charge le destin économique et commercial de la colonie. Le destin des marchands dans la future Couronne exigeait une attention particulière. Sollicités pour équiper les soldats, ils bénéficieraient amplement des fruits de l'insurrection. La nouveauté viendrait de la politique économique de libre échange pratiquée avec les alliés anglais, les Hollandais et les Français. Elle compenserait la rupture avec l'Espagne. Le pays donnait

bien assez de fruits pour nourrir tous les Espagnols si le roi de Castille ne le privait pas de ses ressources. Des licences de commerce accordées en ce sens constitueraient la contrepartie du soutien des alliés à l'insurrection, et tout à la fois une promesse à l'adresse des marchands espagnols des Indes. Ainsi, ils pourraient importer des produits à meilleur prix : le vin, les toiles et les draps viendraient désormais de France, d'Angleterre ou des Flandres. La liberté de commerce et la réduction des circuits d'échanges garantiraient le maintien de prix bas. La politique d'alliance de la future Couronne s'adossait à cette évidence. Pour les juges de Mexico et pour ceux du Conseil des Indes, chacun des points de cette ligne politique aggravait encore le délit des prévenus du complot de Cortés.

Il est douteux que ces projets, révélés en bribes par les témoins, aient constitué un authentique programme insurrectionnel. En revanche, ses composantes exprimées à satiété se retrouvaient systématiquement dans tous les grands procès politiques du temps. Elles révèlent l'apparition d'une conscience politique créole précoce, convaincue de la nécessité de traduire les différences entre les Indes et la péninsule par des formes diverses d'autonomie des monarchies indiennes. La diffusion de ces idées fut grandement facilitée par la circulation des individus dans le monde américain lui-même. Les élites de Cuzco, Lima ou Quito étaient très attentives à ce qui se passait à Mexico, à Puebla ou au Guatemala. Les carences de l'administration péninsulaire renforçaient la crédibilité des affirmations des rebelles qui promettaient toujours quelque secours aux plus pauvres et aux migrants de fraîche date. Malgré l'ampleur et la popularité de certains mouvements insurrectionnels tels que celui de Francisco Hernández de Girón, la Couronne de Castille remporta finalement les trois batailles des armes, du fisc et de la mémoire. Mais la grande nouveauté fut de recourir à l'administration judiciaire, de part et d'autre de l'Atlantique, pour poursuivre durablement tous les insurgés. Ainsi, la judiciarisation du politique devint l'arme principale de la mise au pas sociale des Indes de Castille.

DEUXIÈME PARTIE

**Péninsule Ibérique,
papauté et christianisation**

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE, LA PAPAUTÉ ET LE MONDE
(ANNÉES 1470-ANNÉES 1640)

Charlotte de Castelnau-L'Estoile
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense
Mondes américains (UMR 8168)

Au début de la période moderne, les relations entre la péninsule Ibérique et le monde, entendu ici au sens de monde extra-européen, impliquent souvent un troisième élément : la papauté. L'ordre dans lequel on cite les différents termes, implique des interprétations différentes. Dans l'expression « la péninsule Ibérique, la papauté et le monde », on sous-entend que la relation entre la péninsule Ibérique et le monde passe par la papauté. Cela est en partie vrai puisque la papauté est l'instance qui médiatise le rapport entre la péninsule Ibérique et le monde : par les bulles de découverte et de conquête, par la légitimation que la papauté offre aux puissances ibériques dans leur relation de domination par rapport aux mondes extra-européens, par le caractère éminemment catholique de ces empires. En revanche, si l'on parle de « La papauté, la péninsule Ibérique et le monde », on sous-entend que la relation entre la papauté et le monde, ou entre le monde et la papauté, passe par la péninsule Ibérique. En effet, le Patronage et la dépendance à l'égard des réseaux ibériques de circulation font que la papauté a besoin de la médiation de la péninsule Ibérique pour accéder aux mondes extra-européens, qui autrement restent inaccessibles. Il s'agit ici de montrer la complexité, la complémentarité, mais aussi le caractère conflictuel de cette relation triangulaire.

En premier lieu, on peut noter que les rapports entre la papauté et le monde extra-européen sont un domaine d'intense renouvellement

historiographique. Longtemps a prévalu l'idée d'une absence d'intérêt de la papauté pour l'expansion européenne aux xv^e et xvi^e siècles, la papauté aurait « confié », voire « abandonné », l'effort missionnaire aux souverains ibériques. Le système du Patronage qui régit les Églises d'outre-mer aurait fonctionné comme un « écran »¹ entre la papauté et les nouvelles chrétientés. Cette lecture était souvent fondée sur l'exploitation de sources espagnoles régalistes où des juristes zélés donnaient leur version du pouvoir du souverain sur son Église².

Depuis plusieurs années, cette vision a été sensiblement modifiée. C'est de l'historiographie italienne que ce renouvellement est parti : quelques articles de spécialistes d'histoire du catholicisme comme Paolo Prodi³, Adriano Prosperi⁴, John O'Malley⁵, ont jeté les bases de

- 1 L'expression se trouve dans Jean Delumeau, *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1971 ; rééd. revue et augmentée, avec Monique Cottret, Paris, PUF, 2010. Le chapitre « Une religion mondiale » passe en revue, de manière superficielle, les succès et les échecs de cette extension du catholicisme. En revanche, l'*Histoire du christianisme* sous la dir. de Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, Luce Pietri, André Vauchez et Marc Venard (t. VII, *De la Réforme à la Réformation [1450-1530]*, Paris, Desclée, 1994 ; t. VIII, *Le Temps des confessions [1530-1620]*, Paris, Desclée, 1995) étudie de manière approfondie la question du christianisme hors d'Europe, mais n'envisage pas les effets des nouvelles dimensions de l'Église, sur Rome, perçue comme centre de la catholicité.
- 2 Il existe une immense bibliographie espagnole et portugaise sur cette thématique du Patronage. Voir l'œuvre classique : Pedro de Leturia, *Relaciones entre la Santa Sede e Hispanoamérica, 1493-1835*, Roma/Caracas, Universitatis Gregorianae/Sociedad bolivariana de Venezuela, 1959-1960, 3 vol., t. I.
- 3 On peut citer un article isolé de Paolo Prodi datant de 1979, « Nouvelles dimensions de l'Église : le problème des missions et la "conquête spirituelle de l'Amérique" », repris dans *Christianisme et monde moderne. Cinquante ans de recherches*, éd. Antonella Romano, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, 2006, p. 397-420.
- 4 Adriano Prosperi, « "Otras Indias": missionari della Controriforma tra contadini e selvaggi », dans *Scienze, credenze occulte, livelli di cultura*, Firenze, L. S. Olschki, 1982, p. 205-234. La question de la mission est centrale dans l'œuvre d'Adriano Prosperi : voir « L'Europa cristiana e il mondo: alle origini dell'idea di missione », *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, n° 2, 1992, p. 189-220, et *Tribunali della coscienza. Inquisitori, confessori, missionari*, Torino, G. Einaudi, 1996.
- 5 John W. O'Malley, « The Discovery of America and Reform Thought at The Papal Court in the Early Cinquecento », dans *Rome and the Renaissance: Studies in Culture and Religion*, London, Variorum Reprints, 1981, chap. VII.

nouvelles lectures, puis le mouvement s'est amplifié⁶. Des travaux récents s'appuient sur les archives du Vatican pour analyser le rôle missionnaire de la papauté et la relation entre Rome et le monde extra-européen, ainsi que la place de Rome dans la première mondialisation⁷. Ces travaux ont mis en valeur la reprise en main par la papauté de sa mission apostolique, la constante revendication de sa primauté spirituelle, de sa capacité juridictionnelle sur ces chrétientés hors d'Europe. La création de la congrégation de la *Propaganda Fide*, en 1622, apparaît dès lors moins comme un point de départ, que comme une étape dans un long processus. C'est à quelques résultats de cette recherche récente que je voudrais consacrer cette présentation.

Mon propos est structuré autour de six grands thèmes à la fois chronologiques et thématiques. Le sujet très vaste mobilise un nombre considérable de faits, de données, souvent complexes, qu'il est difficile de présenter trop brièvement. Pour ne pas accabler le lecteur, un rapide tableau chronologique servira de toile de fond à ma présentation. Pour rendre compte des relations triangulaires entre la péninsule Ibérique, la

- 6 Voir les travaux de Giovanni Pizzorusso, spécialiste des questions missionnaires pensées depuis Rome et non depuis les terrains missionnaires. Parmi d'innombrables articles, dont certains sont cités au fur et à mesure de cet article, je citerai en français : « Les lieux, les méthodes et les sources de l'expansion missionnaire du Moyen Âge au xvii^e siècle : Rome sur la voie de la centralisation », dans Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet (dir.), *Transferts culturels et métissages, Amérique-Europe, xvi^e-xx^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 489-512 ; « La congrégation de la propagande : une instance centrale pour l'élaboration d'un statut juridique du clergé missionnaire », dans Patrick Arabeyre et Brigitte Basdevent (dir.), *Les Clercs et les Princes. Doctrines et pratiques de l'autorité ecclésiastique à l'époque moderne*, Paris, École des chartes, 2013, p. 47-60.
- 7 Voir par exemple *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, vol. 121, n°1, « Administrer les sacrements en Europe et au Nouveau Monde. La Curie romaine et les *Dubia circa sacramenta* », dir. Paolo Broggio, Charlotte de Castelnaud-L'Estoile et Giovanni Pizzorusso, 2009, notamment l'introduction, « Le temps des doutes : Rome et l'administration des sacrements, xvi^e-xx^e siècle », p. 5-22, et les articles de Giovanni Pizzorusso, Benedetta Albani et Boris Jeanne. Voir également Charlotte de Castelnaud-L'Estoile, « Une Église aux dimensions du monde : expansion du catholicisme et ecclésiologie à l'époque moderne », dans Patrick Arabeyre et Brigitte Basdevent (dir.), *Les Clercs et les Princes, op. cit.*, p. 313-330.

papauté et le monde au cours de la période allant des années 1470 à la fin de la décennie 1640, nous avons choisi six thèmes : les découvertes ibériques sous l'angle de la légitimité pontificale, puis les interventions pontificales sur les chrétientés nouvelles, la mise en place d'un catholicisme tridentin extra-européen, et l'importance des missionnaires italiens dans les empires ibériques. Les tensions diplomatiques entre la papauté et les Couronnes ibériques autour des prérogatives du Patronage, n'empêchent pas Rome de s'affirmer comme centre d'une chrétienté occidentale aux dimensions du monde.

DÉCOUVERTES IBÉRIQUES ET LÉGITIMITÉ PONTIFICALE (ANNÉES 1470-1510)

Les bulles pontificales de découvertes, de conquêtes et de Patronage, tout au long du xv^e siècle et au début du xvi^e siècle, ont un rôle fondateur dans les relations entre la papauté, la péninsule Ibérique et le monde extra-européen. Dès 1415, la papauté est sollicitée par la Couronne portugaise pour légitimer ce qui apparaît d'abord comme une poursuite de la *Reconquista* sur les Infidèles en dehors de la péninsule Ibérique. Au départ, simples bulles de croisade, ces textes pontificaux se complexifient et deviennent de vraies légitimations des aventures maritimes des Ibériques⁸.

En 1455, par la bulle *Romanus Pontifex*, le pape accorde au Portugal le monopole de la navigation et du commerce sur les côtes de l'Afrique au nom de la politique du « bien des âmes » menée par Henri le Navigateur, le Grand Maître de l'ordre du Christ. Cette politique du bien des âmes désigne l'évangélisation, sous deux volets : soit la construction d'églises sur ces terres, soit la déportation des populations infidèles en terres chrétiennes. En 1493, les bulles *Inter Coetera*, par le même mécanisme,

8 La référence classique reste Charles-Martial de Witte, « Les bulles pontificales et l'expansion portugaise au xv^e siècle », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 48, 1953, p. 683-718 ; vol. 49, 1954, p. 438-461 ; vol. 51, 1956, p. 413-453 et 809-836 ; vol. 53, 1958, p. 5-46 et 443-471. Voir la très bonne synthèse faite par Alain Milhou : « Découvertes et christianisation lointaine », dans Jean-Marie Mayeur *et al.* (dir.), *Histoire du christianisme, op. cit.*, t. VII, p. 521-616.

confient les nouvelles terres découvertes à l'ouest au roi d'Espagne en échange de l'envoi de prédicateurs⁹.

Le Patronage royal, qui signifie un droit accru pour le roi sur son Église, est une forme de récompense pour l'effort de conquête. Pendant la *Reconquista*, les ordres militaires ou la monarchie – dans le cas de la conquête de Grenade –, ont été nommés ainsi patrons des Églises établies sur les terres conquises. Le Patronage royal est en fait déjà contenu dans les bulles du xv^e siècle, il est précisé dans celles du début du xvi^e siècle. Ce Patronage ibérique est aussi à comparer avec le concordat de Bologne de 1516 obtenu par le roi de France. Il prend sens dans le fort courant régéraliste de la montée des monarchies nationales.

Ainsi, ce n'est pas parce que la papauté serait particulièrement faible ou parce que le pape Borgia est espagnol que les souverains ibériques se retrouvent chargés de la christianisation des nouvelles terres. Il s'agit d'un phénomène plus complexe, liant la mission apostolique de la papauté, la tradition ibérique de la *Reconquista* et la volonté régéraliste des monarchies modernes.

Autre conséquence de ces bulles, le projet colonial ibérique s'appuie d'emblée sur la légitimation pontificale. Malgré les tensions postérieures entre les Couronnes ibériques et la tiare pontificale, cette alliance fondamentale et première n'est jamais véritablement remise en cause.

LES INTERVENTIONS PONTIFICALES SUR LES CHRÉTIENTÉS NOUVELLES

Dans les années suivantes, la rupture de Luther monopolise une grande partie de l'attention de la papauté sur la scène européenne. Cependant, il n'y pas, de la part de la papauté, un oubli des nouveaux mondes chrétiens. Chaque création de diocèse et chaque nomination d'évêque donnent lieu à un bref pontifical ; selon les règles du Patronage, ce sont les souverains qui désignent le candidat, mais le pape qui le confirme. Il faut souligner ici l'importance des deux bulles de Paul III de 1537,

9 *America pontificia primi saeculi evangelizationis 1493-1592. Documenta pontificia ex registris et minutis praesertim in Archivo secreto Vaticano existentibus*, éd. Josef Metzler, Città del Vaticano, Libreria editrice vaticana, 1991, 2 vol., t. I, p. 71-86.

en réponse à des doutes des missionnaires franciscains et dominicains de Nouvelle-Espagne, elles ont une portée générale sur la question de la conversion des Indiens¹⁰. Le pape y réaffirme la thèse monogéniste : tous les hommes, y compris les Indiens, descendent d'Adam et de Noé. Les Indiens ne sont pas des esclaves par nature, ils sont aptes à la salvation et les ecclésiastiques doivent leur administrer les sacrements (baptême, mariage) selon les règles de l'Église, même si des formes de souplesse sont admises. Pour éviter les malentendus sur l'esclavage, rappelons que la bulle de Paul III n'empêche pas que, dans certains cas, les Indiens puissent être des esclaves légitimes quand les formes de légitimité de mise en esclavage sont respectées (mise en captivité lors de guerres justes, achat par légitime contrat, naissance d'une mère esclave). De même, les Africains esclaves ne sont pas non plus esclaves par droit de nature, mais par droit des gens, car ils ont été achetés sur les côtes africaines en tant qu'esclaves.

Par ces bulles de 1537, le pape réaffirme sa primauté spirituelle tant sur les questions d'administration de sacrements que dans les rapports entre chrétiens et Infidèles. On sait que Charles Quint fut mécontent de cette intervention pontificale, mais il fut obligé d'obtempérer. De même, après 1537, la position de certains colons ou rhétoriciens en Espagne en faveur d'un esclavage des Indiens, justifié par le droit naturel, ne sont plus tenables publiquement¹¹.

Un autre élément fondamental pour comprendre les liens entre la papauté, la péninsule Ibérique et le monde dans ces décennies est la création de la Compagnie de Jésus, son installation à Rome et le départ des premiers jésuites vers l'empire portugais. Le quatrième vœu des jésuites, vœu d'obéissance à la papauté est aussi un vœu missionnaire, c'est celui d'aller partout où la papauté les enverra¹². Quand les premiers jésuites partent pour les Indes portugaises, dès 1542, à la demande du

¹⁰ *Ibid.*, p. 361-366 : « *Altitudo Divini Consilii* », 1^{er} juin 1537 ; « *Veritas Ipsa* », 2 juin 1537.

¹¹ Voir l'introduction d'Alain Milhou à *La Destruction des Indes de Bartolomé de Las Casas (1552)*, Paris, Chandeigne, 1995.

¹² John O'Malley, *Les Premiers Jésuites, 1540-1565* [1993], trad. fr., Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

roi Jean III, ils sont munis de facultés pontificales, pouvoirs spirituels particuliers qui sont censés leur permettre d'accomplir leur mission. François Xavier arrive à Goa en 1542, avec le titre de supérieur de la mission jésuite et de nonce apostolique. Les nouvelles des jésuites de l'Inde, du Congo, du Japon, du Brésil parviennent dans la Rome des années 1540 et 1550 par l'intermédiaire de la correspondance. Celle-ci a un rôle essentiel pour maintenir l'unité de la Compagnie de Jésus dont les membres sont dispersés dans les quatre parties du monde. Les lettres sont adressées aux frères de Lisbonne et de Coimbra mais aussi au général à Rome.

Par des entretiens réguliers à la Curie, le général des jésuites transmet les demandes des facultés pour ses missionnaires, que seul le pape est habilité à donner. En 1563 et 1567, les papes Pie IV puis Pie V autorisent les jésuites des Indes, orientales et occidentales, à dispenser les interdits de parenté pour marier les néophytes. La bulle *Exhuberans et indefessus* de Pie IV (1563) évoque les jésuites « de Chine, du Japon, d'Inguambane, de l'empire du Giapanaton, de Manomotopa, d'Angola, de la Lybie, de l'Éthiopie intérieure, des provinces des deux Indes ». En 1567, la bulle *Cum gratiarum Omnium* de Pie V évoque ceux « de l'Éthiopie, de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde, des régions de Chine, du Japon, du Brésil et des autres régions continentales ou des îles¹³ ». La liste des lieux mentionnés dans les bulles désigne la présence portugaise, dispersée en Afrique, en Amérique et en Asie. Les jésuites n'arrivent dans les Indes occidentales du roi d'Espagne qu'à partir du début des années 1570. Par l'entremise des jésuites très présents à Rome, la bureaucratie pontificale se familiarise ainsi progressivement avec ces mondes lointains.

Ainsi, des années 1520 aux années 1560, par une série d'interventions sur les questions missionnaires portant sur l'administration des sacrements, sur la définition d'un droit missionnaire dérogatoire par rapport au droit ordinaire de l'Église, la papauté ne néglige pas la question de ces chrétientés missionnaires hors d'Europe. Certes, il ne s'agit pas d'une priorité mais cela serait tout à fait faux de parler d'absence de la papauté dans l'expansion de la Chrétienté au XVI^e siècle.

13 *America pontificia*, éd. cit., t. II, p. 730-732 et 777-780.

Le concile de Trente a peu évoqué les terres missionnaires car il statuait sur la Chrétienté universelle et, dans l'esprit des évêques du xvi^e siècle, la loi chrétienne qui se définissait à Trente devait s'appliquer sur l'ensemble du monde chrétien – « *in universo cristiano orbe* ». Les aménagements de la loi chrétienne réservés au monde missionnaire ne sont que des dérogations à durée déterminée – quinze ou vingt ans – octroyées par le pape. En termes juridiques, ce sont des dispenses pour les néophytes ou des privilèges pour les missionnaires et non de nouvelles lois.

130

Le concile de Trente est censé s'appliquer dans les diocèses d'outre-mer comme dans les diocèses européens¹⁴. Dès 1564, les décrets tridentins sont proclamés dans le royaume du Portugal et son empire, ainsi que dans les États de la monarchie espagnole, royaumes américains compris. Dans les empires ibériques, des conciles provinciaux sont organisés pour adopter les nouvelles prescriptions tridentines et romaines, souvent plus tôt qu'en Europe : Mexico (1565 et 1585), Lima (1567 et 1583), Goa (1567, 1575, 1585, 1592 et 1606). Il est clair que les souverains ibériques ne s'opposent pas au catholicisme tridentin. Dans leurs empires, ils y voient un moyen de mise en ordre des sociétés coloniales.

En se diffusant, le catholicisme tridentin renforce la figure centrale d'un pape qui sort consolidé du concile et qui s'en proclame l'unique interprète. La congrégation du concile à Rome reçoit les demandes des diocèses de la chrétienté pour l'application du concile. On y trouve de très nombreux documents provenant d'Amérique espagnole, de Goa. Longtemps méconnues, ces sources font l'objet actuellement d'un dépouillement systématique qui modifie la vision antérieure des historiens¹⁵.

14 Pour l'histoire du christianisme hors d'Europe, voir Alain Milhou, « L'Afrique » et « L'Amérique », dans Jean-Marie Mayeur *et al.* (dir.), *Histoire du christianisme*, *op. cit.*, t. VIII, respectivement p. 665-691 et 693-785, et Minako Debergh, « Premiers jalons de l'évangélisation de l'Inde, du Japon et de la Chine », dans *ibid.*, p. 787-853.

15 Benedetta Albani, « The Apostolic See and the World: Challenges and Risks Facing Global History », *Rechtsgeschichte – Legal History*, vol. 20, n° 1, 2012, p. 330-331, <<http://dx.doi.org/10.12946/rg20/330-331>>.

Hors d'Europe, il existe des figures d'évêque tridentin, comme Toribio de Mogrovejo à Lima qui envoie, en 1586, trente-sept doutes au pape sur l'Église du Pérou. Pour cet évêque modèle, l'autorité spirituelle vient du pape et non du roi d'Espagne qui l'a choisi¹⁶. L'attachement à Rome n'est pas purement administratif; il est aussi d'ordre spirituel et de prestige, comme la demande de ces mondes éloignés en reliques romaines le montre¹⁷.

Le lien à Rome dépend des situations locales, du rapport des forces avec les autorités civiles, des luttes locales entre ecclésiastiques réguliers et séculiers, entre ordres religieux, ou au sein d'un même ordre religieux: les situations sont diverses. Ces recours montrent à la fois les multiples tensions locales et une commune manière d'affirmer son catholicisme. Dans ces mondes coloniaux extra-européens, à la fidélité au roi d'Espagne s'ajoute une fidélité au pape, comme le montre en 1616 le frontispice de l'œuvre de Guaman Poma de Ayala où l'auteur se représente « à genoux aux côtés du roi d'Espagne devant le pape de l'Église romaine¹⁸ » (voir annexe).

L'IMPORTANCE DES MISSIONNAIRES ORIGINAIRES D'ITALIE

Si le système du Patronage donne de fait à l'Église ibérique d'outre-mer un rôle dans l'administration et le fonctionnement des empires, les missionnaires n'agissent pas toujours comme des représentants des puissances ibériques, et certains ont un lien plus direct avec Rome. Ainsi, parmi les jésuites présents en Asie, les missionnaires en provenance d'Italie sont nombreux. La proportion d'Italiens dans la province jésuite

16 Aliocha Maldavsky, « Les visites des archevêques de Lima au XVII^e siècle », dans Philippe Boutry et Bernard Vincent (dir.), *Les Chemins de Rome. Les visites ad limina à l'époque moderne dans l'Europe méridionale et le monde hispano-américain*, Rome, École française de Rome, 2001, p. 223-234.

17 Philippe Boutry, Pierre Antoine Fabre et Dominique Julia (dir.), *Reliques modernes. Cultes et usages chrétiens des corps saints des réformes aux révolutions*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009.

18 <<http://www.kb.dk/permalink/2006/poma/titlepage/es/text/?open=id3083608>>.

de l'Inde (i. e. l'Asie) s'établit à 12,4 % pour la période 1541-1580 et à 26,8 % pour la période 1581-1640.

Leur influence est d'autant plus grande que ces Italiens sont majoritairement des profès (jésuites ayant prononcé le quatrième vœu). Bien formés, ils appartiennent à l'élite intellectuelle et dirigeante de l'ordre. Quelques noms bien connus suffiront à le prouver : Alessandro Valignano (1539-1606), visiteur de l'Inde et du Japon, Michele Ruggieri et Matteo Ricci (1552-1610), premiers jésuites à pénétrer en Chine, et Roberto di Nobili (1577-1657) en Inde¹⁹.

132

Formés dans les centres intellectuels d'Italie, fils de familles nobles italiennes, ces missionnaires sont les défenseurs des pratiques d'accommodation, de l'adaptation du catholicisme aux coutumes locales et d'une approche savante des cultures non européennes. Ils ont des réflexes romains et italiens plus qu'ibériques. Ainsi, Roberto di Nobili traduit le catéchisme romain en tamul, non pas à partir d'un texte portugais mais directement du texte latin. Quand Alessandro Valignano, au début des années 1580, veut faire comprendre aux Japonais le monde d'où il vient et les grandes réalisations de l'Europe, il organise une ambassade de princes japonais qui passe par la péninsule Ibérique, mais dont l'objectif ultime est la visite du pape à Rome.

Enfin, Matteo Ricci, habillé d'abord en bonze bouddhique, puis en mandarin (lettré), diffuse en Chine une culture plus italienne que portugaise et c'est à Rome qu'il a ses principaux interlocuteurs à qui il donne des nouvelles de Chine, envoie ses traités, demande des instruments scientifiques²⁰.

Certes, tous ces hommes ont un lien avec le Patronage ibérique, ils ont circulé sur des navires des *Carreiras de Indias*, mais ils sont la preuve que le lien entre l'Europe et les autres mondes est loin de passer uniquement par des canaux ibériques. Dans cette première mondialisation, Rome devient progressivement un centre important. Pour les missionnaires

19 Pour une vision générale de l'action des jésuites en Asie, voir Minako Debergh, « Premiers jalons de l'évangélisation de l'Inde, du Japon et de la Chine », art. cit.

20 Filippo Mignini (dir.), *Padre Matteo Ricci. L'Europa alla corte dei Ming*, Roma, Complesso Monumentale del Vittoriano, 2005.

de l'Amérique espagnole, dont certains viennent informer directement la papauté sur les mondes extra-européens²¹, Rome est une référence. Diego Valadés, franciscain né en Nouvelle-Espagne, et José de Acosta, jésuite espagnol qui a été longtemps au Pérou, viennent à Rome à la fin du XVI^e siècle et informent les milieux pontificaux des réalités des mondes extra-européens. Au début du XVII^e siècle, les imprimeries du Vatican publient, à la demande de jésuites du Pérou et du procureur de la province, Diego de Torres Bollo, présent à Rome, un bref pontifical en quechua reconnaissant une confrérie d'Indiens nobles de l'antique capitale inca, Cuzco²². Imprimer à Rome un texte dans une langue indienne est un véritable geste de propagande : montrer le lien direct entre la chrétienté péruvienne et le pape, contourner le Conseil des Indes, exposer la diversité du monde à Rome, au centre de la chrétienté.

LES TENSIONS ENTRE LA PAPAUTÉ ET LES COURONNES IBÉRIQUES AUTOUR DES PRÉROGATIVES DU PATRONAGE (1560-1620)

L'après-concile de Trente est un moment de tension entre la papauté, renforcée par le concile, et Philippe II, qui se déclare champion du catholicisme. La Monarchie catholique devient véritablement mondiale avec l'union des Couronnes à partir de 1580²³. Dans sa thèse, Boris Jeanne fait état d'une nette augmentation des documents sur l'Amérique espagnole dans les archives romaines aux lendemains du concile. Cependant, cette documentation est éparpillée entre les différentes

- 21 Boris Jeanne, *Mexico-Madrid-Rome. Sur les pas de Diego Valadés, une étude des milieux romains tournés vers le Nouveau Monde à l'époque de la Contre-Réforme (1568-1594)*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2010. Boris Jeanne retrace l'itinéraire de Diego Valadés, franciscain de Nouvelle-Espagne, qui devient procureur général de l'ordre franciscain à Rome en 1575 et qui utilise les réseaux de la Curie intéressés par l'Amérique pour sortir de l'orbite du roi d'Espagne.
- 22 Bref de Clément VIII reconnaissant la confraternité de Nombre de Jesús de Cuzco, dans *Lux in arcana. L'Archivio Segreto Vaticano si rivela*, Roma, Palombi Editori, 2012, p. 37.
- 23 Giovanni Pizzorusso et Matteo San Filippo, « L'attenzione romana alla Chiesa coloniale ispano-americana nell'età di Filippo II », dans José Martínez Millán (dir.), *Felipe II (1527-1598). Europa y la Monarquía Católica*, Madrid, Parteluz, t. III, 1998, p. 321-340.

congrégations. Cet éparpillement peut être interprété comme un souci de discrétion de la part de la papauté. Il s'agit de dossiers de dénonciations sur les « abus des Indes », des stimulants pour la papauté pour agir aux Indes.

134

L'intérêt de la papauté pour l'Amérique est aussi économique, car l'argent du Pérou doit servir à conserver les terres catholiques en Europe, notamment aux Pays-Bas, où la guerre éclate en 1566. En 1568, une congrégation cardinalice est créée pour tenter de définir ce que serait la bonne évangélisation. Plusieurs « Exhortations à la propagation de la foi » sont écrites par Pie V au roi d'Espagne lui-même, ou aux vice-rois d'Amérique. Le pape y évoque le bon exemple que doivent donner ceux qui sont chargés d'apporter la doctrine chrétienne aux infidèles, et suggère des méthodes d'amour et de charité et non de violence²⁴. Il s'agit en quelque sorte d'une remontrance aux autorités civiles espagnoles qui auraient failli dans leur devoir d'évangélisation. Ces lettres sont accueillies par une fin de non recevoir du Conseil des Indes. La congrégation est dissoute en 1569.

Dans les années suivantes, la tension se focalise autour de la volonté du pape d'établir un nonce aux Indes. Le roi Philippe II temporise, les papes trépassent ; le projet est repris, sans jamais aboutir. Le pape estime que l'Église des Indes possède trop de pouvoirs à cause de la période héroïque de la fondation de la mission ; désormais l'objectif est de normaliser les règles, de limiter les « privilèges » trop facilement accordés dans la période antérieure et de faire rentrer cette Église d'outre-mer dans le cadre tridentin²⁵.

L'envoi d'un nonce en Amérique est la solution préconisée par le pape. Pour évoquer le nonce idéal, un conseiller du pape utilise l'expression « dans le style et la pratique de Rome » ! Jamais Philippe II ne cède ; il concède, à la place du nonce en Amérique, un visiteur apostolique à Madrid, ancien évêque de Mexico. Philippe II maintient bien une forme

24 *America pontificia*, éd. cit., t. II, p. 804-810.

25 La tension se focalise autour d'une bulle de facultés données en 1522 par Adrien VI, l'ancien précepteur de Charles Quint, portant sur le pouvoir des réguliers partant en Nouvelle-Espagne, monde encore virtuel au moment de l'octroi de cette bulle et donc bien différent du vice-royaume de la fin du XVI^e siècle.

d'écran en s'imposant et en imposant le Conseil des Indes comme les intermédiaires obligés entre Rome et l'Amérique. Dans le rapport de force entre Philippe II et la Tiare, le Roi Prudent semble habile.

Il me semble que la politique de Philippe II ne vise sans doute pas à entrer dans une opposition frontale avec Rome ; son objectif est moins Rome que l'Amérique, il s'agit surtout de maintenir sa domination sans partage sur ses terres américaines. Le roi d'Espagne ne veut pas d'une quelconque forme d'autonomie des vice royaumes américains : une représentation diplomatique aux Indes risquerait de distendre les liens entre les royaumes américains et la Couronne. Cette interprétation, permet de comprendre aussi que les visites *ad limina* soient en revanche acceptées par le Patronage. Le principe adopté en 1585 par Sixte V est que les évêques doivent venir aux portes de Rome présenter un rapport sur leur diocèse tous les trois ans. Pour les évêques des Indes orientales et occidentales, le principe de tous les dix ans est accepté.

Le fait que les évêques soient tenus par cette obligation montre bien que malgré le régime de Patronat, le principe de la fidélité des évêques d'outre-mer à l'évêque de Rome est clair²⁶. Il y a donc bien tensions entre la Couronne ibérique et la tiare, et chacun est jaloux, le roi de ses prérogatives liées aux privilèges du Patronage, le pape de sa primauté spirituelle. Mais ni le roi d'Espagne ni le pape de Rome ne peuvent remettre en question ces principes admis. La tension entre la Couronne d'Espagne et la papauté génère de la documentation, qui ne doit pas faire oublier la profonde alliance entre les deux. Le roi d'Espagne tient trop à son titre de roi catholique pour oser une rupture avec la papauté. Celle-ci sait que ses finances dépendent des subsides de la Couronne espagnole²⁷.

26 Voir Jean-Pierre Berthe, « Les rapports des visites *ad limina* des évêques de Nouvelle-Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles », dans Philippe Boutry et Bernard Vincent (dir.), *Les Chemins de Rome*, op. cit., p. 197-221, et Aliocha Maldavsky, « Les visites des archevêques de Lima au XVII^e siècle », art. cit. Chacun de ces articles apporte un éclairage différent et intéressant sur les relations entre les différentes parties de l'empire espagnol et Rome.

27 Fanny Cosandey et Isabelle Poutrin, *Monarchies espagnole et française, 1550-1714*, Paris, Atlande, 2001.

Tout au long de la période, les tensions autour de l'interprétation du droit de Patronage se maintiennent pourtant. On peut citer la publication en 1647 du recueil de droit indien, au sens d'américain, du juriste Juan de Solórzano y Pereira : *De Indiarum Iure*. La présentation que le juriste régéraliste avait fait des affaires ecclésiastiques et du Patronage fut censurée par Rome ; cette censure pontificale fut elle-même suspendue quand le roi Philippe IV publia le recueil en 1647²⁸.

Le contexte a cependant bien changé avec la création en 1622 de la *Propaganda Fide*. La papauté, après plusieurs tentatives rendues infructueuses par l'opposition espagnole, arrive à imposer une nouvelle congrégation chargée de défendre la mission apostolique. L'affaiblissement du pouvoir ibérique, l'arrivée sur la scène internationale de nouvelles puissances missionnaires catholiques comme la France sont à l'origine de ces changements.

L'AFFIRMATION DE ROME COMME CENTRE D'UNE CHRÉTIENTÉ OCCIDENTALE AUX DIMENSIONS DU MONDE (ANNÉES 1620-ANNÉES 1640)

La Congrégation de la *Propaganda Fide* a une volonté d'universalité et ne se préoccupe pas seulement des mondes extra-européens. Sa logique est juridictionnelle : elle s'occupe de tous les espaces missionnaires, où il y a nécessité de pouvoirs ecclésiastiques plus étendus, car ce sont des mondes de la frontière avec le monde hérétique ou infidèle : les régions européennes où les catholiques vivent au milieu des protestants, les régions de frontière avec le christianisme oriental et l'islam, les espaces où les païens sont présents. La logique n'est donc pas géographique, mais juridico-religieuse : ce n'est pas d'un côté, l'Europe, et de l'autre, le reste du monde, mais, d'un

²⁸ Salvador Bernabéu Albert, « Juan de Solórzano y Pereira: *De Indiarum Iure* (*Liber III: De retentione Indiarum*) », Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2001; *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, comptes rendus et essais historiographiques, mis en ligne le 4 février 2005, <<http://nuevomundo.revues.org/251>>).

côté, la catholicité établie, et de l'autre, ses frontières et ses zones d'expansion, en Europe ou ailleurs²⁹.

En 1634, le cardinal Francesco Ingoli, secrétaire de la *Propaganda Fide*, écrit une description du monde, *Les Quatre Parties du Monde*³⁰, où il détaille dans chaque continent : les forces et les faiblesses du catholicisme, comment il faut agir, les forces politiques en présence. Ce texte témoigne de la vision géopolitique de la papauté et de sa volonté d'agir. La description du Brésil, par exemple, y est précise : on mentionne la souveraineté portugaise, détenue par le roi d'Espagne, la richesse en sucre, on décrit les populations africaines et indiennes, on évoque enfin la toute nouvelle présence des Hollandais. On peut donc dire que Rome est bien informée.

Cette information ne reste pas lettre morte. Après la rupture entre l'Espagne et le Portugal, la papauté se garde bien de reconnaître le nouveau roi Bragance mais elle profite de la rupture pour envoyer des capucins français en tant que missionnaires apostoliques dans le Brésil hollandais de Maurice de Nassau. Le Brésil hollandais est ainsi perçu comme une brèche dans le système du Patronage. La papauté, dès qu'elle le peut, met un pied dans les terres qui lui étaient inaccessibles, mais elle ne s'oppose pas frontalement au roi d'Espagne. Le monde portugais, moins puissant, apparaît comme un espace d'intervention.

En Asie, l'offensive à l'égard du Patronage portugais est très efficace, de la part non seulement de la papauté et de la France, mais aussi des missionnaires des ordres mendiants en provenance des Philippines sous Patronage espagnol³¹. Profitant de la désagrégation de l'*Estado da India*,

29 Giovanni Pizzorusso est le grand spécialiste de la congrégation de la *Propaganda Fide*. Pour une vision synthétique, voir « Agli antipodi di Babele. Propaganda Fide tra immagine cosmopolita e orizzonti romani (XVII-XIX secolo) », dans Luigi Fiorani et Adriano Proserpi (dir.), *Storia d'Italia. Annali 16: Roma la città del papa. Vita civile e religiosa dal giubileo di Bonifacio VIII al giubileo di papa Wojtyła*, Torino, Einaudi, 2000, p. 476-518.

30 Francesco Ingoli, *Relazione delle Quattro Parti del Mondo*, a cura di Fabio Tosi, Roma, Urbaniana University Press, 1999.

31 Charles Ralph Boxer, *O império marítimo português, 1415-1825*, Lisboa, Edições 70, 1992, chap. X : « O padroado da coroa e as missões católicas ». Le chapitre sur les relations entre la Couronne portugaise et la papauté est très intéressant, mais il dépasse les limites chronologiques fixées. Voir également, du même auteur, *A Igreja e a expansão ibérica (1440-1770)*, Lisboa, Edições 70, 1981.

la papauté nomme à partir de 1658 des vicaires apostoliques *in partibus infidelium*, forme de hiérarchie parallèle à celle des évêques ordinaires dont les diocèses ont été fondés au xvi^e siècle : Goa en 1534, Cochim et Malaca en 1557, Macao en 1575. Il y a bien la volonté de vider le Patronage de sa substance et la lutte entre les différents protagonistes européens des questions missionnaires en Asie se poursuit au moins jusqu'au milieu du xviii^e siècle.

138

Rome peut-elle être considérée comme un contre-pouvoir face aux puissances ibériques dans les mondes extra-européens ? Ce serait une lecture trop politique qui négligerait la spécificité du pouvoir pontifical, sa nature religieuse et le profond catholicisme des souverains ibériques, qui tirent leur légitimité de cette fidélité à la foi catholique. En revanche, il est clair qu'il y a un lien direct entre ces espaces anciennement païens et conquis par la chrétienté, et la papauté, que celle-ci se perçoit comme une instance de légitimation, de contrôle, de surveillance, qu'elle entend proclamer ce lien direct et le célébrer. Ce lien implique donc des formes de concurrence, des rivalités, des tensions dont jouent les différents acteurs, les souverains ibériques et les papes, mais aussi les ecclésiastiques et les simples particuliers. Dans les chrétientés lointaines, le recours à Rome apparaît comme une solution pour éviter l'autorité par trop directe de l'Ordinaire ou des représentants du pouvoir royal. Il faut cependant se méfier des effets de loupe grossissante : traités régalistes exaltant le pouvoir religieux du roi d'Espagne, dénonciations de l'incurie religieuse des rois ibériques, rapports d'ecclésiastiques à leur double autorité de tutelle, tous ces documents existent, se contredisent parfois et témoignent chacun à leur manière de ces relations complexes. Le lien avec Rome est loin bien sûr d'être exclusivement politique, il est aussi et peut-être davantage d'ordre symbolique, spirituel voire sentimental : il s'agit de proclamer l'identité catholique si importante dans ces mondes ibériques d'outre-mer. Il ne faut donc pas oublier la papauté comme un pôle essentiel des rapports entre la péninsule Ibérique et le monde extra-européen dans la première modernité.

ANNEXES

Tableau 1. Chronologie

1455	Bulle <i>Romanus Pontifex</i> Nicolas V
1493	Bulles <i>Inter Coetera</i> Alexandre VI
1501-1514	Bulles précisant les règles du Patronage Jules II, Léon X
1522	Bulle <i>Omnimoda</i> Adrien VI
1537	Bulle Paul III Convocation du Concile de Trente, non convocation des évêques des Indes
Années 1540	Approbation des Constitutions de la Compagnie de Jésus par Paul III Envoi de missionnaires jésuites par le roi du Portugal : Inde, Congo, Brésil, Japon
1563-65	Fin du Concile de Trente. Réception des décrets en Espagne, au Portugal et dans leurs empires.
1567	Dispenses de certains interdits de mariage pour les missionnaires Pie V Concile de Goa
1568	<i>Junta Magna</i> sur l'évangélisation aux Indes Pie V
1571	Bulle sur les mariages des néophytes des Indes occidentales et Orientales Pie V
1575	Séjour de Diego Valadés à Rome (franciscain de Nouvelle-Espagne)
1583	Concile provincial de Lima III Ambassade des princes japonais à Rome Bulle sur les mariages des esclaves d'Angola et du Brésil Grégoire XIII
1585	Principe des Visites <i>ad limina</i> de tous les évêques Concile provincial de Mexico
1570-90	Echec de la tentative pontificale de créer une Nonciature aux Indes Pie V Grégoire XIII Sixte V
1583-1610	Matteo Ricci en Chine
1588-1594	Séjours de José de Acosta à Rome (jésuite du Pérou)
Années 1590	Premières visites <i>ad limina</i> des évêques américains
1603	Bref de Clément VIII en langue quechua sur les confréries indiennes pour la noblesse indigène
1606	Michele Ruggieri prépare une ambassade pontificale en Chine
1605-1656	Roberto de Nobili en Inde
1622	Création de la Congrégation de <i>Propaganda Fide</i>
1634	Les <i>Quatre Parties du Monde</i> de Francesco Ingoli, secrétaire de la <i>Propaganda Fide</i>
1639	Bref condamnant les Paulistes pour leurs exactions esclavagistes au Paraguay Urbain VIII
1641	Non reconnaissance par la papauté de João IV de Bragance, roi du Portugal
1642	Entrée de capucins français, missionnaires apostoliques, dans le Brésil hollandais

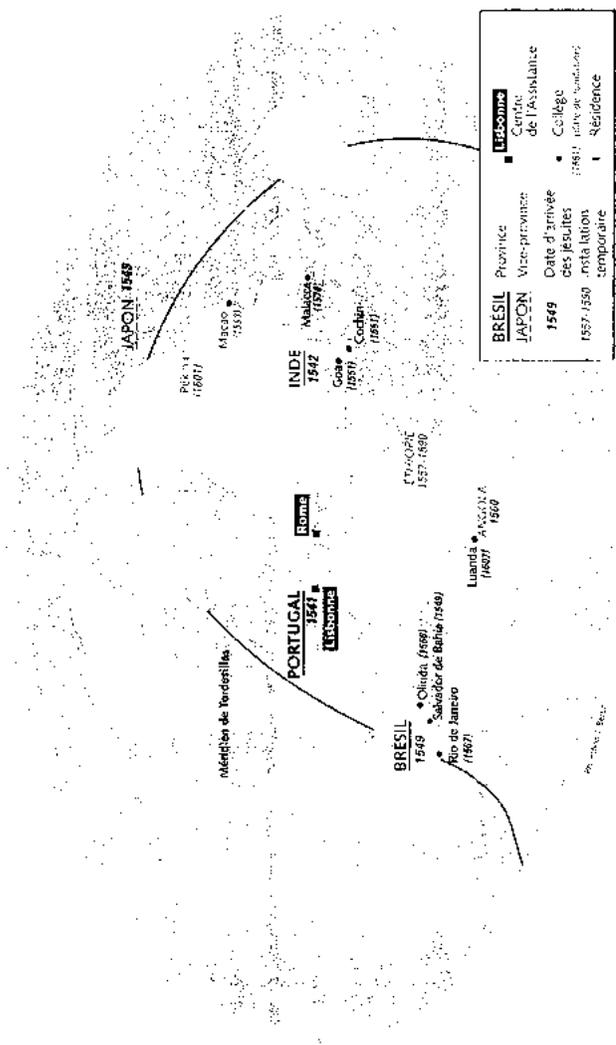


Fig. 1. L'assistance jésuite du Portugal à la fin du XVI^e siècle

Source: Charlotte de Castelnau-L'Estoile, *Les Ouvriers d'une vigne stérile. Les jésuites et la conversion des Indiens au Brésil, 1580-1620*, Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2000, p. 42-43.



Fig. 2. Frontispice du manuscrit de Felipe Guaman Poma de Ayala, *El primer nueva corónica i buen gobierno* (v. 1615)

MISSIONNAIRES, CHRÉTIENS ET CHRISTIANISATION EN AMÉRIQUE ANDINE

Aliocha Maldavsky

Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

Mondes américains (UMR 8168)

Institut universitaire de France / Institut français d'études andines

143

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE ET LE MONDE • PUPS • 2014

Dès le xv^e siècle, l'expansion européenne se déroule sous l'égide du religieux. Voyageurs, soldats et marchands européens partent accompagnés de missionnaires chargés de convertir les habitants d'espaces qui n'avaient pas encore été atteints par la Révélation. Si la conversion et la christianisation des espaces et des populations d'Amérique peuvent être considérées dans une perspective messianique et millénariste, comme ont pu l'envisager les premiers franciscains arrivés en Nouvelle-Espagne dans les années 1520, elles doivent aussi être abordées comme instruments du pouvoir des souverains d'Espagne et du Portugal. Ils ne s'y sont pas trompés, négociant avec le Saint-Siège des pouvoirs considérables sur les institutions religieuses, dans le cadre du Patronage royal, en échange de la tâche de veiller à la conversion des païens.

La conversion au catholicisme est donc indissociablement liée à la conquête du Nouveau Monde. Le contexte péninsulaire du voyage de Christophe Colomb est celui de la fin de la *Reconquista* avec la chute de Grenade, le 2 janvier 1492, point final de la croisade menée contre les derniers Maures d'Espagne par Isabelle et Ferdinand, les deux souverains qui symbolisent l'union des deux Couronnes, la Castille et l'Aragon. Cette unité, ainsi que la fin du dernier bastion maure dans la péninsule, consacre la victoire du catholicisme dont les souverains

se veulent les champions. La lutte contre les Turcs est également au cœur des préoccupations des souverains des Espagnes, alors que sous Charles Quint et Philippe II, l'unité religieuse de l'Europe s'achève avec la rupture confessionnelle que représente la naissance d'églises réformées au cœur même des possessions des Habsbourg.

144

Aborder la question de la christianisation des espaces américains aux XVI^e et XVII^e siècles invite donc à prendre en considération des temporalités et des processus à la fois distincts et fortement liés, pas seulement dans le domaine religieux. En effet, si le départ de Colomb se noue à Santa Fe, face à Grenade, le siège de Mexico, qui assoit en août 1521 la conquête de l'empire aztèque par Cortés, a lieu la même année que l'excommunication de Luther et sa mise au ban de l'Empire par Charles Quint. Au sud du continent américain, dans les Andes, les visites d'extirpation de l'idolâtrie se déroulent au début des années 1610, lorsque la décision d'expulser les morisques des domaines péninsulaires, prise par Philippe III, est mise en œuvre. Pendant cette même période, les engagements religieux des souverains espagnols sur la scène européenne influent fortement sur l'hégémonie politique qu'ils souhaitent y conserver. Mais ils ont un coût financier considérable, ce qui renforce dès les années 1560-1570 la nécessité de contrôler les espaces et les populations de ce qui est en train de devenir les Indes occidentales, où se dévoile la promesse de richesses minières inédites pour la Couronne. Alors que la lutte contre les protestants est au cœur de la politique des Habsbourg, le catholicisme romain vit un profond renouvellement et une réforme de l'intérieur qui répondent à la rupture confessionnelle, avec des outils doctrinaux et disciplinaires élaborés par le concile de Trente entre 1545 et 1563, dont les décrets sont adoptés par Philippe II comme lois du Royaume dès juillet 1564.

Parce que les Indes occidentales font partie de la Monarchie catholique des Habsbourg, aucun de ces faits, politiques, économiques et religieux, ne constitue pour l'Amérique un simple élément de contexte lointain. De la même manière, le contrôle des populations et des espaces américains ne peut non plus être relégué à un simple avatar périphérique de la

politique européenne des Habsbourg, étant donné l'enjeu économique et politique qu'ils représentent¹.

Si cet enjeu se vérifie sur l'ensemble du territoire américain conquis et exploité par les Espagnols, l'Amérique andine se distingue dans le dernier tiers du XVI^e siècle par la présence de mines d'argent et de mercure (Potosí et Huancavelica), dont la proximité constitue une réalité alors inédite et particulièrement prometteuse². Dominée par les Incas au moment de l'invasion hispanique, la région fut conquise par Francisco Pizarro et ses compagnons à partir de 1532 et son histoire fut marquée par une série de guerres civiles, qui se terminent officiellement en 1548. Le contrôle de la région s'avère crucial pour la monarchie, d'autant qu'une résistance indigène persiste pendant trente-cinq ans dans la montagne à Vilcabamba, écrasée en 1571 par le vice-roi Francisco de Toledo, l'homme fort de la réorganisation civile et religieuse de la vice-royauté³. Sous Toledo, les Andes sont en effet le théâtre de la mise en place d'une des formes les plus importantes de travail forcé des populations indigènes, la *mita*, dont le but est de fournir, sous le contrôle de la Couronne, la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation des mines d'argent et de mercure (Potosí et Huancavelica, principalement). Avec l'*encomienda*, ce contexte de forte pression coloniale sur les populations indigènes des Andes imprime sa marque sur le catholicisme qui se façonne dans la région et sur la chronologie de son implantation⁴.

- 1 On pardonnera l'affirmation d'une telle évidence, alors que les historiens mettent à jour d'autres décloisonnements, *a priori* plus improbables et pourtant bien réels ; voir Sanjay Subrahmanyam, « Du Tage au Gange au XVI^e siècle : une conjoncture millénariste à l'échelle eurasiatique », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 56, n° 1, 2001, p. 51-84, et Serge Gruzinski, *Quelle heure est-il là-bas ? L'Amérique et l'Islam à l'orée des Temps modernes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.
- 2 Peter Bakewell, *Miners of the Red Mountain: Indian Labour in Potosí, 1545-1650*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1984.
- 3 Sur Francisco de Toledo, voir Manfredi Merluzzi, *Politica e governo nel Nuovo Mondo: Francisco de Toledo viceré del Perú (1569-1581)*, Roma, Carocci, 2003. On trouvera un résumé de cette résistance indigène aux Espagnols dans Franklin Pease, *Histoire des Incas*, Paris, Maisonneuve et Larose/Wamani, 1995, p. 170-178.
- 4 Juan Carlos Estenssoro Fuchs, *Del Paganismo a la Santidad. La incorporación de los Indios del Perú al Catolicismo 1532-1750*, Lima, Institut français d'études andines, 2003.

L'historien doit donc tenir en permanence à la fois le fil des questions plus spécifiquement religieuses, telles que l'encadrement paroissial et épiscopal, les modalités et les méthodes de conversion et d'évangélisation, mais aussi celui des caractéristiques sociales et politiques des sociétés en mutation dans lesquelles ces phénomènes religieux se produisent et la réception du catholicisme par les populations locales. Ainsi, dans les Andes, comme ailleurs en Amérique espagnole, l'encadrement religieux se réalise avant tout dans la perspective de la mission d'évangélisation, dont les traits se précisent au moment d'appliquer la Réforme catholique et de produire des normes ainsi que des instruments de répression religieuse. Toutefois, si être chrétien dans les Andes au xvii^e siècle résulte d'une contrainte liée à la conquête, c'est également le fruit d'une négociation entre les populations locales et les autorités politiques et religieuses. Ainsi, comme ailleurs en Amérique, colonisation, conversion et évangélisation sont inséparables.

MISSION D'ÉVANGÉLISATION ET ENCADREMENT RELIGIEUX DANS LES ANDES

La mise en place des institutions chargées de l'évangélisation des Indiens suit le rythme de la conquête et par conséquent connaît des temporalités différentes selon les régions. Dans un premier temps dans les Antilles, puis en Mésoamérique, dans ce qui correspond ensuite à la Nouvelle-Espagne, dont la conquête commence en 1519, plus tard dans les Andes où Francisco Pizarro arrive en 1532. Au Brésil, les jésuites, qui arrivent en 1549, sont les principaux acteurs religieux au xvi^e siècle⁵.

Dans les domaines espagnol et portugais le roi exerce le Patronage sur l'Église. En vertu de différentes bulles de la fin du xv^e siècle et du début du xvi^e siècle, le roi en est le patron, c'est-à-dire qu'il nomme aux bénéfices, prélève la dîme, finance les expéditions de missionnaires, décide de la création de couvents. Le Patronage, qui repose sur le devoir d'évangélisation, est surtout un véritable instrument de contrôle

5 Carmen Bernand et Serge Gruzinski, *Histoire du Nouveau Monde*, Paris, Fayard, 1991-1993, 2 vol., t. I, p. 287-325 et 455-496, et t. II, p. 405-443.

politique des territoires américains, face aux Espagnols sur place, face aux ordres religieux, face au pape lui-même⁶. Le xvi^e siècle est celui pendant lequel le roi d'Espagne revendique un contrôle croissant sur l'ensemble des acteurs de la colonisation.

Dans les Andes aussi, la mission et l'encadrement religieux des populations accompagnent la conquête et l'établissement des cadres de contrôle des populations locales. Par conséquent, les institutions religieuses sont ancrées dans la société de conquête qui se met en place. En raison des guerres civiles, dont le cycle se clôt en 1548 avec la pacification opérée par Pedro La Gasca contre Gonzalo Pizarro et ses partisans, la première phase d'évangélisation suit un ordre dispersé et lacunaire. C'est une évangélisation en pointillés et plurielle, du fait de la diversité des acteurs et de l'absence d'unité⁷.

La principale caractéristique de l'encadrement religieux dans les territoires américains est la prépondérance du clergé régulier sur le clergé séculier, c'est-à-dire principalement des ordres mendiants, franciscains et dominicains, auxquels s'ajoutent augustins et mercédaires, puis un ordre nouveau, les jésuites, à partir des années 1560. Cette prépondérance des réguliers se vérifie aussi dans les Andes, où les dominicains seraient arrivés les premiers. On trouve parmi eux les premiers évêques de Cuzco et de Lima, Vicente de Valverde, présent à Cajamarca lors de la capture d'Atahualpa, et Jerónimo de Loaysa, arrivé en 1543 et premier archevêque de Lima⁸.

Parallèlement aux circonscriptions ecclésiastiques, un réseau de couvents s'implante donc à la fois dans les villes et dans les campagnes afin d'entrer en contact avec les populations. À partir de 1534 et la fondation de Cuzco, des terrains sont attribués aux ordres religieux par

6 Pour une première approche des questions religieuses, on lira avec profit Alain Milhou, « L'Amérique », art. cit..

7 Sur cette première phase d'évangélisation dans les Andes, voir en priorité Juan Carlos Estenssoro Fuchs, *Del Paganismo a la Santidad*, op. cit., p. 31-137.

8 Robert Levillier, *Organización de la Iglesia y Órdenes religiosos en el Virreinato del Perú en el siglo xvi*, Madrid, Sucesores de Rivadeneyra, 1919; José María Arévalo, *Los dominicos en el Perú*, Lima, San Antonio, 1970.

les conseils municipaux des différentes villes fondées par les Espagnols⁹. Les ordres religieux créent leurs provinces dans les années 1540 et 1550 pour la plupart. Les séculiers, réputés aventuriers et électrons libres, semblent peu nombreux pendant cette première période de mise en place des institutions¹⁰. Cette présence religieuse est à mettre en relation avec l'institution de l'*encomienda*, c'est-à-dire l'attribution à des Espagnols de *repartimientos* d'Indiens dont ils utilisent la force de travail et sur lesquels ils prélèvent un tribut sous forme de denrées ou d'argent¹¹. L'obligation faite aux *encomenderos* de veiller à l'évangélisation des Indiens constitue le premier cadre d'installation des couvents dans les campagnes américaines, auprès des populations indigènes. Mais cette phase est en réalité assez mal connue, car marquée par la prépondérance de la guerre : résistances indigènes à Vilcabamba, guerre civile entre pizarristes et almagristes, rébellion de Gonzalo Pizarro et de ses partisans contre les Lois nouvelles de 1542 qui prétendaient en finir avec l'*encomienda*.

Cet ancrage dans la société de conquête se vérifie également par la participation des conquistadors et premiers habitants espagnols à l'assise financière des ordres religieux tout au long du XVI^e siècle, et plus particulièrement à partir de la décennie de 1550, lorsque le cycle des violences les plus meurtrières est terminé et que l'exploitation des Indiens porte ses fruits. Il n'est donc pas étonnant que le conseil municipal de Cuzco décide de la création du couvent des Clarisses dès 1551, appelé au début à accueillir des jeunes filles métisses issues des unions mixtes entre conquistadors et indiennes. Dès 1548, un premier lieu de recueillement

-
- 9 L'ouvrage classique sur cette période est celui de Fernando de Armas Medina, *Cristianización del Perú (1532-1600)*, Sevilla, Escuela de estudios hispanoamericanos, 1953. Voir aussi Fernando Armas Asín, « Evangelización, ortodoxia católica y gestualidad andina (Perú, 1532-1700) », dans Fernando Armas Asín (dir.), *La invención del catolicismo en América: los procesos de evangelización, siglos XVI-XVIII*, Lima, Fondo editorial de la Facultad de ciencias sociales, 2009, p. 115-137.
- 10 José Dammert Bellido, *El clero diocesano en el Perú del siglo XVI*, Lima, Instituto Bartolomé de Las Casas, 1996.
- 11 Il ne s'agit en aucun cas d'une attribution de terres, que le roi cède par d'autres voies ou que les conquistadors obtiennent des conseils municipaux urbains (*cabildos*).

est fondé à Lima, sous le Patronage des dominicains, puis un autre en 1553, sous celui des franciscains¹². Peu de chercheurs se sont intéressés au financement des ordres religieux à leurs débuts. Des éléments concernant plus tard les jésuites, mais aussi les augustins permettent de conclure à une part importante des donations privées, soit de terrains, soit de sommes d'argent pour la fondation de couvents urbains et de collèges¹³.

On ne connaît pas très bien non plus les mécanismes précis d'attribution des paroisses indigènes (*doctrinas*), dans le cadre des *encomiendas*. Ainsi, le chroniqueur augustin Antonio de la Calancha explique qu'un riche donateur de La Paz avait également attribué à son ordre la gestion spirituelle de la doctrine d'Indiens située dans son *encomienda*¹⁴. Cette implication directe des *encomenderos*, tout à fait comparable à un Patronage laïque européen, se traduit également par la nomination de laïcs comme catéchistes¹⁵.

Un autre élément qui illustre l'ancrage persistant des ordres religieux dans la société coloniale est le rapide recrutement des membres dans la société hispanique locale, favorisé par la fondation d'universités et de centres de formation comme les collèges jésuites. Si les ordres continuent à acheminer des membres issus des sociétés européennes, ils sont partie prenante dans les conflits locaux et incorporent notamment les rivalités entre créoles et péninsulaires¹⁶. Parmi les jésuites, on constate

12 Kathryn Burns, *Colonial Habits: Convents and the Spiritual Convent Economy of Cuzco, Peru*, Durham, Duke University Press, 1999 ; trad. esp. : *Hábitos coloniales: los conventos y la economía espiritual del Cuzco*, Lima, Quellca/Institut français d'études andines, 2008.

13 Aliocha Maldivsky, « Giving for the Mission: The *Encomenderos* and Christian Space in the Andes of the Late Sixteenth Century », dans Wietse de Boer, Aliocha Maldivsky, Giuseppe Marocci et Ilaria Pavan, *Space and Conversion: A Global Approach*, Leiden, Brill, 2014.

14 Antonio de la Calancha, *Cronica moralizada del orden de San Agustín en el Perú, con sucesos egenplares vistos en esta monarquia*, Barcelona, Pedro Lacavalleria, 1639, p. 513.

15 La question du lien entre évangélisation et *encomienda* est abordée par Juan Carlos Estenssoro Fuchs, *Del Paganismo a la Santidad*, op. cit., p. 35-46.

16 Bernard Lavallé, *Recherches sur l'apparition de la conscience créole dans la vice-royauté du Pérou. L'antagonisme hispano-créole dans les ordres religieux (XVI^e-XVII^e siècles)*, Lille, ANRT, 1982.

que l'attrait pour l'activité missionnaire ne fait pas l'unanimité, ce qui n'étonne pas dans une société où la hiérarchie situe les Indiens au plus bas de l'échelle¹⁷. Pour les prêtres séculiers, l'accès à un bénéfice parmi les Indiens constitue aussi bien une source de revenus qu'une participation à l'évangélisation. Il faut donc se garder d'idéaliser l'enthousiasme des clercs¹⁸.

Cet ancrage dans la société coloniale des protagonistes de l'évangélisation produit au xvi^e siècle une grande diversité de situations, qui implique aussi une diversité d'approches de l'évangélisation dans la première période. Les deux difficultés majeures que doit affronter le personnel missionnaire sont sa propre faiblesse numérique et la difficulté de la maîtrise des langues indigènes.

150

Les religieux ne s'estiment jamais assez nombreux pour encadrer des populations de surcroît dispersées dans l'espace andin. Certes, le rapide déclin démographique des populations autochtones pouvait lever en partie cette difficulté. Mais les paroisses d'Indiens (*doctrinas*) étaient de tailles très inégales et incluaient souvent plusieurs villages et hameaux parfois très éloignés les uns des autres. Les chemins, notamment dans les régions montagneuses ou les espaces couverts de forêt, n'étaient pas toujours très praticables. Dans ces conditions, si aux lieux de la résidence des prêtres la présence religieuse était assurée, dans les autres villages le prêtre ne faisait que de rares visites et devait se reposer sur des collaborateurs indigènes plus ou moins bien formés, les *fiscales*, dont la maîtrise des langues locales pouvait également pallier la seconde grande difficulté.

La Couronne préconisait l'enseignement de l'espagnol pour les Indiens, car on estimait que les langues étaient trop nombreuses et qu'aucune

17 Aliocha Maldavsky, *Vocaciones inciertas: misión y misioneros en la provincia jesuita del Perú en los siglos XVI y XVII*, Sevilla/Lima, Consejo Superior de Investigaciones Científicas/Institut français d'études andines/Universidad Ruiz de Montoya, 2012.

18 Bernard Lavallé, « Évangélisation et exploitation coloniale dans les Andes. Le cas des *doctrinas* régulières (xvi^e-xvii^e siècles) », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 77, 1992, p. 37-56 ; Fernando de Armas Medina, *Cristianización del Perú*, op. cit., p. 89-90.

n'était à même de rendre parfaitement compte de la doctrine¹⁹. Les religieux étaient réticents à enseigner l'espagnol et argumentaient sur leur faible nombre et sur la difficulté pour les Indiens. Selon eux, une évangélisation sérieuse ne pouvait être menée à bien sans connaître les langues locales, utiles à la connaissance des cultures amérindiennes, à l'enseignement du catéchisme et à l'administration des sacrements. Malgré l'effort d'apprentissage d'une grande diversité de langues et de parlers locaux, partout en Amérique on privilégia la préférence pour une langue véhiculaire, appelée « langue générale », comme le nahuatl en Nouvelle-Espagne, le quechua et l'aymara dans les Andes, ou le guarani au Paraguay²⁰. Il s'agissait également d'un problème politique, car enseigner le castillan aux Indiens revenait à les hispaniser, alors que les religieux souhaitaient préserver la séparation entre les Indiens et les Espagnols. Les objectifs étaient multiples : protéger les Indiens, fonder une Église américaine exempte des dérives constatées en Europe, une nouvelle Jérusalem, conforme aux idées millénaristes alors en vogue, préserver leur propre ascendant sur eux, car la connaissance du castillan pouvait constituer pour les Indiens un instrument d'émancipation vis-à-vis des religieux.

Cependant, dans les Andes, rares étaient les Espagnols qui parlaient correctement les langues indigènes, et de surcroît celles-ci étaient très diverses. La « langue générale », le quechua des Incas, n'est ni parlée ni comprise par la plupart des Indiens. L'utilisation d'intermédiaires indigènes était donc indispensable pour la prédication, même si les ordres du vice-roi et des divers conciles provinciaux préconisaient qu'on ne nommât pas dans une paroisse indigène de curé qui ne sût pas au moins une langue générale. Pour faciliter l'apprentissage du quechua par les missionnaires dans les Andes, l'archevêque

19 Alain Milhou, « Les politiques de la langue », dans Marie-Cécile Bénassy, Jean-Pierre Clément et Alain Milhou (dir.), *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale. Hommage à André Saint-Lu*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1993, p. 15-40.

20 Robert Ricard, *La Conquête spirituelle du Mexique*, Paris, Institut d'ethnologie, 1933, p. 62-70 ; Fernando de Armas Medina, *Cristianización del Perú*, op. cit., p. 90.

Jerónimo de Loaysa fonde une chaire de langue en 1551 dans la cathédrale de Lima²¹.

Cette première période de mise en place des institutions religieuses et des outils d'évangélisation est appelée « première évangélisation ». Sa principale caractéristique est la pluralité des approches et le manque d'unité. En effet, la première évangélisation s'inscrit dans un contexte de découverte des cultures et des langues indigènes, que les religieux s'efforcent de connaître, afin de mieux enseigner la foi catholique, mais aussi de mieux distinguer dans les coutumes locales entre ce qui doit être extirpé et ce qui peut être conservé. C'est une période riche en créations d'outils de toutes sortes à l'usage des évangélistes, qui révèlent une grande diversité de méthodes et de pratiques qui fut l'objet de critiques par la suite.

152

Vers 1545, plusieurs catéchismes en quechua sont élaborés et utilisés par les différents ordres religieux. Les disparités se déduisent de la volonté d'unifier²². L'archevêque Jerónimo de Loaysa rédige dès 1545 une instruction dont le premier dessein est de construire un projet global, dans le but d'éviter de semer des erreurs et de définir ce qui doit être enseigné. L'argument est que les indiens seraient scandalisés face à la diversité. Le premier concile de Lima de 1551 exprime la volonté d'établir un texte unique. Ces premiers efforts d'unification ne sont pas forcément suivis d'effets. Ainsi, la présentation de la doctrine chrétienne par le dominicain Domingo de Santo Tomás, intitulée *Plática para todos los Indios*, qui fut publiée en 1560, ne tient pas compte du texte de Loaysa. Étudié en détail par Juan Carlos Estenssoro Fuchs, ce texte fut sans doute rédigé avant le concile de 1551 et connut une très grande diffusion. Ce fut pendant vingt-cinq ans le seul texte en quechua pour le prêche à avoir été imprimé. Santo Tomás publie en 1560 un texte qui ne tient compte ni du concile ni de l'instruction de l'archevêque.

21 *Ibid.*, p. 86-105 ; Sheona Rose-Fuggle, « La enseñanza del quechua en la Universidad de Lima (s. XVI-XVII) », dans Marie-Cécile Bénassy, Jean-Pierre Clément et Alain Milhou (dir.), *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale*, *op. cit.*, p. 103-118.

22 Toutes ces questions sont abordées dans le détail par Juan Carlos Estenssoro Fuchs, *Del Paganismo a la Santidad*, *op. cit.*, p. 31-137.

Dans cette version dominicaine, on peut lire une explication globale de l'origine du monde et du destin des humains dans l'au-delà, des précisions sur les différences entre les bons et les méchants, entre le ciel et l'enfer. Mais il n'y est pas question de l'Incarnation, de la Trinité ou de la confession. Seule la foi est prêchée : être chrétien, c'est reconnaître Dieu comme créateur et adopter une conduite régie par son culte. Pourtant le texte se présente comme un résumé complet de la doctrine. La conversion est définie comme la compréhension de la vérité prêchée. On oppose un passé d'inconscience à un futur où l'Indien devient maître de son salut. Cela introduit également l'idée d'une autonomie du salut, sans l'intermédiaire de l'Église. À cette époque précoce, la confession auriculaire n'est pas considérée comme nécessaire pour laver les péchés véniels. La notion de culpabilité et de péché mortel n'est pas présentée aux Indiens par Santo Tomás²³. Une telle posture, à la limite de l'orthodoxie, montre bien que l'étude des textes normatifs tirés des conciles ne constitue pas une réponse suffisante aux questions que pose l'étude de la première évangélisation.

On clôt en général dans les années 1570-1580 cette première étape de l'évangélisation. Cela coïncide avec la reprise en main par la Couronne des institutions espagnoles dans les Andes et avec un changement de génération chez les principaux cadres.

RÉFORME CATHOLIQUE, NORMES ET RÉPRESSION RELIGIEUSE : UNE ORTHODOXIE COLONIALE

À partir des années 1570, lorsque le clergé séculier gagne du terrain et que les principaux conciles provinciaux ont été célébrés (1551, 1567, 1582-1583), l'effort d'unification des méthodes et des outils d'évangélisation se renforce, principalement en raison de la constatation que nombreux sont les Indiens qui semblent pratiquer un christianisme de façade, tout en conservant leurs croyances et leurs « rites » ancestraux.

Cette réévaluation est à penser à la lumière de nombreux éléments du contexte. La Couronne doit contrôler efficacement les territoires

²³ *Ibid.*, p. 53-77.

américains et faire taire toute opposition à la politique d'exploitation des Indiens. Cela est particulièrement crucial dans les Andes en raison des grands espoirs mis dans les mines d'argent, où se met en place la technique de l'amalgame au mercure, qui permet des rendements inédits. La prise en compte de conclusions du concile de Trente implique de condamner les thèses inspirées de la pensée d'Érasme ou même du protestantisme, qui pouvaient avoir connu un succès éventuel en Amérique, notamment pendant la période de la première évangélisation. Dans la lignée de la mise en œuvre des décrets tridentins, s'affirme l'importance de l'Église épiscopale comme instrument de cette mise au pas, avec dans les années 1580, la figure de Toribio de Mogrovejo, second archevêque de Lima (1581-1606).

En effet, la reprise en main de l'évangélisation par la Couronne se déploie sur deux fronts : d'une part la formulation d'une orthodoxie coloniale et d'autre part le contrôle institutionnel du clergé et des paroisses d'Indiens.

Après les tentatives d'unification des années 1540, c'est donc surtout à partir du gouvernement de Francisco de Toledo qu'on date l'offensive contre la « première évangélisation » et la diversité des contenus doctrinaux et liturgiques enseignés aux Indiens. Malgré la célébration d'un concile provincial en 1567, destiné principalement à proclamer les décrets du concile de Trente, c'est avec le troisième concile de Lima de 1582-1583 qu'on assiste véritablement à la pénétration des dispositions tridentines. Ce concile marque l'énonciation d'une véritable « orthodoxie coloniale » au Pérou. Suivant les orientations des écrits des fonctionnaires de la Couronne, tels que Juan Polo de Ondegardo, le passé indigène est désormais renvoyé à une définition strictement idolâtrique, sanctionnant le refus des autorités espagnoles d'admettre une éventuelle continuité entre les pratiques préhispaniques et le christianisme.

La critique de la « première évangélisation » est plus particulièrement prise en charge par la Compagnie de Jésus et son principal théologien présent au Pérou, José de Acosta dans ses ouvrages rédigés dans les années 1570, en particulier le *De Procuranda Indorum salute*, publié à Salamanque en 1577. Il s'en prend, entre autres, aux sacrements

et aux éléments indigènes admis dans le rituel chrétien par les premiers évangélistes.

Concernant le baptême, Acosta n'accepte pas qu'on baptise quelqu'un qui ne fasse pas explicitement preuve de « volonté, foi et conversion ». Cette doctrine s'oppose à l'attitude des précédents évangélistes qui, dans l'urgence de sauver des âmes avaient administré le sacrement du baptême, mais souvent s'étaient opposés à d'autres sacrements que le mariage, tels que l'eucharistie, réticents à penser que les Indiens étaient vraiment chrétiens comme eux. Acosta pense qu'une fois baptisés, les Indiens doivent être considérés comme chrétiens à part entière, et donc être admis à tous les autres sacrements. Car si on n'admet pas les Indiens aux autres sacrements, on les condamne à l'enfer, puisqu'ils ne peuvent obtenir la rémission des péchés commis entre le moment du baptême et celui de leur mort.

Le refus de l'eucharistie et de la confession, de la part de certains dominicains au Pérou, correspondait à l'opinion selon laquelle la foi implicite et un comportement conforme aux règles morales suffisait pour le salut. Cela impliquait que les Indiens pouvaient atteindre le salut sans être totalement instruits de la foi catholique. Avec la fermeture de l'Espagne à la pensée d'Érasme, qui avait touché la péninsule Ibérique au XVI^e siècle et dont certains évangélistes de la période précédente étaient imprégnés, et avec l'affirmation de l'orthodoxie tridentine, ces idées sont considérées comme hérétiques, au point que le dominicain Francisco de la Cruz est brûlé en 1578 à Lima pour les avoir professées²⁴.

Un des éléments essentiels de la critique des jésuites et de l'application de l'orthodoxie tridentine est le refus d'admettre des éléments rituels propres aux cultures indigènes dans le catholicisme pratiqué. C'est surtout le cas dans les Andes, où Acosta refuse par exemple d'admettre les danses rituelles des Indiens dans les cérémonies catholiques, parce qu'il pense qu'il s'agit en fait d'une forme de vénération de leurs propres idoles. On ne peut plus par conséquent adapter les rites païens, comme cela s'était fait pendant la première évangélisation ou en Europe pendant l'antiquité tardive, au moment de l'expansion du christianisme.

24 *Ibid.*, p. 184-193.

Acosta et les jésuites mettent l'accent sur une conception individuelle du salut, qui tient compte de l'ensemble des sacrements, ce qui exclut les baptêmes de masse et implique une véritable pédagogie du salut adaptée aux populations locales. Cette conception individuelle du salut se traduit par une insistance particulière dans la prédication et dans le sacrement de pénitence. En effet, l'œuvre principale du troisième concile de Lima est la publication, supervisée par José de Acosta, d'un catéchisme unifié, la *Doctrina Cristiana*, édité en 1584 à Lima en trois langues (espagnol, quechua et aymara) et inspiré du catéchisme tridentin de Pie V de 1566. L'usage de tout autre ouvrage imprimé ou manuscrit est désormais interdit.

156

Afin de promouvoir les sacrements, comme le préconise Acosta, secrétaire du concile et principal maître d'œuvre des instruments d'évangélisation, on publie également un manuel pour confesseurs présenté sous la forme d'un dialogue. Il s'agit à la fois d'enseigner la doctrine, de réfuter les croyances des Indiens considérées comme idolâtres et de promouvoir une forme de communication qui dépasse la simple récitation par cœur des éléments de la doctrine et permette au prêtre de vérifier leur assimilation. Le dernier instrument publié en 1585 dans le sillage du concile est un recueil de sermons en espagnol, quechua et aymara, destinés à enseigner la doctrine et à réfuter l'idolâtrie, instituant clairement la prédication comme méthode de persuasion, incitant les Indiens non seulement à savoir mais aussi à croire.

Ces documents consacrent également l'emploi de deux langues générales, le quechua ou l'aymara, et la volonté de leur diffusion dans les Andes au détriment des langues locales, trop nombreuses pour pouvoir être maîtrisées par les évangélisateurs et les administrateurs. Les Indiens de l'élite apprennent à lire dans les documents du troisième concile, ce qui contribue à la fois à diffuser la langue et à affermir l'enseignement.

L'offensive contre la diversité des méthodes d'évangélisation et la volonté d'appliquer les préceptes tridentins vont de pair avec le renforcement institutionnel des évêques, des efforts constants de contrôle et de discipline du clergé. Cela est cohérent avec la pensée tridentine, tout en revêtant un relief particulier dans le cadre américain et andin, puisque cela s'accompagne d'une mise en ordre des paroisses

indigènes dans le cadre d'un vaste projet de regroupement des Indiens, mené par le vice-roi Francisco de Toledo et dont les motivations sont aussi bien religieuses que fiscales.

En effet, les évêques d'Amérique s'efforcent de faire respecter leur juridiction, conformément au Concile de Trente, alors que le roi établit plus concrètement le Patronage royal sur l'Église américaine. Dès 1552, une cédula royale remet aux évêques la responsabilité de nommer les curés des *doctrinas*²⁵. En 1567, en vertu du Patronage royal, Philippe II exige le monopole de la présentation aux bénéfices ecclésiastiques avant la collation épiscopale, système confirmé ensuite par les ordonnances sur le Patronage royal de 1574²⁶. La législation des deuxième et troisième conciles de Lima, de 1567 et 1582-1583, insiste également sur le privilège exclusif des prélats en matière de nomination des curés dans les doctrines d'Indiens, faisant écho à la législation royale. Le but est de réduire la marge de manœuvre des *encomenderos*, mais aussi des supérieurs des ordres religieux, afin de renforcer le rôle des fonctionnaires royaux dans le choix des curés de paroisse²⁷.

Ce processus qui se développe dans le champ religieux, à la fois institutionnel, doctrinal et pratique, s'inscrit dans un contexte général de renforcement de la frontière entre Indiens et Espagnols, sur le plan juridique mais aussi fiscal. C'est à ce moment que sont menées à bien les réductions des Indiens dans des villages, que les Indiens sont recensés pour mettre en place plus efficacement le paiement du tribut,

25 Fernando de Armas Medina, « Evolución histórica de las doctrinas de indios », *Anuario de Estudios Americanos*, n°9, 1952, p. 101-129; Fernando de Armas Medina, *Cristianización del Perú*, op. cit., p. 125-126. Dès 1551, la législation prévoit que les *encomenderos* doivent demander des prêtres aux prélats et leur fournir un salaire, sans qu'à aucun moment ne soit précisée une quelconque autorisation de présentation aux bénéfices.

26 Emilio Lisón Chavez (éd.), *La Iglesia de España en el Perú*, Sevilla, s.n., 1943, t. II, fasc. 7, p. 370-371 (cédula du 3 novembre 1567); Robert Charles Padden, « The Ordenanza del Patronazgo, 1574: An Interpretative Essay », *The Americas*, vol. 12, n°4, 1956, p. 333-354.

27 Antonio de la Calancha, *Cronica moralizada del orden de San Agustín en el Perú*, op. cit., p. 347; Primitivo Tineo, *Los concilios limenses en la evangelización latinoamericana*, Pamplona, Universidad de Navarra, 1990, p. 479 et 539.

et que se met aussi en place la *mita* au Pérou²⁸. Cette politique de ségrégation spatiale consacre définitivement la distinction entre les deux Républiques, celle des Indiens et celle des Espagnols. Cette séparation ne put jamais être véritablement mise en œuvre, en raison de la résistance des populations et du système d'exploitation coloniale qui incitait les Indiens à la mobilité et donc au métissage²⁹. Néanmoins, distinguer les lieux de vie des Indiens de ceux des Espagnols revenait à renforcer la distinction juridique qui faisait des Indiens, les vaincus, des populations au statut inférieur, payant le tribut et pouvant être soumises au travail forcé. L'énonciation d'une orthodoxie coloniale constituait le volet religieux de cette idéologie de la séparation. Soupçonner d'idolâtrie toute manifestation de la culture indigène dans la pratique du culte chrétien, même autorisée par les premiers évangélistes, revenait à accuser les Indiens d'une conversion simulée, alors même qu'ils pouvaient eux-mêmes se considérer comme de sincères chrétiens. Cela revenait aussi à enfermer davantage les Indiens dans une altérité irréductible et à construire une forte opposition entre Indiens et Espagnols, puisque tout élément issu de la tradition indigène pouvait être considéré comme idolâtre et contraire à la foi.

Une telle mise en ordre de la société andine culmine dans les années 1610 avec le déploiement dans le diocèse de Lima des visites d'extirpation de l'idolâtrie des Indiens auxquelles les jésuites prirent une part active. Souvent comparée à l'Inquisition, cette entreprise prit la forme de procès intentés aux Indiens des villages, accusés d'adorer les anciennes idoles, les *huacas*, et de pratiquer la sorcellerie³⁰. Ces campagnes d'extirpation de l'idolâtrie sont une des différences fondamentales entre les Andes et la Nouvelle-Espagne, où elles n'eurent pas lieu de manière aussi violente

28 Sur les réductions, voir Alejandro Málaga Medina, « Las reducciones en el Perú durante el gobierno del virrey Francisco de Toledo », *Anuario de estudios americanos*, n° 31, 1974, p. 819-842.

29 Luis Miguel Glave Testino, *Trajinantes. Caminos indígenas en la sociedad colonial. Siglos XVI-XVII*, Lima, Instituto Apoyo, 1989.

30 Pierre Duviols, *La Lutte contre les religions autochtones dans le Pérou colonial. « L'extirpation de l'idolâtrie » entre 1532 et 1660*, Gap, Louis Jean, 1971 ; Kenneth Mills, *An Evil Lost to View? An Investigation on Post-evangelisation Andean Religion in Mid-Colonial Peru*, Liverpool, University of Liverpool, 1994.

et systématique. La différence s'explique sans doute, entre autres, par une plus ancienne évangélisation en Mésoamérique et le caractère plus décentralisé de celle-ci en raison de la grande liberté dont jouissaient les ordres religieux et l'absence de gouvernement préhispanique centralisé, alors que dans les Andes, les évêques auraient réussi à exercer un contrôle plus important sur le clergé et les paroisses³¹. La persistance, encore au début des années 1570, d'un foyer de résistance indigène à la domination espagnole, dans le réduit de Vilcabamba, et la nécessité de contrôler très étroitement la main d'œuvre en justifiant le statut subalterne des Indiens, constituent des éléments fondamentaux qui expliquent ces différences entre les deux vice-royautés.

La conversion des populations américaines s'inscrit donc d'emblée dans le cadre d'une domination coloniale. Elle n'emprunte pas les mêmes voies que les tentatives de conversion des Japonais, des Chinois ou même des Indiens d'Inde, auprès desquels les Européens n'exerçaient pas de pouvoir coercitif. Toutefois, en mettant l'accent sur les acteurs indigènes et sur l'interaction entre Indiens et Espagnols, l'historiographe nous permet aujourd'hui de comprendre que, même dans un univers fait de domination et de violence, l'adoption du christianisme par les populations locales ne pouvait relever uniquement de la contrainte³².

ÊTRE CHRÉTIEN ET ANDIN AU XVII^e SIÈCLE

Longtemps, les historiens, à la suite de Robert Ricard, ont qualifié l'opération d'évangélisation des populations américaines de « table rase ». Les missionnaires auraient procédé à l'extirpation des croyances pré-hispaniques et les auraient remplacées par le christianisme³³.

31 Oscar Mazín, « Cristianización de las Indias: algunas diferencias entre la Nueva España y el Perú », *Historias*, n° 72, 2009, p. 75-90.

32 Sur la « relation missionnaire », voir Charlotte de Castelnau-L'Estoile, « De l'observation à la conversation : le savoir sur les Indiens du Brésil dans l'œuvre d'Yves d'Evreux », dans Charlotte de Castelnau L'Estoile, Marie-Lucie Copete, Aliocha Maldavsky et Ines Zupanov (dir.), *Missions d'évangélisation et circulation des savoirs, XVI^e-XVIII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 269-293.

33 Robert Ricard, *La Conquête spirituelle du Mexique*, op. cit.

Cependant, il n'était pas simple de procéder à une substitution pure et simple. Encore fallait-il identifier ce qui relevait du domaine religieux d'après les évangélistes. Ce fut le travail de nombreux missionnaires et fonctionnaires de la Couronne, convaincus de la nécessité de connaître les coutumes des populations à évangéliser. Ce travail d'enquête est à l'origine d'une anthropologie religieuse qui ne se limite pas aux populations américaines³⁴.

Être chrétien et andin au XVII^e siècle, c'est d'abord et avant tout avoir survécu à une véritable catastrophe démographique. Nathan Wachtel s'arrête pour le Pérou aux chiffres de 10 millions d'habitants pour 1530, 2,5 millions pour 1560 et 1,5 millions en 1590 : une division par 6 ou 7 de la population, en raison des maladies apportées par les Espagnols et de la déstructuration des sociétés en raison de la conquête. David Noble Cook estime la population péruvienne dans les frontières actuelles à 9 millions d'habitants au moment de la conquête³⁵.

Être chrétien et andin au XVII^e siècle, c'est donc pour les populations locales vivre dans un univers dominé par les Espagnols, observer des préceptes religieux importés depuis déjà plusieurs générations, c'est aussi survivre dans un contexte de pression fiscale qui implique une forte déstructuration des sociétés anciennes, de nouvelles formes de travail, de circulation monétaire inédite. Si l'adoption du christianisme ne relevait pas d'un véritable choix, ce fut pour les populations locales un outil de reconnaissance sociale qui résultait d'une conversion négociée.

Malgré la proclamation dans divers textes de juristes que l'on ne devait pas obliger les Indiens à embrasser la foi catholique, la situation coloniale et surtout, la souveraineté du roi de Castille sur ces terres, n'offrait pas de véritable choix aux populations. Les caciques, chefs indigènes des communautés locales, ont largement négocié leur conversion contre une reconnaissance de leur pouvoir. Les religieux eux-mêmes privilégient la

34 Anthony Pagden, *The Fall of Natural Man: The American Indian and the Origins of Comparative Ethnology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

35 Nathan Wachtel, *La Vision des vaincus*, Paris, Gallimard, 1971; David N. Cook, *Demographic Collapse: Indian Peru (1520-1620)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

conversion de ceux qui peuvent le mieux diffuser leur message³⁶. Dès 1534, on constate dans les Andes une volonté de convertir les principaux *curacas* (caciques) et leurs familles. En effet, conversion et vie pieuse permettent aux *curacas* une légitimation de leur pouvoir et une garantie de leur succession³⁷. La mise en place de confréries d'Indiens dans les villages fut par exemple un puissant outil de maintien du pouvoir des autorités traditionnelles à travers la transmission, dans une même famille du statut de majordome, par exemple³⁸.

L'intériorisation du christianisme par les populations locales, et en particulier par les autorités traditionnelles, a été étudiée récemment par l'historienne Gabriela Ramos³⁹. Elle propose de saisir les changements religieux, suite à la conquête et à la colonisation des Andes par les Espagnols, à travers l'étude des attitudes face à la mort à partir des testaments d'Indiens à Lima et à Cuzco aux XVI^e et XVII^e siècles. La mort pose en premier lieu le problème des ancêtres, du lignage et du lien entre les vivants et les morts, ce qui implique une dimension à la fois sociale et politique. Pour Gabriela Ramos, la mort joua un rôle fondamental dans la construction de la société coloniale, ne fut-ce qu'en raison de la violence de la conquête. En concentrant son étude sur les rituels funéraires et les commémorations, c'est-à-dire sur le sort réservé au corps, les formes et les lieux de sépulture, les croyances liées au destin des défunts, mais aussi

- 36 Tout en proclamant la nécessité de convertir les Indiens de manière pacifique, Las Casas n'hésita pas, dans l'expérience menée au Guatemala dans les années 1540, connue sous le nom de la Vera Paz, à négocier avec les chefs indigènes leur conversion en échange de cédules royales légitimant leur pouvoir et leur statut : Marcel Bataillon, « La Vera Paz. Roman et histoire », *Bulletin hispanique*, n° 53, 1951, p. 235-300 ; André Saint-Lu, *La Vera Paz. Esprit évangélique et colonisation*, Paris, Institut d'études hispaniques, 1968.
- 37 Steve Stern, *Los pueblos indígenas del Perú y el desafío de la conquista española*, Madrid, Alianza Editorial, 1986 ; Bernard Lavallé (dir.), *Les Autorités indigènes entre deux mondes. Solidarité ethnique et compromission coloniale*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004.
- 38 Olinda Celestino, « Confréries religieuses, noblesse indienne et économie agraire », *L'Homme*, n° 122-124, 1992, p. 99-113.
- 39 Gabriela Ramos, *Death and Conversion in the Andes: Lima and Cuzco, 1532-1670*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 2010 ; trad. esp. : *Muerte y conversión en los Andes*, Lima, Institut français d'études andines/Instituto de estudios peruanos, 2010.

les dispositions concernant les biens, elle montre le succès progressif de cette conversion de la mort en ce qui concerne les élites indigènes de Cuzco et de Lima. Le choix s'est porté sur ces deux villes en tant que lieux essentiels de diffusion du catholicisme et de l'hispanité. Centre stratégique et sacré de l'empire inca, Cuzco abritait encore à l'époque coloniale les descendants de la noblesse inca, alors que la population indigène de toute la région résista fortement au déclin démographique et culturel. Lima fut en revanche le centre du pouvoir espagnol, lieu d'attraction de migrants de toutes sortes, où les élites indigènes furent confinées à des espaces marginaux et où il leur fut plus difficile d'avoir recours aux racines anciennes pour légitimer leur statut. À partir des années 1560, les élites locales abandonnent les anciens usages mortuaires en échange de privilèges, tels que l'usage comme tombeau d'une chapelle précise pour le lignage ou le droit de revêtir l'habit franciscain en guise de linceul.

Le succès progressif de cette conversion de la mort révèle un cas typique d'adaptation de la part des élites indigènes afin de conserver leur autorité, leur pouvoir et leur prestige. Toutefois, dans les campagnes proches de la ville on enterrait encore les morts en 1660 avec des vêtements et des objets proscrits par les conciles du xvi^e siècle, ce qui montre que les pratiques n'étaient nullement unifiées et qu'elles faisaient sans doute l'objet de négociations avec les curés. Leur tolérance à l'égard des pratiques funéraires de leurs ouailles doit être reliée au contexte colonial et de rapport de force au sein des paroisses d'Indiens.

Les doctrines d'Indiens constituent en effet un enjeu essentiel pour les prêtres, non pour des raisons religieuses mais pour des raisons économiques et financières. Les fidèles sont la principale source de revenus des curés en dehors du salaire de leur bénéfice, souvent peu abondant. Le salaire payé par les *encomenderos* au curé (*doctrinero*) pour qu'il se charge d'évangéliser les indiens est déduit du tribut payé par ceux-ci. La richesse ou la pauvreté des curés de doctrine dépendait de la situation économique de leurs ouailles et de leurs capacités à dégager un excédent. Cela explique la concurrence pour les doctrines les mieux dotées sur le plan économique, ainsi que les efforts des curés pour gagner de l'argent sur le travail de leurs paroissiens. La pression économique sur les populations est considérable. Au Pérou, les curés n'hésitent pas

à organiser des ateliers textiles dans lesquels ils font travailler durement les Indiens⁴⁰. C'est une des formes de ponction économique, en plus du tribut dû au roi ou à l'*encomendero*, qui incite les Indiens à chercher des activités nouvelles plus lucratives et à entrer dans l'économie coloniale. Dès le premier concile de Lima, en 1555, on interdit aux curés des doctrines de faire du commerce ou de posséder des bêtes. Ce sont justement les cas de transgression de ces règles, arrivés jusqu'aux tribunaux qui permettent de documenter ces dysfonctionnements à l'origine de mauvaises relations entre les curés et les fidèles, mais aussi de fortes rivalités entre les ordres et entre le clergé régulier et séculier.

Dans son étude sur la région d'Arequipa, María N. Marsilli abonde dans le sens de la tolérance encore au xvii^e siècle à l'égard de pratiques considérées comme idolâtres par les autorités dès le dernier tiers du xvi^e siècle⁴¹. Elle l'explique par la nécessité à la fois pour les curés des doctrines et pour les élites indigènes de maintenir de bonnes relations. Pour les curés il s'agissait de ne pas mettre en péril leur accès à une main-d'œuvre indigène contrôlée par les caciques et utile à leur réussite économique, mais aussi au bon entretien des églises, critère essentiel de leur progression dans la carrière ecclésiastique. Les caciques, fragilisés par le contexte de domination coloniale, comptaient sur cette bonne entente pour affermir leur position dominante sur le plan politique, économique et spirituel. À ce titre, aussi bien les curés que les caciques ne faisaient pas de distinction radicale entre le spirituel et le temporel. Ce contexte expliquerait la faiblesse des dénonciations d'idolâtries dans la région d'Arequipa, qui ne surgissent dans les archives que lorsque l'équilibre de cette interaction coloniale est rompu. Une telle rupture pouvait advenir en cas de non-respect par le curé des attributs politiques du cacique, de contournement de son rôle de pourvoyeur de main d'œuvre, ou de demande excessive de la part du curé. Ainsi les curés accusent

⁴⁰ Bernard Lavallé, « Las doctrinas de indígenas como núcleos de explotación colonial (s. xvi-xvii) », *Allpanchis*, n° 19, 1984, p. 151-172 ; *id.*, « Évangélisation et exploitation coloniale dans les Andes », art. cit.

⁴¹ María Marsilli, « Missing Idolatry: Mid-Colonial Interactions between Parish Priests and Indians in the Colonial Diocese of Arequipa », *Colonial Latin American Historical Review*, vol. 13, n° 4, 2004, p. 399-421.

généralement leurs ouailles d'idolâtrie lorsque celles-ci ont auparavant déjà engagé des procédures à leur rencontre pour d'autres raisons.

Les évangélistes n'hésitent pas à adapter leur discours au contexte de leurs ouailles. On le voit clairement à travers l'analyse de sermons coloniaux, rédigés par les extirpateurs eux-mêmes qui, au lieu de réfuter les croyances des Indiens n'hésitent pas au XVII^e siècle à y introduire des éléments préhispaniques. Ainsi, Francisco de Avila, fameux extirpateur de l'idolâtrie du début du XVII^e siècle, dans des sermons de 1647 relatant la venue du Christ pour juger les morts et les vivants, n'hésite pas à inviter les Indiens à adhérer à la croyance des Incas en la résurrection des corps que confirment les Évangiles⁴².

164

La grande complexité des situations de réception du catholicisme doit donc être reliée à la pression exercée sur la main-d'œuvre et les communautés. C'est pourquoi la construction d'un christianisme américain ne peut se comprendre sans tenir compte de la pression coloniale qui s'exerce sur les populations locales à travers leur mise au travail et la fiscalité, mais aussi des motivations de l'ensemble des acteurs, y compris les religieux eux-mêmes.

Ainsi, au-delà des premiers temps de la conquête et des discours de justification, le lien entre l'évangélisation et la « situation coloniale⁴³ » se vérifie encore au XVII^e siècle dans les discours tenus sur les Indiens et leurs pratiques religieuses, dans les jugements portés sur les croyances considérées comme idolâtres et dans les relations entre Indiens et missionnaires. L'adoption du christianisme par les populations se réalisa dans les Andes selon des modalités généralement négociées et inséparables des conditions d'exploitation et de domination par les Espagnols.

42 Juan Carlos Estenssoro Fuchs, « Les pouvoirs de la parole. La prédication au Pérou: de l'évangélisation à l'utopie », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 51, n°6, 1996, p. 1225-1257. Sur la complexité de « l'écriture chrétienne de l'histoire andine », voir Thérèse Bouysse-Cassagne, « Le Diable en son royaume. Évangélisation et images dans les Andes », *Terrain*, n°50, mars 2008, p. 124-139.

43 L'expression est empruntée aux travaux de Georges Balandier, « La situation coloniale: approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, p. 9-29.

TROISIÈME PARTIE

Esclavage et colonisation

LA TRAITE DES NOIRS ET LA CONSTRUCTION DE L'ATLANTIQUE IBÉRIQUE

Luiz Felipe de Alencastro

Université Paris-Sorbonne

Centre d'études du Brésil et de l'Atlantique sud

167

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE ET LE MONDE • PUPS • 2014

Traditionnellement, les études sur la colonisation en Amérique se concentrent sur les rapports entre l'Europe, l'Amérique et les peuples amérindiens, en y ajoutant éventuellement les Noirs et les Africains déjà introduits dans les réseaux américains. Négligeant l'intégration des échanges atlantiques africains au monde américain et la graduelle prédominance des Afro-descendants dans la plupart des enclaves coloniales, cette tendance historiographique se rapporte à l'idée ancienne qui conçoit la conquête de l'Amérique comme un prolongement de la *Reconquista* et des institutions et pratiques sociales ibériques.

De fait, largement débattu dans la seconde moitié du xx^e siècle, le thème des « survivances » institutionnelles et sociales du féodalisme ibérique en Amérique latine, a donné lieu à beaucoup de considérations, généralement liées aux structures agraires ibéro-américaines, et à des néologismes tels que semiféodalisme ou néoféodalisme hispano-américain¹. La discussion fut relancée plus récemment par

1 Parmi la nombreuse bibliographie sur ce sujet, voir Alexandre Lipschutz, « Problèmes agraires de l'Amérique latine. Survivances coloniales et précoloniales », *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, vol. 21, n° 4, 1966, p. 779-814 ; Andre Gunder Frank, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero, 1968 ; Rodolfo Stavenhagen, *Sept thèses erronées sur l'Amérique latine ou Comment décoloniser les sciences humaines*, Paris, Anthropos, 1973, p. 10-16 et 74-94 ; Ruggiero Romano, « American Feudalism », *Hispanic American Historical*

Jérôme Baschet avec le concept de « féodalisme tardif », élaboré pour esquisser le cadre général de la conquête et de la domination du Nouveau Monde².

Un autre courant interprétatif, aussi ancien que le précédent, considère cependant que l'esclavage moderne et la traite des Noirs engendrent un nouveau cadre historique qui rompt avec le passé ibérique et fonde la modernité atlantique. Ce point de vue est déjà esquissé dans les commentaires que Las Casas a additionné en 1554 à sa *Brevísima relación de la destrucción de las Indias* (1552). Analysant les premières découvertes portugaises décrites par Zurara dans sa *Cronica da Guiné* (1453-1460) et par João de Barros dans ses *Décadas* (1552-1553), Las Casas revient sur la conquête des Canaries. Selon lui, l'extermination des natifs canariens, les *Guanchos*, et la mise en place de la traite des Noirs vers les Canaries configurent un processus transitionnel menant à la déportation massive d'Africains vers l'Amérique. Après avoir réfuté les arguments qui présentaient les pillages portugais sur la côte de l'Afrique de l'Ouest comme une « guerre juste », Las Casas flétrit les activités de la Couronne et des

168

Review, vol. 64, n°1, 1984, p. 121-134. Pour le débat dans l'historiographie américaine, voir João Feres Júnior, *Histoire du concept d'Amérique latine aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, 2010.

2 Notons que Jérôme Baschet ne fait pas référence à l'Afrique sub-saharienne. Plus précisément, dans son débat avec des historiens brésiliens, il affirme que son étude est surtout fondée sur la Nouvelle-Espagne et les modalités hispaniques de la colonisation. Dans cette discussion, tant lui que ses interlocuteurs, Ana Carolina Lima Almeida, Clinio de Oliveira Amaral et Marcelo Santiago Berriel, des médiévistes de l'Université fédérale rurale de Rio de Janeiro – le plus grand port négrier du Nouveau Monde –, analysent la colonisation en Amérique sans mentionner une seule fois la traite des Noirs. Voir Jérôme Baschet, *La Civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, Aubier, 2004 ; *id.*, « Ce monde qui n'était pas encore le nôtre et qui s'est emparé des Amériques », *Éditions papiers - laboratoire*, soumis le 20 août 2013, <<http://www.editionsapiers.org/laboratoire/ce-monde-qui-n-est-pas-encore-le-notre-et-qui-s-est-empare-des-ameriques>> ; Ana Carolina Lima Almeida, Clinio de Oliveira Amaral, Marcelo Santiago Berriel, « Le Moyen Âge est-il arrivé aux Amériques ? », *Éditions papiers - laboratoire*, soumis le 16 août 2013, <<http://www.editionsapiers.org/laboratoire/le-moyen-age-est-il-arrive-aux-ameriques>>.

négriers portugais qui « remplissent le monde d’esclaves noirs [jusqu’] à faire nos Indes déborder (*rebosar*) d’eux »³.

En réalité, alors que les normes royales ibériques des XVI^e et XVII^e siècles sont souvent restrictives à la captivité des Amérindiens, la légitimation royale et pontificale de l’esclavage et de la traite des Noirs intervient dès avant la découverte de l’Amérique.

L’ESCLAVAGISME ET L’ANTI-ESCLAVAGISME MODERNE⁴

Au moment même de l’arrivée des Européens à l’embouchure du fleuve Sénégal et de leur premier contact avec des Noirs non musulmans, fut édictée la bulle *Romanus Pontifex* (1455), considérée par le missiologue Spiritain Antonio Brásio comme la « Magna Carta » de l’empire portugais⁵. Proposé au pape Nicolas V par le roi du Portugal Alphonse V, l’énoncé de *Romanus Pontifex* offre la première justification évangélique du monopole ultra-marin lusitanien et de la traite négrière. Tout d’abord, les droits de la Couronne sur les échanges océaniques sont présentés comme une compensation aux dépenses engagées par les rois du Portugal dans la propagation de la foi en Amérique, en Afrique et en Asie. La doctrine sur la complémentarité entre la christianisation et le commerce océanique sera ensuite systématisée dans le traité *De Justo Imperio Lusitanorum Asiatico* (1625), écrit par le mercédaire portugais Serafim de Freitas en réponse aux thèses du *Mare Liberum* (1608) de

- 3 Bartolomé de Las Casas, *Brevísima relación de la destrucción de África. Preludio de la destrucción de Indias* [1540-1554], éd. Isacio Pérez Fernández, O. P., Salamanca, Editorial San Estaban, 1989, p. 114-125 ; Pe. Alfonso Esponera Cerdán, « Bartolomé de Las Casas y la esclavización de los negros, según las aportaciones de Isacio Pérez Fernández, O.P. », *Studium*, vol. 43, 2003, p. 87-100. Je remercie Serge Gruzinski d’avoir attiré mon attention sur les commentaires de Las Casas au sujet des Canaries.
- 4 Je résume ici des analyses exposées plus longuement dans Luiz Felipe de Alencastro, « The Portuguese Missionaries and Early Modern Antislavery », dans Josep M. Fradera et Christopher Schmidt-Nowara (dir.), *Slavery and Antislavery in Spain’s Atlantic Empire*, Oxford, Berghahn Books, 2013.
- 5 Pe. Antonio Brásio, « Do último cruzado ao padroado régio », *Studia*, n°3, janvier 1959, p. 125-153, ici p. 147.

Grotius⁶. Ensuite, la bulle papale considère que le commerce et la propriété de Noirs se justifient dans la mesure où des païens, capturés ou acquis sur les côtes africaines, ont ensuite été conduits au Portugal et convertis à la foi catholique⁷.

L'argument évangéliste de la traite des Noirs, explicité par la bulle *Romanus Pontifex*, sera repris par divers *tratadistas* à la fin du xvi^e siècle, époque où Philippe II d'Espagne, devenu aussi roi du Portugal en 1580, fait évoluer le système des *licencias* individuelles d'importations d'esclaves africains en Amérique espagnole vers des contrats unifiés, l'*Asiento de Negros*. Concession royale mise aux enchères pour le provisionnement de ports hispano-américains (Vera Cruz, Cartagena et parfois Buenos Aires) en esclaves africains, selon certaines modalités et pendant un certain nombre d'années, l'*Asiento* sera systématiquement acquis par des négriers portugais entre 1595 et 1640. De cette façon, l'*Asiento* se transforme dans une importante source de revenus pour le Trésor royal et dans un outil de gestion coloniale. À l'instar de la Couronne portugaise, la Couronne espagnole devient partie prenante dans le pillage des populations africaines.

C'est dans ce contexte que le théologien jésuite espagnol, Luis de Molina, rédigea son œuvre *De justitia et jure* (1593-1597)⁸. Après vingt-six ans d'études et d'enseignement à Coimbra et à Évora, et des séjours à Lisbonne, où il se renseigna sur le commerce négrier, il expose dans ce traité de droit les huit *disputationes* qui sont considérées comme le texte théologique et juridique le plus abouti sur le commerce

6 Serafim de Freitas, *De Justo Imperio Lusitanorum Asiatico* [1625], Lisboa, Instituto nacional de investigação científica, 1983, t. I, p. 217, 364 et 367, et t. II, p. 94.

7 Pe. Antonio Brásio, *Monumenta Missionaria Africana*, 2^e s., vol. 1, Lisboa, Agência Geral do Ultramar, 1952, p. 277-286. Comme l'ont démontré l'érudite bénédictin Charles Martial de Witte et A. C. de C. M. Saunders, Rome endosse les justifications que la Couronne portugaise donnait à la traite des Noirs : Charles Martial de Witte, « Les bulles pontificales et l'expansion portugaise au xv^e siècle », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 53, n^o 2, 1958, p. 5-46 et n^o 3, p. 443-471 (ici p. 455) ; A. C. de C. M. Saunders, *A Social History of Black Slaves and Freedmen in Portugal, 1441-1555*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 36-37.

8 L'édition du t. I, qui nous concerne ici, publiée en 1733 à Coligny (Suisse), est facilement accessible en ligne ; cf. Luis de Molina, *De Justitia et Jure*, Coloniae Allobrogum, sumptibus Marci Michaelis Bousquet, 1733.

et l'esclavage des Noirs⁹. Tout en condamnant la traite des Noirs et souhaitant même la fin du système esclavagiste, Molina finit par accepter la légalité de l'esclavage¹⁰. En effet, il estime que l'acheteur de bonne foi peut posséder des esclaves ; « dans le doute doit prévaloir le droit du possesseur, lorsque la possession s'engage de bonne foi » (*in dubio melior sit conditio possidentis, quando possessio bona fide incepit*)¹¹.

Un second argument décisif, et de conception très moderne, en faveur de la traite et de l'esclavage des Noirs, élaboré par les théologiens et les juristes ibériques, concerne la légalité inhérente à la propriété de toute marchandise achetée après avoir été taxée par le Prince, par l'État¹². C'est le raisonnement qui sera soutenu jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle pour justifier l'esclavagisme aux États-Unis et au Brésil.

Pourtant, des voix dissidentes, comme celle du dominicain portugais Fernando Oliveira, auteur de l'*Arte da guerra do mar* (1555), ont dressé un réquisitoire sans concession contre le commerce portugais d'Africains¹³. De même, à Bahia, les jésuites Miguel Garcia et Gonçalo Leite, critiquèrent le fait que le collège de la Compagnie de Jésus eut possédé des captifs amérindiens et noirs. À son tour, Jerônimo Cardoso, leur supérieur à Lisbonne, écrit en 1586 à Claudio Acquaviva, supérieur général de la Compagnie à Rome, pour dénoncer les pratiques esclavagistes des jésuites au Brésil et en Angola¹⁴.

9 Les *disputatio* 32 à 40, qui concernent l'esclavage, et plus directement la traite des Noirs (34-36), sont aux p. 86-117 de l'édition citée. Pour Hespanha, qui a étudié ces *disputatio*, il pourrait s'agir d'un texte de travail utilisé par Molina dans ses cours à Coimbra et à Évora : António Manuel Hespanha, « Luís de Molina e a escravização dos negros », *Análise Social*, vol. 35, n° 157, 2001, p. 937-960.

10 Pour l'exposition détaillée des arguments de Molina, voir Jesús María García Añoveros, « Luis de Molina y la esclavitud de los Negros Africanos en el Siglo XVI. Principios doctrinales y conclusiones », *Revista de Indias*, vol. 60, n° 219, 2000, p. 307-329.

11 L'axiome revient à plusieurs reprises dans les *disputatio* 35 et 36 : Luis de Molina, *De Justitia et Jure*, op. cit. p. 105-107.

12 Dom A. de C. X. Monteiro, « Como se ensinava o Direito das Gentes na Universidade de Coimbra no século XVI », *Anais*, 2^e s., vol. 33, 1993, p. 9-36.

13 Pe. Fernando Oliveira, *A Arte da Guerra no Mar*, «Primeira Parte», Coimbra, João Alvez, 1555, p. 15.

14 « Carta ao geral da Companhia », Lisbonne, 6 septembre 1586, dans *Monumenta Missionaria Africana*, op. cit., 1^e s., vol. 15, p. 298-299.

D'autres religieux, comme l'évêque de Portalegre (Portugal) Amador Arrais, et son disciple Pedro Brandão, évêque de Cap Vert, tous deux carmes, attaquaient le commerce d'Africains à partir d'un tout autre quadrant idéologique. Ils s'opposaient surtout à l'introduction de captifs noirs à l'intérieur même du territoire métropolitain. Pour eux, cette pratique désorganisait la société traditionnelle et l'ordre seigneurial portugais. « Anciennement, avant que cette canaille [les Africains] vienne au Royaume [...] personne ne mendiait [...], les pauvres vivaient avec les riches et les riches les soutenaient et tous avaient bon remède pour la vie », écrit l'évêque Arrais dans ses *Diálogos* (1589)¹⁵. Il s'agit ici non pas d'abolitionnisme, mais d'un anti-esclavagisme conservateur qui constitue un composant souvent mal perçu du combat contre l'esclavage moderne en Europe et en Amérique, du XVI^e siècle au XIX^e siècle.

Entretemps, l'*Asiento* institutionnalise le commerce des Noirs. Dans ce contexte, le jésuite Antonio Vieira (1608-1697) franchit un pas décisif en énonçant une audacieuse défense de la traite atlantique. Dans ses sermons prêchés aux Noirs de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire de Salvador de Bahia, Vieira explique le « grand miracle » accompli par leur sainte protectrice : le transfert des Africains vers le Brésil les enlevait à la mort certaine dans le paganisme pour favoriser le salut de leur âme en terre chrétienne¹⁶. Pour mieux appréhender l'argument, ajoutons qu'au fil du XVII^e siècle, les jésuites manifestèrent de moins en moins d'enthousiasme pour leurs missions angolaises. D'après eux, l'adversité du climat, des maladies, ainsi que l'inconstance des Mbundu et des Bakongo, les peuples avec lesquels ils étaient en contact en Angola et au Congo, entravaient l'évangélisation dans cette partie du globe¹⁷.

15 Docteur en théologie de l'université de Coimbra, l'évêque Amador Arrais, pouvait attaquer la traite des Africains tout en étant foncièrement anti-juif, au point d'accuser les juifs d'avoir eux-mêmes créé l'islam pour affaiblir les chrétiens. Favorable à leur expulsion du royaume, il était contre les conversions forcées prônées par les Couronnes ibériques : Amador Arrais, *Diálogos* [1589], éd. Manuel Lopes de Almeida, Porto, Lello & Irmão, 1974, p. 112-115.

16 Il s'agit des « Sermões » XIV et XXVII : Pe. Antonio Vieira S.J., *Sermões*, éd. Pe. Gonçalo Alves, Porto, Lello & Irmão, 1993, t. IV, p. 733-769 et 1202-1241.

17 *Ao senhor governador e capitam geral Ayres de Saldanha de Menezes, & Souza, os religiosos da Companhia de Jesu, sobre o Collegio, Missoens, & Seminario de*

Pour le salut des Africains, il fallait les extraire de l'Afrique, fussent-ils en esclavage : la captivité présente de leur corps assurait la liberté future de leur âme. C'est très exactement ce que dit le père Vieira dans ses prédications bahianaises : « La captivité de la première transmigration (*transmigração*) est ordonnée par Sa miséricorde [de N.-D. du Rosaire] pour la liberté de la seconde¹⁸ ».

Révisés par leur auteur à Bahia et, pour certains d'entre eux, probablement écrits en vue de la publication à Lisbonne dans les années 1670-1690, les *Sermons* de Vieira doivent être interprétés comme des métatextes doctrinaux¹⁹. Comme nous l'avons vu, la thèse exposée par Vieira – la traite négrière peut sauver des âmes du paganisme – avait été formulée par la bulle *Romanus Pontifex*. Cependant, dans l'Atlantique portugais, la parole de Vieira portait bien plus loin que les bulles romaines. Ainsi, un demi-siècle plus tard, l'auteur du *Peregrino da América* (1728), livre de morale chrétienne qui connaît cinq éditions au XVIII^e siècle et apparaît comme l'un des best-sellers de la période coloniale brésilienne, reprend mot par mot, sans le citer, le sermon de Vieira sur le rôle évangéliste de la traite des Noirs²⁰.

La légitimation religieuse de la traite rejoignait la légalisation civile de celle-ci, découlant de la fiscalisation de l'esclave par la Couronne. De fait, le prélèvement de taxes sur chaque déporté, sanctionné par le sceau de

Angola, Biblioteca Nacional de Lisboa, Res. 2761 (P), *Monumenta Missionaria Africana*, 1^{re} s., vol. 13, p. 455-464.

18 Antonio Vieira, « Sermão XXVII », dans *Sermões*, éd. cit., t. IV, p. 1205.

19 L'édition et la chronologie des *Sermões* font objet de débat parmi les spécialistes de Vieira : voir Raymond Cantel, *Les Sermons de Vieira. Étude du style*, Paris, Ediciones Hispano-Americanas, 1959 ; Fritz Smulders, « Tradições manuscritas na obra de Antônio Vieira », dans Margarida Vieira Mendes et Maria Lucília Gonçalves Pires (dir.), *Vieira escritor*, Lisboa, Cosmos, 1997, p. 53-63 ; Aníbal Pinto de Castro, « Os sermões de Vieira – da palavra dita à palavra escrita », dans *ibid.*, p. 79-94 ; Adma Fadul Muhana, « Quando não se escreve o que se fala », dans *ibid.*, p. 107-116 ; João Francisco Marques, « A cronologia da pregação de Vieira », dans *ibid.*, p. 117-134.

20 Nuno Marques Pereira, *Compêndio Narrativo do Peregrino da América* [1728], Rio de Janeiro, Academia Brasileira de Letras, 1988, t. I, p. 148-150. L'auteur a vécu à Bahia et à Minas Gerais, à l'époque où la découverte de l'or transformait le Brésil et attirait beaucoup de colons portugais.

la Couronne imprimé au fer rouge sur le corps des Africains, octroyait – dès le départ de Luanda – la reconnaissance royale de la légalité de la propriété de l'esclave. Dans cette perspective transatlantique, le débat sur la légitimité de l'esclavage au Brésil, et dans une certaine mesure, en Amérique ibérique, devint un thème secondaire. C'est dire que la démonstration était faite par les plus hautes instances : pourquoi remettre en cause le droit de posséder des esclaves en Amérique si ce droit a déjà été entériné, par la Couronne et par l'Église, dès l'achat du captif par le négrier en Angola ?

174

À ce titre, il convient de souligner le rôle crucial des jésuites dans l'Atlantique ibérique. En réalité, la Compagnie de Jésus fut le seul ordre religieux à être continuellement présent en Amérique ibérique et en Angola du XVI^e siècle jusqu'à son expulsion du Portugal (1759) et de l'Espagne (1767). Dès lors, les jésuites, qui vendaient des esclaves d'Angola au Brésil et possédaient des propriétés esclavagistes sur les deux rives de l'océan, sont au cœur de l'esclavagisme sud-atlantique. C'était à eux, plus qu'à tout autre ordre religieux, d'élaborer la justification de la traite et de l'esclavage des Africains dans la première mondialisation.

Ici se situe une des différences concernant les missions catholiques de la première et de la seconde expansion européenne. Tandis que les jésuites, les capucins et les dominicains envoyaient des missionnaires dans les quatre parties du monde, du XVI^e au XVIII^e siècle, la seconde expansion européenne a vu l'émergence d'ordre missionnaires centrés sur des aires de cultures spécifiques au XIX^e siècle. Comme les spiritains, récréés en 1848 comme un ordre post-abolitionniste et chargé des missions en Haïti, en Martinique et en Afrique sub-saharienne, les pères blancs, fondés en 1868 par l'archevêque d'Alger pour missionner en Afrique du Nord musulmane ou la Société du Verbe-Divin, créée en 1875 par le clergé allemand et active surtout en Chine. Cette spécialisation culturelle et régionale des missionnaires du XIX^e siècle, et aussi de leur formation et de leurs écrits, les privait de l'approche globale et multiculturelle de l'évangélisation conçue par les missionnaires de la première expansion européenne. C'est un point à prendre en compte lorsqu'on étudie les écrits des uns et des autres.

L'intensification de la traite atlantique donne lieu à deux changements importants en Afrique. En premier lieu, les *asentistas* portugais, qui sont parfois aussi des gouverneurs ou des partenaires des gouverneurs de l'Angola, envoient plus souvent leurs vaisseaux à Luanda. Mieux protégée par les courants de l'Atlantique sud – que les cartographes et guides maritimes des XVIII^e et XIX^e siècles considéraient comme un système nautique à part qu'ils dénommaient « océan Éthiopique » –, la navigation de Luanda mettait les Portugais à l'abri de la concurrence des négriers européens présents dans les ports de la Sénégambie et du golfe de Guinée. Maîtrisant déjà le marché brésilien, les Portugais vont aussi dominer le commerce de Noirs dans les ports de l'Amérique espagnole, prenant possession de la presque totalité de la traite atlantique.

En second lieu, la concentration de la traite *asentista* à Luanda attire le capital marchand européen vers la région, facilitant l'emprise portugaise sur l'hinterland angolais. De fait, un lobby marchand ayant des intérêts à Luanda avait déjà été à l'œuvre à Madrid pour convaincre Philippe II d'élargir l'occupation et la traite en Angola²¹. Des installations et des forts maritimes à Luanda et Benguela et, dans l'intérieur, à Massangano, Muxima et Cambambe, furent créés ou renforcés pendant la période des *Asientos* portugais. Les enclaves de l'hinterland angolais ont été décisives pour soutenir la présence portugaise pendant l'occupation de Luanda et Benguela par les Hollandais de la Westindische Compagnie (WIC) de 1641 à 1648. Par la suite, le contrôle des ports et avant-postes angolais permit aux Portugais de circonscrire les activités des négriers hollandais, et plus tard français, dans le comté de Soyo et au royaume de Loango, au sud et au nord de l'embouchure du Congo. Aidés par le commerce, des chevaux, des troupes et officiers expérimentés dans les guerres tropicales venus du Brésil, les Portugais prennent le contrôle d'une large partie de l'Angola. Jan Vansina, un des grands spécialistes de l'Afrique centrale

21 José Luis Cortés López, « Felipe II, III y IV, Reyes de Angola y protectores del reino del Congo (1580-1640) », *Studia Histórica*, n°9, 1991, p. 223-246.

de l'Ouest, considère qu'à la fin du XVII^e siècle l'Angola devient « la première substantielle » colonie européenne en Afrique²².

La période *asentista*, de 1595 à 1640, aboutit au renforcement de la présence portugaise sur les deux rives de l'Atlantique sud. Le conflit luso-hollandais dans l'Atlantique va d'ailleurs mettre en relief l'unité géopolitique de cet espace maritime. De cette façon, la WIC s'empare de Pernambouc et des régions sucrières environnantes (1630-1654), mais ensuite prend aussi Luanda et Benguela (1641-1648). Dans l'offensive hollandaise, la mainmise sur les zones brésiliennes de production esclavagiste devait être complétée par la prise des zones angolaises de reproduction d'esclaves. Pareillement, la contre-offensive des Portugais et des colons du Brésil suit aussi le parcours transatlantique. La reprise de Luanda et Benguela par une flotte équipée et expédiée par les négriers de Rio de Janeiro (1648), affaiblit les forces de la WIC, entraînant leur reddition aux troupes portugaises au Pernambouc et leur expulsion du Brésil en 1654.

Voie d'accès à l'argent des mines de Potosí, Buenos Aires constituait une autre place stratégique de l'Atlantique sud. Pendant la période de l'Union ibérique, la contrebande négrière vers le Río de la Plata permettait aux Portugais d'obtenir le métal blanc servant à solder leur commerce avec l'Extrême-Orient. Capté également par les transactions des agents des *asentistas* portugais à Cartagena de Índias et à Vera Cruz, l'argent, surtout sous sa forme monétisée du *real de a ocho*, apparaît dans les années 1620 comme la marchandise la plus lucrative du commerce portugais en Asie²³.

À ce titre, après la Restauration (1640) et l'état de guerre entre Madrid et Lisbonne, Salvador de Sá proposa à la Cour des Bragance un plan d'invasion de Buenos Aires afin d'atteindre les mines du Potosí par un parcours terrestre qu'il avait déjà sillonné dans les années 1630. Issu d'une lignée gouverneurs et de puissants propriétaires de Rio de Janeiro, gouverneur lui-même à trois reprises de cette capitainerie, ayant des

22 Jan Vansina, *Kingdoms of the Savanna*, Madison, University of Wisconsin Press, 1975, p. 145-146.

23 Chandra Richard de Silva, « The Portuguese East India Company, 1628-1633 », *Luso-Brazilian Review*, vol. 11, n° 2, 1974, p. 152-205 (p. 181-182).

parents et associés à Buenos Aires, commandant de l'expédition de reconquête de l'Angola et gouverneur de cette colonie africaine (1648-1651), Salvador de Sá joue un rôle clé dans la réorganisation de l'outremer portugais sous la dynastie des Bragance. C'est ce que démontra Charles Boxer dans sa biographie de Salvador de Sá. Comme on le sait, cette œuvre de l'historien anglais constitue, à côté de celle de Frédéric Mauro, *Le Portugal et l'Atlantique* (1960), le livre fondateur de l'historiographie sur l'Atlantique sud²⁴.

Nassau-Siegen, l'adversaire hollandais de Salvador de Sá, possédait cette même vision globale de l'Atlantique méridional. Gouverneur à Recife de la *Nieuw Holland*, formée par les territoires conquis par la WIC en Amérique portugaise (1637-1644), il prépara en 1642 une flotte pour occuper Buenos Aires afin de compléter l'opération initiée en 1641 par la prise de l'Angola. En raison de la révolte anti-hollandaise au Maranhão et de la crainte d'un soulèvement général au Pernambouc, Nassau-Siegen abandonna ce projet. Mais la conception du plan dévoile, une fois encore, l'étendue du front sud-atlantique de la guerre de Trente Ans. Plus globalement, les affrontements luso-hollandais dans l'Atlantique et le Pacifique illustrent les différences géopolitiques entre le commerce des épices et le commerce du sucre aux XVI^e et XVII^e siècles.

Dans la guerre des épices, où l'enjeu était la possession des comptoirs asiatiques, le Portugal est le perdant. En revanche, dans la guerre du sucre, qui concerne la domination des plantations de l'Amérique du Sud et des ports négriers de l'Angola, le Portugal est le gagnant, grâce, surtout, aux enclaves et aux ports maritimes qu'il réussit à conserver au Brésil et en Angola. En filigrane se dessinent les avantages coloniaux de l'économie de production esclavagiste par rapport à l'économie de circulation du commerce des épices.

24 Charles R. Boxer, *Salvador de Sá and the Struggle for Brazil and Angola, 1602-1686*, Londres, Athlone Press, 1952. Voir le compte rendu de Huguette Chaunu et Pierre Chaunu, « Autour de 1640 : politiques et économies atlantiques », *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, 9^e année, n° 1, 1954, p. 44-54, et aussi, Pierre Chaunu, « Brésil et Atlantique au XVII^e siècle », *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, 16^e année, n° 6, 1961, p. 1176-1207. Sur la conjoncture globale de l'époque, voir le livre d'un des plus brillants disciples de Pierre Chaunu, Serge Gruzinski, *Les Quatres Parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004, p. 249-278.

Comme le montre le **graphique 1**, les déportations de captifs de l'Afrique centrale de l'Ouest connaissent une forte hausse dès le premier *Asiento* portugais (1595-1601). La désignation de la zone d'origine des déportés, l'Afrique centrale de l'Ouest, correspond à l'une des huit grandes zones géographiques africaines définies par Philip Curtin et reprises par les organisateurs du *Trans-Atlantic Slave Trade Database* (dorénavant TSTD)²⁵. En réalité, cette zone désigne essentiellement l'Angola et plus particulièrement à cette époque, le port de Luanda, qui va devenir le plus grand port négrier de l'Afrique²⁶. À son tour, Cartagena de Indias apparaissait alors comme le plus important port négrier de l'Amérique espagnole, suivi de près par Vera Cruz²⁷.

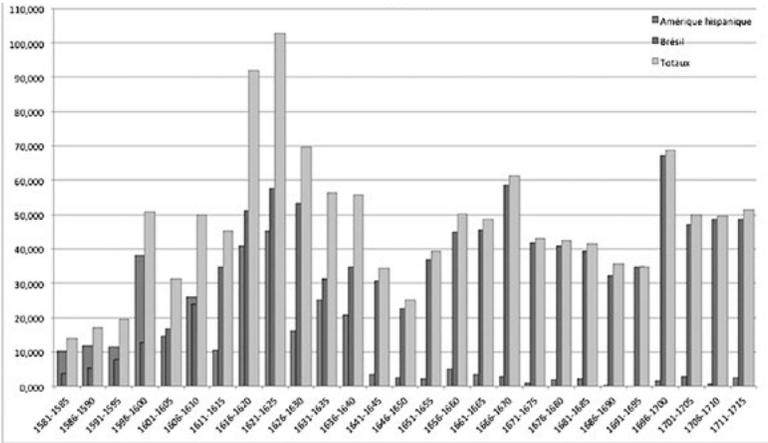
Partant de Cartagena, la redistribution régionale d'Africains suivait vers le Venezuela, les Antilles, Lima, via Portobello et l'isthme de Panama, continuant ensuite par voie terrestre jusqu'à l'Alto Perú et Potosí. Enriqueta Vila Villar estime que ce parcours long et tortueux provoquait plus de morts parmi les captifs que la traversée atlantique²⁸. Cartagena était aussi la base de deux des plus puissants marchands portugais en Amérique espagnole : Jorge Fernandes Gramaxo (ou Gramacho), le facteur des *asentistas* entre 1595 et 1610, dont l'importance fut soulignée pour la première fois par Huguette et Pierre Chaunu, et Jorge Fernandes de Elvas (ou Delvas), fils et facteur de l'*asentista* Antonio Fernandes

25 Philip D. Curtin, *The Atlantic Slave Trade: A Census*, Madison, University of Wisconsin Press, 1969.

26 TSTD, consulté en décembre 2013 ; David Eltis and David Richardson, *Atlas of the Transatlantic Slave Trade*, New Haven, Yale University Press, 2010, p. 90.

27 David Wheat, « The First Great Waves: African Provenance Zones for the Transatlantic Slave Trade to Cartagena de Indias, 1570-1640 », *The Journal of African History*, vol. 52, n°1, 2011, p. 1-22 ; Antonio de Almeida Mendes, « The Foundations of the System: A Reassessment of the Slave Trade to the Spanish Americas in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », dans David Eltis et David Richardson (dir.), *Extending the Frontiers: Essays on the New Transatlantic Slave Trade Database*, New Haven, Yale University Press, 2008, p. 63-94.

28 Enriqueta Vila Villar, *Hispanoamerica y el comercio de esclavos. Los Asientos portugueses*, Sevilla, Publicaciones de la Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla, 1977, p. 213-221.



Graphique 1. Nombre estimé d'esclaves de l'Afrique centrale de l'Ouest débarqués dans l'Amérique ibérique, 1581-1700

de Elvas de 1619 à 1622. Étant tous les deux des Marranes, ils furent, comme d'autres, persécutés par l'Inquisition et les magistrats²⁹.

Un nouveau pic dans la traite de l'Angola vers l'Amérique espagnole intervient dans les années 1617-1625. En réalité, la période correspond au flux le plus intense d'une seule région africaine – à partir d'un point d'embarquement unique, Luanda – vers un seul port américain depuis le début de la traite transatlantique. Selon David Wheat, 56 navires ramenèrent 11 328 déportés de l'Angola et du Congo à Cartagena entre 1619 et 1624³⁰. À partir de cette dernière date, la première offensive de la WIC dans l'Atlantique sud, menant à l'occupation de Bahia (1624-1625) et au blocus temporaire de Luanda, entrave les activités de l'*Asiento*.

- ²⁹ Maria da Graça A. Mateus Ventura, « Os Gramaxo, Um Caso Paradigmático de Redes de Influência em Cartagena das índias », *Cadernos de Estudos Sefarditas*, n° 1, 2001, p. 65-81; Enriqueta Vila Vilar, « Extranjeros en Cartagena (1593-1630) », *Jahrbuch für Geschichte von Staat, Wietschaft und Gesellschaft Lateinamerikas*, n° 16, 1979, p. 147-184; Huguette Chaunu et Pierre Chaunu, *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*, Paris, SEVPEN, 1955-1959, 12 vol., t. IV, p. 346-347 et t. VIII, p. 1031-1054.
- ³⁰ David Wheat, « The First Great Waves », art. cit., p. 15-16 et 19; *id.*, *The Afro-Portuguese Maritime World and the Foundations of Spanish Caribbean Society, 1570-1640*, thèse de doctorat, Nashville, Vanderbilt University, 2009, annexes A et B, p. 252-256.

Par la suite, suivant le déclin politique d'Olivares, protecteur des banquiers et marchands nouveaux chrétiens, les tribunaux de l'Inquisition établis à Lima (1570), Mexico (1571) et à Cartagena (1610), prennent pour cible la communauté des marchands *conversos* portugais. Amorçées à Cartagena dès l'installation du tribunal, les punitions vont s'accroître dans les années 1630, désorganisant le réseau *asentista* et le commerce transcontinental portugais³¹.

La perturbation des échanges atlantiques avec l'Afrique et l'Europe a d'autres conséquences au Brésil. La prise de Bahia (1624-1625) et du Pernambouc (1630-1654) par les Hollandais (1624-1625), ainsi que la mobilisation de troupes régionales et ibériques pour combattre les envahisseurs, engendrent une demande de ravitaillements de toutes sortes. À São Paulo, où l'économie coloniale était surtout basée sur le travail esclave indien, sont organisés des raids esclavagistes, les *bandeiras*, visant les communautés indiennes du Sud. Concentrés dans la zone de Guayra, dans l'actuel État brésilien du Paraná, et de Tapes, au Rio Grande do Sul, les raids perpétrés entre 1627 et 1640 apparaissent comme les plus grandes expéditions esclavagistes américaines du XVII^e siècle.

Ces Indiens sont employés à São Paulo, et dans une moindre mesure à Rio de Janeiro, dans le transport terrestre, la culture et la production d'aliments, l'élevage du bétail, la construction de barques et d'équipements destinés à renforcer les défenses régionales du Sud et à approvisionner Bahia. Comme l'a démontré John Monteiro, c'est pendant cette période que se développe à São Paulo, avec des esclaves indiens, un cycle de production de blé destiné au marché brésilien³².

31 Harry E. Cross, « Commerce and Orthodoxy: A Spanish Response to Portuguese Commercial Penetration in the Viceroyalty of Peru, 1580-1640 », *The Americas*, vol. 35, n° 2, 1978, p. 151-167; Daviken Studnicki-Gizbert, « Revisiting 1640; or, How the Party of Commercial Expansion Lost to the Party of Political Conservation in Spain's Atlantic Empire, 1620-1650 », dans Peter A. Coclanis (dir.), *The Atlantic Economy during the Seventeenth and Eighteenth Centuries: Organization, Operation, Practice, and Personnel*, Columbia (S.C.), University of South Carolina Press, 2005, p. 152-177.

32 John Manuel Monteiro, *Negros da terra. Índios e bandeirantes nas origens de São Paulo*, São Paulo, Companhia das Letras, 1994, p. 76-79.

La reprise de Luanda en 1648 relance progressivement la traite angolaise vers les ports brésiliens. Organisés en vue du grand commerce *asentista* hispano-américain, la logistique maritime et les réseaux négriers angolais sont réorientés vers le Brésil. Effectivement, pendant les années 1651-1660, les débarquements au Brésil d'esclaves de l'Afrique centrale de l'Ouest (70 000), essentiellement de l'Angola, voisine le total transporté de cette région vers les ports hispano-américains entre 1631 et 1640 (69 500), la dernière décennie de l'*Asiento* portugais.

Le constat apparemment paradoxal est que l'événement de l'Union ibérique ayant le plus impacté le Brésil eut lieu en dehors du Nouveau Monde, dans le versant angolais du réseau sud-atlantique. Même si des milliers d'Amérindiens furent continuellement mis en esclavage, le marché du travail brésilien se serait transformé surtout après la Restauration portugaise. Tôt ou tard, l'offre massive de déportés africains organisée par les agents *asentistas* entre 1595 et 1640 aurait retrouvé la demande croissante de travail colonial au Brésil. Autrement dit, la prépondérance du travail esclave africain sur le travail sous coercition amérindien était inscrite dans le flux de l'Atlantique sud et non pas dans les pistes des forêts brésiliennes.

Ce tableau montre l'ampleur de la traite angolaise dans le cadre de l'ensemble des régions africaines. Après avoir ponctionné les ports de la Sénégambie, la demande *asentista* a un impact déterminant sur le port de Luanda, surtout pendant les années 1611-1630. Parallèlement, l'alliance des Portugais avec les guerriers Jaga-Imbangala accroît les captures et les achats d'esclaves conduits de l'hinterland angolais vers Luanda³³. Accessoirement, on peut noter que la croissance des déportations dans le golfe du Bénin dans les deux dernières décennies du XVII^e siècle découle de l'arrivée des négriers de Bahia.

Ces considérations, et d'autres qui furent développées ailleurs, démontrent que, au-delà de la division disciplinaire séparant les Africanistes des Américanistes, au-delà encore de l'unification de l'histoire sud-américaine sous le concept anachronique d'Amérique latine, s'impose une véritable histoire de l'Atlantique sud.

33 Joseph C. Miller, « The Imbangala and the Chronology of Early Central African History », *The Journal of African History*, vol. 13, n° 4, 1972, p. 549-574.

Tableau 1. Principales zones d'embarquement d'esclaves de la traite vers les Amériques

	Sénégalie et îles atlantiques	Sierra Leone	Côte du Vent (Liberia et Côte d'Ivoire)	Côte de l'Or (Ghana)	Golfe du Bénin (Ghana, Togo, Bénin, Nigéria)	Golfe du Biafra (Nigeria, Cameroun, Guinée équatoriale et Gabon)	Afrique centrale occidentale (Congo et Angola)	Afrique sud orientale et îles de l'océan Indien	Totaux
I581-1590	25 448	237	0	0	0	0	31 206	0	56 891
I591-1600	5 370	0	2 482	0	0	2 346	70 368	0	80 566
I601-1610	9 991	0	0	0	0	0	81 936	0	91 926
I611-1620	8 541	0	0	68	1 873	1 142	137 308	0	148 932
I621-1630	6 652	0	0	0	1 655	2 247	172 595	345	183 494
I631-1640	4 562	0	0	0	1 988	1 630	112 020	0	120 199
I641-1650	24 476	1 372	0	2 429	4 092	31 442	59 530	0	123 342
I651-1660	17 723	752	351	1 437	12 163	24 791	95 382	3 088	155 687
I661-1670	6 407	154	0	19 193	29 926	37 668	126 758	9 432	229 539
I671-1680	13 267	0	0	28 835	29 813	34 394	108 966	7 116	222 391
I681-1690	21 927	1 894	0	16 274	79 890	21 709	109 373	9 497	260 564
I691-1700	22 558	2 671	999	40 443	108 412	31 299	130 939	2 237	339 557
Totaux	166 922	7 080	3 832	108 679	269 812	188 668	1 236 380	31 715	2 013 088

Source : TSTD

LA NAISSANCE D'UNE SOCIÉTÉ ESCLAVAGISTE : LISBONNE À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

António de Almeida Mendes
Université de Nantes
CRHIA et CIRESC-EHESS Paris

183

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE ET LE MONDE • PUPS • 2014

En 1550, Lisbonne est devenu un centre économique, politique et culturel très puissant, une ville compacte dans laquelle 100 000 habitants vivent dans 18 000 maisons distribuées par 270 rues, ruelles et autres traverses (*becos*)¹. En un siècle, sa population a été multipliée par dix. Les nouveaux venus sont issus des provinces rurales du royaume, des nations d'Occident et d'Orient et surtout des territoires « découverts » par les Européens.

Avec l'accession de Lisbonne au rang de ville principale des royaumes du Portugal et de l'Algarve et de capitale de l'empire portugais d'Afrique et d'Asie, les familles de la noblesse provinciale, les compagnies marchandes et la grande finance occidentale (Allemands, Flamands, Florentins, Génois) s'installent au plus près du pouvoir. La construction d'un centre politique et commercial sur les rives du Tage (la *Ribeira*), qui se prolonge de 1498 à 1511, traduit la nouvelle image que Manuel I^{er}, *roi du Portugal et des Algarves, Seigneur de la conquête, navigation et commerce de l'Éthiopie, Arabie, Perse et Inde*, veut donner de son royaume du Portugal. Il faut rompre avec l'image d'une ville

1 Ces chiffres proviennent du recensement réalisé par Cristovão Rodrigues de Oliveira, *Lisboa em 1551. Sumário*, Lisboa, Livros Horizonte, 1987. Je remercie Charlotte de Castelneau-l'Estoile et Gregorio Salinero pour leurs remarques et suggestions concernant cet article.

peuplée de maures et de juifs et d'un royaume misérable. Un palais royal imposant, le *Paço*, des églises majestueuses, des résidences privées « aux murs revêtus des bois précieux de Sarmacie (Asie centrale), sculptés d'or et de peintures précieuses »², des édifices monumentaux – la *Casa da India*, l'*Alfândega* –, un grand marché au poisson et un immense arsenal sortent de terre sur la *Ribeira*, le long du Tage. L'architecture joue un rôle déterminant dans l'impression de puissance que veut transmettre la monarchie des Avis. De fait, les visiteurs étrangers sont frappés par les dimensions de l'arsenal qui est l'un des plus grands ateliers de l'Occident du temps. Ainsi, lors de son passage à Lisbonne en 1495, l'Allemand Hieronymus Münzer est ébahi par les fonderies géantes qui produisent à la chaîne les ancres, la poudre et l'artillerie lourde embarqués à bord des caravelles.

Des milliers d'ouvriers, dont une majorité de Noirs, s'y affairent dans un tumulte incessant, tels « des cyclopes travaillant dans les forges de Vulcain »³. Pour la plupart, ces Noirs ne sont plus des esclaves. À Lisbonne, au milieu du XVI^e siècle, la majorité des hommes de couleur possède une *carta de alforria* (lettre d'affranchissement) qui leur permet d'être « libérés de toute sujétion » et « de gagner leur vie comme bon leur semble »⁴. Certains parviennent à gagner très bien leur vie à l'image « des 50 Noirs et Noires qui parcourent la ville avec leurs pinceaux pour enduire de chaux les façades des demeures », ou de ces femmes libres de couleur qui, en échange d'une rente annuelle, sont autorisées par l'État à tenir une échoppe pour y vendre des étoffes, des boissons et des plats cuisinés⁵.

2 Damiano de Góis, *Elogio da cidade de Lisboa* [1554], Lisboa, Guimaraes editores, 2002.

3 Ramón Alba (éd.), *Viaje por España y Portugal de Jerónimo Münzer*, Madrid, El Espejo Navegante, 1991, p. 180-181.

4 Ce sont les formules consacrées que l'on trouve dans la documentation notariale.

5 Pour toutes ces questions voir Didier Lahon, *O negro no coração do império. Uma memória a resgatar, séculos XV-XIX*, Lisboa, Ministério da Educação, 1999.

Depuis 1512, la bouillonnante Lisbonne est le seul port européen autorisé à envoyer et recevoir des navires en provenance des comptoirs portugais d'Afrique, du Brésil et d'Asie. La *carreira* des épices de l'Inde, la *carreira* des esclaves de Guinée, la *carreira* du bois du Brésil et la *carreira* de l'or de São Jorge da Mina, débouchent toutes dans le port de Lisbonne. Il est au centre d'un vaste réseau de liaisons maritimes intercontinentales. C'est aussi la grande factorerie de l'Occident. L'État a doté la zone portuaire des infrastructures nécessaires pour frapper des millions de pièces d'or, les *Portugaises*, et les *cruzados*, et pour recevoir des milliers d'esclaves africains, chinois et indiens (la *casa* des esclaves) et des tonnes de marchandises exotiques (la *casa da Guiné e da Mina*). Ses entrepôts constituent le premier comptoir colonial d'Europe : des *almoxarifes* et autres greffiers expérimentés y évaluent, avant de les enregistrer selon la valeur du marché, les esclaves, l'or, le bois et les drogues arrivés là depuis les quatre coins du globe.

Cette mégalopole ouverte sur le monde maintient cependant une géographie économique et sociale héritée du Moyen Âge. Si Lisbonne est aux Temps modernes le cœur occidental du cosmopolitisme, elle n'est pas un emblème de la mondialisation moderne. Poules, porcs, chiens et chats partagent la rue avec les crieurs, les vendeurs ambulants, les travailleurs à la tâche et les artisans. Les constructions en pierre de plusieurs étages jouxtent les habitations en bois les plus modestes. Chaque catégorie d'hommes a ses quartiers : la noblesse et les fonctionnaires royaux vivent à proximité du fleuve ; une population d'artisans, de marins, de prolétaires et de marchands s'est fixée dans les quartiers centraux qui grimpent les flancs des collines. La grande pauvreté est pour sa part reléguée dans les quartiers périphériques de la ville. Elle concerne le plus grand nombre.

Pour faire fonctionner cette ville-entrepôt, qui concentre plus de la moitié des revenus douaniers du royaume et possède l'une des premières industries navales d'Europe, il faut beaucoup d'hommes, d'argent et beaucoup de bras pour les servir. Enfants, femmes et hommes escaladent les rues pentues avec des Calebasses d'eau ou des pots de chambre sur la tête, d'autres déchargent les soutes des navires,

vendent du poisson, travaillent à l'arsenal ou en tant que domestiques. Au milieu du ^{xvi}^e siècle, les activités de service emploient un tiers de la population active de Lisbonne. Au quotidien, son fonctionnement repose essentiellement sur le travail des *criados* maures et noirs. Le terme générique *criado* désigne les tâches manuelles les plus variées, accomplies par les nourrices, les blanchisseurs, les domestiques, les serveurs, les valets et les cuisiniers. Ces emplois peu valorisants qui n'exigent aucune qualification se comptent par milliers⁶. Sur ce marché du travail qui connaît très tôt de fortes tensions, 60 à 70 agents s'affairent à placer cette main-d'œuvre servile souvent étrangère⁷. Certains de ces intermédiaires sont des Africaines qui assurent pour leurs affaires des allers et venues entre Lisbonne et les côtes d'Afrique.

Les esclaves qui viennent d'Inde sont majoritairement des hommes ; ceux qui arrivent de Haute-Guinée, surtout des femmes et des enfants. L'arrivée de forces de travail jeunes fait exploser l'économie non monétaire. Les activités ménagères sont intégrées à une « économie familiale » qui échappe à toute forme de rémunération. Dès lors, de nombreux salariés blancs ne réussissent plus à monnayer leur force de travail. L'État prendra des mesures pour exclure les femmes de couleur, esclaves ou affranchies, de certaines professions concurrencées par le travail servile, leur interdisant notamment la vente à la criée de fruits, légumes et de poissons. Cause perdue.

L'esclavage massif a engendré une mutation sociale sans précédent en accompagnant la diffusion de valeurs nouvelles, individualistes et consuméristes⁸. Plusieurs auteurs évoquent une « révolution portugaise ». Le développement des communications mondiales, allié à l'arrivée en métropole de 150 000 Africains, Amérindiens, Asiatiques et Indiens, favorise une révolution culturelle à Lisbonne. Celle-ci a fait

6 *Ibid.*, p. 54-56.

7 João Brandão de Buarcos, *Tratado da majestade, grandeza e abastança da cidade de Lisboa*, Lisboa, Livros Horizonte, 1990, p. 95-96.

8 António de Almeida Mendes, « Africaines esclaves au Portugal : dynamiques d'exclusion, d'intégration et d'assimilation à l'époque moderne (xv^e-xvi^e siècles) », *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, vol. 31, n° 2, 2008, p. 43-63.

émerger de nouvelles valeurs qui manifestent un changement total des références collectives de la société portugaise et occidentale. L'humaniste flamand Nicolas Clénard est sans doute celui qui a le mieux saisi les changements des mœurs de la société de Lisbonne :

Je crois qu'il en est ici dont le revenu n'est pas supérieur au mien et qui possèdent huit valets ; ceux qui sont les plus riches possèdent plusieurs esclaves de chaque sexe. Certains tirent même un bénéfice considérable des esclaves nés à la maison, si bien qu'ils me paraissent en faire l'élevage, comme de pigeons. Loin d'être offusqués par l'inconduite d'une servante, ils se réjouissent de la venue d'étalons et se félicitent que le fruit suive la mère [*partus ventri cedat*] et non quelque prêtre du voisinage ou je ne sais quel captif africain⁹.

Le commerce atlantique des esclaves marque la naissance d'une société portugaise esclavagiste, c'est-à-dire une société où la condition libre ou servile devient l'élément fondamental de différenciation entre les hommes. Cette société ne naît pas de rien. En 1450, le Portugal est déjà une société à esclaves. Les Maures et les juifs nés au royaume forment encore le noyau dur des travailleurs *forros*, *libertos* ou *servos* de Lisbonne. Les termes *forro* (affranchi), *liberto* (libre) et *servo* (serf) sont des catégories qui ont un usage ancien. Ils offrent un statut à l'individu qui lui permet de trouver sa place dans une société où la liberté est encadrée par des lois, des traditions et des valeurs. Les seuls travailleurs que l'on peut qualifier de libres sont les hommes sans terre et sans métier (*serviçais*), qui vendent leur force de travail au jour le jour. Dans les provinces du sud du Portugal, ces journaliers sont rares. En poursuivant dans l'Alentejo une politique de contrôle des prix des céréales, en favorisant l'élevage au détriment des cultures, l'État, l'Église et la noblesse terrienne ont contribué à aggraver la précarité des conditions de vie des paysans. En milieu urbain, la baisse des salaires nominaux et les incertitudes qui pèsent sur l'économie ont conduit beaucoup d'hommes

9 Cette citation est extraite de Nicolas Clénard, *Correspondance*, éd. Alphonse Roersch, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1940-1941, 3 vol., t. III, p. 32 (lettre à Jacques Latomus, 26 mars 1535).

et de femmes à entrer dans la *familia* (clientèle) des grands seigneurs. Ainsi, au milieu du xv^e siècle, la *casa* de l'Infant Henri le Navigateur compte plus d'un millier de serviteurs liés à leur maître par des liens traditionnels de dépendance, de servage ou de captivité¹⁰.

La *familia* est une institution fondamentale dans l'organisation de la société portugaise d'Ancien Régime. Elle désigne l'ensemble des individus liés par des liens de connaissance et de dépendance à un chef de lignage. Cette structure de parenté verticale implique la reconnaissance d'une situation de dépendance qui repose sur le sang, la condition sociale ou le statut professionnel. Elle mobilise cet important ressort qu'est le don. La femme, le fils, le domestique, l'esclave ou l'affranchi sont soumis à un *pater familias* qui joue le rôle de mari, de père, de patron ou de maître. Le *pater* est celui qui donne – l'alimentation, le logement ou l'instruction – sans que rien ne l'y oblige. Les membres de la *familia* se retrouvent inscrits dans une chaîne des générations. Devenus adultes et indépendants, ils transmettront à leur tour ces valeurs. L'appartenance d'un individu à une *familia* construit de l'ordre plus que de l'exclusion ; de la contrainte plus que de la domination. Avec les années, le fils sortira de la dépendance du père, l'esclave évoluera vers une condition de domestique libre, d'artisan ou d'ouvrier. Selon les juristes, ces esclaves naturels ne peuvent être considérés comme de véritables esclaves, car entre eux et les libres il n'y a aucune différence en droit et en condition ; en revanche, il y a des métiers que les premiers peuvent exercer et pas les seconds. Il en va tout autrement dans les territoires de l'outre-mer.

LE ROYAUME DES NÈGRES

L'essor des migrations forcées dans l'Atlantique nord est lié au manque d'hommes conjugué à la croissance urbaine en Méditerranée occidentale. En pleine période négrière, la Couronne portugaise autorise les Maures des comptoirs portugais du Maroc à émigrer dans l'Algarve contre le paiement d'un impôt annuel de 300 mitkhals d'or. Ainsi, un mouvement

¹⁰ João de Silva Sousa, *A casa senhorial do infante D. Henrique*, Lisboa, Livros Horizonte, 1991.

organisé de type communautaire, celui de migrants se déplaçant depuis les présides portugais d'Agadir, Azemmour, Tanger ou Safi vers le Sud du Portugal, cohabite avec la traite des Noirs. Au milieu du XVI^e siècle, la communauté marocaine du Portugal, dont les membres se nomment eux-mêmes *Mouriscos*, compte près de 20 000 membres¹¹. Cette mobilité maghrébine s'inscrit dans le cadre de migrations saisonnières et dans des configurations circulaires traditionnelles de déplacements des zones rurales vers les villes. À Lisbonne, des familles entières se sédentarisent, d'autres se forment au sein de communautés ambulantes.

Ces migrations de Noirs et de Maghrébins, libres ou forcées, bouleversent la géographie et la démographie portugaises. Au XVI^e siècle, les rues de la capitale grouillent d'enfants et de jeunes gens, les langues africaines, arabes et berbères s'y mêlent dans les tavernes, dans les églises et autres lieux de culte. Avant 1500, il existe déjà une mosquée et une synagogue. En 1476, une confrérie de Noirs a vu le jour, l'*irmandade da Misericórdia*. Elle se consacre à secourir le nécessiteux, à instruire les pauvres et les incultes et à faciliter l'assimilation des langues latines, des prières et des pratiques. L'apprentissage des usages de la civilisation chrétienne doit permettre à ces néo-chrétiens d'avoir les mêmes droits que les vieux chrétiens de condition équivalente : propriété, apprentissage, enterrement, etc.

Les mariages interethniques, le métissage important et la formation de sociétés urbaines originales, que ces phénomènes soient la conséquence ou le résultat de la présence d'étrangers, ont contraint l'État et l'Église à penser un nouvel assemblage économique, social et idéologique. La législation royale est ainsi remodelée afin d'assurer que les présences africaine, amérindienne, asiatique ne bouleversent pas l'architecture des villes et la manière de vivre des natifs.

Dans leur grande majorité, les Africains ou les Indiens n'ont pas choisi de vivre à Lisbonne. Ils vont pourtant y demeurer et y mourir parce que l'État portugais va leur imposer par la force la culture des gens du royaume. Une même violence intégrationniste est mise en

11 Ahmed Boucharb, *Os Pseudo-mouriscos de Portugal no séc. XVI: estudo de uma especificidade a partir das fontes inquisitoriais*, Lisboa, Hugin, 2004, p. 167-210.

œuvre simultanément à l'encontre des minorités juives et musulmanes de Lisbonne. En 1495, l'État met fin à l'autonomie politique des quartiers juifs et maures de la ville en incorporant leurs habitants dans les nouvelles *freguesias* (paroisses) créées pour répondre à l'augmentation de la population.

Le droit et la loi offrent au *cristão novo*, au *mourisco* (juif et musulman converti au christianisme) et au Noir baptisé, la possibilité de devenir un *vezinho* du royaume. Ce statut n'implique ni une égalité absolue de droits ni une participation à la vie politique, mais permet à un individu de nouer un lien *naturel* avec le royaume dans lequel il vit. On devient un *vezinho* parce qu'on est né de parents nés dans ce royaume, parce qu'on y a été baptisé et aussi parce que, dans la pratique, on fait partie d'une *familia*. L'étranger arrive avec sa langue, ses souvenirs, son passé ; il découvre une autre culture et d'autres pratiques. Pour être accepté, il doit passer par une phase d'apprentissage de la langue et de la religion, adopter les pratiques alimentaires locales et vestimentaires des gens du royaume. C'est en arrivant au Portugal que les Africains découvrent qu'il y a deux cultures : la leur et celle de ce nouveau pays de résidence. Pour beaucoup, les deux cultures ne s'entrechoquent pas : les sociétés paternalistes de l'Afrique de l'Ouest trouvent des correspondances avec la société d'affiliation ibérique.

190

Dans ces sociétés à lignage, l'acte de transmission prévaut sur celui de liberté de choix et d'expérimentation par soi-même. L'esclavage d'un chrétien sur un chrétien ne peut s'inscrire que dans le temps limité de la transmission. Au Portugal comme en Castille, les lois qui règlent l'esclavage des Africains s'inscrivent dans un cadre légal défini au milieu du XIII^e siècle par les *Siete Partidas* d'Alfonso X le Sage. L'esclavage est encadré par trois titres de captivité « justes » : la captivité de guerre, la captivité par naissance et la captivité par la vente de soi. La captivité était conçue comme la commutation de la mort, une peine individuelle considérée par le droit et par l'Église comme bien plus lourde et définitive que l'esclavage. De là provient que juristes et théologiens aient longtemps fait dériver le mot *servus* de *servare*, à savoir conserver et garder. Le *servus* est le prisonnier que les vainqueurs ont décidé dans

leur grande charité de conserver en vie plutôt que de passer par les armes. Il peut aussi être l'infidèle ou le paysan qui accepte d'être, pour un temps donné, la propriété d'un seigneur afin d'échapper aux persécutions ou à la famine. L'esclavage est perçu comme une phase transitoire dans la vie de tout homme qui a vocation à être intégré à une société de travail. L'individu doit acquérir une « utilité » économique, une valeur d'usage qui lui servira de référent social, lui permettra de construire un futur et de se projeter dans l'avenir : louer un logement, construire un foyer, avoir un métier.

En 1551, Cristóvão Rodrigues de Oliveira effectue pour le compte de l'État un recensement de l'ensemble de la population active de Lisbonne. Il comptabilise

mille cinq cents négresses qui lavent du linge ; mille autres, un panier sur la tête, nettoient les rues où les habitants déversent les ordures ménagères ; mille autres, les « négresses au pot », fournissent les habitations en eau ; quatre cents autres circulent en vendant des fruits de mer, du riz cuit et des friandises ; deux cents gamins noirs servent de porteurs de billets¹².

Cette drôle de ville, avec ses rues étroites occupées par une foule de Noirs et de mulâtres, esclaves ou affranchis, qui côtoient au quotidien des captifs musulmans, des artisans ou des domestiques de toutes les couleurs suscite l'incompréhension des Européens du Nord qui viennent d'une autre Europe. Selon Nicolas Clénard, la ville de Lisbonne s'est « accommodée du règne des nègres ». En d'autres termes, Lisbonne est devenue une ville africaine :

Tout ici est plein d'esclaves. Ce sont des nègres et des Maures captifs qui font tout. Le Portugal est si peuplé de ce genre d'hommes que je crois bien qu'à Lisbonne il y a plus d'esclaves des deux sexes que de libres Portugais. À peine trouvera-t-on une maison qui n'ait, au moins, une

12 Cristóvão Rodrigues de Oliveira, *Lisboa em 1551. Sumário, op. cit.* ; Frei Nicolau de Oliveira, *Livro das Grandezas de Lisboa* [1551], Lisboa, Vega, 1991 ; João Brandão de Buarcos, *Tratado da majestade, grandeza e abastança da cidade de Lisboa*, Lisboa, Livros Horizonte, 1990, p. 95-96.

servante esclave. Celle-ci achète au dehors tout ce qui est nécessaire, lave les vêtements, nettoie le carreau, va à l'eau, enlève, le moment venu, les ordures de toute espèce, humaines et domestiques. Bref, elle est esclave et, à part le visage, ne diffère en rien des bêtes de somme¹³.

192

D'après l'auteur, le recours généralisé à un esclavage condamne le Portugal à devenir une société archaïque, incapable d'accompagner l'industrialisation des royaumes du Nord de l'Europe, tels que la France ou Flandre où la révolution industrielle et le maintien du système féodal reposent sur un monde d'hommes libres qui participent volontairement à une organisation économique fondée sur leur propre exploitation¹⁴. Le franciscain Francisco de Osuna (1497-c. 1540) ne dit pas autre chose quand il lie la pauvreté des *hidalgos* espagnols aux sommes dépensées pour entretenir une foule de Noirs. Les deux auteurs ont en commun d'avoir vécu à Anvers, qui est alors la principale tête de pont de l'empire portugais. L'arrivée du sucre de l'île portugaise de São Tomé et le contrôle des circuits marchands entre les îles atlantiques et l'Amérique espagnole aboutissent à la fondation en 1531 de la première bourse des valeurs à Anvers. À la manière de Lisbonne, la ville devient une place pour les négociants de tous les peuples et de toutes les langues sans que le visiteur y ait l'impression de confusion que dégagent Lisbonne ou Séville. Selon Clénard et Osuna, les unions fréquentes entre Blancs nés chrétiens et Noirs nés païens génèrent une société de nègres. L'association entre les mots *race* et *nègre* apparaît en 1533 sous la plume de Clénard. La race nègre désigne chez Clénard une identité (noire) et une condition (esclave), elle présume une *condition nègre* qui est celle d'un homme noir marchandise. Le postulat d'une condition nègre marque l'avènement d'un temps esclavagiste en Europe qui ne s'interrompt qu'en 1761,

13 Nicolas Clénard, *Correspondance*, éd. cit., t. III, p. 32 (lettre à Jacques Latomus, 26 mars 1535). Voir l'approche de Jorge Fonseca, « Black Africans in Portugal during Cleynaerts's Visit (1533-1538) », dans Thomas Foster Earle et Kate J. P. Lowe (dir.), *Black Africans in Renaissance Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 113-124.

14 Mathieu Arnoux, *Le Temps des Laboureurs. Travail, ordre social et croissance en Europe (XII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2012.

avec l'interdiction de la traite à destination de la métropole portugaise. Comment expliquer cet engrenage infernal qui fait du Noir un *nègre*, un homme de labeur ?

L'INVENTION D'UN HOMME MARCHANDISE

Les décennies 1530 et 1540 sont celles de la grande bifurcation, celles où la figure du nègre est intériorisée par l'Occident. Ce virage est contemporain de l'invention d'une société nouvelle de plantation dans l'île portugaise de São Tomé. Découverte vers 1471, l'île équatoriale reçoit ses premiers habitants en 1485 avant d'être peuplée par des exilés et des enfants juifs déportés de force du Portugal. Les premiers colons reçoivent chacun une esclave dans le but d'encourager le peuplement de l'île. En 1515, les enfants nés de ces unions sont déclarés libres et forment l'élite économique d'une île qui se transforme au même moment en un monde clos. Le développement de la culture intensive de la canne, et la construction d'*engenhos* performants, associés à des rythmes de travail industriels, définissent un premier « paradigme sucrier ». C'est sans doute alors la première fois dans l'histoire des Temps modernes que la production d'un bien alimentaire, le sucre, n'est possible que grâce au recours à une main-d'œuvre servile.

Cette économie nouvelle qui naît dans le golfe de Guinée, avec la coopération des élites congolaises et des mulâtres du pays, invente un nouveau paradigme : la plantation insulaire. Une certaine conception de la race est fabriquée par la plantation. À São Tomé, les Portugais, les Flamands et les mulâtres deviennent tous « blancs », même s'ils n'ont pas la peau blanche. Ils sont les Blancs parce qu'ils font partie du groupe qui a le pouvoir et qui ne travaille pas la terre. Face à eux, les Africains deviennent tous des nègres, voire des « pièces d'esclaves » dès qu'ils sont à bord des navires¹⁵. Dans cette usine qu'est la plantation insulaire se met en place un système de bi-racialisation dans lequel il est très difficile d'échapper à sa condition de « blanc » ou de « nègre ».

15 Le premier emploi du terme « pièce d'esclave » date de 1542.

Ce monde capitaliste est financé par un réseau de banques étrangères, flamandes et génoises, par le contrôle de circuits de longue distance et la mise en place d'accords marchands internationaux. D'un côté, les *cauris*, ces coquillages qui servent de monnaie d'achat des esclaves dans le golfe de Guinée, sont transportés en sacs jusqu'au Congo à bord des caravelles portugaises, depuis les Maldives et les Philippines après une escale à Lisbonne ; de l'autre, les caisses de sucre sont convoyées pour raffinage à Anvers, en passant par Ponte de Lima dans le Nord du Portugal.

Nous sommes dans un temps précocement capitaliste. L'invention d'un homme marchandise amène une crise de la conscience européenne. Dans un monde global où la production de richesses s'est progressivement détachée des besoins réels, le nègre est devenu un non-humain. C'est une force de travail que l'on peut vendre et acheter dans un monde qui, pour beaucoup d'observateurs, est devenu inhumain. La construction d'un homme marchandise est concomitante de l'affirmation d'un capitalisme et d'un machinisme naissants, de la révolution des transports et de l'imprimerie, qui accompagnent la première mondialisation du monde. Ces transformations sociétales reposent sur l'affirmation de nouvelles « formes d'individuation »¹⁶. Ce monde du capital, où les femmes et les hommes poursuivent leur intérêt individuel et ont la possibilité de marchander leur force de travail, sape les fondements d'une société féodale dont la reproduction et l'équilibre sont liés à l'idée de déterminisme, de transmission et de contrainte. L'individualisme et le déplacement permettent le changement de statut chez l'individu. Pour les forces traditionnalistes et pour l'Église, ces nouveautés sont l'ennemi de la communauté : elles annoncent le monde du marché moderne, qui est promis au désordre et au déclin moral. La marchandisation du monde lie le sort des êtres humains au mécanisme du marché.

À la fin du *xvi*^e siècle, pour les Européens, l'esclavage des Africains semble une évidence et une absurdité : une évidence, car leur position

¹⁶ Jean-Claude Schmitt, « Individuation et saisie du monde », dans Patrick Boucheron (dir.), *Histoire du monde au *xv*^e siècle*, Paris, Fayard, 2009, rééd. Paris, Pluriel, 2012, 2 vol., t. II, p. 640-671.

de chrétiens leur confère une position d'autorité sur ces sauvages ; une absurdité, car cette position apparaît comme normale et naturelle. Le jésuite Luis de Molina est l'auteur du premier discours théologique et juridique sur la question de l'esclavage des Noirs¹⁷. Pour Molina, la légitimité de l'esclavage des Noirs relève de caractéristiques objectives. Les esclaves sont issus de royaumes gouvernés par des roitelets parés de fétiches et de superstitions, qui vivent que de la razzia, de la prédation et du tribut. Les Africains sont restés rivés dans un temps pré-politique. Cette condition de sauvagerie concerne surtout les Africains de la Guinée d'en bas (Congo, Angola) et de la côte de São Tomé qui sont vendus par le roi chrétien du Manicongo et qui proviennent des razzias que les *sobas* (les chefs) mènent contre les barbares de l'intérieur du pays. La vision judéo-chrétienne portée sur le sauvage africain influence largement un discours d'infériorisation : les Noirs issus de royaumes sauvages sans lois, sans foi et sans rois sont porteurs de vices et de pulsions néfastes, voire d'une impulsion animale, qu'il s'agit de corriger. La crise que connaît le Portugal à la fin du xvi^e siècle est une crise économique et morale autant que sociétale. Elle marque un clivage entre d'une part ceux qui se pensent en tant que vrais naturels du royaume, qui composent la vraie nation, et d'autre part les Africains perçus tels des imposteurs, des individus déportés au Portugal pour des nécessités économiques, qui doivent assurer leur survie et leur liberté.

UNE VILLE MÉTISSE ?

La traite des Noirs a fait des ravages dans les chairs et dans les têtes. Cette histoire a ouvert la porte à un métissage porteur de conflits identitaires. La distinction entre les vrais étrangers et les Africains n'est pas un simple préjugé de couleur des petits Blancs, des juifs ou des Maures avec qui les Noirs peuvent partager des pratiques de sociabilité et une condition de main-d'œuvre corvéable et captive : elle est aussi inscrite jusque dans la loi. La procédure qui entoure l'introduction

17 António Manuel Hespanha, *Imbecilias. As bem-aventuranças da inferioridade nas sociedades de Antigo Regime*, São Paulo, Annablume, 2010.

des Africains au Portugal a des allures de mise en quarantaine. Cette étape bureaucratique induit une présomption d'égalité, une ligne de démarcation entre égaux et inégaux. La traite a produit des rencontres de cultures, de langues, de modèles et de pratiques inimaginables quelques années plus tôt. À Lisbonne règne une ambiance unique dans l'Europe du temps. Cette naissance d'une ville métisse est émaillée d'incertitudes et d'enfermements. L'Italien Gianbattista Confalonieri, qui réside à Lisbonne entre 1593 et 1596, a dressé un portrait plus vrai que nature de la société portugaise de son temps :

Alors que les Romains ont essayé de conduire par la force des armes, tous les peuples dominés, ou la plus grande partie de ceux-ci, les Lisboètes, depuis qu'ils commercent avec les Indes et ont assujetti ces peuples, ont introduit dans cette ville une infinité de peuples, qui sont tous noirs. Si bien que l'on peut dire que cette ville est plus noire que blanche, et qu'il n'y a pas de maison où il n'y en ait pas deux, trois, voire des familles entières [...]. Les plus noirs sont les plus beaux. Parfois ces Noires épousent des Blancs et inversement, et leurs enfants portent le nom de mulâtres, parce qu'ils ne sont pas noirs et encore moins blancs, mais noir clair, ou blanc cassé. Ils se font tous chrétiens, ou plutôt, parmi eux beaucoup se considèrent comme tels, et davantage que les nouveaux chrétiens qui descendent du lignage des juifs, disant qu'ils sont issus de peuples gentils, comme les chrétiens, et qu'il n'y a pas si longtemps ils avaient le feu de la foi. Dans les maisons, les Noirs occupent les tâches les plus viles. Et parce qu'à Lisbonne il y a ce mauvais usage de ne pas utiliser de latrines dans les maisons, et de faire ses besoins dans les sceaux, ils ordonnent aux Noirs de transporter ces « parfums » sur leurs têtes dans une sorte de vasque et de les verser dans la mer¹⁸.

Dans cette description, cohabitent les images antinomiques d'une capitale centre d'un empire, point de rencontre des cultures issues

¹⁸ Giovanni Battista Confalonieri, *Grandezza e magnificenza della città di Lisbona: dalle carte di Giovanni Battista Confalonieri, segretario del Collettore apostolico (1593-1596)*, éd. Alessandro Dell'aira, Rovereto, Nicolodi, 2005, p. 154-156; éd. portugaise: Gianbattista Confalonieri, *Por terras de Portugal no século XVI*, trad. António de Almeida Mendes, Lisboa, CNCDP, 2002.

l'Atlantique, et d'une société précapitaliste confrontée à une arrivée massive d'esclaves noirs. Le regard porté sur la société métropolitaine dénote la conciliation entre un monde bouleversé par l'altérité et l'intégration des sauvages à la nation des chrétiens. Selon Confalonieri, l'empire portugais est condamné, comme l'empire romain en son temps, à disparaître sous l'effet de la « barbarisation » de sa société.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély	7
La péninsule Ibérique et le monde. Questions pour aujourd'hui	
Serge Gruzinski	9

PREMIÈRE PARTIE CONQUÊTE ET GESTION DE NOUVEAUX ESPACES

Qu'est-ce que la <i>conquista</i> ?	
Bernard Grunberg	29
Espagnols et Indiens en Nouvelle-Espagne (années 1520-années 1640)	
Nadine Béligand	57
Désobéissances coloniales et gouvernement des Indes de Castille, seconde moitié du XVI ^e siècle	
Gregorio Salinero	91

DEUXIÈME PARTIE PÉNINSULE IBÉRIQUE, PAPAUTÉ ET CHRISTIANISATION

La péninsule Ibérique, la papauté et le monde (années 1470-années 1640)	
Charlotte de Castelnau-L'Estoile	123
Missionnaires, chrétiens et christianisation en Amérique andine	
Aliocha Maldavsky	143

TROISIÈME PARTIE ESCLAVAGE ET COLONISATION

La traite des Noirs et la construction de l'Atlantique ibérique	
Luiz Felipe de Alencastro	167
La naissance d'une société esclavagiste : Lisbonne à l'heure de la mondialisation	
António de Almeida Mendes	183

